هكذا من الأصل

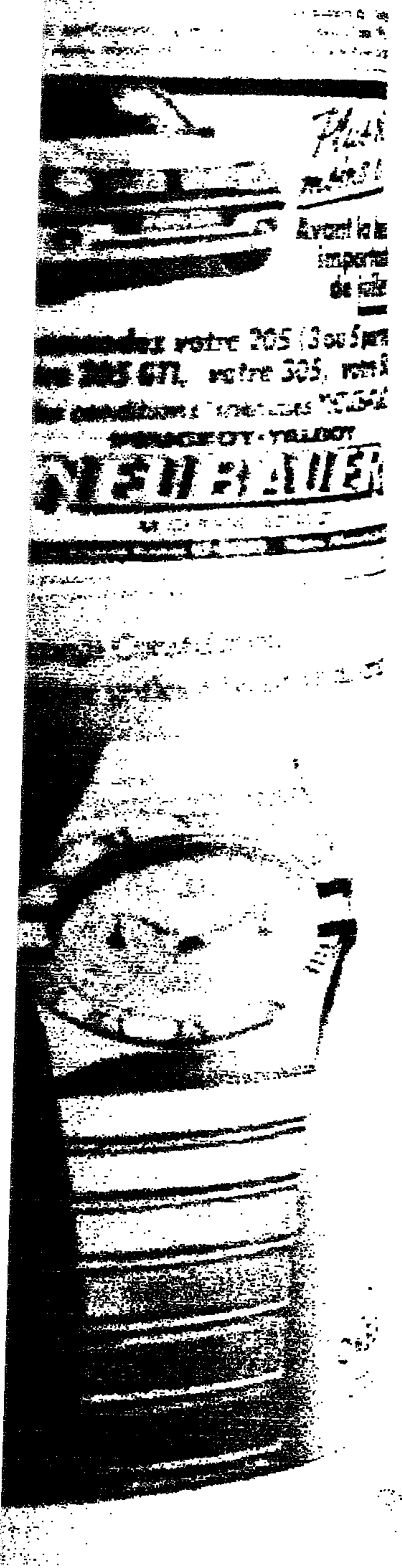

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12538 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 23 MAI 1985

Jean-Paul II, la fronde et le dialogue

Onze jours, trois pays, quarante-neuf discours. Jean-Paul II est rentré fatigué de son voyage au Benelux. Et pour cause : jamais, sauf au Nicaragua, le pape n'avait dû faire face à une telle contestation.

Paradoxalement, c'est au cœur de la vieille Europe chrétienne, et non pas en Amérique latine ou en Afrique, qu'il a été le plus durement critiqué. Sans parler des manifestations violentes aux Pays-Bas, qui étaient davantage le fait d'éléments marginaux que de chrétiens contestataires, les critiques les plus radicales ont été formulées par des catholiques très actifs dans leur Eglise.

Aux Pays-Bas, c'étaient le premier ministre – ancien élève des jésuites – qui parlait de la «défiance» de son pays envers Rome et un évêque qui évoquait des croyants «meurtris par l'Eglise». En Belgique, l'épiscopat n'avait pas censuré les laïcs qui reprochaient au pape de ne pas les traiter en adultes, n'attendant pas de l'Eglise qu'elle leur «dicte les moyens et les stratégies». Cette revendication à consonance protestante ne peut manquer d'inquiéter un pape qui a voué son pontificat à la cohésion de la chrétienté et à la restauration de l'autorité de Rome.

Le style des voyages pontificaux est en train d'évoluer sensiblement. Outre leur coût élevé et les problèmes de sécurité toujours plus aigus qu'elles posent, ces tournées spectaculaires qui continuent en général à susciter un grand enthousiasme populaire, sont plus ou moins bien reçues par les Eglises nationales qui voudraient surtout pouvoir dialoguer avec le pape et lui exposer leurs problèmes.

L'Eglise néerlandaise, avec sa fougue habituelle, avait voulu imposer un style radicalement nouveau à la visite, en remplaçant les grands rassemblements par des rencontres plus intimes et les discours du pape par des échanges informels. Elle n'a réussi qu'à moitié, puisque le climat d'hostilité ou d'indifférence n'était pas le plus propice à encourager la confiance. La Belgique, en revanche, a joué plus finement. La chaleur des foules et l'accueil sincère des catholiques, flamands comme wallons, ont fait passer le ton très libre de beaucoup d'interventions. Pour cette Eglise, la préparation du voyage pontifical, qui a permis un brassage d'idées sans précédent, aura peut-être été plus constructive que la visite elle-même.

Jean-Paul II en a entendu, sans broncher, des vertes et des pas mûres. Il a même souri aux propos incendiaires d'une étudiante de Louvain-la-Neuve – d'origine polonaise, il est vrai ! – poussant l'indulgence jusqu'à l'embrasser sur le front. Déjà, aux Etats-Unis, en Allemagne et au Canada, la contestation avait été essentiellement féminine. Cette fois encore, aux Pays-Bas, puis en Belgique, ce sont des femmes qui ont posé au pape des questions considérées comme tabous – les ministères féminins, la contraception et l'avortement, l'homosexualité, la théologie de la libération, – mais toujours sur un ton mesuré, poli et déterminé.

Il est vrai que Jean-Paul II a rarement répondu aux questions. Ou alors pour exprimer une fin de non-recevoir : lorsqu'il s'est justifié aux Pays-Bas, en public, sur sa politique de nominations épiscopales, ou lorsqu'il a mis en garde les jeunes à Namur, contre les dangers d'une «sexualité débridée». Pour la première fois, cependant, le pape a accepté de bon cœur d'écouter les récriminations des uns et des autres. Le climat de la visite au Benelux en a été transformé. On peut y voir l'amorce d'un dialogue.

(Lire nos informations page 22.)

LES DIFFICULTÉS DE M. REAGAN

Le ralentissement de la croissance se confirme aux Etats-Unis

De notre correspondant

Washington. – La croissance économique américaine – moins de 1 % en définitive – a connu au cours du premier trimestre un ralentissement encore plus nettement marqué que ne l'avaient jusqu'à présent indiqué les chiffres officiels. D'abord estimé à 2,1 %, puis ramené le 18 avril à 1,3 %, le taux de progression du PNB n'a en effet été – en rythme annuel – que de 0,7 % durant les trois premiers mois de l'année, a annoncé mardi 21 mai le département du commerce.

Après avoir été de près de 7 % en 1984, ce taux est ainsi le plus faible qui ait été enregistré depuis le démarrage, à la fin de l'année 1982, d'une reprise sur laquelle pèse maintenant un doute. Il est surtout largement inférieur aux quelque 4 % enregistrés d'octobre à décembre dernier et sur lesquels l'administration avait tablé pour cette année et fondé donc l'ensemble de ses prévisions budgétaires.

Bien qu'accueilli calmement par la Maison Blanche qui a prédit mardi une prochaine «reprise de la croissance» inscrite, selon elle, dans la confiance de Wall Street, la récente baisse des taux d'intérêt et la réduction probable du déficit budgétaire, ce mauvais résultat est à plus d'un titre préoccupant pour M. Reagan.

Premier motif d'inquiétude : le renversement de la tendance actuelle exigerait que l'industrie américaine puisse relancer ses exportations et qu'elle bénéficie d'une stabilisation au moins du niveau des importations, dont la progression pourrait porter cette année le déficit commercial à 140 milliards de dollars contre 123 milliards déjà en 1984. Or ce déséquilibre de la balance commerciale tient avant tout à un engrenage difficile à rompre, car il découle de la surévaluation du dollar, puis à son tour du déficit budgétaire qui a rendu très attirants les placements aux Etats-Unis en y faisant monter les taux d'intérêt, alors que descendait l'inflation. Le léger abaissement du loyer de l'argent que la Réserve fédérale a provoqué vendredi dernier en abaissant son taux d'escompte est de ce point de vue encourageant, mais bien trop insuffisant pour dispenser M. Reagan de choix difficiles.

Le premier moyen dont il dispose pour sortir de l'engrenage est de réduire le déficit, ce qu'il n'a cessé depuis sa première élection de demander au Congrès, qui a désormais clairement pris conscience de cette nécessité.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 26.)

TENSIONS AU SEIN DU PCF

MM. Marchais et Krasucki contestés au comité central

Le comité central du PCF, réuni le lundi 20 et le mardi 21 mai pour «faire le point de la situation politique et de l'activité des communistes», a débattu des difficultés rencontrées par le parti pour faire admettre par ses militants, ses sympathisants et ses électeurs, son orientation de lutte «tous azimuts» contre le gouvernement et le Parti socialiste. M. Georges Marchais a orienté ce débat contre les élus du parti et contre la CGT. Mais le secrétaire général, lui-même, a dû se justifier de l'initiative – jugée ambiguë – qu'il avait prise, la semaine dernière, en évoquant la perspective d'une alliance avec le PS, en 1986, à la double condition que celui-ci change de politique et que le PCF sorte renforcé des élections législatives.

Nombre de ceux qui ont pris la parole ont insisté sur la «persistance», dans la zone d'influence du PCF, d'«illusions» sur le Parti socialiste, illusions qu'il importe de combattre, sans rien faire qui puisse les encourager. L'un de ces intervenants, après avoir pris la précaution de faire l'éloge de l'éditorial de M. Marchais dans *l'Humanité* du 15 mai et de proposer que ce texte bénéficie d'une diffusion militante, s'est inquiété du risque que l'article du secrétaire général ne soit compris comme créditant le PS d'une «différence avec la droite».

M. Marchais a jugé nécesaire de justifier son initiative en rappelant qu'elle avait suivi la réunion du comité directeur du Parti socialiste, le 11 mai. M. Lionel Jospin ayant fait, lors de cette réunion, une «faute» en n'évoquant – pour la récuser – que la perspective d'une alliance avec la droite en 1986. Selon M. Marchais, le bureau politique du PCF a estimé qu'il ne devait pas attendre pour tirer parti de cette faille dans le discours du premier secrétaire socialiste de même qu'il n'avait pas attendu pour tenter de marquer un pint contre le président de la République, le 23 avril dernier, sur la question du vote des immigrés pour les élections locales (*le Monde* du 25 avril).

Le secrétaire général du PCF a résumé le sens de son éditorial dans les termes suivants : «*Ils* [les socialistes] *disent : c'est cuit. Nous disons : ce n'est pas vrai.*» Pour autant, a-t-il souligné, il n'est pas question pour les communistes de nourrir l'«illusion» d'un retour aux «pratiques antérieures». Il s'agit, au contraire, d'opposer à la perspective de l'échec, qu'incarnerait le PS, les conditions d'une «victoire» contre la droite en 1986 : proposer une autre politique que celle que mène le gouvernement, engager la lutte sur le terrain social, renforcer électoralement le Parti communiste.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 11.)

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un effort pour les sciences humaines

Le gouvernement veut développer la recherche dans les sciences de l'homme et de la société. M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, devait présenter, ce mercredi 22 mai, au conseil des ministres une série de mesures destinées à réaliser cet objectif.

Le gouvernement a en effet pris conscience que si des progrès importants avaient été faits dans le domaine des sciences exactes, les sciences humaines connaissaient, dans de nombreux secteurs, un retard important qui tient au morcellement excessif des disciplines et à leur isolement par rapport aux besoins de la société et des réalités internationales et une grave insuffisance des équipements, en particulier en ce qui concerne les bibliothèques et l'informatisation de la documentation.

Or il est maintenant admis qu'on ne peut plus traiter les questions scientifiques, technologiques et économiques sans prendre en compte leurs dimensions humaines. De même, les entreprises ont de plus en plus besoin d'intégrer les aspects juridiques, culturels et sociaux dans leur politique industrielle, notamment dans leurs relations avec les pays étrangers. C'est pourquoi le gouvernement souhaite ouvrir les sciences humaines sur les milieux socio-professionnels et l'environnement international, encourager la décentralisation et moderniser les équipements.

(Lire nos informations page 22.)

Industrialisation rurale à la chinoise

I. – Une usine dans chaque village

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Nankin. – La province du Jiangsu, avec ses soixante-deux millions d'habitants, a la taille d'un grand pays européen. Sa population s'entasse sur 102000 km², soit une densité de six cent un habitants au kilomètre carré, ou 1/14e d'hectare de terre cultivable par personne. Une telle surpopulation a conduit des millions de personnes à émigrer, en particulier vers Shanghai, que le Jiangsu entoure au nord et à l'ouest.

La proximité de la grande métropole, le surplus de main-d'œuvre, ont permis une industrialisation précoce, en particulier dans le textile. Depuis 1978, avec la politique des «quatre modernisations» et de développement économique des campagnes, le Jiangsu est devenu le laboratoire de l'expérience chinoise. L'an dernier, son revenu a dépassé pour la première fois celui de Shanghai, traditionnellement le plus élevé du pays. En même temps, dans cette riche province agricole, la valeur de la production de l'industrie locale a rattrapé celle de l'agriculture.

Sur la route qui mène de la capitale de la province à la préfecture de Yangzhou, vieille ville historique et centre gastronomique, dont certains tronçons sont élargis en autoroute à quatre voies, pas un village qui ne soit coiffé d'une cheminée d'usine ou d'un hangar. A travers ce paysage vert et plat coupé de canaux d'irrigation qui, par temps de pluie, se donne un petit air de Hollande, les villages et surtout les bourgs sont désormais les centres d'une activité industrielle intense.

Le Jiangsu est devenu l'exemple-type des succès, et des problèmes, de la nouvelle révolution industrielle des campagnes chinoises. Nouvelle, car elle a connu un développement fulgurant ces dernières années et qu'elle se distingue à la fois du système d'industrialisation stalinien, qui accorde la priorité à l'industrie lourde et au plan, et de celui des nouveaux pays industrialisés, les NPI, qui privilégie les grandes villes et les zones franches. Révolution industrielle aussi, car ce processus s'apparente à celui qui a bouleversé les campagnes européennes au dix-neuvième siècle, permettant au surcroît de main-d'œuvre libéré par la modernisation de l'agriculture de trouver un emploi dans une industrie naissante. Comme jadis en France, des paysans, leur baluchon – couverture ouatée, vêtements et ustensiles de cuisine – sur l'épaule, l'air perdu dans le fracas de la circulation, arrivent chaque jour dans les villes à la recherche de travail.

Depuis 1978, neuf millions de paysans du Jiangsu ont abandonné leurs champs, dont deux millions l'an dernier. C'est beaucoup sur une main-d'œuvre totale de vingt-quatre millions quatre cent mille. C'est encore insuffisant pour M. Zhu Tong-hua, le secrétaire général de l'Institut de recherche sur les petits bourgs, qui estime que trois à cinq millions de paysans suffiraient pour cultiver les terres de la province de manière rentable. «*Que faire,* dit-il, *des autres onze millions? Il faut qu'ils s'enrichissent. Mais ils ne doivent pas émigrer tout d'un coup vers les grandes villes, surpeuplées. Il faut donc les drainer vers les petites villes* (1) *ou dans leurs environs. Ainsi les paysans quittent leur terre mais restent dans les campagnes, tout en améliorant leur revenu et en participant à la consolidation de l'économie rurale. Si les jeunes ne trouvent pas de travail sur place, ils émigreront vers les villes, où ils erreront sans travail. Cela poserait un problème pour la sécurité du pays.*»

(Lire la suite page 30.)

(1) Le Jiangsu compte mille huit cent huit bourgs, soit environ un pour 47 km² de terres, plus de deux fois la moyenne nationale.

AU JOUR LE JOUR

Sanction

Les porte-parole et les porte-plume de l'opposition nous le disent sur tous les tons : la nomination de M. Pisani au poste de ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie est une promotion-sanction, une mise à l'écart par mise en orbite circulaire.

Pour se débarrasser des gêneurs, le moyen le plus commode serait donc de les faire ministres de la République. Un siège au gouvernement serait une punition, une brimade, une vexation.

Mais alors, pourquoi tant d'opposants frétillent-ils à l'idée qu'ils pourraient, en 1986, devenir ministres à leur tour? Seraient-ils masochistes ou font-ils semblant d'en avoir envie? On leur souhaite sincèrement de n'avoir jamais à connaître ce sort trop injuste, à subir ce châtiment terrible.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

SANTÉ ET CORPS MÉDICAL

Le troisième volet de la réforme hospitalière, celui de la départementalisation, a été très combattu et ajourné. Le docteur J. Terquem le regrette, car ses détracteurs donnent au pouvoir politique des raisons de trancher à leur place. Une autre réforme, celle de l'internat, devrait être réexaminée de près, demande le professeur G. Serratrice, car elle conduit à un malaise qui trouble beaucoup de jeunes médecins.

Epurer l'internat

L'extrême complexité des textes devrait conduire à réformer... la réforme

par le professeur GEORGES SERRATRICE (*)

LES Français sont souvent avides de changement, et les esprits malins voient plus volontiers dans cette attitude une manifestation d'instabilité de caractère qu'une recherche profonde de perfectionnisme. Mais ce n'est ni l'un ni l'autre de ces sentiments qui me guident, aujourd'hui. La réforme que je souhaite s'entend au sens dans lequel l'utilisent les militaires, c'est-à-dire tout simplement celui de retirer du service ce que l'on estime non adapté aux fonctions auxquelles il est destiné. Et c'est le cas de l'internat des hôpitaux. Il convient auparavant de rappeler, pour le lecteur non averti, l'ambiguïté qui s'attache désormais au terme d'interne. On doit en effet distinguer, dans les structures récemment appliquées, l'internat dit de médecine générale – stage hospitalier destiné à l'ensemble des étudiants dans le but de leur assurer une meilleure formation courante – et l'internat de spécialité (qui nous occupe ici), obtenu par la réussite à un concours difficile et préparant à l'exercice d'une médecine de haut niveau.

Elite

Depuis sa création, l'internat des hôpitaux a été à l'origine de l'élite de la médecine. Que l'on accepte ou non le terme d'élitisme, qu'on l'étiquette ou non comme républicain (c'est-à-dire qu'on lui assigne une connotation de justesse et d'équité), force est de reconnaître sa signification, et cela tout particulièrement en médecine. Il est banal de rappeler que le label « ancien interne des hôpitaux » apporte l'assurance d'une formation pratique prolongée et d'une parfaite maîtrise technique. C'est à ce titre, entre autres, que l'internat doit à tout prix être maintenu. Toutefois, la situation actuelle est devenue inextricable. Qu'on ne voie pas dans cette remarque une quelconque attitude politique. Les tentatives de réforme de l'internat ont débuté voici plusieurs années. Initialement imaginés par des médecins soucieux d'efficacité mais secondairement dépassés, les textes se sont progressivement compliqués de façon mal explicable.

Sans entrer dans des détails d'une extrême complexité, on peut résumer la situation de la façon suivante : de jeunes médecins très compétents ayant consacré plusieurs années de leur jeunesse à un travail intensif n'ont plus, dans beaucoup de cas, le libre choix de la spécialité à laquelle ils se destinaient. Paradoxalement, ce ne sont pas les premiers classés qui choisissent en priorité leur terrain de stage. Un tirage au sort va, malgré son esprit démocratique, défavoriser la moitié des candidats, un major de promotion pouvant être largement rétrogradé du fait du hasard, ce qui ne s'imaginerait dans aucun corps administratif. De plus un système quasi kafkaïen laisse à un ordinateur la décision définitive à la fois de la spécialité et de la ville d'affectation, toute reconversion ultérieure, éventualité pourtant fréquente en médecine, devenant parfois impossible. Mais il y a plus. La redistribution des hôpitaux en « interrégions » géographiques, de découpage parfois bizarre, oblige à une mobilité dont l'utilité n'est pas toujours certaine amenant souvent des internes ne disposant pas de ressources matérielles suffisantes ou se trouvant dans des conditions familiales difficiles à renoncer à leur carrière.

Il faut donc à tout prix réformer la réforme, c'est-à-dire la considérer à regret comme défectueuse et s'inspirer plutôt de quelques principes logiques et élémentaires : maintien d'un concours permettant à chacun de s'élever selon ses capacités, « à la force du poignet » ; concours à destinée régionale (et non interrégionale ou nationale) autorisant le choix volontaire du lieu d'exercice ; possibilité de stages libres et povisoires hors de la région, dans des services français et aussi étrangers, programme mieux adapté à la pratique hospitalière quotidienne ; options non imposées entre les postes ; classement selon le mérite personnel ; revalorisation du titre d'ancien interne.

Seule l'adaptation de quelques formules simples dissipera le malaise qui trouble beaucoup de jeunes médecins, les fait hésiter devant des difficultés non pas médicales mais administratives, méconnaît leur vocation, désoriente leur carrière et, en définitive, retentit sur l'intérêt général.

C'est pourquoi il faut, sans passion, réformer une réforme dont l'inconvénient le plus marquant est sans aucun doute de désemparer ceux dont au départ la motivation était certaine.

(*) Président de l'université d'Aix-Marseille.

Jusqu'au bout des réformes hospitalières

La départementalisation était la dernière chance pour les médecins de limiter eux-mêmes les dépenses de la Sécurité sociale

par le docteur J. TERQUEM (*)

LE budget global et le nouveau statut des médecins hospitaliers ont vu le jour en 1983 et 1984. Le troisième volet de cette réforme hospitalière globale, la départementalisation, violemment combattu, est, à tout le moins, ajourné. Dans l'esprit de ses promoteurs, après une très large concertation, cette nouvelle organisation avait de nombreux avantages. Entre autres, la participation et responsabilisation des médecins de tous grades et des personnels infirmiers ; la prise en charge plus globale des malades, et plus humaine, dans de petites unités ; l'évaluation des compétences ; la mise en commun des matériels coûteux, pleinement utilisés et non redondants.

La structure était ainsi conçue : un chef de département, coordonnateur et gestionnaire, élu pour quatre ans ; un conseil de département ; des chefs d'unités fonctionnelles, « nouveaux services », nommés pour quatre ans, renouvelables deux fois tacitement et explicitement tous les douze ans.

Les vraies raisons

Les raisons avouées de l'hostilité triomphante d'une certaine partie, minoritaire mais très influente, du corps médical sont :

– L'électoralisme. Or les doyens, les présidents d'université sont élus, depuis longtemps, à la satisfaction générale. Mais la nomination des chefs de département par le directeur entraînait la critique d'une sujétion à l'administration, et, par le ministre, celle d'une sujétion au pouvoir politique et syndical ;

– La remise en cause à dates régulières des fonctions (et non, bien entendu, du grade). Or elle est, en fait, bien timide, eu égard à ce qui se passe aux Etats-Unis, pourtant système de référence sans cesse brandi.

Les vraies raisons me paraissent être : consciemment, la lutte contre un système qui a mis fin à la cooptation et à ses délices et à l'exercice privé à l'hôpital public. Inconsciemment, le refus d'être impliqué dans les décisions économiques engageant l'avenir de l'hôpital.

Ce dernier point est capital. Chacun sait que la Sécurité sociale, maintenue en équilibre en 1985, sera déficitaire en 1986, du fait du régime-vieillesse, dont les prestations ne peuvent être remises en cause par quiconque, et de la croissance constante des dépenses hospitalières, liées aux progrès techniques et à la démographie.

La départementalisation était la dernière chance pour les médecins, seuls habilités à le faire, de limiter eux-mêmes, sans nuire à la qualité des soins, l'inflation des dépenses, en installant des cellules d'évaluation des coûts et des soins, en élaborant des projets thérapeutiques, en faisant des choix, en établissant des priorités, et ce, hôpital par hôpital. En la refusant, ils donnent au pouvoir politique, quel qu'il soit, l'excuse et la raison de trancher à leur place, à leur détriment et probablement à celui des malades.

Il est vrai que les chefs de file de la médecine hospitalière raisonnent différemment : ils souhaitent que les difficultés économiques de l'assurance maladie conduisent à revoir le système français de protection sociale, à induire une sécurité sociale à deux vitesses : un plancher minimum obligatoire et un supplément facultatif laissé à l'initiative privée. Leur erreur double.

Un enjeu considérable

Nier, pour la maladie et la vieillesse, la solidarité et revenir à l'assurance individuelle sera catastrophique pour les citoyens qui ne seront couverts qu'en fonction de leurs ressources propres et en fonction de cotisations qui s'alourdissent avec les risques et avec l'âge. Inéluctablement, les médecins se heurteront alors aux syndicats et à la population très attachés aux garanties actuelles nées il y a longtemps. A terme, ils seront brisés.

D'autre part, les investissements nécessaires pour un plateau technique correct sont tels que les groupes privés créeront leurs propres centres et y paieront les médecins, et mal, en raison de la concurrence née de l'explosion démographique médicale. Là encore, un regard vers les Etats-Unis lèverait bien des équivoques.

L'enjeu de la départementalisation est donc considérable. Dans ce conflit, ceux qui sont en fin de carrière devraient bien se rappeler qu'on peut gagner une bataille et perdre la guerre, guerre en faveur de l'hôpital public français, guerre en faveur des jeunes médecins, désorientés. Mais, par le même manque d'analyse, par le même aveuglement, leurs aînés ont lutté contre le système conventionnel, et contre l'ordonnance de 1958, portant réforme hospitalière. Et pourtant, tout cela s'est mis en place et les médecins s'en sont félicités, bien plus tard.

(*) Conseiller d'Etat.

COURRIER DES LECTEURS

L'apprentissage dans les Pays de la Loire

Le Monde daté du samedi 11 mai publie, sous la signature de M. Alain Lebaube, un article sur la situation de l'apprentissage dans certaines régions, qui appelle de ma part les observations suivantes.

Ecrire qu' *« aucune des régions n'est en mesure d'arrêter une politique en faveur de l'apprentissage »* me semble relever d'une généralisation hâtive. Certes, dans le domaine de la formation comme dans beaucoup d'autres, le transfert des compétences s'est fait sans transfert de ressources correspondantes. Cela se traduit par un simple transfert de charges, comme je l'ai rappelé à de nombreuses reprises.

Il en est résulté, dans les premiers mois, une certaine confusion et M. Lebaube semble s'arrêter à cette période lorsqu'il parle de *« responsables régionaux de la formation* (qui) *se trouvent désormais dans une situation confuse »*.

La région des Pays de la Loire, pour qui l'apprentissage constitue une priorité liée à l'importance du secteur artisanal, a dépassé ce stade depuis longtemps, en prenant toutes les initiatives nécessaires pour assumer très vite et complètement ses propres responsabilités en ce domaine. Ces initiatives ont pour objet : d'adapter les effectifs formés aux besoins ; de mettre en place une carte régionale des formations en regroupant les sections à faible effectif ; d'élever le niveau des formations ; d'accroître la polyvalence de celles-ci ; de rénover la pédagogie ; de former les enseignants.

En ce qui concerne les moyens mis en œuvre, aux 60 millions de francs par an pour le fonctionnement des centre de formation s'ajoutent 10 millions de francs du budget régional pour la modernisation des équipements en ordinateurs, robots, machines à commande numérique, et pour la reconstruction des bâtiments.

C'est donc une politique globale et concertée qui a été conduite en faveur de la formation continue en général et de l'apprentissage en particulier. Cette politique est concrètement appliquée dans le cadre du renouvellement, qui aura lieu le 25 juin, des conventions entre la région et les centres de formation.

D'une manière plus générale, je ne pense pas qu'on puisse faire l'amalgame entre la formation structurée et reconnue qu'est l'apprentissage et les diverses formations conjoncturelles mises en place à grands frais et destinés davantage à masquer le chômage des jeunes qu'à leur donner une qualification professionnelle.

OLIVIER GUICHARD
Président du conseil régional des Pays de la Loire

Deux questions non posées

Il me semble que deux questions essentielles ne sont pas posées dans la discussion qui se développe autour de la réforme Chevènement :

1° Comment motiver les inspecteurs et les instituteurs pour obtenir une qualité certaine de leur enseignement ?

2° Comment faire comprendre aux enseignants et à leurs organisations que les parents, de plus en plus sensibilisés à exiger le test qualité pour les produits qu'ils achètent pourraient faire valoir des exigences fort justifiées au sujet de l'enseignement et demander le cas échéant le remboursement d'impôts mal employés. (...)

RAINER BIEMEL
(Paris).

LU

Deux livres sur le cancer et la vérité

CLINICIEN et cancérologue, le professeur Bernard Hoerni côtoie à Bordeaux depuis plus de vingt ans la souffrance et la mort, la crainte et l'espoir, le combat que mènent en commun malades et médecins pour vaincre ce qui, hier encore, était tenu pour inéluctable.

Les liens établis entre les soignants et le soigné sont, dans ce combat, presque aussi importants que les acquis de la science. *« L'alliance du devoir de science et du devoir d'humanité gouverne toute la médecine »*, écrit, dans la préface de ce livre (1), le professeur Jean Bernard. C'est au difficile exercice de la relation médecin-malade que s'adressent les commentaires d'un livre tout en finesse, en bienveillance et en nuances, comme se doit d'être la prétendue « vérité » que d'aucuns assènent avec une sorte de militantisme névrotique, comme on brandit le couperet ou la volonté de puissance.

« Equilibrer l'échange »

« On dit, écrit le professeur Hoerni, *que la valeur d'un médecin peut se juger à son aptitude à donner de mauvaises nouvelles. »* Le « colloque singulier » implique que le praticien sache écouter, qu'il tienne le plus grand compte de la personnalité de son malade, qu'il ménage, toujours et partout, les secours, si ténus soient-ils, de l'espérance et qu'il n'essaie jamais d'imposer au malade sa propre vérité.

Il importe, en quelque sorte, d'*« équilibrer l'échange »*, seule façon de respecter les libertés individuelles, de marquer sa considération à l'« autre ». Et c'est, après tout, cet « autre » qui est le premier concerné dans sa survie, dans son destin, dans l'intégrité de sa personnalité.

Un autre cancérologue, le docteur Bernard Serrou, chef du service de chimiothérapie et d'immunothérapie du centre régional de lutte contre le cancer Paul-Lamarque de Montpellier, abonde dans ce sens, dans un livre (2) qui, sous la forme de questions et de réponses, fait de façon exhaustive et limpide le point sur les cancers. *« Il y a,* écrit-il, *vérité et vérité. Celle-ci ne doit jamais être assénée. Il est nécessaire d'aller pas à pas avec le malade et de se laisser conduire par lui jusqu'où il souhaite arriver. (...) Il faut, avant tout, éviter d'être brutal... »*

Rien n'est plus difficile que le dialogue médecin-malade dans de telles circonstances et sa conduite est loin d'être à la portée de tous. Certes, et comme le souligne le professeur Serrou, le médecin doit *« éthiquement »* la vérité à son malade. Mais on mesure bien, dans les témoignages et les exemples que rapporte le professeur Hoerni, à quel point la révélation en est subtile, à quel point elle est révélatrice de l'expérience et de la qualité humaine du praticien qui s'en charge, au point que certains feraient mieux... de se taire.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Paroles et silences du médecin*, par le professeur Bernard Hoerni. Flammarion, 179 p., 70 F.

(2) *Face à face avec le cancer. Vos questions et nos réponses*, par le professeur Bernard Serrou. Editions du Rocher. 176 pages, 60 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

AFRIQUE

République sud-africaine

هكذا من الأمل

étranger

AFRIQUE

Ethiopie

LA DISTRIBUTION DE L'AIDE AUX VICTIMES DE LA FAMINE

Détournements, discriminations et fausses statistiques...

Addis-Abeba. – Une partie non négligeable de l'aide alimentaire que la Communauté internationale accorde aux victimes de la sécheresse en Ethiopie est détournée de son but. Telle est la conclusion d'un certain nombre d'experts étrangers, engagés sur le terrain, qui évaluent cette « perte » à environ 30 000 tonnes par mois. Ces mêmes experts contestent, d'autre part, l'estimation avancée par les autorités éthiopiennes selon laquelle plus de huit millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate et continuelle. A leur avis, il n'y a pas, à ce jour, plus de deux millions d'individus qui méritent d'être totalement pris en charge par une aide extérieure.

Les pays et organisations donateurs semblent se satisfaire du *« flou gigantesque »*, *dénoncé par certains experts étrangers*, qui entoure la distribution de l'aide alimentaire à l'Ethiopie. Ils ne peuvent, cependant, rien ignorer d'une situation qui semble dépasser, aujourd'hui, les limites du tolérable.

De notre envoyé spécial

La pluie aidant, l'Ethiopie a repris vie, même si ses habitants sont encore loin d'en apprécier les effets. La communauté internationale a généreusement répondu aux appels au *secours lancés d'Addis*-Abeba, puisque, depuis le 1er décem*bre dernier*, elle a *expédié aux vic*times de la sécheresse plus de *500 000 tonnes de nourriture*, soit, en moyenne, 100 000 tonnes par *mois*.

Si, comme l'a assuré, à la mi-avril, M. David Wolde Giorgis, le « patron » de la « commission d'aide et de réhabilitation » (RRC), 284 000 *tonnes* de produits alimentaires ont effectivement été distribuées, *entre le 10 décembre et le 31 mars – soit en moyenne 77 0000* tonnes *par mois*, – à 5,7 millions de personnes, ce qui correspond à une ration individuelle de 450 grammes par jour (1), cela aurait dû avoir quelques heureuses conséquences sur la condition de ces bénéficiaires. Or les choses vont de mal en pis : les organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur le terrain, s'accordent à constater une dégradation générale de l'état physique des victimes de la sécheresse.

Sur les mille cinq cents enfants que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pris en charge dans son centre de Makale, la capitale de la province du Tigré, cent neuf sont morts pendant le seul mois d'avril : un record jamais atteint. Dans le camp de Korem, dans la province du Wollo, où Médecins sans frontières (MSF) est à l'œuvre, le nombre des morts, qui était tombé, début mars, à moins de dix par jour, est maintenant remonté à plus de vingt. On n'en finirait pas d'aligner ainsi de sinistres statistiques.

Pour éviter que leurs enfants leur soient rendus en bonne forme et qu'elles aient ainsi la charge impossible de les y maintenir, des mères de famille en arrivent à pratiquer, à l'égard de leur progéniture, une sorte de « sabotage alimentaire » en veillant à les rationner de manière à les laisser, le plus longtemps possible, sous le contrôle direct des organisations humanitaires. Celles-ci ont conscience de l'inutilité de leurs *efforts* pour sauver les *gosses* qui, sitôt échappés de leurs mains, auront de nouveau à connaître les affres de la famine. *« Nous perdons notre temps et l'argent des autres*, convient un médecin. *Mieux vaut ne pas se poser trop de questions sur la finalité de notre mission, sinon nous plierions bagages... »*

Il est donc clair, à la lumière de ce *constat* de carence, que les quelques chiffres avancés par la RRC *sur la distribution de l'aide sont pour* le moins fantaisistes. Les multiples sondages et recoupements effectués notamment par les ONG, donnent à penser que seulement 30 000 à 40 000 tonnes de vivres parviennent, chaque mois, aux victimes de la sécheresse et que pas plus de trois millions de personnes reçoivent une ration alimentaire, ce qui correspond à 40 % et non pas à 70 % de la population qui, à en croire les autorités éthiopiennes, a besoin d'une *« assistance immédiate et continuelle »*.

Le port d'Assab asphyxié

L'insuffisance de la logistique est en partie responsable du mauvais acheminement de la nourriture vers les zones sinistrées.

Le port d'Assab, par lequel transite le plus gros de l'aide internationale, est asphyxié : les cargos doivent attendre à l'ancre en moyenne neuf jours avant d'être déchargés. Les conditions de stockage sur place laissent à désirer : les pluies torrentielles du début mai auraient causé la perte de 10 000 tonnes de nourriture. Or 100 000 tonnes attendent, dans les entrepôts, d'être évacuées vers l'intérieur du pays.

De plus, une partie des moyens logistiques est *distraite de la mission* prioritaire que constitue la distribution des secours. *C'est* ainsi que les trois cents camions, les douze avions Antonov *et les* vingt-quatre hélicoptères MI-8 fournis, avec leurs équipages, par l'Union soviétique, sont essentiellement affectés au transfert de victimes de la *sécheresse* dans le sud-ouest du pays, voire engagés dans des opérations purement militaires contre les « bandits » érythréens et tigréens...

Les rôles ont été partagés de telle façon que, *grosso modo*, les pays occidentaux fournissent à Addis-Abeba l'aide alimentaire, tandis que le bloc soviétique lui apporte un soutien logistique. Or la coopération entre ces deux groupes de donateurs, qui n'ont pas la même idée de leur mission, est inexistante et l'ampleur de l'assistance que les nations de de l'Est consentent à leur allié éthiopien relève pratiquement du secret militaire.

Des raisons de sécurité expliquent aussi *le* mauvais *acheminement des* vivres, dans la mesure où les zones de guerre recouvrent souvent *les* zones de famine, sans que l'on puisse exclure une certaine relation de cause à effet. D'où l'incapacité des responsables éthiopiens à venir en aide aux victimes de la sécheresse qui vivent derrière la « ligne de front » et leur mauvaise volonté à inscrire sur les listes des bénéficiaires ceux qui la franchissent. Malgré tout, la présence du CICR *dans ces* secteurs troublés permet une distribution sans discrimination.

En revanche, les responsables éthiopiens sont moins regardants lorsqu'il s'agit d'accorder une assis*tance alimentaire aux quelque qua*tre cent mille personnes qui, de gré ou de force, ont déjà été réinstallées dans les zones vertes du sud-ouest du pays.

Ainsi, la RRC qui se partage, à peu près à égalité, avec les ONG, la distribution de l'aide alimentaire, consacre le plus clair de ses efforts à approvisionner les personnes déplacées dans le sud-ouest de l'Ethiopie. S'il est juste que ces familles de paysans, victimes, elles aussi, de la sécheresse, reçoivent de quoi se nourrir, il est choquant qu'elles bénéficient d'un traitement de faveur au détriment de leurs compatriotes demeurés dans le nord du pays, alors que le gouvernement a choisi de transférer dans les zones vertes les éléments les plus dynamiques *et les plus « productifs »*, ceux qui, *a priori*, peuvent se contenter d'une *ration normale*.

30 000 tonnes de vivres disparaissent chaque mois

Tous comptes faits, une fois pris en considération l'état des stocks – environ 200 000 tonnes – et le montant de la nourriture effectivement distribuée aux victimes de la sécheresse, qu'elles aient été ou non déplacées, il manque chaque mois au bilan environ 30 000 tonnes de vivres, dont on ignore, officiellement, la destination finale.

Il est de plus en plus *difficile* au régime éthiopien, qui, pourtant, fait *un secret de tout, de dissimuler* certaines réalités alors qu'une cinquantaine d'ONG travaillent sur le terrain et y entretiennent plusieurs centaines *« d'espions impérialistes »* déguisés en bon Samaritains. *On l'a bien vu*, récemment, lors de l'évacuation forcée du camp d'Ibnet, d'abord qualifiée de *« pur mensonge »*, par des responsables d'Addis-Abeba, puis admise et regrettée par le chef de l'Etat lui-même.

Faut-il considérer comme une « bavure » la distribution, notamment dans le Tigré, d'une assistance alimentaire aux miliciens pour s'assurer de leur vigilance ? Comment expliquer que, dans les villes érythréennes contrôlées par le gouvernement, la remise de vivres se fasse *« sans discrimination »*, notamment au profit des vétérans de la guerre, si bien qu'une partie de l'aide internationale se retrouve dans le circuit commercial, que les boulangeries d'Asmara, par exemple, vendent de la farine américaine et canadienne, et que des Tigréens remontent même vers cette province en quête de nourriture ?

Alors qu'en mars, dix camions seulement ont approvisionné le Wollo tout entier, que des villages y sont privés de distribution alimentaire depuis plusieurs mois, les Hercules de la Royal Air Force et les Transall de la Luftwaffe procèdent, à grands frais, dans le nord du Choa, *dans un rayon de 150 kilomètres* au nord d'Addis-Abeba, à des largages *de vivres dans des régions qui n'en* ont pas un besoin urgent et qui, par*fois, sont accessibles par la route. « Mieux vaut prévenir que guérir »*, *disent les responsables* de cette opération de prestige. Le même argument est invoqué par *l'UNICEF* qui, toutes affaires cessantes, a *expédié*, début mai, plusieurs tonnes de biscuits protéinés à Axoum, sur la foi d'informations douteuses données par la RRC, qui faisait état d'un doublement subite du nombre des demandeurs d'aide.

Des chiffres invraisemblables

Aucun rapport officiel n'a jamais été publié sur la distribution de l'aide internationale. Les pays et organisations donateurs qui, au reste, ne se montrent guère curieux en la matière, doivent se contenter d'approximations grossières. La RRC leur remet un plan d'utilisation de leurs dons lorsque ceux-ci parviennent dans le pays. Ils peu*vent en suivre la trace du point de* débarquement aux magasins de *stockage, puis la perdent jusqu'à* leur destination finale.

De temps à autre, la « cellule de crise » des Nations unies procède à des sondages pour apprécier la diffusion des secours alimentaires. D'aucuns font valoir l'impossibilité de tout contrôler d'un bout à l'autre de la chaîne, faute de moyens logistiques. Mais, si le CICR, qui distribue chaque mois près de 7000 tonnes de nourriture à plus de cinq cent mille personnes, est en mesure d'établir des statistiques très précises avec le concours de quatre *expatriés et de douze délégués de* terrain seulement, il ne devrait pas *être hors de portée de la RRC*, qui dispose d'importants effectifs, de *tenir rigoureusement* à jour ses registres.

Et que dire du nombre total de victimes de la sécheresse avancé par la RRC ? *« Plus de huit millions de personnes sont tributaires d'une assistance alimentaire immédiate et continuelle »*, a affirmé,à la mi-avril, M. Dawit Wolde Giorgis. *C'est sur un* chiffre légèrement inférieur que l'Ethiopie a calculé ses *besoins en vivres pour* 1985, *soit* 1,5 million de tonnes. Début mai, *près de 1,2 million de tonnes avaient* déjà été promises, dont un tiers par *les pays de la CEE et un autre tiers* par les Etats-Unis. Encore faut-il s'entendre *sur la signification* du nombre total des victimes de la sécheresse. Pour apitoyer la communauté internationale sur son sort, l'Ethiopie ne fait pas de détail : ce sont les comités de secours *(Relief Committee)* qui, dans chaque district, sous la houlette du PTE et en collaboration avec les associations de paysans, fixent, selon leurs propres critères, le nombre des ayants droit, ce qui, en définitive, aboutit à des invraisemblances.

Selon les experts, il n'y a pas huit millions de personnes qui ont besoin d'être complètement prises en charge d'un bout à l'autre de l'année. *« Il y a, au grand maximum, deux millions d'individus qui forment le noyau dur des affamés et qui dépendent totalement d'une aide extérieure »*, confie le responsable d'une ONG. Ce chiffre pourrait *grimper* jusqu'à trois millions en août et en septembre, période de soudure entre deux récoltes.

La communauté internationale a rempli son devoir de solidarité à l'égard de l'Ethiopie. Mais, en négligeant d'exercer son droit de contrôle sur la distribution de l'aide qu'elle a consentie les yeux fermés sous l'effet d'on ne sait quelle mauvaise conscience, elle s'est condamnée à cautionner involontairement des abus et des tromperies. Ce faisant, elle n'a rendu servie à personne et surtout pas aux victimes de la famine qui voient une partie de ces vivres tant attendus leur passer sous le nez.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Les calculs des besoins en aide alimentaire sont basés sur une ration de 500 grammes par personne et par jour.

République sud-africaine

UN GROUPE PRIVÉ AMÉRICAIN RÉAFFIRME QUE PRETORIA A PROCÉDÉ A UN ESSAI NUCLÉAIRE EN 1979

L'Afrique du Sud a bien procédé à un essai nucléaire dans l'Atlantique sud, en septembre 1979, a af*firmé, mardi 21 mai*, à Washington, un groupe de pression américain hostile à l'apartheid, citant des documents officiels qui viennent d'être *rendus publics*.

S'appuyant sur une étude de cinq cents pages *réalisée* par le laboratoire de recherches de la marine de guerre américaine, un groupe privé, le Washington Office on Africa et M. John Conyers, représentant démocrate du Michigan, affirment qu'il existe de multiples *« preuves »* que le double éclair enregistré le 22 *septembre 1979 par* le satellite espion américain Vela, a été provoqué par un essai atomique clandestin à proximité des îles du Prince-Edouard et Marion, possessions sud-africaines dans le sud de l'Atlantique.

Cette affirmation contredit la position prise en juillet 1980 par la Maison Blanche qui, réagissant à des informations publiées alors dans la *presse américaine*, avait assuré que ce double éclair avait probable*ment été provoqué* par l'impact d'un micro-météorite sur Vela. Mardi, le département d'Etat a *réaffirmé qu'il* n'avait *« aucune raison »* de penser que l'Afrique du Sud a procédé à un essai nucléaire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. RAJIV GANDHI EN URSS

New-Delhi et Moscou fixent les grandes lignes de leur coopération économique

De notre correspondant

Moscou. – M. Rajiv Gandhi est arrivé, mardi 21 mai, à Moscou pour une visite de six jours en URSS. Le premier ministre indien devait *signer*, ce *mercredi* après-midi, plusieurs accords de coopération écono*mique, dont un document* fixant les grandes lignes de celle-ci jusqu'en l'an 2000. *M. Gandhi devait se rendre* jeudi à Minsk, capitale de la Biélorussie, et *vendredi en* Kirghizie, une des Républiques d'Asie centrale. Le premier ministre indien devait d'autre part s'adresser au peuple soviétique à la télévision à une date non encore précisée.

Tout a été fait du côté soviétique pour donner le maximum d'éclat à cette *« visite officielle d'amitié »*. MM. Gorbatchev et Gandhi se sont entretenus mardi au Kremlin, entourés chacun d'une *importante* délégation. MM. Tikhonov, président *du conseil des ministres*, Arkhipov, premier vice-président, qui a des compétences *essentiellement* économiques et une bonne connaissance de l'Asie, et Sokolov, ministre de la défense, participaient à cette séance élargie. Le composition de la délégation indienne reflétait des préoccupations économiques avec la présence des ministres des finances et de l'énergie, mais n'avait pas l'équivalent du maréchal Sokolov. MM. Gorbatchev et Gandhi *devaient se retrouver* ce mercredi matin pour un entretien en tête à tête.

Les deux dirigeants ont fait allusion dans les toasts prononcés, au cours du dîner mardi soir au Kremlin, au traité de paix, d'amitié et de coopération de 1971. Un hommage a été rendu à la mémoire d'Indira Gandhi, dont une place de Moscou portera désormais le nom.

Un climat d'euphorie

Les premiers entretiens ont eu lieu, selon l'agence Tass, dans une atmosphère *« d'amitié et de compréhension mutuelle totale »*. C'est la formule la plus chaleureuse disponible pour un pays non communiste. MM. Gorbatchev et Gandhi, rapporte l'agence soviétique, ont exprimé leur *« profonde satisfaction devant le haut niveau d'efficacité et la diversité des rapports soviéto-indiens »*.

Dans son toast, M. Gandhi a rappelé que l'URSS *« avait toujours été de notre côté dans les heures difficiles »*. Une allusion au conflit sino-indien de 1962 et aux guerres de 1965 et 1974 avec le Pakistan. M. Gorbatchev a cependant choisi curieusement cette occasion pour affirmer que *« les deux puissances nucléaires du continent asiatique, l'URSS et la Chine, s'étaient engagées à ne pas utiliser en première l'arme nucléaire »*.

Dans ce climat d'euphorie, les *nuances sont presque* imperceptibles. On remarquera simplement que M. Gandhi, en se prononçant *« contre tout acte d'ingérence où que ce soit »*, a rappelé discrètement les distances prises par son pays avec la position soviétique à propos de l'Afghanistan.

D. D.

DIPLOMATIE

A L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT

Un colloque sur les droits de l'homme aura lieu à Paris les 30 et 31 mai

« Il y a des absences qui ont autant de force que des présences, mais nous faisons le maximum pour que M. Walesa puisse être parmi nous », a déclaré, mardi 21 mai, M. Laurent Fabius en présentant le colloque Libertés et droits de l'homme, qui se tiendra les 30 et 31 mai à Paris.

Prix Nobel de la paix en 1983, Lech Walesa a été invité par le premier ministre français à faire partie du comité d'honneur de ce colloque sur les droits de l'homme. *« La réponse qui m'a été faite est positive,* a précisé M. Fabius, *mais Lech Walesa souhaite avoir des assurances de son gouvernement en ce qui concerne la certitude qu'il aurait de revenir dans son pays, ainsi que la personne qui l'accompagnerait. Nous souhaitons que ces difficultés puissent être levées. »*

Le premier ministre a également exprimé ses *« meilleurs souhaits de liberté »* pour l'académicien soviétique Andreï Sakarov, dont c'était mardi l'anniversaire.

En présence de Mmes Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, et Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, MM. Robert Badinter, garde des sceaux, et Jack Lang, ministre de la culture, le premier ministre a présenté, dans les salons de l'hôtel Matignon, les grands thèmes du colloque qui réunira à Paris des personnalités du monde entier, toutes engagées dans le combat pour les droits de l'homme.

Présidé par M. Daniel Mayer, le comité d'honneur sera composé de cinq Prix Nobel de la paix, Mère Teresa, MM. Sean MacBride, Adolfo Perez Esquivel, Mgr Desmond Tutu et M. Lech Walesa. Les travaux s'organiseront autour de trois grands thèmes : l'individu, l'Etat et les institutions internationales.

Parmi les participants français à cette manifestation figureront certaines personnalités de l'opposition, notamment Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, M. Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale.

Des personnalités étrangères sont également invitées, dont l'archevêque de Recife, Dom Helder Camara, les écrivains Graham Greene, Elie Wiesel, des poètes palestiniens comme Mahmoud Darwich, des artistes comme Marlon Brando ou le pianiste argentin Miguel Angel Estrella.

La première partie des travaux de ce colloque, jeudi 30, aura lieu à l'Assemblée nationale, où la séance inaugurale sera présidée par M. Louis Mermaz. Les participants seront reçus à l'Elysée, dans l'après-midi, par le président François Mitterrand. Le soir, l'inauguration du Parvis des libertés et des droits de l'homme aura lieu sur l'esplanade du Trocadéro en présence du président de la République.

Vendredi, M. Fabius clôturera les travaux et annoncera à cette occasion *« un certain nombre d'initiatives que la France prendra dans ce domaine des droits de l'homme ». « Je souhaite que ce thème puisse réunir les Français*, a indiqué le premier ministre, *car s'il y a un pays qui symbolise les droits de l'homme, par son comportement, son histoire, c'est bien la France. »*

La coopération économique franco-québécoise et la francophonie seront au centre des entretiens de M. Lévesque à Paris

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est arrivé ce mercredi 22 mai à Paris pour une visite officielle de quatre jours au cours de laquelle il doit rencontrer MM. Mitterrand et Fabius. La coopération économique entre la France et le Québec, ainsi que les questions liées à la francophonie doivent être au centre des entretiens. Cette quatrième visite de M. Lévesque en France depuis novembre 1976 fait suite à celle de M. Fabius au Québec et à Ottawa en novembre 1984.

De notre correspondant

Montréal. — La visite officielle de M. René Lévesque en France, du 22 au 25 mai, doit surtout être consacrée à l'économie. Le communiqué publié par le cabinet du premier ministre québécois à la veille de son départ pour Paris précise que *« l'essentiel des dossiers étudiés par les deux chefs du gouvernement devrait porter sur des questions économiques et leurs implications financières »*.

Recevant M. Fabius à Ottawa, en novembre 1984, le chef du gouvernement canadien, M. Brian Mulroney déclarait : *« Nous reconnaissons la légitimité des relations privilégiées et directes entre Paris et Québec dès lors qu'elles respectent et visent des sujets qui ne heurtent pas les compétences fédérales. »*

Le gouvernement fédéral ne cherche donc plus, à torpiller toutes les initiatives du Québec sur la scène internationale ou dans ses rapports avec les personnalités étrangères de passage dans la province francophone.

La visite de M. Lévesque à Paris devrait également permettre de confirmer ce nouvel état d'esprit, puisqu'il sera question, au cours d'un entretien avec M. Mitterrand, de la participation du Québec à un éventuel sommet francophone. Le gouvernement fédéral a laissé entendre que le Québec pourrait obtenir le statut de « gouvernement participant » à ce sommet, alors que M. Trudeau y était farouchement opposé.

Les échanges commerciaux

La présence au côté de M. Lévesque de son ministre des finances, M. Yves Duhaime, indique cependant que cette visite devrait avant tout permettre de faire le point sur la coopération économique entre la France et le Québec.

Il est vrai que les échanges commerciaux entre les deux partenaires n'ont pas enregistré de progression spectaculaire au cours des dernières années (en 1983, la France a exporté pour une valeur d'environ 3 milliards de francs, contre moins de 2 milliards de francs dans l'autre sens), mais les investissements français au Québec se sont considérablement accrus.

Divers projets

La construction d'une usine d'aluminium par Péchiney à Bétancour (entre Montréal et Québec) représente un investissement d'environ 8 milliards de francs. D'autres projets sont à l'étude. Il s'agit, en particulier, d'un investissement d'environ 700 millions de francs pour la construction d'une usine d'engrais par CDF-Chimie, — qui ne s'engagera que si elle obtient du gaz à un prix intéressant, — l'installation d'un système informatique hospitalier par la société française SINORG, et de l'éventualité d'une sous-traitance de Renault-AMC.

Depuis l'échec, dans les années 60, de l'usine de montage installée à Montréal, Renault est en difficulté au Québec, pourtant, et de loin, son premier client au Canada, avec plus de 50 % des ventes dans l'ensemble du pays.

L'annonce, la semaine dernière, de la prochaine fermeture de la seule installation de Renault au Québec — un dépôt de pièces de rechange employant une soixantaine de personnes — a provoqué la colère du syndicat de l'automobile. *« Les grandes déclarations du gouvernement Lévesque sur les liens entre le Québec et la France,* a déclaré un dirigeant syndical, *sont-elles sérieuses, ou est-ce de la poudre aux yeux ? »* Il semble, en fait, qu'elles soient sérieuses puisque des négociations sont en cours avec des entreprises québécoises pour des contrats de sous-traitance portant notamment sur certaines pièces, les circuits électriques et les moteurs auxiliaires.

MM. Lévesque et Fabius devraient se féliciter du dynamisme des investisseurs français — entre dix et vingt sociétés françaises s'implantent chaque mois, — surtout en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises.

Des accords importants ont, d'autre part, été conclus depuis le début de l'année. L'Air liquide et Atochem, par l'intermédiaire de leur filiale commune Oxysynthèse, ont décidé d'investir 50 millions de dollars (environ 350 millions de francs) dans la construction d'une usine de peroxyde d'hydrogène.

Tout n'est pas parfait dans les relations franco-québécoises. Le Québec n'est pas satisfait des échanges d'émissions de télévision. Selon l'accord signé en 1982, il achète deux mille cinq cents heures d'émissions françaises pour les diffuser sur une chaîne spécialisée. En revanche, la France n'achète qu'une centaine d'heures, dont elle ne diffuse qu'une partie.

BERTRAND DE LAGRANGE.

M. Walesa en France ?

Une invitation à haut risque

Qu'il y aille et surtout qu'il y reste *« le plus longtemps possible »*. C'est en ces termes que le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, a donné son point de vue *« personnel »* sur l'invitation adressée à M. Lech Walesa par le premier ministre français.

Le président élu de Solidarité avait, on le sait, posé deux conditions à ce voyage. Que les autorités polonaises, en lui accordant un passeport, s'engagent formellement à lui permettre de regagner ensuite son pays. Et que le professeur Bronislaw Geremek, l'un de ses anciens conseillers, soit autorisé à l'accompagner.

Sur le premier point, la déclaration de M. Urban est, intentionnellement, lourde de menace. Pour mettre les points sur les i, le ministre a ajouté que M. Walesa, simple citoyen, ne devait s'attendre à bénéficier *« d'aucun traitement particulier, ni d'aucune garantie »*.

Sur le second point, M. Urban a été encore plus négatif, profitant de l'occasion pour jouer sur le registre de l'ironie insultante où il se complaît. Il n'est pas question, a-t-il déclaré, que M. Geremek (qui vient d'être exclu de l'Académie des sciences) puisse accompagner l'électricien de Gdansk : *« Nous préférons que Walesa n'utilise que son propre potentiel intellectuel pour ses activités en France. »*

Le souci des responsables polonais a toujours été de présenter M. Walesa comme une marionnette dans les mains de ses conseillers, et comme un homme trop inculte et de trop basse extraction pour avoir son mot à dire sur les affaires du pays.

L'intéressé continue de son côté à se déclarer *« persuadé »* qu'il pourra se rendre à Paris, et dit faire *« entière confiance au premier ministre Fabius dans la mesure où il est personnellement engagé dans cette affaire »*.

M. Walesa — qui est à présent assigné à résidence à Gdansk, et soumis depuis des années à une surveillance de tous les instants — est peut-être séduit par les perspectives d'un changement d'air. D'autre part, il peut estimer qu'au point où en est la situation en Pologne un appel direct à l'opinion occidentale, à l'occasion d'un séjour en France, pourrait avoir quelque utilité, les autorités de Varsovie restant décidément sourdes à tous les appels au « dialogue » venus de l'intérieur du pays.

Ce voyage en France — un pays présenté par la propagande polonaise comme particulièrement hostile au régime de Varsovie — n'en représente pas moins un danger certain pour M. Walesa comme pour l'opposition polonaise en général, et certains de ses représentants ne cachent pas leur inquiétude à ce sujet.

J. K.

LE DÉBAT SUR L'IDS ET LE PROJET EURÊKA

Londres manifeste un intérêt «grandissant» pour le programme proposé par la France

Evoluant par rapport à sa réserve initiale, la Grande-Bretagne a manifesté, mardi 21 mai, à l'occasion de la visite à Paris du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, son intérêt pour le projet Eurêka de développement technologique de l'Europe proposé par la France.

« Nous partageons la préoccupation française concernant la position technologique de l'Europe vis-à-vis du Japon et des Etats-Unis », a indiqué une source officielle britannique à l'issue d'un déjeuner de travail qui a réuni au Quai d'Orsay le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, et Sir Geoffrey Howe.

« Je n'ai jamais senti, de la part, des Britanniques, de fin de non-recevoir. Leur intérêt [concernant Eurêka] *va en grandissant »*, a précisé M. Dumas à quelques journalistes.

De source britannique, également, on confirme qu'il y a eu *« évolution »*, et que Londres souhaite la mise sur pied d'un groupe multilatéral d'experts chargé de discuter du projet Eurêka et du renforcement de la coopération européenne en matière de haute technologie. Pour Londres, cet intérêt n'est nullement incompatible avec un soutien à l'initiative américaine de défense stratégique et avec une acceptation de l'offre de coopération faite par les Etats-Unis. Cette position a été développée à Paris par Lady Young, secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui, parlant devant l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale, a déclaré : *« Le Royaume-Uni entend répondre bientôt, et répondre positivement, à l'invitation américaine de participer au programme. Il reste toutefois à élucider un certain nombre de questions pratiques, et nous continuerons de consulter étroitement nos alliés. »*

Un autre soutien de principe au programme Eurêka a été enregistré de la part de l'Autriche, dont le ministre des affaires étrangères, M. Gratz, qui recevait mardi à Vienne son collègue ouest-allemand, M. Genscher, a déclaré que son pays se joindra volontiers à un programme de recherche civile de ce type. En revanche, a ajouté M. Gratz, la neutralité de l'Autriche lui interdit d'envisager la moindre participation à l'IDS américaine.

A Bruxelles, nous signale notre correspondant Jean Wetz, un porte-parole du gouvernement a catégoriquement démenti une déclaration faite par un responsable américain proche de M. Weinberger, actuellement en visite en Belgique pour la réunion des ministres de la défense de l'OTAN, et selon lequel le gouvernement belge donnerait dès cette semaine son « feu vert » aux entreprises belges désireuses de participer au programme IDS. En fait, le gouvernement de Bruxelles a constitué vendredi dernier, seulement, un groupe de hauts fonctionnaires chargés d'étudier de quelle façon les industries de laboratoires du pays pourraient participer aux recherches de l'IDS, et il est douteux que les autorités belges aient été en mesure de fournir, trois jours plus tard, une réponse nette aux questions posées par M. Weinberger. Au surplus, ajoute Jean Wetz, on n'a jamais caché à Bruxelles qu'il ne saurait être question de donner un « feu vert » aux entreprises désireuses de répondre aux avances américaines. Celles-ci, comme dans tout pays démocratique, seraient parfaitement libres de déterminer leur propre attitude. La seule question serait donc de savoir si les gouvernements européens parviendront à réagir d'une façon « coordonnée » aux propositions des Etats-Unis.

La France est le seul pays européen qui équilibre ses échanges militaires avec les Etats-Unis

déclare M. Hernu

« La priorité doit être à l'organisation de l'Europe technologique : il y va de notre intérêt industriel et scientifique, comme de notre intérêt militaire. » Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a lancé cet appel, mardi 21 mai, devant les stagiaires, civils et militaires, de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à Paris.

« L'Europe de la technologie est, à la fin du vingtième siècle, à l'égal de ce que furent au début des années 50 l'Europe de l'acier et l'Europe du charbon, a affirmé M. Hernu. *Le programme IDS* (il s'agit de l'initiative de défense stratégique baptisée « guerre des étoiles » lancée par les Etats-Unis) *a secoué une certaine torpeur. Mais cela aura été inutile si nos partenaires manquent de résolution et s'abandonnent à l'illusion qu'il est possible de gagner beaucoup outre-Atlantique, sans que, de côté-ci de la rive, les efforts nécessaires n'aient été accomplis. La France a été en 1984 le seul pays européen dont les échanges militaires avec les Etats-Unis ont été équilibrés. Nos entreprises les plus performantes — et ce ne sont pas toujours les plus grosses — ont acquis une solide expérience de coopération avec les Etats-Unis. Celle-ci est viable dès lors que notre technologie est compétitive.*

» Il existe un tronc commun technologique qui irrigue le civil et le militaire. C'est cette base scientifique et technologique que nous devons non seulement conforter, mais également élargir et enrichir. Tel est le sens du projet Eurêka. »

Le ministre de la défense a estimé, d'autre part, que la révolution technologique n'engendre pas automatiquement une révolution stratégique. *« Trop souvent,* a expliqué M. Hernu, *les commentateurs se bornent à isoler une transformation technologique et à en inférer, de façon mécanique et linéaire, les conséquences, sans imaginer les parades, les adaptations ou les possibilités mêmes que cette transformation peut faire naître.*

» Ainsi, l'on déduit de la cinquième révolution informatique actuellement en cours, qui permettra aux grands calculateurs de traiter plusieurs dizaines de millions de données par seconde, la possibilité de calculer la trajectoire du missile adverse pour l'engager au millionième de seconde près, afin que le rendez-vous de l'intercepteur puisse avoir lieu et la destruction s'opérer. Certains y voient déjà l'avènement d'une stratégie défensive supérieure à l'offensive, mais ils n'imaginent pas que ces mêmes ordinateurs permettront à des missiles à trajectoire variable, « hybride » pour reprendre le jargon des techniciens, d'échapper à l'intercepteur adverse », a conclu M. Hernu.

L'occasion d'un rapprochement pour les partis socialistes français et ouest-allemand

Après la longue crise des euromissiles qui avait gravement nui aux relations entre socialistes ouest-allemands et français, l'initiative de défense stratégique américaine offre visiblement aux deux partis le terrain d'un rapprochement. MM. Willy Brandt et Lionel Jospin donnaient, le mardi 21 mai, une conférence de presse commune à Paris, après un échange de vues sur le dernier sommet des pays industrialisés et sur le projet américain IDS. Cette dernière question doit être de nouveau abordée par tous les partis sociaux-démocrates européens, conviés à se réunir à Paris le 28 mai ; elle le sera encore lors de la réunion des partis socialistes des pays membres de l'alliance atlantique, invités par M. Willy Brandt à se réunir à Bonn à l'automne, comme ils l'avaient fait le 21 mars dernier à Lisbonne.

Les deux partis, a affirmé le président du SPD, partagent sur l'IDS *« de nombreuses préoccupations, de nombreux doutes, et, surtout, le même et fort désir de parvenir à une position commune en la matière »*. Le premier secrétaire du Parti socialiste français a, de son côté, affirmé que les deux formations avaient sur cette question une position *« assez proche et assez négative »*. Le projet américain, a-t-il dit, est, sur le plan stratégique, aléatoire, *« de mise en œuvre longue, d'efficacité encore incertaine ; il est contesté et a un aspect déstabilisant pour les grands équilibres stratégiques existant actuellement »*.

M. Jospin a estimé que, *« derrière le prétexte stratégique »*, l'administration américaine cherche à obtenir *« la concentration de fonds et d'efforts nécessaires à une avancée scientifique et technologique très rapide, y compris pour répondre aux défis de l'Europe, plus en avance dans certains domaines »*.

M. Jospin a encore précisé que le projet français Eurêka — qui a le soutien des socialistes allemands — ne constitue pas une réponse des Européens sur le terrain stratégique et militaire, mais peut représenter une autre option sur le plan scientifique et civil.

Les deux partis ont constitué depuis plusieurs mois un groupe de travail sur les questions de sécurité, dirigé du côté ouest-allemand par M. Egon Bahr et du côté français par M. Jacques Huntzinger. Ce groupe est parvenu en janvier à l'élaboration d'une déclaration commune qui insiste notamment sur *« la nécessité d'une plus grande responsabilité et d'une plus forte affirmation d'indépendance de l'Europe, sans remettre en cause l'alliance avec les Etats-Unis »*, ainsi que sur *« la nécessité d'un dialogue ouvert dans le but de parvenir à une coopération stable avec l'Union soviétique et les pays de l'Est »*. Le document exprime clairement *« le refus et la condamnation par les deux partis du développement de technologies déstabilisatrices »* et se prononce pour *« l'abandon de la course aux armements dans l'espace »*.

Ce texte ne prétend certes pas abolir toutes les divergences et reconnaît *« qu'il existe aussi des positions différentes exprimant notamment les situations différentes des deux pays »*. Dans un article publié le 20 mai par *Der Spiegel*, M. Egon Bahr se prononce, par exemple, pour l'extension à la République fédérale de la garantie nucléaire française, et cite les propos tenus en ce sens par MM. Huntzinger et Jospin à Lisbonne en mars et à Madrid, lors de la réunion de l'Internationale socialiste en avril. Rien de tel ne figure dans la déclaration commune présentée mardi à la presse, et les deux dirigeants socialistes français ont démenti avoir tenu de tels propos.

C. T.

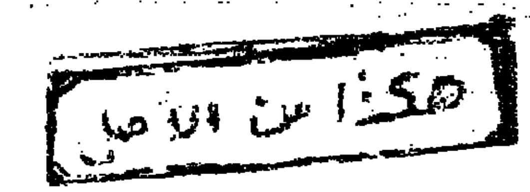

هكذا من الأصل

ASIE

LES CONDITIONS D'UN RÈGLEMENT DU CONFLIT CAMBODGIEN

Une « neutralisation » acceptable pour le Vietnam ?

De notre envoyé spécial

Bangkok. – Existe-t-il une chance, si mince soit-elle, de règlement politique au Cambodge dans les deux ou trois années à venir ? Ceux qui, tels les Indonésiens, avaient préconisé l'amorce d'un dialogue avec Hanoï ont dû déchanter et approuver la fermeté prônée avant tout par la Thaïlande et Singapour. Mais les Vietnamiens n'ignorent pas, de leur côté, les limites de leurs récents succès militaires dans l'ouest cambodgien. Sur le plan diplomatique, ils en sortent plus isolés. Au Cambodge, la résistance continue, au moins de façon sporadique, et le régime provietnamien de Heng Samrin semble loin de se consolider. Enfin, le Vietnam continue de dépenser dans la guerre des énergies indispensables à la reconstruction d'un pays parmi les plus pauvres d'Asie.

Certains diplomates occidentaux et asiatiques, directement concernés par le conflit, n'en estiment pas moins que le moment est sans doute venu de tenter un règlement, si l'on veut éviter une vietnamisation du Cambodge. Ils sont sans illusions sur la portée d'une telle initiative. « *Toute solution*, disent-ils en résumé, *ne peut être que mauvaise, mais, au Cambodge, il s'agit d'éviter le pire.* » D'un autre côté, la négociation d'un retrait militaire vietnamien n'est concevable, à leurs yeux, que si Hanoï obtient la garantie que ses « intérêts stratégiques » seront reconnus.

A la lumière du demi-siècle de luttes des communistes vietnamiens, les plus réalistes estiment que Hanoï accepterait, au mieux, une « neutralisation provietnamienne » du Cambodge, ce qui implique la permanence d'une présence vietnamienne sur place. L'une des solutions serait l'installation d'un corps de « casques bleus », comprenant obligatoirement un détachement vietnamien, lequel serait de préférence stationné dans l'est khmer, afin à la fois d'assurer la sécurité de la zone frontalière du Vietnam et de rassurer les Thaïlandais, qui se rebiffent face à la concentration actuelle de troupes de Hanoï sur leur propre frontière.

Ce schéma, loin d'être encore accepté, s'appuie sur la conclusion que le Vietnam n'a peut-être rien à gagner à la perpétuation du *statu quo* du Cambodge. Ayant d'autres priorités, la Chine peut s'armer de patience à l'égard de son turbulent voisin. De leur côté, les Etats-Unis tournent d'autant plus le dos au Vietnam que jamais leurs positions dans la région n'ont été si solides et qu'ils ont affaire à des situations plus préoccupantes en Amérique centrale. Quant aux Etats de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Brunei, Singapour, Indonésie et Philippines), ils s'inquiètent moins que par le passé de la puissance militaire du Vietnam. Ils ont de bons amis, notamment américains, et leur niveau de développement est supérieur, de loin, à celui des Etats de l'ancienne Indochine française.

Parvenu à ses fins en imposant, de manières différentes, son contrôle sur le Laos et sur le Cambodge, le Vietnam ne peut, cependant, que s'interroger sur son avenir et imaginer les moyens de ne pas demeurer à la traîne d'un continent qui se développe désormais à un rythme accéléré. L'occasion est donc peut-être venue de l'aider, d'une certaine façon, à entreprendre le tournant qu'il a sans doute manqué au lendemain de la victoire de 1975.

Un « national-communisme »

Les conditions d'une telle entreprise seraient, selon les mêmes sources, les suivantes :

– Toute initiative en direction de Hanoï doit provenir de l'ASEAN, car une négociation doit s'opérer dans un cadre *régional*. Il s'agit donc, notamment pour la Thaïlande, de se faire à l'idée d'un tel scénario – ce qui n'est pas évident pour le moment – et de s'y prêter en coordination étroite avec ses partenaires de l'Asie du Sud-Est, tout en s'assurant des appuis sur la scène internationale, notamment ceux de la Chine, du Japon et, bien entendu, des Etats-Unis.

Ces derniers doivent se persuader qu'ils n'auraient, le cas échéant, qu'un rôle d'appui à jouer, au moins dans une première phase. L'octroi d'une aide américaine de 5 millions de dollars à la résistance khmère non communiste fait l'effet, à ce propos, d'un faux pas puisqu'il laisse l'impression que les Etats-Unis, durcissant leur position, sont tentés de remonter en « première ligne ». En revanche, dans un deuxième temps, Washington pourrait aider les Vietnamiens, dans le cadre d'un accord global sur le Cambodge, à trouver les crédits internationaux nécessaires à une relance de leur économie.

– L'alliance entre Moscou et Hanoï doit être acceptée comme un fait acquis. Toutes les spéculations sur des divergences entre les deux capitales sont risquées. Mieux vaut percevoir, dans le contexte actuel de « socialismes » bien différents, le régime vietnamien comme un « national-communisme » dont les intérêts régionaux ne sont pas forcément contradictoires avec ceux du « grand frère » soviétique, qu'il y ait ou non rapprochement sino-soviétique.

– La résistance khmère doit être appuyée, entre-temps, pour constituer un atout intéressant dans le cadre de l'éventuelle négociation et non comme l'un des moyens, à plus long terme, de libérer le Cambodge. L'idéal, dans cette optique, serait de constituer un amalgame entre les partisans de M. Son Sann et ceux, mieux organisés et plus nombreux, du prince Sihanouk, étant entendu que la division entre les deux mouvements est quelque peu artificielle et que le prince Sihanouk, sur le plan international comme au Cambodge, demeure la personnalité autour de laquelle pourrait s'organiser une « *neutralisation provietnamienne* » du pays. Il serait question non pas de demander au prince de devenir une marionnette entre des mains vietnamiennes – ce à quoi il ne se prêtera pas – mais, encore une fois, de donner aux Vietnamiens les garanties faute desquelles ils ne discuteront pas.

– Il faudrait trouver les moyens de reléguer au second rang les Khmers rouges, parce que les Vietnamiens refusent de discuter avec eux, qu'ils sont toujours redoutés au Cambodge et qu'ils sont des partenaires bien peu fiables et à la réputation internationale exécrable. Ce qui impliquerait de convaincre les Chinois, leur unique pourvoyeur en armes, de cesser d'appuyer la clique dirigeante de Pol Pot et Ieng Sary. Ce qui ne sera pas, non plus, une mince affaire, car Pékin s'inquiétera, le cas échéant, de disposer de moyens de pression amoindris sur la négociation.

Le climat de méfiance actuel ne se prête sans doute pas encore à l'amorce d'une telle négociation, difficile et subtile. Mais, d'un autre côté, les Vietnamiens, parvenus au terme de leur logique indochinoise, peuvent mieux mesurer, dix ans après leur victoire, le désintérêt à leur égard d'une communauté internationale dont la coopération leur serait pourtant indispensable pour reconstruire leur pays et éviter que ce dernier ne demeure une « poche de pauvreté » dans une région en pleine expansion. Il reste à savoir si, psychologiquement, la direction vietnamienne serait prête à saisir une telle perche, au cas où elle lui serait tendue, ou si elle choisira, éventuellement, un splendide mais redoutable isolement régional.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

EUROPE

Norvège

Le parquet requiert vingt ans de prison contre l'ancien diplomate Arne Treholt accusé d'espionnage

De notre correspondant

Stockholm. – Le procès de M. Arne Treholt, l'ancien chef du service de presse et d'information du ministère norvégien des affaires étrangères, accusé d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique et de l'Irak, touche à sa fin. Le verdict sera rendu probablement au début du mois de juin. L'avocat général, M. Lasse Qvigstad, a requis vingt ans de prison ferme – la peine la plus lourde prévue par la loi – pour l'ancien diplomate.

Les trois défenseurs demandent, eux, l'acquittement pur et simple, arguant que les « *fautes professionnelles* » commises par leur client, qui a effectivement remis des documents à des agents du KBG, ne pouvaient guère nuire à la sécurité du pays et être qualifiées d'espionnage, tel qu'il est défini dans le code pénal. Selon les avocats, le seul chef d'inculpation qui puisse être retenu est d'avoir manqué à « *l'obligation de ne pas divulguer des faits confidentiels appris dans l'exercice de la profession* », délit passible d'une peine de six mois à trois ans de prison.

M. Treholt, qui est âgé de quarante-deux ans, a occupé d'importantes fonctions au cours de sa carrière : secrétaire politique de M. Jens Evensen, ministre travailliste du commerce, puis du droit de la mer (1973-1976), secrétaire d'Etat au ministère du droit de la mer (1976-1979), conseiller de la mission permanente de la Norvège aux Nations unies (1979-1982), stagiaire au Collège des hautes études de la défense nationale (1982-1983), chef du service de presse et porte-parole du ministère des affaires étrangères jusqu'à son arrestation en janvier 1984, à l'aéroport d'Oslo.

Le procès, qui s'était ouvert le 25 janvier, a duré beaucoup plus longtemps que prévu : dix semaines au lieu de cinq. Il est vrai que soixante et onze témoins (dont seize cités par la défense) ont été entendus au cours des quarante-neuf journées d'audience – qui se sont déroulées en grande partie à huis clos : les Norvégiens ne tenaient pas à expliquer publiquement le fonctionnement de leur contre-espionnage et comment ils avaient surveillé pendant de nombreuses années, à New-York, Vienne, Helsinki et Oslo, l'espion présumé. De ce fait, il est aujourd'hui difficile de prévoir si M. Treholt sera reconnu ou non coupable d'intelligence avec le KGB et les services secrets irakiens.

En état de choc psychique

Dans la partie de son réquisitoire qui a été présentée en public, début mai, l'avocat général a indiqué que M. Treholt travaillait pour l'Union soviétique depuis 1972 et qu'il s'agissait de « *la plus grosse affaire d'espionnage que la Norvège ait connue depuis la guerre* ». Selon le magistrat, l'ancien diplomate a causé à la sécurité nationale « *des dommages irréparables* » en divulguant notamment des informations ayant trait au dispositif de défense norvégien dans le nord du pays. L'avocat général a également affirmé avoir apporté à la cour les preuves irréfutables de la culpabilité de l'accusé au cours des débats à huis clos. Dans les séances ouvertes au public, seuls des indices ont été présentés : une série de photos de rencontres secrètes, à Vienne, entre M. Arne Treholt et l'officier du KGB, Gennadij Titov, qui aurait « recruté » l'accusé alors qu'il était chargé d'affaires de l'ambassade d'URSS à Oslo.

L'accusation a également cité de larges extraits des aveux complets faits par M. Arne Treholt et compilés en un procès-verbal de plus de quatre cents pages signé de sa main, dans les jours qui ont suivi son arrestation et au cours desquels il avait même proposé à la sûreté norvégienne de servir d'agent double. Quelques mois plus tard, il était revenu entièrement sur ces premières déclarations, alléguant qu'il était alors en « *en état de choc psychique* ». Evoquant enfin les motivations, l'avocat général a conclu que seul l'appât du gain avait poussé l'ancien diplomate à trahir son pays. Il a demandé la restitution à l'Etat de 1,1 million de couronnes correspondant aux sommes que M. Treholt a reçu du KGB et de l'Irak et qui étaient placées sur un ou plusieurs comptes en Suisse. « *Il n'y aucune circonstance atténuante pour cet homme qui nous a tous trahis* », a souligné M. Lasse Qvigstad.

La défense estime, d'une façon générale, que cette affaire a pris des proportions démesurées, qu'elle ne mérite pas. Au cours du procès, dit-elle, l'accusation n'a pu apporter aucune preuve que les documents cités avaient bel et bien été remis aux Soviétiques. Et s'ils ont été transmis, il ne s'agissait pas d'informations pouvant porter préjudice à la sécurité de la Norvège.

Des copies de comptes rendus d'entretiens à haut niveau norvégo-américains sur la situation en Afghanistan et au Moyen-Orient sont sans rapport avec la défense norvégienne. Toujours selon les avocats, ces notes figuraient parfois, quelques jours plus tard, dans la presse internationale – ce que d'ailleurs le procureur a partiellement admis. Les experts chargés par la cour d'apprécier la valeur des documents sont divisés sur le caractère « *confidentiel* » de ces papiers et sur la définition de « *l'atteinte à la sécurité nationale* ».

L'accusé a cependant reconnu avoir donné au KGB un exemplaire de la conférence donnée par l'ambassadeur de Norvège à Moscou, M. Stenseth, pour les élèves du Collège des hautes études de la défense nationale. L'intervention comportait des informations confidentielles sur le dispositif militaire norvégien. Pour les défenseurs, ce délit ne peut être qualifié d'espionnage, mais d'infraction à la loi sur le secret militaire. Ils présentent leur client comme un homme ambitieux, mais souvent imprudent dans sa façon d'agir : n'avait-il pas gardé à son domicile plus de cinq mille pages de documents quelquefois confidentiels provenant des ministères ?...

Au cours de l'ultime audience, M. Treholt a notamment déclaré : « *Durant toute ma vie d'adulte, j'ai accordé une importance fondamentale aux relations humaines, à la coopération au-delà des frontières politiques et des Etats, j'ai cru à la coopération entre l'Est et l'Ouest. Mon objectif n'a jamais été de nuire aux intérêts de mon pays.* »

ALAIN DEBOVE.

Pologne

Le procès de MM. Frasyniuk, Lis et Michnik sera interdit à la presse étrangère

Le procès de MM. Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik, qui doit commencer, jeudi 23 mai à Gdansk, ne sera pas ouvert aux représentants de la presse occidentale, a annoncé, mardi, le porte-parole du gouvernement de Varsovie, M. Jerzy Urban. C'est pour « *garantir le déroulement honnête du procès* » que le tribunal « *a décidé d'interdire l'accès du tribunal à la presse étrangère* », a affirmé le porte-parole. MM. Frasyniuk et Lis (tous deux anciens membres de la direction clandestine de Solidarité) et Michnik (ancien membre du KOR et opposant de longue date) ont été arrêtés, le 13 février dernier, au cours d'une réunion animée par M. Lech Walesa. Ils sont accusés de « *direction d'une organisation illégale* » et risquent une peine maximale de cinq ans de prison. MM. Michnik et Frasyniuk n'avaient été libérés de prison, après une longue détention, qu'en août dernier (et M. Frasyniuk avait déjà, entre-temps, été réincarcéré pour trois mois). M. Lis, qui avait pu, lui, se maintenir dans la clandestinité jusqu'en juin 1984, avait été libéré en décembre – six semaines avant sa nouvelle arrestation.

Dans une lettre qu'il a pu faire sortir de prison, M. Adam Michnik explique que le dossier d'accusation établi contre les trois hommes est essentiellement fondé sur l'enregistrement d'une conversation qu'a eue, au mois de janvier, Bogdan Lis avec un membre de la police politique. Ce dernier, selon Adam Michnik, avait réussi à persuader Bogdan Lis d'avoir avec lui un entretien qui devait théoriquement porter sur une reprise d'un dialogue entre le pouvoir et la population.

Il se serait, en fait, agi d'un piège, et, toujours selon Adam Michnik, l'enregistrement de la conversation aurait servi de base à un « montage » grossier, où Lis évoquerait, devant le policier, les actions passées et à venir de la direction clandestine à Solidarité.

Par ailleurs, vingt-huit prix Nobel, américains pour la plupart, ont adressé aux autorités polonaises une lettre demandant la libération des prisonniers politiques – en particulier Adam Michnik et ses deux coaccusés. Evoquant lui-même cette démarche, le porte-parole officiel a affirmé qu'il s'agissait d'un « *malentendu* ». « *Personne*, a-t-il affirmé, *n'est persécuté en Pologne pour délit d'opinion. (...) Michnik et ses collègues ont été arrêtés pour avoir appelé à une grève sauvage à l'échelle nationale* » (il s'agit de l'appel à un arrêt de travail symbolique lancé et ensuite rapporté par M. Walesa et la direction clandestine de Solidarité pour protester contre la hausse des prix).

Enfin, un vice-ministre polonais des affaires étrangères, M. Ernest Kucza, est arrivé à Paris, où se sont ouvertes, mardi 21 mai, des consultations politiques franco-polonaises. Les conversations de ce type étaient gelées depuis 1981.

POINT DE VUE

Un défi pour l'Occident

par ALEXANDRE SMOLAR (*)

LA France est « *douloureusement infidèle* » au dire de Jerzy Urban, ministre, porte-parole du gouvernement polonais. Regardons de plus près les conditions sur lesquelles le gouvernement polonais voudrait fonder ses rapports avec l'Occident et que la France devrait accepter pour améliorer sa réputation : « ... *les autorités de Varsovie, qui tiennent vraiment à un développement positif des rapports avec l'Ouest (un développement basé sur la non-ingérence dans les affaires polonaises), doivent avant tout se soucier du fondement de ces rapports, à savoir la progressive stabilisation de la situation à l'intérieur de la Pologne, l'élimination des conflits, l'arrêt des activités des ennemis acharnés de l'Etat socialiste qui cherchent à provoquer des tensions et des troubles à Varsovie, à Gdansk, à Cracovie et à Wroclaw* ». Et Urban continue : « *Le progrès de la coopération* [avec l'Ouest] *a lieu lorsque la Pologne devient plus calme, plus stabilisée, et quand échouent les projets du gouvernement des Etat-Unis qui consistent à provoquer des conflits dans la zone névralgique de la communauté socialiste.* » De cette prémisse découle une conclusion : « *Isoler les semeurs de troubles incorrigibles contribue à la normalisation et au développement des rapports de la Pologne avec l'Ouest* » et « *la stabilité en Europe n'est pas possible sans le développement des rapports avec la Pologne...* »

Résumons : pour le ministre et porte-parole, en emprisonnant ses opposants le gouvernement polonais contribue à assurer la stabilité et la paix en Europe.

Le 23 mai, les autorités polonaises renforceront d'une pierre supplémentaire les fondations de la stabilité de la Pologne et de l'Europe. Ce jour-là, s'ouvre en effet à Gdansk le procès de trois personnalités éminentes de Solidarnosc : Wladyslaw Frasyniuk et Bogdan Lis, jeunes ouvriers appartenant à la direction du syndicat aussi bien pendant sa période légale que dans la clandestinité, et Adam Michnik, conseiller du syndicat, historien, vétéran des établissements carcéraux de la République populaire. Tous trois étaient sortis de prison il y a quelques mois seulement. Ils ont été arrêtés de nouveau en février lors d'une rencontre de Lech Walesa et d'autres dirigeants de Solidarnosc, réunis pour discuter du projet gouvernemental d'augmentation brutale des prix des biens de consommation.

Les autorités polonaises ont été obligées d'y renoncer, au moins partiellement, face à la montée des tensions sociales suscitées par ce projet. Mais elles ont arrêté en même temps Frasyniuk, Lis et Michnik.

***

Ce n'est pas un procès banal, comme la Pologne en a connu des centaines depuis l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981. D'abord parce qu'il s'agit de trois grandes figures du mouvement. Ensuite parce qu'il s'agit d'hommes que les autorités polonaises se sont senties obligées de libérer il y a peu; afin de diminuer les tensions internes et d'améliorer les rapports avec l'Ouest. Dans ce domaine, en effet, les progrès sont visibles. Plusieurs hommes d'Etat occidentaux sont venus à Varsovie, les Etats-Unis ne s'opposent plus à la demande polonaise d'admission au FMI et ont renoncé à diverses sanctions. Aujourd'hui le pouvoir polonais semble agir comme s'il était convaincu de la passivité de l'Occident face au procès annoncé et la multiplication récente des emprisonnements politiques.

Ce procès est un défi pour l'Occident. C'est aussi un défi pour la politique du gouvernement français. Il met en cause les principes qui animent les relations des pays démocratiques avec les pays de l'Europe de l'Est, et plus particulièrement la Pologne. Il pose plus largement la question des conditions de la paix européenne. Est-ce que les rapports avec les pays de l'Est seront fondés sur la philosophie de gangster formulée ouvertement par Urban ? Ou bien, tout en ayant pleinement conscience des possibilités limitées d'influencer la dynamique interne des pays communistes, s'agit-il d'appuyer avec obstination la dynamique interne des pays communistes, s'agit-il d'appuyer avec obstination et persévérance ceux qui comme Frasyniuk, Lis et Michnik défendent des valeurs de tolérance et de pluralisme, et veulent éliminer la violence et la haine dans la vie interne de leur pays ?

Il n'est pas sûr que le sort de Frasyniuk, Lis et Michnik dépende de l'intérêt que manifeste l'opinion publique en Occident, de son indignation et de sa volonté de les défendre. Mais le silence autour de ceux qui hier encore occupaient par leur action la une des journaux occidentaux serait assurément pour les autorités de Varsovie et pour leurs mandants une indication qu'ils peuvent aller plus loin dans la répression contre la population polonaise.

Le totalitarisme est-européen ne se nourrit plus d'enthousiasme ni de dévouement. L'indifférence, la résignation, l'apathie et le manque d'espoir constituent les sources de sa force. Aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest.

(*) Chercheur au CNRS.

Grande-Bretagne

Des « voyous des stades » condamnés à des peines de prison

De notre correspondant

Londres. – Lorsqu'ils évoquaient ces scènes de violence et de vandalisme qui accompagnent souvent les rencontres de football, dirigeants sportifs, policiers et membres du gouvernement se plaignaient plus ou moins ouvertement de la clémence des juges à l'égard des fauteurs de troubles. Ce reproche n'est plus de mise après la décision d'un tribunal de Londres, qui, le mardi 21 mai, a condamné vingt-cinq personnes à des peines allant de cinq mois à cinq ans d'emprisonnement pour une sauvage « équipée » aux abords d'un stade de Cambridge, l'an dernier. Les accusés, agissant en bande très organisée, avaient monté une véritable embuscade pour prendre une revanche sur les supporters du club londonien de Chelsea, après que certains d'entre eux eurent provoqué des troubles « à l'extérieur », lors d'un match précédent. Plusieurs personnes avaient été grièvement blessées : l'une d'elles avait été frappée au visage avec une bouteille brisée, une autre était restée à demi paralysée par un coup aux vertèbres.

La plupart de ces *hooligans* (voyous), âgés de seize à vingt-cinq ans, étaient loin d'être des « marginaux », ainsi que l'a souligné l'accusation. L'un d'eux dirigeait une petite entreprise, un autre était connu pour sa ferveur religieuse et ses activités dans des organisations charitables ! Au début du procès, le juge avait déclaré : « *Le public en a assez de ce genre de violences et demande protection auprès des tribunaux.* »

Après les condamnations, la Fédération de la police a fait savoir qu'elle « *applaudissait* » à de telles mesures, et la Football Association a indiqué sa « *satisfaction* ». Approbation également dans les milieux gouvernementaux : Mme Thatcher avait récemment déclaré qu'elle souhaitait des sanctions « *dissuasives* »; elle avait elle-même créé un « *état-major* » spécial chargé d'étudier de nouvelles dispositions pour lutter contre un spectaculaire regain de violence sur les stades depuis le début de l'année.

Ce jugement, qui se veut exemplaire, a aussi été rendu dans un certain climat d'émotion, après la catastrophe de Bradford : cinquante-deux personnes y ont péri, le 11 mai, dans un incendie qui aurait été sans doute plus meurtrier si le stade avait été équipé, comme d'autres, de clôtures pour contenir l'assistance. A Birmingham, le même jour, un jeune homme avait été mortellement blessé dans un affrontement entre supporters de deux équipes rivales. Ces événements ont incité le gouvernement à publier, la semaine dernière, un projet – controversé – d'amendement de la législation sur le maintien de l'ordre (*le Monde* du 18 mai).

FRANCIS CORNU.

AMÉRIQUES

Costa-Rica

L'ancien président Figueres dénonce l'entraînement de la garde civile par des « bérets verts » américains

San-Jose (AFP). – Le plus grand secret entoure l'entraînement de sept cents gardes civils costariciens par une vingtaine de « bérets verts » américains, qui a débuté lundi 20 mai au camp de Murciélago, à quelques kilomètres seulement de la frontière nicaraguayenne.

La presse s'est, en effet, vu interdire l'accès au camp d'entraînement, installé dans une ancienne propriété du dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza (renversé par les sandinistes en juillet 1979), en dépit des assurances en sens contraire données il y a deux semaines par le ministre de la sécurité publique, M. Benjamin Piza Carranza, lors de l'arrivée controversée au Costa-Rica des conseillers militaires américains.

Les responsables de la sécurité multiplient les déclarations rassurantes : ils soulignent qu'il ne s'agit que d'un entraînement de nature « *défensif* » d'une force d'intervention rapide et que toute idée de récréer une armée – supprimée par la Constitution de 1949 – est résolument écartée. Cependant, les réactions négatives se multiplient au Costa-Rica.

Trois fois président du Costa-Rica, M. José Figueres, âgé de soixante-dix-huit ans – l'homme qui a aboli l'armée en tant qu'institution permanente, – a déclaré qu'il s'agissait d'une « *erreur* ».

« *Le Costa-Rica*, ajoute-t-il, *n'aurait jamais dû accepter ces instructeurs dans les conditions actuelles, et les Etats-Unis n'auraient jamais dû suggérer leur envol.* »

L'ancien président a souligné que même s'il pouvait s'agir en théorie d'un bon programme d'assistance, il était actuellement « *inopportun* », car il vient renforcer les soupçons des leaders nicaraguayens sur le désir des Etats-Unis « *de chercher un prétexte pour leur tomber dessus* ».

Pour M. Figueres, l'entraînement de sept cents gardes civils est un premier pas vers la militarisation du Costa-Rica. C'est une « *nouvelle erreur des Etats-Unis* » dans leur politique à l'égard de l'Amérique latine, marquée par « *un manque de respect vis-à-vis de la souveraineté des petits pays* ».

Par ailleurs, des représentants des principales centrales syndicales costariciennes se sont unanimement prononcé contre la présence de conseillers militaires américains, en considérant qu'elle pouvait signifier le début d'une remilitarisation du pays et constituait, de surcroît, une violation des accords du groupe de Contadora.

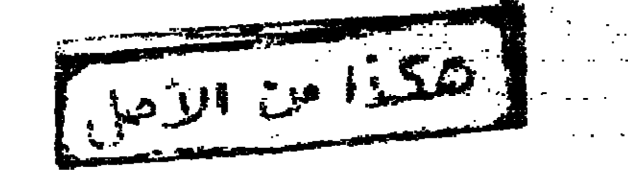

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LA SANGLANTE BATAILLE POUR LE CONTROLE DES CAMPS PALESTINIENS

La victoire des miliciens chiites d'Amal paraît inéluctable

De notre correspondant

Beyrouth. – La milice chiite Amal, épaulée par la 6e Brigade de l'armée, a peine à venir à bout des Palestiniens des camps de Beyrouth. Des combats violents se poursuivaient ce mercredi matin 22 mars, malgré l'accord de cessez-le-feu conclu mardi peu avant minuit.

Mais, si la victoire d'Amal n'est pas encore décisive, elle paraît inéluctable, dans la phase actuelle aussi bien qu'à terme. La milice chiite s'est en effet placée par sa lutte contre Israël dans une position inattaquable et dispose du soutien de la Syrie, alors que ses adversaires palestiniens ne peuvent *pratiquement* plus avoir au Liban d'alliés avoués *ou même inavoués*.

De plus, les fedayins de Beyrouth ne sont plus ce qu'ils avaient été *dans le temps*. *L'invasion israélienne* est passée par là, et, s'ils ont reçu des armes et des hommes – à travers, dit-on, la montagne druze et la banlieue sud chiite avec l'accord de Damas qui cherchait à renforcer les adversaires de M. Arafat, – leur force militaire n'a rien de comparable avec celle qui, il y a trois ans, dominait Beyrouth-Ouest. *Même si*, face à l'ennemi libanais du jour – Amal, – les Palestiniens, à l'exception des seuls pro-Syriens d'Abou Moussa presque inexistants à Beyrouth, ont fait cause commune au nom de la vieille théorie de *« la sécurité des camps »*.

Pas de retour à la « mascarade palestinienne »

Le chef d'Amal, M. Nabih Berri, a balayé ces arguments sans ménagements dans un réquisitoire particulièrement accusateur.

« Je serai clair : il n'y aura pas de retour de la mascarade palestinienne au Sud. (...) Il ne sera plus permis à personne de combattre jusqu'au dernier sudiste. (...) Je le dis en toute sérénité (...), il ne sera pas question de revenir à la situation prévalant avant 1982. Je le dis au nom de tous ceux qui, en combattant Israël, combattent aussi la voie qui avait été suivie et qui avait conduit l'Etat hébreu au cœur du Liban. Nous ne permettrons pas ce retour et si la lutte [palestinienne] *doit se poursuivre, il faut qu'elle le soit partout, en commençant par la Cisjordanie (...). Je m'adresse à nos frères dans le camps pour leur dire que tout ce qu'Arafat a fait pour eux, c'est de paver la voie à leur massacre afin de les exploiter de capitale en capitale. Cette fois, le massacre « moral » visait Amal pour nous provoquer, nous faire sortir de nos gonds et nous pousser à l'objectif recherché par Arafat. Mais le Mouvement a fait avorter cette tentative et nous resterons avec nos frères palestiniens déshérités, nous soutenant les uns les autres (...). Amal paye aujourd'hui le prix de sa résistance à Israël et de sa lutte aux côtés des forces de libération, en tête desquelles se trouve la Syrie. On nous fait donc payer le prix de notre soutien au Front du salut national palestinien, dont nous avions dernièrement reçu une délégation (...) où étaient ces armes aujourd'hui brandies contre nous quand Israël était là et que s'étaient produits les massacres de Sabra-Chatila au cours desquels cent quarante-huit Libanais étaient tombés aux côtés des victimes palestiniennes ? (...) Abou Amar (M. Yasser Arafat), qui avait divisé le fusil palestinien pour se lancer dans la voie de la solution capitularde, a réussi à le réunifier contre Amal qui est pourtant sans tache (...), malheureusement toutes les formations palestiniennes se sont laissées entraîner par les gens d'Arafat »*, a dit M. Berri, martelant ses mots. Et pour conclure cette affirmation capitale : *« Comme pour tout territoire libanais, la sécurité dans les camps doit être confiée à la légalité libanaise. A Beyrouth-Ouest et dans la banlieue sud, cette légalité c'est la sixième brigade de l'armée. »*

L'unité retrouvée des fedayins

Curieusement, M. Berri, visiblement dérangé par l'unité retrouvée des fedayines face à son mouvement, s'en est pris au Baas pro-syrien, fidèle exécutant pourtant des ordres de Damas, déclarant : *« Le « bataillon Assad » (unité palestinienne à l'intérieur des camps portant le nom du président syrien)... Mieux vaut parler de « bataillon Kanso » (du nom du chef du Baas pro-syrien). Cette unité s'est livrée à des actes indiquant qu'elle est noyautée par des agents (sous-entendu : hostiles à Damas)*. Cette attaque anti-Baas syrien n'est cependant, sans doute, qu'une péripétie. La quasi-union sacrée des Palestiniens était un risque à prendre qui ne semble pas de nature à modifier le cours des événements.

Autre péripétie : M. Berri a accusé l'armée dans sa fraction chrétienne – *« l'armée de la légalité et de l'Est »* – d'avoir tiré contre Amal au mortier de 120 tout le long de la ligne de démarcation *« pour soutenir les forces arafatistes »* dans le cadre d'un *« complot organisé »* au cours de visites certifiées de cadres palestiniens à Jounieh (principale ville chrétienne). Le commandement de l'armée l'a catégoriquement démenti. Au contraire, des sources militaires citées par les *médias phalangistes ont affirmé que « les munitions utilisées par la 6e brigade lui ont été fournies* [sous-entendu à l'effet de tirer sur les Palestiniens] *par le commandement de l'armée »*.

Difficile victoire *militaire*, donc, pour Amal et toujours ni complète ni certaine. Du moins présente-t-elle l'avantage pour le mouvement chiite d'être la sienne à part entière, ses alliés du PSP et même ces autres chiites que sont les hezbollahs étant restés *sur* la *touche* et ayant le rôle de médiateur-arbitre. La pugnacité dont ont fait montre les Palestiniens risque de se retourner contre eux, en donnant raison à Amal dans sa *volonté de* les *mater*. L'accord intervenu entre la milice chiite et les Palestiniens prévoit, outre le cessez-le-feu et l'entrée des ambulances pour évacuer les morts et les blessés des camps, la livraison de l'armée et des fedayines au Front de salut *national palestinien pro-syrien*, et des négociations ultérieures *« calmes et réalistes »* en vue du désarmement des-dits camps.

Amal a mis le paquet pour parvenir à ce résultat. C'est une des rares fois dans une bataille de la *guerre* du Liban que les morts et les blessés sont des combattants *plutôt* que des habitants des lieux. M. Berri a annoncé 32 morts et 130 blessés dans les rangs d'Amal pour la seule première journée de combats. Ses *hommes*, *courageux et donc* très efficaces pour des attentats et des opérations de guérilla, mais sans doute les moins professionnels parmi les éléments des grandes milices libanaises, *sont montés* à l'assaut avec une ténacité coûteuse. Furieuse bataille, dont le bilan final risque d'excéder 150 morts et 600 blessés libanais et palestiniens, civils et militaires.

Cette bataille a illustré de façon probante combien il est préférable pour la Syrie de ne pas être présente militairement à Beyrouth tant qu'elle peut en contrôler les principales fractions et agir par leur intermédiaire, plutôt que d'y être directement impliquée et de s'enliser dans ses marécages.

LUCIEN GEORGE.

Environ 350 000 Palestiniens vivent au Liban

L'expulsion des combattants palestiniens de Beyrouth en septembre 1982, puis de Tripoli en décembre 1983 n'a pas mis fin à la présence palestinienne au Liban, où demeurent encore environ 350 000 personnes. La majorité de celles-ci vivent dans des camps, qui sont aujourd'hui au nombre de onze :

– *Badaoui* (19 000 habitants) et *Nahr-El-Bared* (15 000), près de Tripoli ;

– *Wafel* (7 000), à l'entrée de Baalbeck ;

– *Sabra* (35 000), *Chatila* (20 000), *Borj-El-Barajleh* (40 000), à Beyrouth ;

– *Aïn-El-Heloue* (15 000 à 20 000) et *Mieh-Mieh* (3 000), aux environs de Saïda. Soumis à de violents bombardements de la part des *milices chrétiennes* à la fin du mois de mars, ces deux camps ont été plus ou moins évacués par la population civile ;

– *Borj-El-Chemali* (30 000), *Rachidieh* (15 000), *El-Baas* (8 000), près de Tyr.

Outre ces camps, quelques petits villages palestiniens subsistent dans le Sud du Liban et de nombreux Palestiniens vivent dans les villes côtières et dans la Bekaa. *Des soldats sont toujours* dans la montagne du Chouf, où ils avaient combattu, en septembre 1983, aux côtés de miliciens druzes du PSP contre les Forces libanaises (milices chrétiennes).

Au fil des mois, un certain nombre de combattants ont regagné les camps, où des armes ont de nouveau été introduites. Mais Damas n'a eu de cesse de contrôler ces camps, *dont la population* est traditionnellement favorable à M. Yasser Arafat. Si l'emprise de la Syrie est évidente dans le Nord et dans la Bekaa, Damas a *profité* le *mois dernier* des combats de Saïda pour renforcer sa mise sur *les* camps d'Aïn-El-Houé et de Mieh-Mieh.

Au Sud, récemment libéré par Israël, *les* Palestiniens vivent aujourd'hui *en résidence* très surveillée par la milice chiite Amal.

● *Un émissaire du colonel Kadhafi au Caire.* – Le président égyptien Hosni Moubarak a rejeté une *tentative libyenne en vue* d'améliorer les relations avec Le Caire. Le raïs a *en effet refusé*, il y a trois jours, de recevoir l'émissaire et cousin du colonel Kadhafi, M. Ahmed Kaddaf Ad-Dam. L'envoyé libyen a cependant *été* reçu par le *chef* des Moukhabarat (services secrets). Il *lui aurait* fait part d'une proposition tendant à diminuer la tension sur les *frontières* avec l'Egypte (*fermées* depuis juillet 1977). Comme signe de bonne *volonté*, Tripoli *se serait* déclaré prêt à réduire le volume de ses troupes à *la frontière et inviterait* Le Caire à geler le traité de paix avec Israël *et* à former avec le Soudan *« une forme de fédération tripartite »*. – *(Corr.)*

● *Arrestations à Gaza.* – L'armée israélienne a arrêté, mardi matin 21 mai, quarante-deux manifestants qui célébraient dans les rues de Gaza la libération, lundi, des prisonniers palestiniens. Plusieurs centaines de manifestants scandant des mots d'ordre anti-israéliens et des chants nationalistes palestiniens se sont répandus dans Gaza (principale ville de la bande de Gaza occupée) et ont brisé des devantures de magasins et les pare-brise de plusieurs voitures. – *(AFP.)*

● *M. Bruno Kreisky renonce à une visite en Israël.* – M. Bruno Kreisky, ancien chancelier autrichien, a annoncé qu'il ajournait *sine die* pour des *« raisons de sécurité »*, liées à l'échange, lundi, de trois prisonniers israéliens contre mille cent cinquante prisonniers palestiniens, une visite privée de huit jours en Israël.

M. Kreisky, qui avait été invité par le Centre international pour la paix au Moyen-Orient à donner des conférences, a précisé que les responsables de ce centre lui ont fait savoir que *« certains milieux en Israël »* n'étaient pas favorables à cet échange de prisonniers.

M. Kreisky ayant joué un rôle de médiateur dans les négociations qui ont abouti à cet échange, le Centre lui a indiqué que sa *« sécurité en Israël ne pouvait actuellement pas être garantie »*.

Avant sa décision, l'ancien chancelier, *réputé pour ses prises de* positions pro-palestiniennes, avait été la cible de vives critiques dans la presse israélienne. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● VISITE OFFICIELLE DE M. EANES. – Le président du Portugal est arrivé, mardi 21 mai, à Pékin, pour une visite officielle de sept jours en Chine. Le général Eanes doit avoir, mercredi, deux entretiens avec le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, au cours desquels l'avenir de la colonie portugaise de Macao pourrait être évoqué. Après son séjour à Pékin, qui s'achèvera vendredi, le général Eanes, *qui est accompagné* notamment du ministre des affaires étrangères, M. Jaime Gama, se rendra à Shanghai. Il devrait quitter la Chine le 27 mai et séjourner vingt-quatre heures à Macao, avant de se rendre en Yougoslavie. – *(AFP.)*

Corée du Sud

● LIBÉRATION DE DÉTENUS POLITIQUES. – Le gouvernement a décidé de relâcher dix prisonniers politiques dans le cadre d'une amnistie spéciale à l'occasion de l'anniversaire de Bouddha, jour férié à Séoul, qui sera célébré lundi 27 mai, a-t-on annoncé, *mercredi 22 mai*, de source officielle. Ces dix détenus s'ajoutent aux quelque huit cents condamnés qui doivent bénéficier de l'amnistie. – *(AFP.)*

Honduras

● *ÉLECTIONS GÉNÉRALES* LE 24 NOVEMBRE. – Des élections générales doivent avoir lieu, le 24 novembre, au Honduras. Un accord signé avant le départ du président Suazo Cordova pour les Etats-Unis, lundi 20 mai, doit permettre à chaque parti de présenter plusieurs candidats à l'élection présidentielle. Cet accord prévoit également la restructuration de la Cour suprême, une mesure qui est un désaveu pour le président Suazo, qui avait fait arrêter, le 29 mars, le président de cette cour, M. Valladores, accusé de *« trahison de la patrie »*. D'autre part, le président hondurien a obtenu, le mardi 21 mai à Washington, l'assurance du président Reagan que les Etats-Unis prendraient *« toutes les mesures appropriées »* pour défendre *« la souveraineté et l'intégrité territoriale du Honduras contre l'agression communiste »*. – *(AFP, AP.)*

Pérou

● LE PRÉSIDENT BELAUNDE ACCUSE LES DIRIGEANTS DE SENTIER LUMINEUX DE « VIVRE A PARIS ». – Les dirigeants de la guérilla maoïste péruvienne *« vivent à Paris »* et *« aiment flâner sur les grands boulevards »* pendant que leurs partisans commettent des forfaits au Pérou, a déclaré le président Belaunde Terry, le mardi 21 mai, au cours d'une conférence de presse à Lima. Il n'a pas donné *les noms de ces dirigeants* qui se trouveraient, selon lui, en France. Il a ajouté que l'organisation terroriste dispose aussi de soutiens à New-York. En janvier dernier, le président Belaunde avait déjà affirmé que les principaux leaders de l'insurrection *« vivaient en Europe occidentale »*. – *(AFP, Reuter.)*

Philippines

● FUSILLADE A MANILLE. – Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées, mardi 21 mai, dans la banlieue de Manille lors d'échanges de coups de feu entre forces de sécurité et membres présumés de la guérilla communiste, a annoncé l'agence philippine de presse PNA. Un agent des services secrets et un civil ont été tués au cours de ces *affrontements, qui ont opposé* une cinquantaine de membres des forces armées à deux membres présumés de la Nouvelle armée du peuple (NAP, bras armé du PC philippin, interdit). Ces deux derniers ont réussi à s'enfuir. D'autre part, à Bacolod (île de Negros), trois détenus ont été abattus mardi par des policiers, alors qu'ils tentaient d'attaquer le chef de la police locale, venu enquêter dans la prison sur les *causes d'une bagarre entre* bandes rivales qui avait fait lundi un mort *et six blessés*. – *(AFP.)*

politique

L'ENTRÉE DE M. PISANI AU GOUVERNEMENT ET LA NOMINATION

CINQ MOIS DE « RÈGNE »

Sans infamie, mais sans gloire

M. Edgard Pisani revient, sans infâmie, mais sans gloire, d'une mission impossible. Le délégué du gouvernement a largement échoué à relever les deux défis qu'il s'était lancés en arrivant, le 5 décembre 1984, sur ce territoire inconnu de lui : rétablir l'ordre et amorcer le dialogue.

L'ordre ? La haine raciale s'est déchaînée, le 8 mai dernier à Nouméa, où les fusils pour la première fois sont sortis des deux côtés. Un lycéen canaque de dix-neuf ans a été tué par balles, et le haut-commissaire a dû rétablir le couvre-feu à 20 heures, quelques jours après l'avoir suspendu. Les barrages indépendantistes qui, à son arrivée, paralysaient le territoire, sont désormais lévés, c'est vrai. Mais plus que jamais, on sent le « caillou » à la merci d'une étincelle. Le dialogue ? Entre M. Pisani et les anti-indépendantistes, à commencer par M. Dick Ukeiwé, chef de l'exécutif territorial, on ne se parlait plus que pour échanger des insultes.

M. Pisani paie certes le prix d'une radicalisation entretenue par l'opposition métropolitaine, et notamment le RPR, pour des motifs où le devenir du « caillou » et de ses habitants ne tenait que peu de place. L'aveuglement des anti-indépendantistes locaux ne lui a pas facilité la tâche. Mais son échec sanctionne aussi quelques maladresses et une grande rigidité.

Il paie d'abord de n'avoir pas su manier le bâton de la répression. Quel désolant contre-emploi ! L'ancien commissaire européen, ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle, contraint de jouer les préfets de police ! Le visionnaire tiers-mondiste jonglant avec les escadrons et les véhicules blindés ! Les gaffes succèdent donc aux incompréhensibles négligences. On ne se demandera jamais assez pourquoi, en ce soir fatal du 11 janvier, M. Pisani ordonne d'envoyer le GIGN « neutraliser » le dirigeant indépendantiste Eloi Machoro qui occupe, avec une trentaine d'hommes, une ferme située à une centaine de kilomètres de Nouméa, en pleine brousse. Pouvait-il ignorer la haine nourrie par les gendarmes d'élite à l'égard du chef de l'occupation de Thio ?

Plus d'un mois après, le 17 février, M. Pisani récidive. Il commence par interdire un « pique-nique » projeté à Thio, à 100 mètres de l'une des tribus indépendantistes les plus dures du territoire, par un mouvement d'extrême droite, le Front calédonien. Mais les « pique-niqueurs », après ruses et palabres, obtiennent tout de même des gendarmes le passage vers Thio. Pour les protéger de la fureur des Canaques, les forces de l'ordre devront charger violemment, à plusieurs

Dessin de DAULLÉ.

reprises, à l'intérieur de la tribu. La présence sur le terrain, aux côtés du capitaine de gendarmerie sur qui tomba ensuite la foudre des sanctions, d'un membre du cabinet de M. Pisani, n'eût-elle pas empêché ces « bavures » ? Furieux, le haut-commissaire interdit de séjour cinq des « pique-niqueurs ».
Mais les bannis prennent le maquis et sa police ne parvient pas à les retrouver. Ne pouvait-il s'épargner ce nouveau pas de clerc ?

La démonstration fut enfin faite, le 8 mai, que plus de cinq mille gendarmes et soldats présents sur le territoire ne pouvaient empêcher Canaques et Européens de s'affronter dans les rues de Nouméa. La manifestation du 8 mai n'était que le point culminant d'une série de défilés en violation du couvre-feu, *exigeant son départ, dans une ville* aux murs recouverts de slogans orduriers à son égard.

Gants de boxe

A sa décharge, on peut répliquer que le maintien de l'ordre n'était pas le métier de M. Pisani. Mais, en quelques semaines, le négociateur aussi perd ses nerfs, l'arbitre ne résiste pas à la tentation d'enfiler les gants de boxe. Etait-il besoin de menacer les dirigeants de l'opposition métropolitaine de *« leur mettre le nez dans leur pipi »*, comme l'a fait le délégué du gouvernement ? Fallait-il attribuer sans nuances au *RPR toute la responsabilité* des affrontements du 8 mai, alors que des manifestants indépendantistes, le matin même, avaient brûlé un drapeau français sur la place des cocotiers ?

La scène n'était pas à sa mesure et il ne s'en est pas aperçu. Le théoricien de la réforme foncière englué dans des vaudevilles avec M. Ukeiwé ! Ses gestes amples et sa voix aux accents gaulliens gaspillés à Clochemerle, avec des politiciens de sous-préfecture. Les participants à une réunion de sécurité purent le voir, un soir, caresser rêveusement quelques instants le képi d'un général de gendarmerie, oublié sur la table.

Charisme

M. Pisani, assurément, a trop fait confiance à la magie de son verbe, à son charisme, pour entraîner le caillou subjugué sur les chemins de la raison. Bien qu'il ait reçu à de nombreuses reprises, de façon informelle, des Européens de Nouméa, il n'a pas su convaincre cette communauté complexe qui, autant que les Canaques, mériterait ses ethnologues. *« Je sais vers quel but je vais, mais pas encore par quels moyens »*, lâche-t-il à sa descente de l'avion de Paris, devant les anciens combattants et les hauts fonctionnaires en tenue grand blanc qui l'accueillaient. Quelques dossiers digérés en trente heures de vol ont suffi à la convaincre qu'il fallait courir vers l'indépendance.

Très vite, l'embuscade meurtrière de Hienghène, où deux frères de Jean-Marie Tjibaou sont assassinés *par des colons, lui permet d'établir* « à chaud » des liens de grande confiance avec le dirigeant indépendantiste, qui maintient, contre une partie de son propre mouvement et malgré le deuil, son mot d'ordre de levée des barrages. Les deux hommes s'apprécient jusqu'à échanger leurs écrits respectifs, qu'ils lisent avec passion. Tout au long du *« règne Pisani »*, ils se rencontrent, souvent hors de Nouméa, pour parler de l'indépendance future.

En revanche, M. Ukeiwé, chaperonné par M. Bernard Pons, puis surtout, par M. Charles Pasqua, les premiers d'une série de chefs RPR *qui se succèdent* à Nouméa refuse de le rencontrer *« tant que l'ordre ne sera pas rétabli »*. Ce prétexte devenu caduc, on refuse, ensuite, toute entrevue *« tant que le cadavre de l'indépendance subsistera entre nous »*.

Toute la *« question Pisani »* est là. Fallait-il courir ? Profiter du traumatisme pour donner, aux forceps, l'indépendance ? Devait-il, dès le 7 janvier à la présentation de son plan, afficher si bruyamment ses faveurs pour l'« indépendance-association » ? M. Fabius a choisi une tout autre voie. L'objectif, certes, reste le même : convaincre une partie des électeurs européens de se prononcer pour l'indépendance, lors du référendum d'autodétermination, constitutionnellement inévitable. Mais la méthode a changé. Plutôt que sur le verbe, on va miser sur les faits. La régionalisation-suggestion originelle de M. Ukeiwé, reprise à son compte par M. Pisani à la demande du gouvernement – va permettre, espère-t-on, de créer l'indépendance sur le terrain. A froid, sans dramatisation.

L'indépendance? Elle est aujourd'hui dans toutes les têtes, alors qu'il y a seulement dix mois, le RPR et le RPCR refusaient le « statut Lemoine » d'autonomie interne. Ce sera peut-être là, à terme, le vrai succès de M. Pisani : avoir été l'homme de la transition entre l'immobilisme et l'évolution.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Fernand Wibaux : une sérénité à toute épreuve

Depuis dix ans, la diplomatie française dispose à Beyrouth d'un poste qui permet de mesurer, *outre la qualité* de négociateur, le sang-froid et la force d'âme de son titulaire. Après Louis Delamare, qui fut assassiné, M. Fernand Wibaux a donné, pendant près de deux ans, la plus éclatante démonstration de ses qualités, dont la première remarquée par tous les journalistes qu'il recevait avec une extrême gentillesse (à défaut d'être prolixe) est une sérénité à toute épreuve. Un atout qui lui sera sans doute très utile dans la fournaise calédonienne, où les esprits s'échauffent d'autant plus vite que le relais métropolitain est assuré.

Massif, les cheveux blancs, ce haut fonctionnaire, gaulliste de la première heure et ancien militant de la SFIO, a fait l'essentiel de sa carrière en Afrique. Au sortir de la guerre, à vingt-trois ans, docteur en droit, il entre au ministère de l'intérieur comme administrateur des services civils de l'Algérie. En 1956-1957, il est chef de cabinet de M. Gaston Defferre, alors ministre de la France d'outre-mer. A ce titre, il fut l'un des artisans de la loi-cadre sur l'autonomie de l'Afrique noire. Une expérience dont il se rappellera sans doute en Nouvelle-Calédonie, et que les caldoches auront probablement remarquée.

Directeur général de l'Office du Niger, consul général à Bamako puis ambassadeur au Mali, il revient en France en 1964 pour occuper les fonctions de directeur de l'Office de coopération et d'accueil universitaire.

En 1968, M. Wibaux part comme ambassadeur au Tchad, alors que les troupes françaises reviennent dans ce pays pour la première fois pour mater un soulèvement de tribus nordistes. Pendant six ans, « Wibaux l'Africain » reste à Fort-Lamy, rebaptisée N'Djamena, en vertu des foucades d'un chef d'Etat de plus en plus imprévisible.

Directeur des affaires culturelles et sociales au ministère de la coopération en 1974-1975, puis directeur de cabinet du ministre de la coopération, M. Jean de Lipowski, il retrouve bientôt la brousse africaine comme ambassadeur au Sénégal, au Cap-Vert, au Guinée-Bissau et en Gambie, de 1977 à 1983.

Parachuté dans l'imbroglio libanais en septembre 1983, il va réussir le prodige de garder le contact avec les protagonistes d'une scène sur laquelle tous les acteurs jouent en armes. En février 1984, c'est sans doute lui qui parvient à négocier le rééquilibrage de la politique de la France, notamment en faveur des chiites, devenus maîtres de Beyrouth-Ouest.

Plus préoccupé de la sécurité de ses collaborateurs que de la sienne, il continuera toujours de faire la navette entre les deux parties de Beyrouth, n'hésitant pas, le mois dernier, à se rendre en pleine nuit à Beyrouth-Ouest pour récupérer chez M. Nabih Berri, le dirigeant d'Amal, le directeur du centre culturel français de Tripoli.

D'une extrême prudence, surtout au Liban, où les situations se retournent souvent et de façon brutale, l'homme aime mieux écouter que parler. A l'aise dans toutes les situations, réservant ses colères aux experts en chambre, bardés de certitudes, M. Wibaux laisse l'impression de savoir ce qu'il veut.

Au moment où la France réaffirme sa volonté d'aider le Liban, son rappel de Beyrouth risque d'étonner — et, dans certains cas, de décevoir — ses interlocuteurs libanais. Il empêchera, en tout cas, M. Wibaux d'obtenir ce qui était devenu une de ses principales préoccupations, la libération de deux de ses collaborateurs, enlevés le 22 mars, MM. Marcel Fontaine et Marcel Carton.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Retour devant le Parlement

La déchirure calédonienne ne se racommodera pas à Paris, mais à Nouméa. Tel est le postulat du gouvernement, et la raison de la « promotion » de M. Edgard Pisani au rang de ministre chargé *de la Nouvelle-Calédonie*. Le jeu apparaissant bloqué à Nouméa, du fait de l'hostilité à la personne de M. Pisani — même si cet homme du « non-dialogue » a rencontré discrètement M. Jacques Lafleur, dans sa résidence privée, quelques jours avant son départ — il importait d'abord de relancer, sur le « caillou », le dialogue entre les deux parties.

La nomination de M. Fernand Wibaux, négociateur et diplomate, peut, un temps, faire renaître ce dialogue avec les anti-indépendantistes vainement recherché par le précédent haut-commissaire. Les premières réactions de M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial, qui était allé jusqu'à refuser une invitation à dîner de M. et Mme Pisani, et vient de se déclarer disposé à rencontrer M. Wibaux, apparaissent encourageantes à cet égard.

Fallait-il pour autant sanctionner M. Pisani pour n'avoir pas su organiser la « palabre » calédonienne ? Le débat était ouvert sur ce point au sein du gouvernement. MM. Charles Hernu, de retour d'une mission en Nouvelle-Calédonie, et Laurent Fabius jugeaient plutôt sévère*ment son bilan. Le chef de l'Etat*, avec qui, sur ce dossier, M. Pisani s'est toujours senti davantage en harmonie qu'avec M. Fabius, était de l'avis contraire, ainsi que M. Pierre Joxe.

La solution retenue, fort habile, outre qu'elle apaise M. Ukeiwé, évite de donner aux indépendantistes du FLNKS l'impression fâcheuse d'un recul. En renvoyant M. Pisani sur place pour présenter aux intéressés un projet Fabius très en retrait par rapport à ses propres propositions, puis en le chargeant de le défendre devant le Parlement, le gouvernement préserve le symbole que constitue l'homme aux yeux des indépendantistes. L'opération a été savamment montée : avant même de repartir à Nouméa, M. Pisani savait que sa nouvelle mission sur place n'excéderait pas quelques semaines (*le Monde* du 27 avril).

En regard de ces avantages, la dramatisation du futur débat parlementaire, du fait de la personnalité de M. Pisani, n'apparait pas au gouvernement un prix trop lourd à payer. Demain à Paris, comme hier à Nouméa, l'oppsosition va pouvoir continuer à focaliser sa vindicte sur la personne de l'ancien haut-commissaire, promu ministre. On va lui servir sur un plateau son bouc émisaire favori, et MM. Mitterrand et Fabius peuvent ainsi espérer pouvoir « passer entre les gouttes » de cet orage austral, comme ils le font depuis le début de la crise.

Le pouvoir nourrit-il, comme on le murmure, le secret espoir que le passé gaulliste de l'ancien ministre de l'agriculture du général puisse semer quelque trouble dans les rangs du RPR ? Escompte-t-il qu'une référence bien venue au discours de Brazzaville, dans lequel le général de Gaulle se prononça pour l'émancipation des peuples colonisés, ravivera quelques souvenirs chez M. Jacques Chaban-Delmas ? Espère-t-il que le passé de sénateur de la Haute-Marne de M. Pisani adoucira la « bronca » que préparent , au Palais du Luxembourg, les amis de M. Charles Pasqua ?

Sa déception, sur ce point, ris*que d'être grande. M. Alain Pey*refitte, dans *le Figaro* du 22 mai, se fait un plaisir de rappeler comment en 1968 — c'était déjà un 22 mai ! — M. Pisani *« choisit de comprendre les émeutiers et de voter la censure contre le gouvernement dont il avait fait partie »*. Quand bien même quelques gaullistes auraient conservé avec M. Pisani des liens historiques, la « raison de parti » peut les leur faire rapidement oublier.

Après les éleveurs caldoches, M. Pisani va devoir exercer sa force de conviction sur les députés et les sénateurs. Mais *les ors des Palais risquent de ne* pas lui être un décor plus tendre que les niaoulis (1) de la brousse.

D.S.

(1) Arbre typique de la Nouvelle-Calédonie.

Des précédents approximatifs

On ne peut trouver à la nomination de M. Pisani comme ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie que des précédents approximatifs, mais tous imposés par les circonstances.

En juillet 1950, dans le deuxième gouvernement Queuille, Paul Reynaud devient le premier ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés et des affaires d'Extrême-Orient. Celles-ci dépendaient auparavant du ministère des affaires étrangères. Ce portefeuille existera jusqu'à la fin de la guerre d'Indochine. Le dernier titulaire en a été Guy La Chambre (ind.) dans le gouvernement Mendès France de juin 1954 à février 1955.

Un ministère des affaires marocaines et tunisienne, créé par Pierre Mendès-France en juin 1954, est confié à Christian Fouchet (gaulliste-rép. soc.), puis dans les gouvernements suivants (Edgar Faure et Guy Mollet) à M. Alain Savary (soc.) avec le titre de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé des affaires marocaines et tunisiennes, jusqu'à la démission, le 31 octobre 1956, de M. Savary en raison de l'arrestation de Ben Bella. M. Emile Claparède (rad.) lui succède dans le gouvernement Bourgès-Maunoury jusqu'à la suppression du poste en novembre 1957, après l'accession de la Tunisie et du Maroc à l'indépendance.

De Gaulle ministre de l'Algérie

En ce qui concerne l'Algérie, dont le ministère de tutelle était celui de l'intérieur, un secrétariat d'Etat est créé pour la première fois en février 1956 dans le gouvernement Guy Mollet et attribué à M. Champeix (soc.). Le 9 février 1956, après son passage orageux à Alger, Guy Mollet nomme M. Robert Lacoste (SFIO) ministre résident en Algérie à la suite de la démission du général Catroux, qui avait été nommé le 2 février. Assisté de tois secrétaires d'Etat, M. Lacoste demeure à son poste dans les gouvernements suivants jusqu'en 1958 où, dans le cabinet Pflimlin, il est remplacé par M. André Mutter.

En juin 1958, le général de Gaulle, investi comme président du conseil, exerce lui-même les fonctions de ministre de l'Algérie, mais nomme le général Salan délégué général du gouvernement en Algérie. Ce n'est qu'en novembre 1960 que M. Louis Joxe, dans le gouvernement Debré, devient pour la première fois ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. En juillet 1962, Jean de Broglie est nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des affaires algériennes dans le gouvernement Pompidou.

Le Sahara, enfin, a également connu un traitement spécial. Dans le gouvernement Bourgès-Maunoury de juin 1957, M. Max Lejeune devient pour la première fois ministre du Sahara. Il y demeure dans le gouvernement Gaillard, mais est remplacé le 11 mai 1958 dans le gouvernement Pflimlin par Edouard Corniglion-Molinier comme ministre d'Etat. M. Max Lejeune retrouve le Sahara dans le gouvernement de Gaulle du 1er juin 1958 jusqu'en janvier 1959. M. Robert Lecourt reprend ce portefeuille avec celui des DOM-TOM en 1960 et M. Louis Jacquinot lui succède en 1961. Le poste disparaît dans le gouvernement Pompidou de mai 1962, mais, dès 1960, M. Olivier Guichard avait été nommé délégué général à l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS).

Il apparaît ainsi, à travers l'évolution des structures gouvernementales, que la création de ministères à compétences géographiques délimitées précède toujours une évolution vers l'indépendance.

A. P.

Le « mini » remaniement du gouvernement de M. Fabius

Une entrée, une promotion

La nomination de M. Edgard Pisani, qui devient ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, et la promotion de Mme Yvette Roudy au rang de ministre chargée des droits de la femme (elle était auparavant ministre déléguée auprès du premier ministre) porte à dix-huit le nombre de membres du gouvernement qui participent à chaque conseil des ministres. (Les ministres délégués et les secrétaires d'Etat n'y siègent que lorsqu'un dossier de leur compétence vient en discussion).

L'entrée au gouvernement de M. Pisani fait que le courant rocardien y est de nouveau représenté. La promotion de Mme Roudy doit être rapprochée de la proximité de la campagne législative. Mme Roudy est en charge d'un secteur — les femmes — qui peut être électoralement sensible.

La composition du gouvernement

Premier ministre	M. LAURENT FABIUS, PS
MINISTRE D'ÉTAT	
Plan et aménagement du territoire	M. Gaston Defferre, PS
MINISTRES	
Économie, finances et budget	M. Pierre Bérégovoy, PS
Garde des sceaux, ministre de la justice	M. Robert Badinter, PS
Relations extérieures	M. Roland Dumas, PS
Défense	M. Charles Hernu, PS
Intérieur et décentralisation	M. Pierre Joxe, PS
Agriculture	M. Henri Nallet, PS
Redéploiement industriel et commerce extérieur	Mme Edith Cresson, PS
Education nationale	M. Jean-Pierre Chevènement, PS
Affaires sociales et solidarité nationale, porte-parole du gouvernement	Mme Georgina Dufoix, PS
Urbanisme, logement et transports	M. Paul Quilès, PS
Commerce, artisanat et tourisme	M. Michel Crépeau, PS
Travail, emploi et formation professionnelle	M. Michel Delebarre, PS
Environnement	Mme Huguette Bouchardeau, ex-PSU
Recherche et technologie	M. Hubert Curien
Culture	M. Jack Lang, PS
Chargé de la Nouvelle-Calédonie	M. Edgard Pisani, PS
Chargée des droits de la femme	Mme Yvette Roudy, PS

● *Mme MOREAU : péripétie.* — Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a affirmé que le remaniement technique du gouvernement est *« une nouvelle péripétie qui ne modifie en rien »* la position de son parti. Elle a poursuivi : *« Nous avons souri en apprenant que M. Pisani est nommé ministre de la Nouvelle-Calédonie, mais qu'il n'y retournera pas et que c'est quelqu'un d'autre qui y retournera à sa place. »* Quant à la promotion de Mme Yvette Roudy au rang de ministre des droits de la femme, Mme Moreau a jugé que *« cela ne fait pas le poids »* par rapport aux *« inégalités qui s'aggravent »* dans ce domaine.

● *M. ROSEAU : apaisement.* — Porte-parole du comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française, M. Jacques Roseau estime que *« le seul départ* [de M. Pisani] *devient aujourd'hui un événement politique d'une telle portée qu'il n'est plus vain d'espérer que soient renoués les fils du dialogue et que soit restauré l'ordre public. Même si sa nomination à un poste de ministre peut paraître choquante, son rapatriement ne sera jamais trop cher payé et doit être accueilli par tous les sympathisants de la Calédonie comme un signe d'apaisement et d'espoir pour le devenir français de ce territoire »*.

هكذا من الأصل

DE M. WIBAUX A NOUMÉA

Les réactions

« Soulagement » au RPCR satisfaction chez les indépendantistes

Nouméa. – Les réactions des anti-indépendantistes après l'annonce combinée de la nomination de M. Edgard Pisani comme ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie et son remplacement par M. Fernand Wibaux sont à l'unisson de celles des deux principaux dirigeants actuellement en métropole, MM. Jacques Lafleur et Dick Ukeiwé.

En l'absence du président du RPCR et du chef de l'exécutif local, le gouvernement du territoire a publié un communiqué exprimant *« son soulagement à l'annonce de la promotion-sanction de M. Pisani à la fonction de ministre »*. Le porte-parole du gouvernement local, M. Yves Magnier, dresse un sombre bilan du séjour du délégué du gouvernement : *« M. Pisani avait deux missions en Nouvelle-Calédonie : assurer le calme et nouer le dialogue. Le bilan de M. Pisani dans chacun de ces domaines est accablant.*

Le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, est plus explicite : *« Je trouve,* dit-il, *qu'on a mis bien longtemps à nous débarrasser de ce Pisani localement, malheureusement, nous n'en sommes pas débarrassés totalement puisque le voilà maintenant ministre de la Nouvelle-Calédonie.* A propos de la venue de M. Wibaux, le maire de Nouméa a rejoint la position de M. Ukeiwé en indiquant qu'il *« dialoguerait certainement avec le nouveau haut commissaire »*.

De notre correspondant

Dans le camp indépendantiste, on est globalement satisfait : non du départ du délégué du gouvernement – au FLNKS on considère tout à fait probable le retour prochain de M. Pisani qui devrait présenter son successeur – mais de la continuité manifestée par le gouvernement français sur la Nouvelle-Calédonie. *« La nomination de M. Pisani comme ministre chargé de ce dossier est très intéressante,* estime M. Yeiwéné Yeiwené, porte-parole du mouvement. *Nous estimons tout à fait positif que ce soit lui qui défende devant le Parlement des propositions dont il est l'auteur ; de plus, cela démontre la détermination du gouvernement français à mener le processus d'autodétermination jusqu'à son terme. Il est essentiel,* poursuit M. Yeiwéné *que nos adversaires soient conscients de cette détermination »*.

A propos du remplacement de M. Pisani par un diplomate, le secrétaire général de l'Union calédonienne considère qu'il s'agit là d'un bon choix : *« M. Wibaux,* dit-il, *est très au fait des luttes entre les communautés et de la nécessité de ne pas donner aveuglément des droits aux différentes communautés, sous peine d'aggraver les dissensions. C'est donc bien que ce soit un ambassadeur qui vienne sur place s'occuper du problème calédonien et, en venant du Liban, M. Wibaux ne sera pas trop dépaysé... »*

Enfin, dans les rangs du Parti indépendantiste modéré LKS (Libération kanake *et socialiste) on se* félicite également de la confirmation de l'engagement du gouvernement français. Mais les élus de ce mouvement se déclarent préoccupés par le problème du maintien de l'ordre dans la perspective des prochaines élections. *« Maintenant qu'il est ministre* dit un ancien conseiller territorial LKS, *nous espérons qu'il respectera sa parole en paralysant les deux extrêmes ; c'est ce qui nous semble le plus important avant de s'engager davantage dans le processus de l'indépendance »*.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Au RPR : « provocation »

« Une provocation », telle a été la première et unanime réaction des députés RPR à l'annonce de la nomination de M. Pisani comme ministre, alors que le groupe UDF, qui avait clôt ses travaux trop tôt, n'avait pas été informé de la nouvelle. *« Une provocation qui va transporter à Paris la crispation de Nouméa »*, affirmait même Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, tandis que M. Claude Labbé, président du groupe RPR, dénonçait *« le caractère provoquant et ridicule de cette nomination-récompense »*. Plus catégorique, M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, se référant à un prétendu langage administratif, n'hésitait pas à parler de *« coup de pied au cul ascensionnel »*. Après plus mûre réflexion, M. Baumel considérait qu'ainsi *« Fabius évite un risque politique, puisqu'il n'aura pas à défendre à l'Assemblée un projet qui ne peut que l'éclabousser »*. Et M. Labbé trouvait choquant que devienne ministre *« l'homme qui a accumulé échecs et erreurs et qui porte la responsabilité d'un certain nombre de morts et de blessés »*.

Changeant de registre, c'est presque avec une certaine allégeance guerrière que le président du groupe RPR s'est exclamé : *« Nous aurons donc la joie de retrouver M. Pisani lors du débat du 29 mai sur la Nouvelle-Calédonie. Ça promet d'être joyeux ! »* Déjà, M. Labbé éprouve un réel *« soulagement »* puisqu'il affirme : *« Nous avons l'impression que nous avons fait reculer le pouvoir. Nous avons toujours demandé que M. Pisani soit rapatrié. Sur ce point, nous avons gagné. »* Et d'ajouter : *« En Nouvelle-Calédonie où M. Pisani n'a apporté que le désordre et l'insécurité, les choses vont peut-être aller mieux. »* M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire a abondé dans ce sens, en assurant que *« sur place la situation est en pleine évolution »* et en expliquant » : *« Le FLNKS perd de son influence politique et il est remplacé par l'activisme d'un groupe de jeunes voyous qui représentent l'insécurité, mais non une forme de revendication. »* M. Lafleur a affirmé que *« pour peu qu'on laisse les Calédoniens se déterminer eux-mêmes librement, sans pression et démocratiquement, l'attachement à la France sera confirmé par une large majorité »*.

En fait, M. Labbé a souhaité que le gouvernement révise le découpage du territoire en quatre régions, car celui-ci est *« trop partial et trop déséquilibré »*. MM. Pierre Messmer, ancien premier ministre, Jacques Lafleur et Gabriel Kaspereit, député de Paris, interviendront dans le débat au nom du RPR.

A. P.

M. UKEIWÉ : retour à la réalité

M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement du territoire et sénateur RPR, rappelant les multiples demandes formulées par le RCPR du retour de M. Pisani en métropole en raison des positions et des décisions qu'il avait prises et qui allaient *« à l'encontre de la volonté de la majorité des Néo-Calédoniens »*, a indiqué : *« Je ne suis pas pleinement satisfait* [du retour à Paris de M. Pisani] *car le gouvernement a attendu trop longtemps »* pour prendre cette décision. Après avoir souligné le paradoxe entre *« le grand honneur »* fait à la seule Nouvelle-Calédonie d'avoir un ministre, et la suppression de tout exécutif local pour gouverner directement de Paris l'archipel, M. Ukeiwé estime que le gouvernement *« revient à la réalité »* en nommant un haut commissaire *« chargé d'appliquer les compétences de l'Etat »* et qu'il est normal que les Calédoniens dialoguent avec M. Wibaux.

M. FORNI (PS) : coupé de l'opinion publique

M. Raymond Forni, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, rapporteur du projet sur la Nouvelle-Calédonie, a déclaré, dans une interview à *l'Est républicain*, que M. Pisani s'est *« coupé de l'opinion publique calédonienne »* et que le gouvernement en a *« tiré les conséquences »* en le remplaçant à Nouméa.

De retour d'une mission de trente-six heures en Nouvelle-calédonie, M. Forni s'est également exprimé, mardi 21 mai, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Selon Mme Véronique Neiertz, porte parole du groupe, qui a rapporté ses propos, M. Forni a estimé que M. Pisani a levé, en Nouvelle-Calédonie, beaucoup de tabous, notamment en parlant de situation coloniale. M. Forni considère que la Nouvelle-Calédonie est entrée dans une phase de relative modération et que, depuis les événements du 8 mai, les forces politiques locales ont pris conscience qu'elles pouvaient être submergées par des extrémistes de tous bords. Il a noté que le projet du gouvernement comporte des lacunes. Il ne prévoit pas, par exemple, ce que deviendra l'état d'urgence au-delà du 15 juin. Le député du Territoire de Belfort a enfin affirmé que la création d'une base militaire était perçue par tous comme la garantie d'une association durable de la France.

DANS LA PRESSE : HABILETÉ ET DÉSAVEU

Les commentaires de la presse quotidienne, après l'annonce de la nomination de M. Pisani au poste de ministre de la Nouvelle-Calédonie, tournent autour de deux termes : habileté et désaveu.

Pour *Libération* (Jean-Michel Helvig), *« l'habileté toute fabius-mitterrandienne d'une telle opération ne doit cependant pas masquer qu'Edgard Pisani fait l'objet ainsi d'un désaveu »*. Même approche au *Quotidien de Paris* (Stéphane Denis) : *« Fabius a choisi la date de ce retour avec l'habileté personnelle qui est sa marque de fabrique. »* Habileté politique, continue *le Quotidien* (Jean-Claude Vajou), car Edgard Pisani entre au gouvernement *« au lendemain du départ de Michel Rocard. Croit-on que ce détail ait échappé au patriarche de l'Elysée ? »* Habileté enfin dans le choix du successeur de M. Pisani : *« Diplomate et colonial, homme d'ordre et de dialogue, Fernand Wibaux, apprécié des milieux d'opposition, a en fait la personnalité même que le pouvoir avait cru découvrir dans Edgard Pisani »*, souligne Stéphane Denis du *Quotidien de Paris.*

Désaveu, le titre du *Figaro* : *« Pisani ministre : promotion factice »* en témoigne. Pour Alain Peyreffite, *« en décembre, il* (Edgard Pisani) *arrivait à Nouméa en libérateur. Il s'y est vite retrouvé prisonnier* (...) *Prisonnier surtout de ses préjugés idéologiques »*. Telle n'est pas l'opinion de Max Gallo du *Matin de Paris*. A l'image de M. Bredin, auteur du rapport sur les TV privées, Edgard Pisani aurait tenté de *« conjuguer des éléments supposés définitivement contraires »*. *« La démarche de Pisani et celle de Bredin cherchent à surmonter les logiques absolues de l'affrontement et de l'exclusion »*, conclut l'éditorialiste du *Matin.*

● *M. Le Pen : radeau.* – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré : *« Véritable radeau de la Méduse, le gouvernement Fabius accueille un nouveau naufragé en la personne d'Edgard Pisani, devenu ministre naufrageur de la Nouvelle-Calédonie.*

AU SÉNAT

M. Quilès indique qu'il n'y aura pas dans l'immédiat de projet de loi sur l'architecture

Le projet de loi relatif à la maîtrise d'ouvrage public et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée qu'avait adoptée l'Assemblée nationale en décembre dernier (*le Monde* des 14 et 18 décembre) constitue l'un des volets d'un dispositif plus vaste destiné à l'amélioration de la création architecturale. Doivent la compléter une redéfinition des règles du code des marchés publics qui régissent le choix des maîtres d'œuvre et une réforme de la loi de 1977 sur l'architecture. Interrogé par les sénateurs sur l'état d'avancement de cette réforme, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a indiqué, mardi 21 mai, qu'aucun projet de loi *« ne sera proposé dans les prochains mois »* au Parlement : *« Rien ne servirait de brusquer l'allure »*, a-t-il affirmé avant de prévoir que, dans l'immédiat, il poursuivra avec la profession la mise en place d'*« un plan de développement »*.

Ce plan, selon M. Quilès, doit permettre une meilleure insertion professionnelle des jeunes (par un mécanisme d'incitation financière), la conquête de nouveaux marchés (les agriculteurs faisant appel à des architectes pourraient bénéficier de la majoration de prêts bonifiés sur le modèle de ce qui a été décidé pour les particuliers en janvier dernier), et la modernisation des pratiques professionnelles (grâce à des innovations juridiques comme les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée).

A. Cl.

Radio France.
Radio France Internationale.
Les entreprises dont le son porte de Bayonne à Bahia.

Radio France et Radio France Internationale, sa filiale : un groupe dont le son porte chaque jour de Bayonne à Bahia. En quoi il ne montre pas seulement qu'il a du souffle. Il prouve aussi sa puissance unique de réseau. De réseau régional, national et international.

Présente à Bayonne, Radio France compte 40 stations locales réparties dans tous l'hexagone. Chaque jour, des centaines de journalistes et d'animateurs s'attachent à rendre compte au plus près de la vie quotidienne politique, économique, musicale, artistique, sociale et culturelle.

Aux dimensions de la nation entière, 4 stations portent le son de Radio France : France Inter, France Culture, France Musique, Radio Bleue, en grandes ondes, en ondes moyennes et en modulation de fréquence.

Grâce à RFI, en ondes courtes, partout sur la planète, les français qui vivent à l'étranger et les étrangers qui s'intéressent à la France trouvent l'occasion et le moyen de se tenir informés de tous ce qui se passe chez nous et dans le monde.

RFI, avec 175 journalistes à Paris et plus de 100 correspondants permanents dans le monde diffuse 21 h par jour d'émissions en français dans toutes les directions, dont 20 journaux parlés, 16 h 30 par jour d'émissions dans 7 langues étrangères.

RFI, c'est aussi une agence de presse écrite et sonore, un ensemble unique au monde de services de coopération internationale en matière d'information ou de programmes.

Radio France et Radio France Internationale : deux entreprises qui joignent leurs efforts pour servir les curiosités les plus diverses. De Bayonne à Bahia.

Une entreprise de l'audio-visuel public.

L'exigence quotidienne de 10 millions de Français, de 80 millions de francophones et de francophiles.

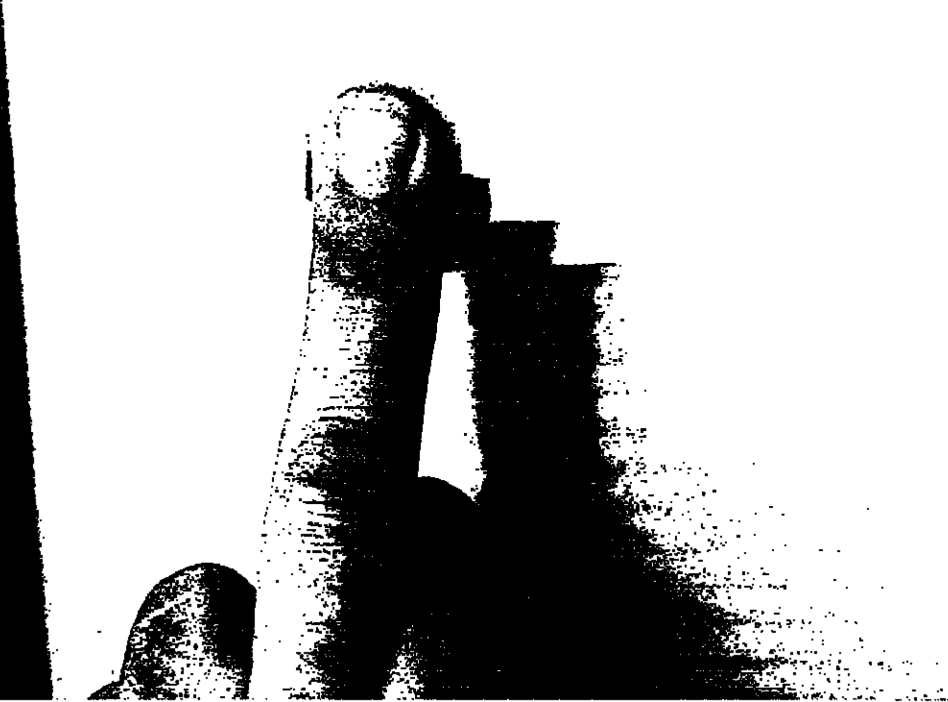

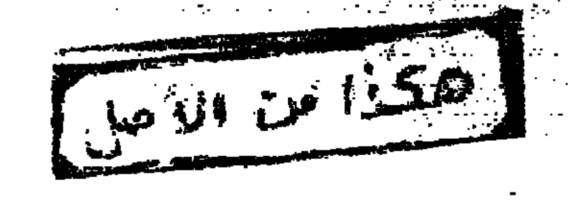

هكذا من الأصل

cionale

le son

Bahia.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PS

Le temps est venu de la mise à jour

déclare M. Michel Rocard

« Lorsque je relis la « déclaration de principe » *du Parti socialiste, je ressens vivement la nécessité qu'il y a à fonder le rassemblement de nos volontés sur une vision mieux informée de la réalité sociale et des conditions de sa transformation. Je crois le temps venu d'ouvrir la procédure de mise à jour »*, déclare M. Michel Rocard dans une interview à *Libération* du mercredi 22 mai.

Selon M. Rocard, *« l'opinion perçoit intuitivement que les programmes politiques sont une denrée surréaliste. Les gens sentent que l'action de gouverner est faite, pour les trois quarts, de la manière dont on fait face à des situations nouvelles et imprévisibles et, pour un quart seulement, du respect d'intentions et de promesses qui ont cette caractéristique commune d'être écrites comme si, pour la durée du mandat postulé, le monde était immobile à la seule exception de la volonté gouvernementale. »*

Pour M. Rocard, le socialisme, *« c'est une méthode de traitement des difficultés de la société avec, comme critère, de chercher toujours la compatibilité entre la solidarité et la responsabilité (...). Le mot de socialisme peut décrire une société compétitive. Là où il n'y a plus de compétition, il n'y a plus de vie. La compétition est de l'ordre du biologique (...). Le problème n'est pas de vérifier qu'on est toujours d'accord sur le fait que nos valeurs morales ou nos principes fondamentaux sont ceux de solidarité, de justice et de liberté, mais de regarder la manière dont ils s'appliquent. La clé aujourd'hui, c'est de faire passer l'idée que nous sommes dans une société complexe. Liberté et égalité sont antagoniques. Plus d'égalité, c'est en général des amputations de liberté pour beaucoup de gens et plus de liberté, c'est laisser faire ce qui naturellement opprime les faibles, puisque la liberté profite aux forts. La reconnaissance que les arbitrages sont complexes est aujourd'hui la démarche à faire ».*

M. Rocard récuse au passage la social-démocratie qui, se résumant à *« l'Etat-providence »* est *« inadaptée à la crise des grands systèmes ». « Il y a*, explique-t-il, *des batailles d'idées à plusieurs niveaux. La principale à mon sens est de redonner à l'ensemble de la gauche – et j'espère au-delà des frontières du PS – une connaissance de la société, de la manière dont elle fonctionne en économie ouverte et compétitive, contre les rigidités dogmatiques de la propriété sociale des moyens de production et d'échange.*

» Et puis une autre bataille est capitale. Quand vous prenez le patrimoine écrit du mouvement socialiste européen et même mondial, la distinction entre le communisme et la social-démocratie se fait sur les droits de l'homme et sur les libertés, mais elle ne s'appuie pas sur l'analyse économique. Léon Blum parlait de dictature du prolétariat au congrès de Tours. Felipe Gonzales en 1979 avait été conduit à démissionner du secrétariat général du PSOE pour saisir son parti de ce problème. Le projet final du socialisme reste encore pour trop de socialistes une vision limitée à la lutte des classes. Il s'agit de détruire la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe qui détient le capital. L'idée d'un compromis passé avec les détenteurs de capitaux reste considérée comme une trahison de classe. »

Rupture, décalage

M. Rocard répète une analyse mainte fois exprimée, selon laquelle, dit-il, *« nous avons, hélas, collectivement distillé un niveau d'espérance trop grand, donc nous avons inévitablement beaucoup déçu. Cela a entraîné une rupture de confiance que nous n'arrivons pas à remonter. Et nous avons d'autant plus de mal à remonter que le décalage entre la pratique gouvernementale et le discours officiel du Parti socialiste se perpétue ».*

L'ancien ministre de l'agriculture explique ce qu'il aurait fait s'il avait été ministre de l'économie en juin 1984 : *« Toujours en conservant le chômage comme préoccupation, j'aurais baissé les taux d'intérêt plus vite. Un demi-point, tout de suite, à ce moment-là, et un autre demi-point ensuite. Je ne suis pas en train de dire qu'il faut encore baisser les taux, aujourd'hui, je regrette simplement que, par rapport à un enjeu important, on ait perdu huit ou neuf mois. Toujours dans les mesures urgentes pour abaisser les prix de revient des entreprises, on aurait pu peut-être avancer un peu plus vite vers une modulation des taxes, des cotisations sociales, éventuellement un soulagement de l'impôt sur les sociétés. »*

Le pas de course

« Gauche américaine » : finalement, l'étiquette naguère collée par M. Jean-Pierre Chevènement dans le dos de M. Michel Rocard – et qui se voulait infamante – *n'était pas si mal venue*. A la lecture de l'interview accordée par M. Rocard à *Libération*, on imagine assez bien que l'ancien ministre de l'agriculture s'accommoderait *d'un schéma politique* à l'américaine : républicains d'un côté, démocrates de l'autre, et rien entre les deux. Le libéralisme des uns serait tempéré par le correctif vaguement étatiste des autres, la compétition sauvage par le sens de la justice et de la solidarité. De ce point de vue, M. Rocard n'est certainement pas tout seul. Il en est d'autres, à droite comme au Parti socialiste, *auxquels* cette formule *« moderne »* irait comme un gant.

Mais, comme d'habitude, M. Rocard court trop vite, s'emmêle les pieds et, parfois, dérape. Pour mieux marquer sans doute que l'égalitarisme *« de gauche »* est une valeur qu'il convient de remiser dans les placards de l'archaïsme socialiste, il note que *« le mot de socialisme peut décrire une société compétitive »* et que *« là où il n'y a plus de compétition il n'y a plus de vie »*. Jusque-là, il n'y a rien que de banal. Mais voilà que M. Rocard ajoute, d'une brutale accélération de sa course : *« La compétition est de l'ordre du biologique. »* Après avoir songé un moment à Jean-Pierre Chevènement, le Club de l'Horloge devrait s'empresser de décerner un diplôme à M. Rocard.

Malheureusement pour ce club, M. Rocard a un fameux sens de l'équilibre. Il dérape mais ne tombe point. Certes, *« liberté et égalité sont antagoniques »*, mais il *lui suffit que les* socialistes le reconnaissent et admettent que *« les arbitrages sont complexes »*. Cela ne devrait pas présenter de difficulté insurmontable pour l'ouverture de cette *« procédure de mise à jour »* qu'il appelle de ses vœux.

Cette mise à jour de la doctrine socialiste, le gouvernement l'effectue en marchant, au jour le jour. M. Rocard s'en félicite, mais reproche au Parti socialiste un refus – ou une incapacité – d'adapter son discours à la pratique de ceux qu'il soutient. En fait, l'ancien ministre continue de débattre avec son parti comme s'il ne s'était rien passé depuis les *corps-à-corps* d'avant 1981.

Ou bien le Parti socialiste tient le même discours depuis son congrès de Metz en 1979 et la victoire des « archaïques » (MM. Mitterrand et Fabius) sur les « modernes » (MM. Rocard et Mauroy). Ou bien il n'a plus de discours du tout et se contente d'accompagner l'explication de la gestion gouvernementale.

C'est peut-être plus proche de la vérité. Il est vrai que la réflexion du Parti socialiste – sa *réflexion* publique au moins – est restée modeste depuis quatre ans. Mais il est injuste d'affirmer qu'elle est inexistante. M. Rocard prétend que la direction du P.S. *véhicule dans ses stages* d'été (de formation) une idéologie de dinosaure. Il devrait y aller un peu plus souvent. On se souvient qu'à l'été 1983, cinq mois après le plan d'*austérité*, M. Jospin avait invité les participants d'un tel stage à se préoccuper plus des réalités que des *« théories aussi justes soient-elles »*, à ne pas céder aux *« illusions lyriques »*, sans pour autant – et *c'était peut-être destiné* à M. Rocard – *« intégrer les modes de pensée des autres »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La contestation au PCF

(Suite de la première page.)

Auparavant, en réponse à une intervenante qui avait regretté que le PCF n'attaque pas davantage la droite et le patronat, et qui avait observé, ensuite, que la droite de 1986 se distingue de celle de 1981 par un profond mouvement de radicalisation conservatrice, M. Marchais avait affirmé : *« Cette droite-là* [celle de 1986] *ne pourra pas faire ce que fait le PS aujourd'hui. Elle n'aura pas la caution sociale-démocrate. Et nous, nous pourrons mieux rassembler dans les luttes. »* Il est donc clair que, pour le secrétaire général du PCF, la perspective non seulement envisagée, mais espérée, pour 1986, est bien celle d'un gouvernement de droite.

Les communistes avaient fait, en 1981, l'expérience du risque que comporte, pour eux, le fait d'apparaître, aux yeux de leur électorat, comme jouant la carte de l'échec. La difficulté est la même aujourd'hui. L'initiative de M. Marchais, la semaine dernière, visait seulement à profiter d'un défaut dans le discours de la direction socialiste pour tenter de faire porter à celle-ci, cette fois, la responsabilité de la défaite face à la droite et de masquer ainsi le fait que le PCF a depuis longtemps fait le pari de cette défaite.

Les réactions provoquées par cette initiative montrent que les tendances que M. Marchais avait choisi de favoriser dans la préparation du vingt-cinquième congrès de son parti, en février dernier, limitent sa liberté de manœuvre. La résolution adoptée par le comité central, mardi, après avoir été remaniée par le bureau politique, lundi soir, ne fait aucune référence à l'éditorial du secrétaire général dans *l'Humanité*. Elle reprend seulement un passage dans son rapport au congrès, affirmant que les communistes sont *« disponibles »* pour *« participer au pouvoir avec d'autres forces politiques pour contribuer à résoudre les problèmes du peuple et du pays, à sortir de la crise et à changer la société »*. Ce rappel vise à souligner, à l'intention de ceux qui n'ont pas apprécié l'éditorial, que l'orientation consacrée au congrès comportait le maintien, fût-il formel, de l'évocation d'un éventuel retour au gouvernement.

Le caractère formel de cette indication a été mis en évidence par M. Marchais lui-même, lorsqu'il a expliqué, au comité central, que la rupture avec vingt-cinq ans d'union de la gauche ne peut aller sans difficulté pour les communistes, *bien* que le congrès ait rompu avec les éléments de nature *« opportuniste »*. *« Il est difficile de donner des perspectives »*, a admis le secrétaire général, mais il a affirmé aussi qu'il existe des *« éléments nouveaux »*, favorables aux communistes, qui ne sont pas suffisamment *« saisis »*.

M. Marchais a mis en cause, à cet égard, les élus, au sujet desquels il a appelé les responsables fédéraux à faire preuve de *« vigilance »*. En effet, a-t-il expliqué en substance, les conseillers généraux, les maires, les conseillers municipaux ont été élus selon un mode de scrutin qui fait dépendre leur élection du PS, et *ils ont tendance à tenir à leur siège*. M. Marchais a mis en cause, en second lieu, les syndicalistes, dont l'adaptation à l'orientation actuelle est entravée notamment, selon lui, par l'*« intégration des syndicats dans l'appareil d'Etat »* après 1981.

La CGT « édulcore »

Le secrétaire général a appelé tous les communistes à prendre conscience du fait que le Parti socialiste avait *« fait un choix de classe »*, qu'il avait *« choisi la politique du patronat et de la droite »* et que, ce choix, il l'avait fait, en réalité, *« en 1977 »*, année de la rupture de l'union de la gauche, le PS et PCF n'ayant pu s'entendre sur l'actualisation de leur programme commun de gouvernement. Cette prise de conscience est, selon M. Marchais, *la condition* indispensable au développement d'un véritable mouvement de lutte.

La mise en cause des syndicalistes s'est développée dans les interventions de la seconde journée de réunion du comité central. La CGT a été accusée de ne pas suffisamment attaquer le pouvoir en tant que socialiste, de s'en prendre plus souvent aux *« pouvoirs publics »* qu'au *« gouvernement socialiste »*, bref, d'*« édulcorer »* l'orientation que devraient promouvoir, en son sein, les militants communistes. Ces reproches ont été formulés par des responsables sans attributions syndicales, comme MM. Alain Bocquet, député du Nord, et Claude Billard, nouveau membre du bureau politique, mais *aussi par des responsables* qui sont ou qui ont été des dirigeants syndicaux, comme MM. René Le Guen et Louis Viannet, membres du bureau politique, et Michel Warcholak, membre du comité central. M. Marchais est lui-même intervenu à l'appui de ces critiques, tout en admettant *que la tâche de* la CGT est *« difficile »*.

M. Henri Krasucki, membre du bureau politique et secrétaire général, ainsi contesté, a souligné que sa *confédération* est *« une organisation indépendante »*, qu'elle *« ne se situe en référence à aucun parti »* et que, au demeurant, les *« hésitations »* à traduire l'orientation du vingt-cinquième congrès se manifestent *« dans tous les domaines de l'activité du parti »* et pas seulement dans celui de l'action syndicale. M. Krasucki a fait valoir, aussi, que la CGT ne peut s'engager en tant que telle dans un débat avec le PS, car ce serait inadmissible aux yeux des socialistes qui figurent dans ses rangs et mal compris des autres.

Curieusement, au moment où la direction du PCF reproche aux dirigeants de la CGT de ne pas faire davantage passer la ligne du parti dans leur action, M. Guy Hermier, membre du bureau politique, chargé des questions de *l'enseignement*, a fait une intervention indiquant que les tentatives menées par certains secteurs de la confédération en direction des enseignants ne sont pas *opportunes*. Il semble *donc* que les communistes qui animent des syndicats au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ne seront plus soumis à des pressions visant à leur faire rallier la CGT.

PATRICK JARREAU.

société

JUSTICE

LA MORT DE NICOLE BERNERON A L'HOPITAL DE POITIERS

Les policiers sont convaincus de la culpabilité du docteur Diallo

Inculpé d'homicide involontaire, après la mort, le 30 octobre dernier, de Nicole Berneron, trente-trois ans, à l'hôpital de Poitiers, le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie, a été entendu, mardi 21 mai, par le collège des neuf experts médicaux commis dans cette étrange affaire. Ce collège devrait rendre son rapport de synthèse dans les premiers jours du mois de juin à M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers. Un rapport de synthèse qui viendra s'ajouter à un document dont dispose déjà le magistrat instructeur : le rapport de synthèse des policiers pour qui la culpabilité du docteur Diallo ne fait plus aucun doute.

Rappelons que le docteur Diallo a, dans cette affaire, été inculpé d'assassinat ainsi qu'un autre médecin anesthésiste, le docteur Denis Archambeau. Le premier travaille, aujourd'hui, à l'hôpital de Parthenay (Deux-Sèvres), le second à l'hôpital de Chatellerault (Vienne). Les défenseurs du docteur Diallo (Mᵉ Bernard Drouineau, du barreau de Poitiers, et Mᵉ Pierre Chaigne, du barreau de Paris) ont fait déposer une requête en suspicion légitime. La cour de cassation devra donc décider si l'affaire doit, à l'avenir, être instruite ailleurs qu'à Poitiers.

« Une analyse logique »

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Dans son bureau niché sous les combles du palais de justice, M. Hovaere fait, lentement mais sûrement, l'apprentissage des médias. Un greffier assiégé de coups de téléphone ; un mot échappé aussitôt transformé en « déclaration » par la magie des agences de presse ; des journalistes mués en « messagers » plus ou moins au service des parties en présence : en dépit du temps qui passe, l'affaire de l'hôpital de Poitiers ne perd rien de son intensité, ni la mort de Nicole Berneron, de son mystère. Etrange affaire dont l'instruction dure depuis trop longtemps pour qu'on ne note, aujourd'hui, les premiers signes d'énervement. A commencer par les défenseurs du docteur Diallo qui ont déposé une requête en suspicion légitime. « *Attention*, prévient toutefois Mᵉ Chaigne, *notre requête n'est pas une requête contre le juge d'instruction. Nous ne faisons pas le procès de M. Hovaere.* » Ce dernier peut néanmoins estimer être directement visé. C'est ainsi qu'il a récemment expliqué : « *Il y a totale incompréhension, depuis le début, entre la défense et ma façon de mener l'instruction. On a perdu de vue le dossier. On joue l'opinion publique. C'est dans la logique de la défense. C'est son droit le plus strict. Le mieux c'est que la Cour de cassation lise le dossier et voie si l'on peut me faire des griefs et s'ils sont fondés.* »

On assure aussi de bonne source que, contrairement à ce qui a pu être dit sur les circonstances de la découverte de l'inversion des tuyaux du respirateur, celles-ci ont été pleinement vérifiées et confirmées. Car, du côté des défenseurs du docteur Diallo, on persiste, en effet, à penser que la mort de Nicole Berneron peut être expliquée par autre chose que par une inversion des tuyaux d'arrivée des gaz sur ce respirateur. La conséquence, dès lors, serait on ne peut plus évidente encore que jamais formulée : c'est le professeur Mériel qui aurait lui-même procédé à cette inversion avant d'accuser ses deux collaborateurs. « *Il existe dans le dossier*, nous a déclaré Mᵉ Chaigne, *des éléements nouveaux qui paraissent confirmer la thèse du professeur Viars* » (1). Une assurance qui ne semble toutefois guère entamer les certitudes du magistrat instructeur.

« Nous avons approché le crime parfait »

Dès lors, que penser ? Dans l'attente des conclusions définitives du collège des experts médicaux et du rapport d'autopsie, un seul document offre, aujourd'hui, une vision d'ensemble de l'affaire : le rapport de synthèse de l'enquête de police (2). Il s'agit d'un rapport de cent dix-sept pages, daté du 25 février dernier et signé par le commissaire Christian Signourel, chef de la Sûreté urbaine de Poitiers, qui a dirigé l'enquête en collaboration avec l'inspecteur principal, M. Daniel Guiot.

Reprenant en détail les circonstances dans lesquelles ils menèrent l'enquête, les policiers écrivent : « *Nous avons ressenti, tout au long de notre enquête, que nos interlocuteurs refusaient d'admettre qu'un des leurs ait pu causer la mort d'une malade et préféraient l'expliquer par toute autre cause (accident technique ou erreur de la technique) ou nier un acte criminel en faisant suivre un décès « normal » d'une manipulation destinée à égarer la justice (...). Il est rare, pour des policiers, de rencontrer en si peu de temps autant d'interlocuteurs aussi méfiants à leur égard.* »

« *Nous avons le sentiment d'avoir enquêté sur une affaire peu commune*, peut-on lire dans leurs conclusions. *Son intérêt essentiel réside dans le fait que nous avons approché le crime parfait. Nous avons, après les avoir recensées de façon exhaustive, examiné toutes les hypothèses possibles. Cela nous a permis de déterminer (sous réserve de confirmation par les experts médicaux) que seul le sabotage du respirateur pouvait être à l'origine du décès de Mᵐᵉ Berneron. Nous avons également établi que ce sabotage ne pouvait avoir été réalisé que par un membre du corps médical. Nous avons, dans cet ensemble, mis en évidence divers suspects. Au sein de ce groupe, nous avons relevé des indices graves et concordants de culpabilité à l'encontre du docteur Archambeau, mais sans parvenir à acquérir une conviction définitive à son sujet. Nous avons, par contre, acquis à l'encontre du docteur Diallo une conviction inébranlable et nous avons la faiblesse de le croire lorsqu'il déclare :* « J'aurais été présent dans la salle, cette malade ne serait pas décédée », *même si ce n'est pas pour les mêmes raisons que celles qu'il avance* ».

Le cas du docteur Archambeau pose, de toute évidence, aux policiers un délicat problème qu'ils qualifient eux-mêmes d'« *épineux* ». « *Soit il est totalement innocent*, écrivent-ils, *et nous avons du mal à l'admettre en ce qui concerne son attitude, soit il est complice de M. Diallo, voire coauteur du sabotage, et nous avons tout autant de peine à l'envisager eu égard au fait qu'il était très content de quitter l'ORL. Nous pensons qu'il doit, en fait, occuper une position intermédiaire entre ces deux thèses et que, volontairement ou non, il a joué un rôle dans le décès de Mᵐᵉ Berneron* ». Les policiers soulignent d'ailleurs clairement qu'ils n'ont fait figurer que le nom du docteur Diallo sur l'en-tête de leur rapport.

Les enquêteurs analysent longuement dans leur rapport pourquoi les différents suspects potentiels ne peuvent pas, selon eux, être retenus. Concernant le professeur Mériel — qu'ils ont entendu à neuf reprises et durant dix huit heures trente au total, — ils écrivent : « *Plus soucieux d'efficacité et de bonne gestion que du bien-être et de ses états d'âme personnels, il est honni par certains et jalousé par d'autres* ». Les enquêteurs poursuivent : « *Si les enquêtes policières étaient des sondages d'opinion, le professeur Mériel serait aujourd'hui condamné.* » Bien que confiant avoir été « *troublés* » et « *intrigués* », ils soulignent qu'il est « *matériellement impossible que M. Mériel ait effectué (ou fait réaliser) l'inversion des tuyaux* », avant de conclure : « *L'étude de la culpabilité possible de M. Mériel nous a surtout permis d'obtenir confirmation du fait qu'il était la vraie « cible » du saboteur.* »

La victime oubliée

Concernant le docteur Archambeau dont ils écrivent qu'il était « *entièrement dévoué à ses maîtres de stage, les docteurs Diallo et Guignard* », les policiers évoquent chez lui un certain « *désir inconscient de couvrir M. Diallo* ». Le docteur Archambeau a aussi clairement expliqué qu'il en était arrivé à la conclusion que seuls ses « *aveux* » permettraient l'arrestation du docteur Diallo qui l'aurait ensuite mis, du moins le croyait-il, hors de cause. « *Mériel terrorisait Archambeau*, écrivent les policiers. *Nous savions, et cela nous fut confirmé par M. Diallo, que le professeur Mériel voyait d'un très mauvais œil l'activité syndicale menée par Mᵐᵉ Archambeau au SAMU. Quoi qu'il en soit et quelque analyse qu'on retienne, il semble que la participation du docteur Archambeau au décès de Mᵐᵉ Berneron ne puisse s'analyser, au plus, que comme celle d'un complice (volontairement ou non)* ». Et plus loin, les enquêteurs écrivent qu'ils ne sont « *pas éloignés de croire à son innocence* ».

« *La thèse de la culpabilité du docteur Diallo*, concluent les enquêteurs, *est, de toutes celles que nous avons envisagées, la seule qui ne se heurte à aucune impossibilité, et surtout la seule qui résiste à une analyse logique. M. Diallo seul réunit toutes les conditions et tous les éléments requis par le sabotage, lui seul pouvait avoir intérêt à le commettre et lui seul a cherché à l'exploiter. Son attitude nous conduit à penser que, très intelligent, il voulut l'être trop (...). Il n'avait pas prévu que l'inversion des tuyaux serait découverte, que M. Mériel saisirait la police de ce problème. Lorsque ce fut fait il tenta de se faire oublier mais n'y est pas parvenu* ». Les enquêteurs terminent : « *Mᵐᵉ Berneron, qui n'avait rien à voir dans cette affaire et qui nous parut parfois bien oubliée, fut cependant la seule à payer de sa vie cette folie. La façon dont on a traité cette femme et sa famille est inexpiable.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Le professeur Pierre Viars (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière) avait, sur la demande du docteur Diallo, rédigé et signé un volumineux rapport médico-scientifique au terme duquel il concluait que l'hypothèse de l'inversion des tuyaux n'est « *ni la seule ni même la plus probable* » (*le Monde* du 30 mars).

(2) Avant de décider la publication des extraits du rapport de police, nous avons contacté les défenseurs du docteur Diallo. En accord avec leur client, ces derniers ont, en définitive, décidé de ne pas répondre dans nos colonnes aux questions posées dans ce document que Mᵉ Chaigne qualifie de « *dépassé* ».

Nouvelle audition de Mᵐᵉ Éliane Descombes

Inculpée du meurtre de son mari tué dans l'Eure de plusieurs coups de couteau dans la nuit du 3 au 4 avril 1983, Mᵐᵉ Eliane Descombes a été longuement entendue, mardi 21 mai, au palais de justice d'Evreux par Mᵐᵉ Michèle Vaubaillon, juge d'instruction, chargée de l'affaire. Le magistrat a informé l'inculpée du résultat des expertises ordonnées. Selon son défenseur Mᵉ Guillaume Marçais, Mᵐᵉ Descombes, qui se déclare innocente du crime, a tenu à renouveler ses explications sur le fond de l'affaire.

La victime, Germain Descombes, était propriétaire du restaurant parisien Le Louis XIV. Sa femme avait été mise en cause par un chauffeur de taxi, M. Max Fritot, dont elle était la maîtresse. Inculpée et écrouée le 16 octobre 1983, elle est actuellement en liberté sous contrôle judiciaire (*le Monde* du 29 janvier).

● *Pourvoi en cassation de trois des condamnés de l'affaire d'Auriol.* — Jean-Joseph Maria, Lionnel Collard et Ange Poletti condamnés à la réclusion criminelle à perpépuité par les assises des Bouches-du-Rhône pour leur participation à l'affaire d'Auriol (*le Monde* daté 19-20 mai) ont signé chacun leur pourvoi en cassation.

POLICE

AU HUITIÈME CONGRÈS DU SYNDICAT DES COMMISSAIRES DE POLICE

Les politiques à la tribune

De notre envoyé spécial

Dardilly. — Au huitième congrès du syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale, réuni jusqu'au 24 mai à Dardilly, dans la banlieue de Lyon, l'événement n'est pas syndical, mais politique. Aucune volonté spectaculaire de réorientation ne transparaît en effet dans l'assemblée, qui s'en tient aux deux constantes de M. Robert Naud, réélu secrétaire général dès mardi soir : défense scrupuleuse du pouvoir hiérarchique dans la police, soutien à la modernisation lancée par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, mais avec le souci que la future loi de programmation s'accompagne de moyens financiers suffisants.

Aussi la nouveauté est-elle plutôt dans l'empressement des grands partis politiques à répondre à l'invitation du syndicat en y dépêchant des personnalités qui comptent : après M. Marcel Debarge, mardi, pour le PS, ce sera au tour, mercredi, de M. Paul Laurent (PCF) et de M. Jacques Toubon (RPR) de présenter leurs réflexions sur la sécurité.

Une amicale courtisée et séduite

Une cinquantaine de délégués seulement, représentant majoritairement les polices urbaines de province ; un rapport moral du secrétaire général dont aucun exemplaire ronéoté n'est diffusé aux participants ; un ordre du jour élastique entremêlant des travaux en commissions, des retrouvailles entre collègues et, surtout, l'écoute des invités politiques..., cela ressemble à un *syndicat, cela en a le sigle et l'apparence* et, cependant, ce n'en est pas tout à fait un. C'est du moins le sentiment que l'on retire d'un tel congrès.

Le syndicat des commissaires de police tient plus en effet de l'amicale : les grandes orientations idéologiques y sont reléguées loin derrière la stricte défense du corps professionnel auquel il s'identifie ; les sensibilités politiques diverses y semblent secondes au regard des intérêts hiérarchiques communs dans le fonctionnement quotidien de l'organisation policière. Le corps des commissaires se soude d'autant plus dans cette commune défense, solitaire, sans alliance avec les syndicats représentant les autres corps policiers, que le rapport de force numérique dans l'institution ne lui est guère favorable : 2 507 commissaires de police en activité, sur un total de près de 120 000 policiers.

Modernisation oblige

Ainsi s'explique ce monopole traditionnel du syndicat des commissaires, monopole unique dans les divers corps de la police : il représente en effet 85 % des commissaires et ne semble guère inquiet de la légère progression récente de Force ouvrière sur son terrain.

De fait, les commissaires ont bien des problèmes spécifiques. Leur fonction les fait vivre entre le marteau et l'enclume : bien que théoriquement « patrons » de services, gérant quotidiennement des moyens et des hommes, ils sont, en permanence, sous les regards de leur hiérarchie centrale, du corps préfectoral et de la magistrature qui, tous, à des degrés divers, ont *leur* mot à dire sur leur action. D'où une double tentation permanente et paradoxale. Ou se reposer sur ces rouages supérieurs et leur renvoyer la responsabilité des dysfonctionnements, ou s'en prendre à ces autorités de tutelle qui ne laisseraient pas assez de marge de manœuvre aux commissaires de police.

Amabilités

Ces refrains critiques sont pourtant en sourdine depuis quelques mois. Séduction par la modernisation oblige. Si, dans son rapport moral, M. Naud s'en est pris au « *terrorisme syndical* » qui entraverait l'action hiérarchique et a fait l'inventaire de revendications catégorielles connues — le mouvement des mutations, les conditions de logement, les congés de maladie, — aucune polémique, cette fois, contre l'administration centrale ou contre l'institution judiciaire. Invité, le Syndicat de la magistrature a même délégué un observateur à ce congrès. Quant au pouvoir politique, il est actuellement soutenu pour son action en faveur de la modernisation, qui rejoint une préoccupation du syndicat vieille de dix ans.

« *Pierre Joxe a fait une analyse complète et critique de la situation*, répète ainsi M. Naud. *Parfois même, il tient des propos de syndicaliste : Nos vues sont communes sur bien des points.* » Ces compliments devraient sans doute être repris devant l'intéressé lui-même, vendredi 24 mai, lors de sa venue au congrès. Dans cette attente, il y eut, mardi, d'autres échanges d'amabilités entre M. Naud et M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS. L'homme a plu aux commissaires par son ton direct et sans précautions oratoires. Un frère qui fut dans la police, un long passé de fonctionnaire et quelques formules chocs — (« *Je ne mange pas mon sandwich entre deux nuages* », « *Je suis un réaliste* », « *Les socialistes, du moment qu'ils sont plus de trois, ils ne sont plus entre eux* », « *Je suis un électoraliste, je me présente pour être élu* ») — devait faire oublier ses méconnaissances techniques — la police de l'air et des frontières baptisée « brigade de l'air », par exemple...

Sur le fond, M. Debarge fut dans la ligne : « *L'ordre, oui, mais l'ordre démocratique* », « *La première protection, c'est la prévention* », « *Il n'existe pas en matière de sécurité de solution rapide et immédiate (...), l'ensemble des collectivités et des pouvoirs publics ont un rôle à jouer* ». « *Il ne faut pas exploiter la peur.* » Les commissaires ? « *Des hommes de terrain* », résume M. Debarge, aux yeux de qui c'est, à l'évidence, un compliment. En prime, cette chute républicaine : « *Vous êtes responsables de la défense des libertés individuelles et collectives. Vous ne pouvez y échapper. Il n'y a pas de bonne sécurité sans une bonne défense des libertés.* »

EDWY PLENEL.

FAITS DIVERS

A QUIMPER

La « guerre des badges » a failli tourner au drame

De notre correspondant

Quimper. — « *Touche pas à mont pote* », « *Touche pas à mon peuple* »... A Quimper, la guerre des badges a failli tourner au drame lundi 20 mai. Un lycéen qui n'hésitait pas à afficher ses sympathies pour l'extrême droite a tiré sur un élève du même établissement, le blessant au visage et à l'abdomen. Heureusement, l'arme, achetée 50 francs samedi dernier chez un soldeur et sommairement bricolée, n'était chargée que de cartouches emplies de grenaille. A quelques millimètre près, Pascal Riou, dix-huit ans, perdait un œil. Après un bref séjour à l'hôpital, il a regagné son domicile, ses blessures n'étant que superficielles.

Au lycée Brizeux, les sympathies du jeune Philippe, dix-sept ans, pour les mouvements d'extrême droite, étaient notoires. Il n'hésitait pas à arborer le badge du Front national, « *Touche pas à mon peuple* ». Son comportement lui valait l'hostilité d'un certain nombre de ses condisciples, qui auraient pris l'habitude de le saluer à l'hitlérienne.

Vendredi, une première algarade oppose les deux adolescents. Pascal Riou, dominé physiquement de la tête et des épaules par son adversaire, vide sur lui le contenu d'une bombe lacrymogène, puis s'enfuit. Philippe retrouve sa trace trois jour plus tard et le poursuit en voiture, décidé à s'expliquer avec lui. A peine sorti du véhicule il reçoit plusieurs coups de pistolet et est aspergé une nouvelle fois de gaz lacrymogène...

Quimper est l'une des villes de France les moins racistes. L'adjoint du maire chargé de la vie associative est un Martiniquais. Des musulmans y disposent d'un lieu de prière, et des équipes de football portugaises, maghrébines et italiennes, affrontent régulièrement en championnats les formations du cru. Et, dans la région, le taux de délinquance est, selon le mot d'un ancien commissaire, « *anormalement bas* ».

Après cet épisode, le proviseur du lycée Brizeux envisage d'organiser des débats sur le racisme afin d'apaiser les esprits.

JEAN LE NAOUR.

● *La villa du commissaire Gilbert Ambrosi détruite par une explosion.* La résidence secondaire du commissaire Gilbert Ambrosi, accusé d'avoir torturé un jeune algérien, M. Karim Ramdani, à Annonay (Ardèche) et incarcéré depuis le 18 avril à Saint-Etienne (*le Monde* du 20 avril et du 2 mai), a été détruite par une explosion, à la Verdière (Var), dans la nuit du 20 au 21 mai. Les premières constatations n'ont pas permis de déterminer si l'explosion, due à une bouteille de gaz, était accidentelle ou criminelle.

LE TUEUR DE LA DISCOTHÈQUE DE CHARTRES ET UN COMPLICE ARRÊTÉS PRÈS DE PERPIGNAN

Trois malfaiteurs, Antoine Gimeno, Michel Fernandez et Eric Mathieu ont été arrêtés dans la soirée du mardi 21 mai, près de Perpignan et gravement blessés au cours de la fusillade qui les a opposés aux policiers.

Antoine Gimeno et Michel Fernandez sont les deux gangsters soupçonnés d'avoir tué un douanier, le 8 mai, lors d'un contrôle autoroutier près de Bordeaux ; de plus, dimanche dernier, vers trois heures du matin, ils avaient ouvert le feu dans une discothèque, le Roller Star System, près de Chartres, tuant un jeune homme et blessant sept personnes.

L'arrestation a eu lieu à proximité du petit village de Montalba-le-Château (Pyrénées-Orientales), non loin d'Ille-sur-Têt où vit la maîtresse de Michel Fernandez. C'est là que les policiers avaient organisé un rendez-vous pour faire remettre une paire de lunettes de rechange au gangster — atteint d'une forte myopie — qui avait perdu les siennes au cours de la fusillade dans la discothèque.

Mardi en fin d'après-midi, les malfaiteurs, accompagnés, comme au Roller Star System d'un ami d'enfance, Eric Mathieu qui leur avait trouvé un hébergement à Gallardon (Eure-et-Loir) après le meurtre du douanier, arrivaient à Montalba-le-Château. Apercevant une voiture de police, ils ont ouvert le feu avec des pistolets mitrailleurs et des armes de calibre 11,43. Les policiers du service régional de police judiciaire de Montpellier, les gendarmes et les inspecteurs de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) ont riposté ; les trois fuyards ont été blessés dont l'un, Michel Fernandez, grièvement ; ils ont été transportés à l'hôpital de Perpignan. Aucun policier n'a été atteint.

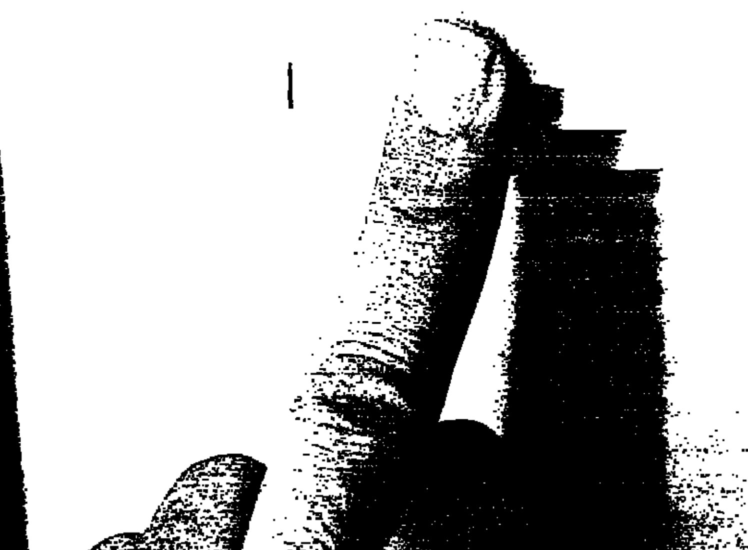

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Jean Dubuffet

Insupportable était l'homme. Insupportable est l'œuvre.
Une œuvre qui dérange : graffiti, langue sauvage, expressions en marge, ce que l'artiste a appelé l'« art brut ».
Un projet entre la peinture et le discours qui interloque.

FAIRE ŒUVRE A PART

LA mort de Jean Dubuffet (*le Monde* du 16 mai) n'est pas de celles qui font, si j'ose dire, l'unanimité, et c'est tant mieux. Geneviève Breerette a eu raison d'écrire que le monde de l'art était en deuil, mais pas tout le monde de l'art (j'ajouterai : celui-là seul qui nous importe). Par-delà les déclarations de commande et l'entreprise de récupération qui déjà s'annonce, j'en connais aujourd'hui qui se réjouissent ouvertement d'être débarrassés de ce personnage difficile, épineux, intransigeant : un homme – alors que l'artiste n'aura pas cessé de se renouveler – qui n'a pas dévié de la ligne qu'il s'était une fois tracée ; un peintre qui ne se contentait pas de faire œuvre à part, mais qui se doublait d'un écrivain, et qui savait, en chaque occasion, expliciter mieux que tout autre son propos, l'analyser et en suivre les développements avec la passion de l'historien et – ce qui n'a rien de contradictoire – l'objectivité du naturaliste ; un artiste enfin, qui se faisait de l'art l'idée la plus haute, la plus exigeante et – disons-le tout net, – à l'heure qu'il est, la plus insupportable.

Qu'il l'ait manifesté à l'occasion sous des espèces d'apparence dérisoire ou choquante, et qu'il ait systématiquement cherché à désorienter son public, à le surprendre par l'appel à des formes ou à des procédures réputées inférieures, voire interlopes, ou à des productions qu'on aurait été tenté de tenir pour des objets de rebut (ce que le critique américain Clement Greenberg a excellemment nommé le *lumpen art*) ne change rien à l'affaire : des graffiti compulsifs à l'obstination maniaque qui est la marque des œuvres qu'il rangeait sous la rubrique de l'« art brut », une même nécessité impérieuse se fait jour, dans laquelle Dubuffet reconnaissait la qualité première et inaliénable de l'œuvre d'art. L'art dont Hegel, précisément, disait qu'il n'a, de nos jours, plus rien de « nécessaire » : ce thème très rebattu de la « mort de l'art », aussi vieux (ou peu s'en faut) que l'est la culture occidentale, et comme telle passablement usé, Dubuffet n'aura pas cessé de le combattre, et j'y vois, dans le monde qui est le nôtre, l'une des raisons, et non des moindres, de l'isolement, de la solitude exemplaire qui fut et qui doit rester son lot, ainsi qu'il l'a voulu.

Que cette solitude ait quelque chose de paradoxal, j'en conviens volontiers : dès ses débuts – singulièrement tardifs il est vrai, puisqu'il avait plus de quarante ans quand il exposa pour la première fois, en 1944, ses travaux, – il sut attirer l'attention de quelques écrivains et poètes qui avaient nom Jean Paulhan, Francis Ponge, Georges Limbour ou Henri Michaux. La complicité qui s'est nouée, depuis Diderot et Baudelaire, entre le domaine de l'art et celui de la littérature a longtemps constitué l'un des traits caractéristiques de la culture française, là où ailleurs elle n'était qu'occasionnelle, avant qu'elle ne revête des dehors toujours plus ouvertement publicitaires. Que cette complicité, Dubuffet l'ait en quelque sorte intériorisée, en s'affirmant comme l'interprète le plus lucide de son œuvre, la chose ne devait pas faciliter ses rapports avec ceux qui font profession d'écrire, et même de penser sur l'art.

Quant aux philosophes, aujourd'hui si portés à disserter à propos de la peinture et de l'art en général, bien peu nombreux sont ceux qui ont prêté à son travail l'attention qu'on était en droit d'attendre. Mais c'est sans doute que ses productions leur restaient, comme à beaucoup, en travers de la gorge, et qu'ils se résignaient mal à ce que l'art prétendît penser pour son compte, et selon ses voies, ses moyens propres. Rien en tout cas ne les y préparait dans la culture qui est aujourd'hui la nôtre.

Mais rien ne les y préparait, non plus, dans la philosophie, affaire qu'est celle-ci de langage, au point que certains ne lui reconnaissent désormais plus d'autre objet. Au lieu que la peinture telle que la concevait Dubuffet aurait plutôt pour fonction d'*interloquer* et, sinon de couper court aux procédures du discours, de travailler du moins dans l'intervalle des choses et des êtres qui se peuvent nommer, des objets et des figures que l'on peut déclarer, et de déranger, de brouiller ce faisant l'image de la réalité que la culture nous impose à travers la grille du langage.

Ce projet, le peintre a su, à son habitude, le formuler dans les termes les plus clairs et précis dans un texte encore inédit *(voir ci-contre)*. Son simple énoncé permet de mesurer à quel point la problématique à laquelle obéissait son travail s'est progressivement approfondie et radicalisée depuis l'époque où il publiait son pamphlet sur *l'Art brut préféré aux arts culturels* (1949). Ce que le Dubuffet des *Mires* (présentées à la Biennale de Venise en 1984), et celui des *Non-lieux*, sinon celui déjà de *l'Hourloupe*, entendait mettre en cause, ce n'était plus seulement les diktats de l'institution culturelle, son appareil de conventions, ses échelles de valeurs, mais son dispositif même et, sous l'espèce de la langue, sa condition la plus intime : une condition à laquelle il savait trop bien qu'il est impossible de se soustraire, n'y ayant pas d'autre façon de se déprendre du langage que de se prendre à un autre.

Une pareille entreprise, à proprement parler insensée, devait le reconduire sur le tard à une manière d'abstraction qui pouvait sembler incongrue, ou anachronique, mais dont il s'était déjà approché, encore que sous des formes très différentes, à l'époque des *Texturologies* et des *Matériologies* : une abstraction, désormais, très calculée et savante, en dépit de ses apparences spontanées. Tout le problème étant de savoir d'où lui venait une pareille *science* : car ce serait aller trop vite en besogne, et ne rien dire, que de vouloir qu'il ne l'ait tenue que de lui-même.

J'ai régulièrement suivi le travail de Dubuffet depuis l'époque de la mémorable exposition des *Portraits* organisée par René Drouin en 1947. Mais je peux dater très exactement le moment où l'œuvre a produit sur moi l'effet auquel visait le peintre, et qui a coïncidé avec la présentation, en 1953, de la série des *Terres radieuses*. C'est là, dans ces dessins où Dubuffet s'est appliqué à reproduire, par des moyens strictement graphiques et concertés, l'apparence des *Sols et terrains* qu'il avait réalisées auparavant en faisant appel au contraire à toutes les ressources de la matière, de l'automatisme et du hasard, que j'ai compris de quelle efficacité pouvait être la peinture pour peu que le peintre accepte de se laisser enseigner par elle et d'en jouer le jeu jusqu'au bout.

Là encore, Dubuffet a su parfaitement décrire la conversion imposée au dessin par une telle procédure : le dessin qui n'est plus lié au tracé d'un contour et à la définition des figures, mais qui les travaille de l'intérieur, et jusqu'à les reconduire au fond sur lequel elles s'enlèvent. A la limite – une limite à laquelle devait tendre toute la longue aventure de *l'Hourloupe*, – ce n'est plus seulement le découpage linguistique de la réalité qui est comme suspendu, mais l'opposition même de la figure et du fond, laquelle est censée faire la condition première de toute perception. A ce point, on conçoit que les philosophes se dérobent, en effet interloqués.

Mais rien ne serait plus contraire à l'esprit qui animait Dubuffet que de s'arrêter là, comme au seuil de l'ineffable. Depuis plusieurs mois, quand il n'était plus en mesure de peindre ou dessiner, le peintre s'employait, avec une rigueur intacte, à mettre de l'ordre dans ses souvenirs et ses pensées. Comme s'il avait entendu tirer parti de l'état où il était réduit pour donner au langage sa chance, mais sans préjuger qui, du voir ou du dire, de la peinture ou du discours, aurait, au point de plus extrême solitude, le dernier mot.

HUBERT DAMISCH,
directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

UN INÉDIT DE L'ARTISTE

CE ne sont pas les objets dont la figuration me paraît féconde, mais c'est ce qu'il y a entre les objets, ce que le conditionnement culturel incite à regarder comme des vides. Ce me paraît être justement ces vides qu'il y a lieu de peupler. Le continuum des choses a été découpé par la culture en vingt mille notions dont l'inventaire correspond aux vingt-mille mots du dictionnaire. C'est ce clavier du vocabulaire qu'utilise la pensée. Il est pauvre, il est arbitraire. L'écrire n'en a pas d'autre à sa disposition, tandis que la peinture peut s'en libérer : son langage de signes n'en est pas tributaire ; il peut, dans ce continuum, fixer à l'infini des points qui se situent en tous intervalles séparant les notions qui ont reçu un nom.

C'est là précisément la mission de la peinture et d'où elle tient le moyen de libérer la pensée de ces vingt mille cordes par lesquelles celle-ci est attachée et empêchée de voler. C'est la mission de la peinture de déplacer ce balisage, réinstituer le continuum, le survoler, y introduire des points de touche ou points d'appui à tout instant changés qui créent pour la pensée toutes espèces de nouvelles trajectoires.

C'est le peuplement de ces intervalles (par des projections mentales qu'ils suscitent) à quoi je porte le plus constamment mon effort. Figurer le rien, figurer du moins ce qui n'a pas de nom, l'indéterminé, m'apparaît la tâche essentielle du peintre. C'est où son action s'exerce à l'état pur. La représentation d'un objet est pour le peintre un support anecdotique qui tend à dévier son action, celle-ci consistant toujours à évoquer non pas un objet particulier mais l'aspect qu'offre à ses yeux l'univers en son tout. Les objets sont de ce tout d'épisodiques fragments gratifiés d'un nom et que le conditionnement culturel nous porte de ce fait à privilégier ; or c'est précisément ce conditionnement qu'il importe de faire cesser pour lui substituer un regard neuf.

Ce nouveau regard ignorera les choix qu'avaient faits les vieilles conventions dans le tout indivisible et les localisations de ce tout qui avaient reçu un nom. Il y fera ses choix propres ; il y introduira à son propre caprice de nouvelles localisations à privilégier pour en faire désormais ses repères en remplacement des vieux vocables. Il faut s'imaginer qu'aux yeux d'êtres autres que nous l'univers matériel est continu et ne présente pas de vides ; ce que nous appelons des objets répond seulement à une condensation, en un point donné, de vibrations qui, plus ou moins denses, fourmillent de même partout ailleurs et y compris – moins denses là seulement – où nous croyons voir des vides. L'univers est continu et procède en tout point d'une même farine.

★ Extrait de *Bâtons rompus*, inédit. 1980-1984.

Fernand Léger

La galerie Leiris présente une exceptionnelle série de toiles signées Fernand Léger.
A voir, pour savoir et rencontrer les aléas de la peinture contemporaine.

LE GRAND MÉCANICIEN

VERS 1920-1930, les autres grands peintres peignaient des guitares, des fleurs, des fruits, des arlequins ou des odalisques. Lui, il peignait des moteurs ! Et des mécaniciens ressemblant beaucoup à leurs machines.

Nul artiste ne fut plus attentif, dans sa pratique de la peinture que Léger à la transformation de la civilisation où il vivait par la science et la technique.

« *L'art est une harmonie parallèle à la nature* », écrivit Cézanne. L'art de Léger est une harmonie parallèle à cette variante de la nature qu'est la technique. De même que les éléments mécaniques s'ajustent rationnellement et minutieusement les uns aux autres pour faire une machine efficace, de même les éléments de ses tableaux s'assemblent pour faire un tout pictural, où la fantaisie a la part belle parce qu'elle ne gêne pas la composition. L'écho des lois de la thermodynamique, ce sont les contrastes de dessin, de formes et de couleurs.

« *J'oppose*, écrit-il, *des courbes à des droites, des surfaces planes à des formes modelées, des tons locaux purs à des gris nuancés. Les formes initiales plastiques s'inscrivent sur des éléments objectifs ou non, c'est sans importance pour moi. Ce n'est qu'une question de variété.* »

L'actualité de Léger, souveraine de son vivant, perdure-t-elle ? L'exposition à la galerie Louise Leiris et l'environnement artistique à la mode amènent à se poser cette question.

L'exposition débute par un contraste de formes de 1913, de l'époque où l'artiste a atteint la plénitude de son art et un des sommets de l'art moderne. Autre chef-d'œuvre, *les Chevaux dans le cantonnement*, peint en 1915 sur les planches d'une caisse de munitions où son style abstrait évoque la figuration avec une merveilleuse aisance. Puis viennent les toiles des années 20, comme *la Roue rouge* (1920) et *le Déjeuner* (1921), second sommet de son art, où la vision du monde n'a jamais été picturalement recomposée de façon plus novatrice, complexe et cohérente.

Après 1930, Léger préfère accentuer son style vers une souplesse plus figurative au détriment de ses possibilités d'art abstrait ou mécanique, et aussi de la qualité. Parfois, il enlève ses objets sur un plan uni, comme des idéogrammes ou des meubles de blason ; ailleurs, il les loge dans un espace illusionniste où l'on retrouve des relents de surréalisme. Le paysage de 1931 ressemble aux visions de Sima. Il reste toujours capable de faire de très belles toiles, comme les *Eléments mécaniques pour les constructeurs* (1951), l'allègre *Parade* de 1953 ou la *Danse* peinte en 1942, à l'heure du jazz et de la prochaine victoire. Cette toile aurait pu être faite par un Keith Haring doué pour la peinture, et pas seulement pour la bande dessinée.

Même dans ses toiles les plus faibles, Léger maintient sans défaut sa science de la composition, cette composition dont il écrivit qu'elle prime tout le reste.

C'est ainsi qu'il demeure actuel.

L'art, disait Gide, vit de contrainte et se meurt de liberté. La « figuration libre », encore pour quelque temps à la mode, se distingue souvent par ses couleurs vulgaires, son dessin bâclé et son absence totale de composition. Bien des peintres actuels auraient intérêt à regarder d'autres peintures que les leurs, et surtout celles de Léger. Non pour les plagier, mais pour obtenir, à partir de leur propre style, des compositions aussi savantes, aussi riches, aussi solides et évidentes.

BERNARD FRAISSE.

★ Galerie Louise Leiris, 47, rue de Monceau. Jusqu'à la fin du mois de mai.

Les Amishs

RENCONTRE AVEC LES HÉROS DE «WITNESS»

Avec « Witness », qui sort sur les écrans, Peter Weir fait découvrir les amishs : des stars en costumes noirs. A la ligne de démarcation entre hier et aujourd'hui, les amishs sont une pièce du puzzle américain. Notre correspondant à Washington, Bernard Guetta, les a rencontrés.

AVEC, autour, un cadre de bois doré, on aurait dit une toile d'un siècle passé. A courte équidistance de New-York, Washington ou Philadelphie, en contrebas de la maison et de son écurie, courait un morceau de plaine du pays amish, où les fermes laissent filer les poteaux électriques sans s'y raccrocher, où tournent les moulins à vent, où les arbres ne relaient pas de lignes téléphoniques et où les toitures n'ont pas d'antenne.

Aucune des voitures qui se détachaient sur la route n'avait de moteur. Toutes grises et toutes semblables, des cubes sur quatre roues de bois, elles grinçaient en écho du trot de leur cheval, et le vieil homme qui les contemplait de son jardin était de leur temps, indéfini mais arrêté ou remonté. Amish lui-même, ni son large pantalon de drap noir, ni la toile unie de sa solide chemise, ni ses robustes chaussures, noires aussi, ni sa barbe grise pointant du menton, ni enfin cette frange et ces cheveux si longs vaguement moyenâgeux n'étaient en effet d'aujourd'hui mais d'un hier sans date.

Puis, d'un coup d'accélérateur, une Buick a soudain bondi dans le paysage, suivie d'une file d'autres carrosseries aux couleurs vives, et les temps se sont mêlés dans leur étrange et commune imbrication locale. Hier ? Aujourd'hui ? Sous le coup du choc visuel, on les croit d'abord bien séparables lorsqu'une sortie d'autoroute vous jette au milieu de ces amishs de Pennsylvanie qui s'acharnent à pouvoir être confondus en 1985 avec leurs aïeux, réformateurs dans la Réforme, venus d'Europe au début du dix-huitième siècle pour fuir les persécutions religieuses. Très vite, malgré les grands chapeaux des hommes de feutre noir en hiver et de simple paille en été, malgré les longues et austères robes uniformes des femmes et les petites coiffes de gaze blanche recouvrant leurs chignons, on s'aperçoit pourtant que la ligne de démarcation n'est pas aussi nette que cela.

Hospitalier, Abner Beiler a maintenant abandonné son jardin et sa contemplation pour faire les honneurs de sa maison-atelier. Relieur, il est un peu l'érudit de la communauté, dont il s'est improvisé archiviste. Mais alors, le soir, comment fait-il pour travailler sans cette électricité qu'il refuse, en scrupuleux amish, autant que la télévision, la radio, le téléphone et la voiture ? Ecrit-il à la bougie ? « *A la bougie ? Jamais !*, s'exclame-t-il d'une voix indignée. *Mon grand-père n'en utilisait pas et je n'en utiliserai pas non plus, car comme lui je me sers...* » Et, éclatant de rire, il sort d'un placard une superbe lampe à pétrole dont il explique le fonctionnement dans tous les détails.

Chrétien, il ne pousse pas trop l'avantage, mais, ravi d'avoir mouché l'explorateur venu voir les bons sauvages, il pousse les portes, découvre cuisine et salle de bains auxquelles ne manque vraiment que l'électricité et demande : « *Est-ce ainsi qu'on vivait au dix-septième siècle ?* » Bien que le garage soit une écurie, sa question n'est que rhétorique, et Abner Beiler enchaîne : « *Contrairement à ce que l'on croit, nous ne marchons pas à reculons : nous allons de l'avant ; beaucoup plus lentement seulement que le gros de l'Amérique, qui va d'ailleurs, elle, de plus en plus vite.* » Et, tout fier, il parle des machines agricoles (relativement) sophistiquées qui sont maintenant tirées par les chevaux, que le tracteur (interdit) n'a toujours pas remplacées.

Des cabines téléphoniques, désormais suffisamment nombreuses dans la campagne pour ne plus être trop éloignées des différentes fermes amishs et encore des taxis qui travaillent presque exclusivement pour la communauté. Eh oui, des taxis ! Car se faire conduire n'est pas conduire puisque ce n'est pas, explique-t-il, l'automobile en elle-même qui est un « mal » mais le danger de dispersion et de disparition du groupe dont elle est porteuse. Le raisonnement se tient parfaitement : sans voiture, un jeune couple n'envisagera pas l'achat d'une ferme dans une nouvelle région qui n'attirerait pas en même temps d'autres familles. Avec une voiture, cette préoccupation de la migration collective n'existerait pas (1), et c'en serait vite fait, Abner Beiler le laisse entendre, de traditions difficiles à respecter dans un environnement où domineraient les « Anglais » : les « Anglais », car les amishs ont pour langue maternelle le bas-allemand de leurs ancêtres.

Ils ont aussi leurs propres écoles, strictement limitées à l'enseignement primaire, constituées d'une unique salle de classe et pour lesquelles ils refusent, tout en s'acquittant de leurs impôts, toute subvention de l'Etat. Ils ont également leur propre système d'assurance, fondé sur l'entraide communautaire, et leur propre budget d'assistance sociale, car la communauté prend en charge ses nécessiteux. Ils n'ont, en revanche, pas de lieu spécifique pour le culte, célébré par rotation un dimanche sur deux dans chacune des fermes d'un même « district », qui regroupe de quinze à trente famille. Dès la veille, un chariot apporte les bancs de bois sans dossier ; on y prend place, enfants compris, pour quatre ou cinq heures d'office, puis un grand déjeuner, préparé et pris en commun, clôt la cérémonie, dont le rassemblement des attelages signale de l'extérieur la tenue tout aussi bien qu'un clocher.

Là, c'est vraiment hier, mais lorsqu'un amish fait la queue aux guichets de sa banque, attend un autocar en se plaignant de la dégradation des transports en commun, se rend, attaché-case à la main, dans les bâtiments administratifs de Lancaster ou en famille visiter les musées de Washington, il n'est plus si radicalement différent de ce « monde » auquel sa lecture de la Bible lui enjoint de « *n'être pas conforme* ». Sa communauté n'est après tout pas la seule des Etats-Unis qui soit bilingue et ses vêtements ne sont qu'à peine plus insensés que ceux des juifs hassidims totalement intégrés au paysage new-yorkais.

Et puis, il y a amish et amish, car, du « vieil ordre » qui tient bon sur presque tout à ceux qui l'ont quitté pour former des chapelles dissidentes et moins strictes, il y a tout un dégradé entre la tradition et l'évolution. Certains ont construit des églises et d'autres pas. Les uns célèbrent les offices en anglais tandis que d'autres s'y refusent encore. Si tous ont téléphone et électricité (mais ni radio ni télévision), la voiture à laquelle les dissidents ont succombé sans exception doit, ici, être obligatoirement noire et, là, de couleur sombre seulement — comme celle que conduisent ce samedi soir les jeunes de l'Eglise Beachy-Amish.

Avant d'aller déguster en bande un hamburger ou une pizza, ils se sont retrouvés dans les sous-sols de leur école pour prier et chanter. Debout, derrière un pupitre, un gaillard au physique avantageux explique combien sa vie est « *plus riche et plus excitante* » depuis qu'il fait « *plus encore confiance à Dieu* ». Mêlés, filles et garçons l'écoutent avec attention. Les robes des premières sont à peine moins longues que celles portées dans le vieil ordre, mais pantalons et chemises des seconds n'ont d'autre particularité qu'une banalité recherchée.

Nathan, qui est à dix-neuf ans le principal de l'école parce qu'il a fait des études secondaires, ne trouve rien de choquant à cette libéralisation sélective du vêtement, car la femme est soumise à l'homme comme l'homme l'est à Dieu et que sa tenue doit opposer la « modestie » aux tentations. C'est le sentiment général, mais lorsque l'orateur derrière son pupitre laisse échapper : « *Soyez donc assez homme pour...* », il se reprend aussitôt et corrige comme l'exige dans toute l'Amérique de 1985 la libération de la femme : « *... assez homme ou assez femme pour...* » De même vont-ils tous, après un dernier cantique, sortir sans surveillance jusqu'à minuit.

Hier ou aujourd'hui ? Beaucoup des deux dans cet univers où ce même paysan qui pendant le déjeuner dominical parle avec pertinence de l'avenir de l'Europe ignore tout simplement que « Lévy » puisse être un nom de famille. Pour lui, c'est le prénom de son voisin, un prénom très porté par les amishs comme tous les noms propres de la ville.

Un jour du seizième siècle, aux Pays-Bas, Menno Simons devint la figure de proue des anabaptistes qui, contrairement aux catholiques romains et aux réformés, refusaient le baptême à la naissance et tenaient qu'il fallait rejoindre l'Eglise après une décision consciente. Menno Simons donna son nom aux mennonites (2), dont les amishs allaient se séparer un siècle et demi plus tard en suivant Jacob Ammann dans un schisme aux raisons mineures mais complexes. Cousins brouillés mais néanmoins proches, très divisés les uns et les autres dans leurs propres rangs, amish et mennonites forment à eux deux un de ces peuples que ne définit pas un territoire mais un mélange d'histoire, de religions, de coutumes et de volonté d'être.

Comment peut-on être amish ? Très bien chez Eli et Ida Lapp, dont les enfants ont un agneau pour chiot, une ferme pour jouets, une petite boutique d'objets artisanaux pour voir le monde à travers les touristes et une mère toujours présente qui fait comprendre que la soumission de la femme est une chose mais que la réalité du couple en est, comme partout, une autre. « *Etre femme chez les amishs*, dit-elle en cousant une chemise bleu uni pour son mari, *est plus facile que dans le monde, car nous n'avons pas ici à nous battre pour une réussite professionnelle.* » Quelques fermes plus loin, un lourd jeune homme triste, qui a maintenant décidé de rester amish, laisse échapper, lui, qu'il est « *oui, parfois vrai* » qu'on ne s'enfuit pas par simple peur d'un monde auquel chaque instant de la vie amish vous a très efficacement rendu inapte.

Pilier de l'économie régionale, chaque week-end et chaque été, les touristes débarquent par cars entiers comme on va au zoo autour duquel prospèrent les hôtels. Il faut pour garder son identité presque autant de courage que pour la répudier.

BERNARD GUETTA.

(1) Environ quinze mille dans le comté de Lancaster, les amishs se sont également établis dans une vingtaine d'Etats américains (l'Ohio et l'Indiana, principalement) ainsi qu'au Canada et, pour quelques communautés, en Amérique centrale. Ils sont aujourd'hui une centaine de milliers en tout.

(2) Un peu plus de trois cent mille aux Etats-Unis et au Canada, les mennonites forment de par le monde une communauté de six cent cinquante mille personnes.

L'Italie

LES VÉTÉRANS DE LA COMÉDIE

La comédie italienne est morte mais Dino Risi retrouve un sang neuf pour « le Fou de guerre ».

ON sait que, avec ses oscillations dramatiques, son humour noir, son goût de l'absurde, la comédie italienne, dont l'existence remonte d'ailleurs loin (1), a depuis le néoréalisme été le miroir de la société de l'Italie contemporaine ou la satire mordante d'événements historiques et politiques du passé. Mais, depuis une dizaine d'années, le temps s'est comme accéléré, le cinéma italien est entré dans une crise dont on ne voit pas encore très bien comment il sortira, et la comédie italienne ne résiste plus guère qu'à l'état de divertissement, pour essayer de ramener les spectateurs dans les salles. Sans aller jusqu'à dire qu'elle a, sous l'effet de cette crise, perdu son âme, elle y a tout de même laissé des plumes en sacrifiant, par l'intermédiaire de certains de ses spécialistes, à la vulgarité. Ainsi Dino Risi et Mario Monicelli, tous deux en compétition à Cannes cette année, avec *le Fou de guerre* et *la Double Vie de Mathias Pascal*.

Risi était tombé assez bas avec *les Derniers Monstres* et, surtout, *le Bon Roi Dagobert* réunissant Coluche, Ugo Tognazzi et Michel Serrault. Monicelli, de même, avec *Mes chers amis nº 2*, ravaudage piteux d'un thème qui avait donné, d'abord, un film brillant et pathétique, *Mes chers amis* (1975). Donc, la grande période est passée.

Pourtant, après avoir touché terre avec *le Bon Roi Dagobert*, Dino Risi a repris des forces et du sang neuf pour *le Fou de guerre* (2), où il a, de nouveau, utilisé Coluche mais seul acteur français cette fois (à l'exception de Bernard Blier qui tient un petit rôle) dans une équipe italienne.

Coluche étant la vedette, les autres interprètes ont été doublés, et tout le monde parle français, ce qui, curieusement, sert le propos de Risi, par une sorte de décalage semi-fantastique.

Dans le désert de Libye, pendant la deuxième guerre mondiale, Marcello Lupi, un jeune sous-lieutenant qui se destine à la psychiatrie (c'est Beppe Grillo, l'« imposteur » de Comencini), est affecté à une section de service de santé sur laquelle règne le capitaine Oscar Pilli (Coluche), dont les excès de caractère et de comportement révèlent un déséquilibre mental. Risi voulait adapter depuis longtemps un *livre de Mario Tobino*. S'il l'avait fait il y a quinze ou vingt ans, on peut imaginer que Lupi aurait été joué par Mastroïanni et Pilli par Alberto Sordi. Aujourd'hui, cela ne marcherait plus. Mais Risi a eu raison de s'obstiner avec Coluche. Il est formidable. Pas seulement dramatique comme dans *Tchao Pantin*, de Claude Berri, mais exactement adapté, à la fois par son tempérament et par son personnage, à ce ton particulier de la comédie italienne qu'il fait renaître. Du même coup, Risi a retrouvé sa verve satirique, teintée d'amertume, à l'égard de l'époque fasciste. Le régime, l'armée, la guerre, attisent et utilisent la folie d'un homme (en fait rongé par un tourment secret), et le jeune officier psychiatre ne peut qu'être témoin d'une aberration.

Etrange univers, décalé, on l'a dit, par le doublage, touchant à l'onirisme et aux fantasmes : Coluche, comique et terrible, ridicule et émouvant, ressemblant tantôt à Nosferatu, tantôt à un enfant perdu, réinvente avec Risi un monde en marge du réel.

On n'en dira pas autant de l'adaptation modernisée de *Feu Mathias Pascal*, de Pirandello, par Mario Monicelli, même si le réalisateur a supprimé le « pirandellisme » du faux mort qui se fait une autre vie, par les accidents du hasard et le jeu de la roulette, au casino de Monte-Carlo. Avec *la Double Vie de Mathias Pascal*, Monicelli a compris lui aussi que la comédie italienne ne pouvait plus être ce qu'elle avait été ni se vautrer dans les ornières. Mais le scénario, la réalisation, ont des trous et des bosses, et c'est surtout l'opposition d'une bourgade d'Italie du Nord, froide, balayée par le vent, et d'un monde ludique, méditerranéen, puis romain et vénitien, qui vient renouveler, en partie, l'inspiration monicellienne.

Malgré tout le métier de Mastroïanni, celui-ci ne colle pas complètement au rôle-titre, acteur trop célèbre, trop marqué, au milieu de visages plus jeunes, plus nouveaux.

JACQUES SICLIER.

(1) *Cf. la Comédie italienne*, de Jean A. Gili. Editions Henri Veyrier, 208 p., Ill. 148 F.

(2) Voir les films nouveaux.

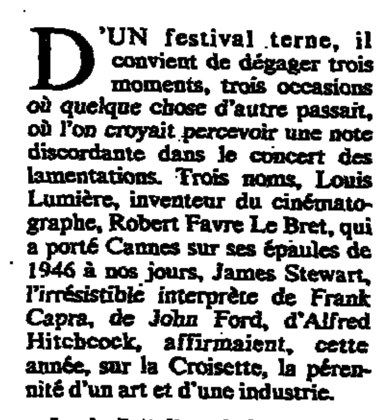

Leçons d'un festival

Cannes, c'est fini.
Mais le cinéma de la Croisette,
le film du monde,
se prolonge dans les salles,
et les souvenirs d'un festival
sont autant de leçons pour le suivant.

LES TÉMOINS DE LA PREMIÈRE HEURE

D'UN festival terne, il convient de dégager trois moments, trois occasions où quelque chose d'autre passait, où l'on croyait percevoir une note discordante dans le concert des lamentations. Trois noms, Louis Lumière, inventeur du cinématographe, Robert Favre Le Bret, qui a porté Cannes sur ses épaules de 1946 à nos jours, James Stewart, l'irrésistible interprète de Frank Capra, de John Ford, d'Alfred Hitchcock, affirmaient, cette année, sur la Croisette, la pérennité d'un art et d'une industrie.

Louis Lumière d'abord, à qui était consacrée une exposition conçue par Bernard Chardère et l'équipe lyonnaise de l'Institut Lumière, en liaison avec la municipalité de Cannes. La France célébrera solennellement à Paris, le 28 décembre, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la première projection publique d'un *spectacle cinématographique* au Grand Café, aujourd'hui l'Hôtel Scribe, sur les Grands Boulevards. Des images rassemblées ici, de ces photos retrouvées de la famille Lumière – il faudrait dire la dynastie Lumière – émane le parfum d'un irrésistible bonheur de vivre, en même temps que s'épanouit un capitalisme en pleine expansion. Le *monstre* cinéma a déjà trouvé ses bases, d'abord techniques et économiques, il reste un plaisir. Louis Lumière, à la veille de la seconde guerre mondiale, fut un des parrains du premier Festival de Cannes, mort-né, début 1939, avec l'éclatement des hostilités.

Robert Favre Le Bret, journaliste, citoyen helvétique monté à Paris, est au poste de commandes aussitôt les couteaux rentrés, seize mois après l'armistice de *mai 1945. Il définit* très vite les règles du jeu. *Deux commandements* impérieux guideront sa direction dans les quatre décennies à venir : que Cannes s'ouvre au monde entier, que l'art et l'argent scellent un mariage de raison. En lui remettant les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, le samedi 18 mai, dans les salons de l'Hôtel Carlton, M. Jack Lang, ministre de la culture, n'avait aucune peine à *exalter la qualité d'une action menée tambour battant au milieu* des pires difficultés, et d'abord la contestation de mai 68 qui entraîna l'interruption du Festival et aurait pu signer son arrêt de mort.

L'après-68 voit un épanouissement sans précédent de Cannes et amplifie les *premières* expériences tentées au cours des années 60 avec la création de la Semaine de la critique, au moment où les pressions de l'industrie risquent d'étouffer les exigences artistiques de départ, et la naissance d'un marché du film. L'apparition de la Quinzaine des *réalisateurs* en 1969 et, un peu plus tard, de Perspectives du cinéma français, la mise sur pied par le Festival de sa propre section parallèle, aujourd'hui appelée « Un certain regard », l'accroissement du marché aux dimensions d'une entité pratiquement autonome, allaient conférer au rendez-*vous cannois la place numéro un dans la hiérarchie festivalière*, le plaçant définitivement avant Venise.

Le succès évident d'Un certain regard cette année, l'écho très *favorable du public et de la presse* posent un sérieux problème à la Semaine de la critique, plus qu'honorable mais sans panache, et à la Quinzaine des réalisateurs, jugée assez inégale. Avec la multiplication des festivals dans le monde, il n'existe plus assez de films de qualité pour que chacun *soit satisfait. Un modus vivendi* devra être trouvé. La sensible percée de l'Amérique latine avec un film brésilien et un film argentin au palmarès, la Caméra d'or attribuée *au gentil film vénézuélien Oriane* de Fina Torrès, ainsi que la présence renforcée du Japon, ne doivent pas masquer l'absence du continent noir, de l'Asie du Sud-Est, Indonésie et Inde en particulier.

L'Amérique, celle du Nord, est donc revenue sur la Croisette, essayant à son tour de prendre le tournant d'un *nouveau* cinéma qui *se cherche* toujours, aux Etats-*Unis du moins. Le soir de clôture*, un survivant de la grande époque hollywoodienne, James Stewart, très alerte, salua avec une conviction non feinte l'importance de Cannes dans la défense du cinéma, comme art autonome face à la concurrence des divers *médias. La salle, debout, applau*dit à tout rompre ce visiteur d'une autre planète : après tout, il aurait pu, jeune comédien pimpant qui interpréta juste avant le conflit de 1939-1945 le mémorable *M. Smith au Sénat*, de Frank Capra, être à Cannes dès 1939, si les tanks et les avions n'avaient *tout fait* capoter.

La déprime, si évidente ces douze jours écoulés, n'est peut-être que le signe avant-coureur de l'inévitable mue qui se prépare. *Mais pour Robert Favre Le Bret* et James Stewart, *et certainement* aussi pour Louis Lumière s'il avait pu défier l'éternité, il n'est pas question d'enterrer un art et un festival qui, malgré les vents adverses, ne cessent de nourrir notre imaginaire. Car, en l'an 2000, la planète Terre, *si elle existe encore, sera toujours un peu plus une société du spectacle.*

LOUIS MARCORELLES.

C'ÉTAIT sûr : on l'a eu ce *palmarès diplomatique* et (trop) *malin. Cannes* est resté fidèle à lui-même et arase tout ce qui dépasse, heurte, illumine. Tout le monde sait bien, sauf le jury, que Clint *Eastwood est le plus grand acteur du monde, le seul qui ait* fait se rejoindre le public populaire et les vieux cinéphiles comme moi, le seul en même temps au box-office et à la cinémathèque. Il *interprète*, produit, réalise des films *étranges* ; il dirige les genres traditionnels, construisent les ponts entre ces *mondes étrangers – Asie, Moyen-Orient, Afrique – et ce* mode d'expression occidental. Comme Kurosawa et Ray, Chahine est un de ces intermédiaires privilégiés qui portent le *cinéma arabe jusqu'à nous, notre cinéma jusqu'à eux.* Il nous fait voir avec tendresse et ironie l'impérialisme des Français, ce mélange de bonne volonté et de mépris qui a *conquis le monde méditerranéen qui a préparé l'avènement* de la modernité. Il nous juge et

SALON DES REFUSÉS

Par Daniel Toscan du Plantier

policiers, westerns, dans une direction métaphysique et morale, codée, décodée, recodée, pour que tout le monde sente et que personne ne comprenne.

Tout le monde le sait bien, *sauf le jury, que l'expérience entreprise depuis un quart de* siècle par Jean-Luc Godard, d'*A bout de souffle* à *Détective*, est unique, qu'elle éclaire le passé du cinéma et prépare son avenir sous les insultes et les tartes à la crème. *Dans une beauté visuelle et sonore inégalée*, Jean-Luc Godard nous fait découvrir le monde et nous éclabousse d'une lumière trop vraie. Fils du cinéma, il est notre père à tous, un père sévère et repoussé.

Tout le monde sait bien, sauf le jury, que la survie du cinéma passe par la survie de toutes les cultures, et qu'il faut protéger et nourrir ceux des cinéastes qui *nous aime. On le juge et on ne* l'aime pas.

Tout le monde sait bien, sauf le jury, que chercher le cinéma c'est trouver la femme ; que Renoir, Rossellini, Bergman, Godard, l'ont trouvée pour nous. *C'est le mérite inouï d'André Téchiné que de nous avoir fait voir une femme nou*velle, évidente, si j'ose dire Juliette Binoche apporte au cinéma français une émotion, un charme, une gravité qui nous assurent un morceau d'avenir. *Puisque c'est le bout de prix* qu'on lui a attribué, la mise en scène, donnons-lui un sens fort : mettre en scène, mettre au monde.

Juliette est sortie de l'écran vers nous, comme le Tom Baxter de Woody Allen dans *la Rose pourpre du Caire*. Elle est la petite fille Espérance de Charles Péguy, qui nous prend bien fort par la main.

Acteurs

Le Grand Prix d'interprétation masculine à Cannes
est allé à William Hurt.
Le prix est parfaitement justifié, mais le choix était grand.
Cette année, les hommes avaient les beaux rôles.

LE CINÉMA PRÉFÈRE LES HOMMES

William Hurt, prix d'interprétation masculine.

LE *trente-huitième* Festival de Cannes a été celui des acteurs, bien mieux servis que les femmes. Le cinéma préfère les hommes. Hollywood redécouvre les vertus du sex appeal masculin. Les séducteurs sont de retour, *moins idéalisés que le* jeune premier bien propre, autour de qui Woody Allen invente *la Rose pourpre du Caire*, réinvente la romance des années 30. Les goûts évoluent. *Clint Eastwood* et *Harrison Ford sont mal* embouchés, brutaux, machos, mais il y a tout à parier que Mia Farrow se jetterait dans leurs bras – qui ne le ferait ! – s'ils descendaient à leur tour de l'écran. *D'ailleurs, ils sont eux aussi chevaleresques*, bien que leurs méthodes ne le soient pas. Et la question n'est pas là, elle est dans le pouvoir immédiat qu'ils exercent sur le public – hommes et femmes – et qui en fait des stars.

Ce pouvoir ne peut pas être mis à l'écart. Il détermine la réception de leurs films, les films eux-mêmes. Les stars veulent des personnages plus fouillés que Indiana Jones ou les flics justiciers. Mais quoi qu'ils fassent, ils apparaissent et on les aime, ce qui limite leur champ d'action, leurs possibilités de «performance d'acteur», donc leur interdit les rôles à oscar et grand prix d'interprétation.

Imagine-t-on Clint Eastwood et Harrison Ford, enfermés dans une *cellule de prison brésilienne*, jouant l'un le révolutionnaire accroché à ses illusions, l'autre le pédé fasciné par le nanar rétro ? Ce serait pratiquement inacceptable et pas du tout crédible. Or dans *le Baiser de la femme araignée*, William Hurt impose la vérité d'un personnage de folle humiliée, qui pourtant n'évite pas les poncifs. D'abord, on craint le pire, en voyant les gestes précieux, les battements de cils. Puis, derrière le clinquant, on perçoit de la timidité, une douceur vraie, un appel. William Hurt montre un homme abominablement seul, qui a un besoin désespéré d'aimer, d'être aimé tel qu'il est. Mais, pour ça, il doit jouer à être ce qu'on attend, suppose-t-il, de lui.

Blindé contre le mépris, les sarcasmes, les insultes, il cherche «l'autre» humblement, comme s'il hésitait, comme un enfant qui veut faire plaisir. Affectivement, il est un enfant. Dès qu'il est seul et n'a plus besoin de jouer, il se transforme physiquement. Fini le *folklore, il n'est plus qu'un grand type un peu enveloppé, aux traits* indécis, au sourire las, qui regarde en lui-même et voit quelqu'un d'usé. Usé, détruit par les faux semblants...

William Hurt passe insensiblement de l'exigence capricieuse à *la fébrilité*, à la délicatesse attentive, à la gravité. Son jeu, d'abord extérieur, se dépouille, s'apaise : une sorte d'effeuillage. L'homme est enfin lui, charnel et vulnérable. William Hurt est toujours en situation, mais toujours sur le bord de quelque chose d'autre, *si bien qu'on s'inquiète de lui et de* ce qu'il va devenir, alors que le scénario avance avec des gros sabots sur les sentiers battus.

Une performance – et du grand art – plus intéressante que le numéro de Nicolas Cage et de Matthew Modine dans *Birdy*. Les deux films ont en commun d'enfermer deux hommes dans un lieu clos. Situation théâtrale, même si Alan Parker se sert mieux du cinéma qu'Hector Bibenco. Les acteurs sont amenés à se théâtraliser. Nicolas Cage a beaucoup de texte, *Matthew Modine ne dit presque rien. Ce genre de rôle* est payant, surtout lorsqu'il s'agit du mutisme dérangeant de la folie. Visage de marbre, œil transparent, nu, ramassé sur lui-même dans la position du volatile endormi. Matthew Modine a visible*ment travaillé avec soin. Tout ce* qu'il fait est visible. Il le fait bien, mais on reconnaît la fabrication, le style très américain de l'Actor's Studio, juste un peu trop contrôlé, trop joué, contrairement à Ulrich Reinthaller, jeune acteur alle*mand, qui, pour un personnage à* peu près semblable d'adolescent décentré, dans *Lieber Karl*, dégage une impression de vacuité, de disponibilité à tous les dangers. Il est fascinant comme un lac sans fond.

Klaus Maria Brandauer, comé*dien autrichien confirmé*, se *situe* dans une autre sphère. Son œil bleu demeure *froid*, aigu, tandis *qu'il s'extériorise en mouvement*-brusques, en gestes violents, plein d'une énergie contenue à grand-peine. Il est comme ça, même quand il n'est pas sur le plateau : il ne peut pas parler sans bouger. Son colonel Redl ressemble au Mephisto, qu'il *a tourné avec Istvan Szabo déjà*. Les deux films s'appuient sur deux destins parallèles : celui d'un acteur et d'un soldat qui, par ambition sociale, trahissent, se trahissent, se font piéger.

Klaus Maria Brandauer est né dans un village montagnard où les gens importants passent leurs vacances. Il a fait du théâtre, dit-il, pour voir le monde « *Mais j'aurais pu aussi bien être pilote, mon métier n'est pas toute ma vie* ». Plus acteur, pourtant, on ne voit pas. Il vient du théâtre où il est également metteur en scène. Il possède la *conscience de son corps* dans l'espace, sait mener le mouvement dramatique d'une scène, aussi courte, aussi longue soit-elle. La séquence du suicide est un modèle : la manière dont il tourne en rond, fauve encagé dont l'instinct de survie *demeure intact*. Il rugit et brusquement cède à la mort, pareil au taureau de l'arène qui, encore redoutable, plie les genoux et s'affaisse. Ce n'est pas la peur qui fait hésiter le colonel Redl, mais la rage d'être seul, cerné d'ennemis guettant dehors, derrière la porte. *Il n'agit pas en héros ni en victime*. Il adopte la *seule solution qui lui reste*.

Il pourrait, à ce moment, être Oedipe, Richard *III*, Lear. Klaus Maria Brandauer est un tragédien. Ce qu'on appelle le « naturel » n'a pour lui aucun sens. Il va vers les cimes, exaspère les sentiments, les réactions, sans se laisser déborder. *Il se tient en main. Acteur de théâtre*, il donne sa mesure face à un partenaire de taille, face à Armin Muller-Stahl- François Ferdinand, fils déjà âgé de l'empereur. Armin Muller-Stahl n'a pas besoin de manifester son autorité. Epaules voûtées, mal rasé, *il « est » l'autorité. Dans son* regard clair, dans sa voix feutrée, il y a le cynisme désabusé d'un pouvoir anachronique. François Ferdinand, lui aussi, meurt d'un coup de revolver. Une détonation, et son corps se roule en boule, et *c'est la fin d'un monde*.

Armin Muller-Stahl porte en lui la prescience de cette fin, ses *confrontations avec Klaus Maria* Brandauer *sont* des *grands* moments d'acteurs. Par contraste, on pense à une femme, à la vieille chinoise de San-Francisco au sourire imperceptible de *Dim Sun*. L'Amérique, la vie moderne ne l'intéressent pas. Elle vit sur sa *mémoire. Son corps massif la pro*tège comme s'il avait grossi pour tenir au chaud ce qui lui reste de là-bas, son identité. Il pèse le poids de la sagesse résignée. Mrs Chew ne joue pas, elle trimbale sa présence, elle n'est pas comédienne.

COLETTE GODARD.

Sélection

CINÉMA

« Witness » de Peter Weir

Les contradictions de l'Amérique vues par un metteur en scène australien. D'un côté la violence de polar, la police pourrie, le flic brutal mais intègre et sexy : Harrison Ford. De l'autre, une jeune veuve aux yeux purs et son enfant, la terre des pionniers et des puritains, les Amish, quakers d'origine allemande qui nient la vie moderne.

Le heurt des deux mondes est vu avec humour. La tentation écologique d'un amour serein ne retiendra pas l'homme des villes à la campagne. La veuve aux yeux purs y restera, mais plus tard, son fils peut-être... — C.G.

MUSIQUE

« Boulevard Solitude » « Pelléas et Mélisande » « Turandot »

Les *aficionados* du théâtre lyrique ne savent plus où donner de la tête. Trois premières en quelques jours : *Boulevard Solitude*, de Henze, version moderne de *Manon Lescaut*, devenue une petite sœur de Lulu, dans la belle mise en scène de Bourseiller, qui a remporté le Prix de la critique l'an passé (TMP-Châtelet, les 23 et 24); *Pelléas et Mélisande*, réalisé par Menotti, avec d'excellentes distributions (Hendricks, Alliot-Lugaz, Lafont), où l'on espère découvrir un vrai Pelléas (Laurence Dale, F. Le Roux), sous la direction de Stefan Soltesz (Champs-Élysées, dix représentations à partir du 23 mai); enfin un grandiose *Turandot*, auquel on souhaite le même succès qu'à *Aïda*, avec le même metteur en scène (V. Rossi), l'orchestre et les chœurs du Capitole dirigés par Plasson, et nombre de grandes voix entre lesquelles il faudra choisir (Bercy, du 28 mai au 20 juin, à 20 heures).

De Leningrad à Dallas

Deux grands orchestres seront cette semaine les hôtes de Paris : l'un est célèbre et admirable, le Philharmonique de Leningrad, sous la direction d'un nouveau chef, Maris Jansons, avec un lauréat du concours de piano Tchaïkovski, Grigory Sokolov, dans Beethoven et Tchaïkovski (Palais des congrès, le 23); l'autre nous rend visite pour la première fois, mais il vient de Dallas, patrie du célébrissime J.R., avec un programme très varié, un jeune chef mexicain, Eduardo Mata, et le fameux flûtiste James Galway (Pleyel, le 24). — J.L.

ET AUSSI : ***gala Pasteur-Weizmann : Beethoven-Brahms, par l'Orchestre de Paris, avec N. Milstein (Pleyel, le 22); Josquin des Prés et M.-A. Charpentier, par la Chapelle royale (Royaumont, le 26, à 18 h 30 et 20 h 30); finales du concours Reine-Elisabeth de violon (Bruxelles, du 27 mai au 1er juin).***

EXPOSITION

Odilon Redon à Bordeaux

L'étrangeté douce et le charme d'un monde pris entre rêve et réalité, traversé d'ophélies, de pégases, de fleurs et de rochers incendiés de lumière. Un monde reconnu en son temps par les symbolistes, plus tard porté aux nues par les surréalistes. Evoqué en quelque deux cent cinquante œuvres, — moitié dessins, gravures, pastels - venues souvent de très loin. L'exposition inaugurée pour le Mai de Bordeaux, comme à l'habitude, durera tout l'été. — G.B.

ET AUSSI : ***Jannis Kounellis et Miguel Barcelo, au CAPC, également à Bordeaux. Jean Dubuffet et Dessins américains de la Fondation De Ménil, à l'école des Beaux-arts, quai Malaquais. Jean Amado, au musée des Arts décoratifs. Renoir, au Grand Palais.***

DANSE

« Suite d'un goût étranger » au Théâtre contemporain de la danse

Coproduit par la Maison de la danse de Lyon et le Festival des Nuits de l'Esterel, ce spectacle — très attendu — a été conçu par François Raffinot, spécialiste des danses baroques. Cependant il ne s'agit pas d'une « reconstitution » d'époque. Les chorégraphes sollicités (Begouet, Degroat, Kovich) sont d'esprit « moderne ». Ils ont entrepris de confronter leur imaginaire, leur culture, à la « Suitte » de Marin Marais, musique complexe soumise au lois de l'arithmétique mais ouverte à d'autres approches (21 au 26).

ET AUSSI : ***Molly Davis au Centre Georges-Pompidou (image et danse). Sidonie Rochon au Théâtre 14. Mitsuyo Uesugi au Théâtre de la Bastille (danse buto). le Bal de l'amante invisible au Théâtre Dejazet (danse baroque), les Rencontres internationales de chorégraphie à l'Agora d'Évry (25-26). — M.M.***

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

GUY DELAHAYE. Photographies. Jusqu'au 3 juin.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin. **FERNANDO PESSOA, poète pluriel 1888-1935.** Grand foyer. Jusqu'au 27 mai. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

SALON DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mai.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Pavillon de Flore (260-39-26), sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 17 juin.

MARC RIBOUD. Photos choisies. 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ WARNOD (1885-1960). Critique d'art et chroniqueur. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

ERRO. Paysages 1959-1985. B. ET H. BECHER. Chevalements. ELLES SONT DE SORTIE : P. Doury et B. Richard. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. EDMOND ABOUT, écrivain et critique d'art, 1828-1885. AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F; dim. : 6 F. A partir du 25 mai.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30; dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Époque. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F. Du 24 mai au 27 octobre.

Centres culturels

CHRISTOFOROU-HUGH WEISS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 mai.

JEUNE SCULPTURE 85. Port d'Austerlitz (entrée par l'escalier face à la cour départ de la gare) (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 juin.

DUBUFFET. Les lendemains de l'Hourloupe, 1974-1984. CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980. Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

LE HÉRAUT DU XVIIe SIÈCLE JACQUES DE GHEYN. Dessins et gravures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 juin.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Abaliéa, Bouchony, Ryan, Saussois. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

RAYMONDE GODIN. Traces de saisons. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 28 juin.

ARTISTES MANITOBAINS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 9 juin.

JORGE DUARTE, CLAUDIO FONSECA. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 5 juin.

LÉON GISCHIA, peintures, dessins, décors de théâtre, etc. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

LES ARTISTES DE GDANSK A PARIS, peintures, gravures, sculptures, tapisseries, etc. Mairie du 13e arrondissement. Tous les jours, de 10 h à 21 h. Jusqu'au 2 juin.

PRIX WHANKI. Ancien musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Sauf dim., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

PAPIER / DÉCHIRURE : Ackling, Bour, Frydman, etc. MJC Les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). Tous les jours de 15 h à 20 h ; le dimanche de 15 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

Galeries

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

LA PEINTURE POUSSÉE A BOUT : Aubertin, Bischoffshausen, Isou, Laubiès, Mohr, Wolman. Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 juin.

LA FIN DU SIÈCLE, C'EST POUR DEMAIN : Bonetti, Burns, Combas, Ferran, etc. Galerie Y.-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 30 mai.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 27 juillet.

DE COROT A PICASSO. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

LES CAFÉS LITTÉRAIRES (G. Garouste ; G. Dicrola ; architectes et designers : A. Branzi ; A. Mendini ; P. Portoghesi...). Galerie du Jour, 6, rue du Jour (233-43-40). Jusqu'au 1er juin.

IMAGES DU JUDAISME. DU XVe au XXe SIÈCLE. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 juillet.

CALDER. Jusqu'au 8 juin. **PAOLINI. Melanconia ermetica.** Jusqu'au 29 juin. Galerie Maeght Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (563-13-19).

CHRISTINE ANKAOUA. Galerie B. Utudjian, Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 9 juin.

KENNETH ARMITAGE. Sculptures-dessins, 1948-1984. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 juillet.

BENFREDJ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 1er juin.

VINCENT BIOULES. Galerie D.-Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mai.

M.-C. CHAIMOWICZ. Café du Rêve. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 juin.

CHAN KAI YUEN. Sculptures. Galerie C.-Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 8 juin.

HENRI JEAN CLOSON, 1888-1975. Galerie F.-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 juin.

DAVID CONNEARN. Dessins. Galerie M.-Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 14 juillet.

K.-F. DAHMEN. Rétrospective 1957-1980. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 8 juin.

H. ET R. DI ROSA. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 1er juin.

ANTONY DONALDSON. Œuvres récentes. Galerie D.-Gervis, 14, rue de Grenelle.

HUGO DUCHATEAU. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 1er juin.

ERRO. Galerie Browntone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mai.

DENISE ESTEBAN. Dessins. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 22 juin.

FOLON. Images pour Montand. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 22 juin.

MICHEL GERARD. Akhta, sculpture. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 22 juin.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juin.

THOMAS GLEB. Pafilages. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 22 juin.

SERGE GUILLOU. L'Apocalypse. L'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 22 juin.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mai.

F. LEGER. Œuvres 1913-1953. Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 1er juin.

JEAN LE GAC. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mai.

ROBERT MALAVAL. Lavis et tableaux. Galerie B.-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 1er juin.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

PIAUBERT. Galerie P.-Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

JEAN-LUC POIVRET. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 6 juin.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

BRIGITTE SIMON. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 juin.

HUGH WEISS, Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juin.

En région parisienne

CORBEIL-ESSONNES. Joël Kermarrec, dessins-peintures. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Bourse d'art monumental d'Ivry. Galerie F.-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.

MONTROUGE. XXXe Salon d'art contemporain — Raoul Dufy. CCA, 2, avenue E.-Boutroux (656-52-52). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Valério Adami, vitraux. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (680-85-20). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Dessins et aquarelles du XVIIIe siècle. Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 9 juillet.

AMIENS. Dessins en utopie Satellisation. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon (1840-1916). Musée des Beaux-Arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. **Jannis Kounellis, œuvres nouvelles ; Miquel Barcelo, peintures.** Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CADILLAC. Cinq artistes, quatre châteaux et une abbaye en Gironde. Centre d'art contemporain, 28, place Gambetta (52-01-68). Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des Beaux-Arts, Château (85-28-63). Jusqu'au 30 août. **Stéphane Quoniam, peintures, dessins.** Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 16 juin ; **Livres d'heures de Basse-Normandie, manuscrits enluminés et livres à gravures XIV-XIXe siècles.** Bibliothèque municipale, place Guillouard (86-22-01). Jusqu'au 30 juin.

CALAIS. Come Mosta-Heirt, 1980-1985. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 20 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DUNKERQUE. Jean Messagier ; photographies de Vera Cardot et Pierre Joly. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 10 juin.

FONTEVRAUD. Jean-Michel Alberola, les images peintes. Abbaye Royale (51-79-30). Jusqu'au 3 juin.

GRENOBLE. Les chartreux, le désert et le monde. Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre. **Présences artistiques du Maroc : dix-neuf peintres du Maroc.** Musée de peinture, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 3 juin.

LYON. F. Morellet/E. Spaletti. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-E. Herriot (830-50-66). Jusqu'au 10 juin.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin. **Gottfried Honegger.** Galeries de la Vieille-Charité, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 9 juillet.

MULHOUSE. Tony Langen, peintures. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (43-98-11). Jusqu'au 7 juillet.

NICE. Carmelo Arden Quin, Rétrospective 1936-1985. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 23 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Jorg Immendorff. Maison de la culture et de la communication. Jardin des Plantes. Jusqu'au 27 mai.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Christo : Surrounded Islands. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

VERNON. Les Petits Lu, l'art et les biscuits. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 30 juin.

VILLEURBANNE. Hamish Fulton. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 9 juin.

هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA MACHINE INFERNALE, cité internationale, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 (22).

CRÉANCIERS, Théâtre du Lys (327-88-61), 21 h (22).

AQCHEB, Montfermeil, parc Jean-Valjean (388-96-93), 21 h (22 ou 25).

ŒDIPE ROI, Odéon (325-70-32), 20 h 30 (28).

AMOUR MATERNEL, Théâtre 18 (226-47-47), 20 h 30 (28).

LA PART DU RÊVE, Poche (548-92-97), 20 h 30 (28).

HORS PARIS

ROUEN : Trois Messieurs et une Dame, quatre pièces de Jean Tardieu, par le Théâtre du Quadrant, à l'Espace Duchamp-Villon (32) 62-27-87, du 24 au 31 mai, et, le 14 juin, au Moulin d'Andé (32) 59-90-89.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50) (mar.), mer., jeu., 19 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30 : soirée de ballets (Sans armes, citoyens ! ; Quelques pas graves de Baptiste : créations) ; ven., lun., 19 h 30 : Un bal masqué.

SALLE FAVART (296-06-11) (jeu., dim.), mer., vend., sam., lun., 19 h 30 : Stradella ; Concert : le 28, à 20 h : Quatuor de trombones de Paris (Telemann, Charpentier, Tibor, Dvorak) ; Ensemble instrumental à vents de Paris et S. Degas, piano (Mozart, Ligeti, Roussel).

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), mer., 20 h 30, dim., 14 h 30 : le Misanthrope ; sauf mer., 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; lun., 14 h 30 : le Triomphe de l'amour (dern.).

☞ **CHAILLOT** (727-81-15) : Grand Foyer : mer., 18 h 30 : Récitation d'après « les Travailleurs de la mer » de V. Hugo ; *Grand Théâtre (sam., dim., lun.)*, 20 h 30 : Ubu roi ; Théâtre Gémier (sam., dim., lun.), 20 h 30 : Mille francs de récompense.

☞ **ODÉON** (325-70-32), le 28, à 20 h 30 : Œdipe roi.

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.) (mar.), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ **TEP** (364-80-80), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Macadam Quichotte (dern.).

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Débats-rencontres : mer., de 14 h à 17 h : Dis, téléphone-moi un mouton ou photocopier, télécopier ; 18 h : le Grand Prix d'architecture ; 21 h : Cinéma et littérature en 1985 : jeu., 18 h, 19 h et 21 h : Pour Georges Séféris (1900-1971) ; 18 h 30 : Paris, 1960-1980 : Concert : jeu., 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Tamayo (créations mondiales de Hespos, Bancquart, Bartow) ; Cinéma/vidéo, nouveaux films BPI (sauf mar.), Marias Callas, de G. Seligman : 13 h (1re partie), 16 h (2e partie) ; 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish ; Martin Karmitz éditeur de films à Paris : voir festivals de cinéma ; Ciné-immatériaux : mer., ven., lun. : programme de l'accueil ; Danse : ven., sam., 18 h 30 et 20 h 30 ; dim., 16 h et 18 h 30 : Molly Davies ; sam., 19 h 15 ; dim., 16 h 45 : Cinémathèque de la danse.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), jeu., vend., 20 h 30 : Boulevard Solitude.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (dim., lun., mar.), Nederlands dans theater : les Noces, Stamping Ground, Say Bye Bye, mer., jeu., 18 h 30 : Junior Group (Jardi Tancat - La Cathédrale engoutie).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), relâche.

Les autres salles

☞ **A. DEJAZET** (887-97-34) (mer., D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : la Sonate au clair de lune (dernière le 26).

☞ **ARTISTIC-ATHEVAINS** (379-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23) (J. D. soir et le 27 au soir), 21 h, mar., dim. et le 27 à 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

☞ **ATHÉNÉE** (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mar., mer. 18 h 30, jeu., ven., 20 h 30, sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : mar., mer. 19 h, jeu., ven. 20 h 30, sam. 16 h : les Violettes

☞ **BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ **CARTOUCHERIE**, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04) (D. soir, L., Mar), 21 h, dim., 16 h : Identités provisoires (dern. le 26).

☞ **CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : la Machine infernale ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Macbeth ; La Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir, L. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim. et lundi 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ ***COMÉDIE DE PARIS*** *(280-00-11)* (D), 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ ***CONFLUENCES*** (387-67-38) *(S., D., L.)* 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre ; mer., jeu., ven. 21 h 15 : le Banc.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir, L. soir), 21 h, sam., 17 h, dim. et lun. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D.) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ **DIX-HEURES** (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage.

☞ **DIX-HUIT THÉÂTRE** (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg (les jours pairs, dern. le 26) ; Dialogues d'exilés (les jours impairs, dern. le 25) ; Amour maternel (à partir du 28).

☞ **EDEN-THÉÂTRE** (356-64-37) (D), 21 h : *la Jalousie du barbouillé.*

☞ **EDOUARD-VII** (742-57-49) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (D.) (724-14-16) 21 h 30 : *Théâtre* ; *(D. soir, L.)* 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Home).

☞ **ESPACE KIRON** (373-50-25), (Mer., D. soir) : 20 h 30 ; Dim. 17 h : Adam et Eve.

☞ **ESPACE MARAIS** (584-09-31) (D, L), 22 h 15 : Azimut info.

☞ **ESSAION** (278-46-42) (D. L), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h + sam., 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L. et le 25), 20 h 45 : *Un hiver indien.*

☞ **FONTAINE** (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

☞ **GRAND HALL MONTORGUEIL** (296-04-06) (D. L), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; Ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

☞ **MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80) (D), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; (D, L) ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.) 21 h, dim. 16 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ ***MONTPARNASSE*** *(320-89-90)* (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h : Henri IV (dern. le 25) ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h., sam., 18 h, dim., 16 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Mangeront-ils.

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (354-53-79), 20 h 30 : Hop là ! Hop là !

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ **PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon.

☞ ***PLAINE*** *(250-15-65)* (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h : la Charrette de Caymans (dern. le 26).

☞ **PLAISANCE** (320-00-06) (D., L.), 20 h 30, sam., 16 h 30 : Sidney.

☞ **POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme ; II. (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve (à partir du 28).

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 15 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Double foyer.

☞ **QUAI DE LA GARE** (585-88-88) (D.), 20 h 30 et 22 h : Compartiment tumeurs.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) *(Mer. soir, D.), 20 h 30, mer. 18 h : Ruy Blas.*

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, le 24 à 21 h : Vodka Cola.

☞ **TAI THEATRE D'ESSAI** (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h, mer. 22 h : la Vie du gars qui naît. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos : mar. 22 h 15, sam., 16 h : Herculanum express.

☞ **TEMPLIERS** (278-91-15) (D., L.) *20 h 30 : Du dac au duc.*

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) *(D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h.* sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE NOIR** (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Images de sécheresse.

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h, le 21 à 14 h 30 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ **TH. DU TEMPS** (355-10-88) (D), 21 h : Salomé.

☞ **THÉATRE TROIS SUR QUATRE** *(327-09-16) (D., L.), 20 h* : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ ***THÉATRE DU ROND-POINT*** (256-70-80). Grande salle, les 22, 25 à 20 h 30 : les Oiseaux (dern.) ; les 23, 24 à 20 h 30 : la Musica (dern.). Petite salle, les 22, 23, 24, 25 à 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☞ **THÉATRE 13** (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ **LE TINTAMARRE** (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ **TOURTOUR** (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Haut comme la table ; (D.), 22 h 30 : Carmen Cru.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Parle-moi comme la pluie.

Les chansonniers

☞ **CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30. : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), mer. 21 h, *mat. dim. 15 h 30 :* Les zéros sont fatigués.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; *22 h 30 : Crazy cocktail.*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) *(D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 :* 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; *22 h 30 : Orties de secours.* II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; *21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ;* 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L.), 20 h : Un palmier dans la tête (dern. le 25) : 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; *22 h 30 : Napalm Academy.*

SENTIER DES HALLES (236-37-27) *(J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés* sur la secte ; (D., L.) ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

En région parisienne

BOBIGNY MC (831-35-64) (D. soir, L.), *20 h 30, dim. 16 h 30 : le Misanthrope.*

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB *(603-60-44) (D. soir, L.)*, 20 h 30, dim. 15 h 30 : Tout autour du Chat noir (dern. le 26).

CLICHY LA GARENNE, Th. Rutebeuf (739-28-58), le 23 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Vivaldi, Puccini).

LA COURNEUVE, MJC (836-24-07), les 23, 24, 25 à 21 h : Achille Tonic.

COURSON, Château (458-90-12), le 26 à 18 h 30 : L. Castellanza (Soler, Granados, Falla...).

CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), le 28 à 20 h 45 : Ensemble FA 7.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), le 23 à 20 h 30 : W. Sheller.

EVRY, Agora (079-10-00), le 25 à 20 h 30, le 26 à 16 h et 20 h 30 : Rencontres nationales de danse.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), le 23 à 22 h : Five O'Clock Jazz.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) *(D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Othon* (dern. le 26).

IVRY, Th. des Quartiers *(672-37-43)*, mar., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Divagations.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (S., D.,L.), 21 h : Quartett.

LE PLESSIS-ROBINSON, Eglise rue Lenôtre, le 23 à 20 h 30 : Oiseaux cent façons, de Ph. Mion.

ROMAINVILLE, Eglise Saint-Germain, le 24 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de l'Ecole de musique de Pantin. Ensemble de musique ancienne de Romainville (Bach, Monteverdi, Benett).

ROYAUMONT, Abbaye, *le 26 à 18 h :* voir Festival de l'Ile-de-France.

RUEIL-MALMAISON, Th. André-Malraux (732-24-42), le 23 à 20 h 45 : M. Lagueyrie.

SAINT-DENIS, Festival, Th. G.-Philipe (243-30-97), les 22, 23, 24, 28 à 20 h 30 : Midi grand magazin. – **Basilique**, *le 22 à* 20 h 30 : Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. : K. Masur (Reger, Beethoven).

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-99-10), le 24 à 15 h et 21 h : Elle est belle ma salade, elle est belle.

TREMBLAY-LES-GONESSE, Chapiteau, le 25 à 14 h : Festival de hard rock.

VILLE D'AVRAY, Gymnase *(750-44-28)*, le 22, à 21 h : Oiseaux cent façons, de Ph. Mion.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 22 à 20 h 30 : Chœurs de Jambol.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63) (D. Soir, L., Mar.), 21 h, dim., 16 h : LMS.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 22 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The Michigan Kid, d'I. Willat ; Cannes 1985 (Semaine de la critique) : 19 h, Visages de femmes, de D. Ecaré ; 21 h, Kolp, de R. S. Richter.

JEUDI 23 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : Wild Blood, d'H. MacRae ; Cannes 1985 (Semaine de la critique) : 19 h, Vertiges, de C. Laurent ; 21 h, la Couleur du sang, de W. Duke.

VENDREDI 24 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : l'Homme qui rit, de P. Leni ; Cannes 1985 (Semaine de la critique) : 19 h, Fucha, de M. Dudziewicz ; 21 h, la Cage aux canaris, de P. Tchoukhrai.

SAMEDI 25 MAI

15 h, soixante-dix ans d'Universal : le Dernier Avertissement, de P. Leni ; Cannes 1985 : 17 h, (Semaine de la critique) : Sacrée Barbaque, d'A. Klotzel ; un certain regard : 19 h, Tokyo-Ga, de W. Wenders ; 21 h, la Fête du feu, de M. Yanagimachi.

DIMANCHE 26 MAI

15 h, soixante-dix ans d'Universal : Solitude, de P. Fejos ; Cannes 1985 (Un certain regard) : 17 h, A Private Function, de M. Mowbray ; 19 h, Latino, de H. Wexler ; 21 h, Empty Quarter, de R. Depardon.

LUNDI 27 MAI

Relâche.

MARDI 28 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : Broadway, de P. Fejos ; Cannes 1985 (Un certain regard) : 19 h, Au fond de la nuit, d'E. Green ; 21 h, Mystère Alexina, de R. Feret.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 22 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Viva Villa ! de J. Conway ; 17 h, Cinéma expérimental américain : Programme 4 (Animation styles : Toward the non-objective cinema) ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : El Espontaneo, de J. Grau.

JEUDI 23 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Ceux de la zone, de F. Borzage ; 17 h, cinéma expérimental américain (some early american experimental films, 1928-1949) ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : El Extrano Viaje, de Fernan-Gomez.

VENDREDI 24 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Lady for a Day, de F. Capra ; 17 h, cinéma expérimental américain (Personal surroundings : life across the edits) ; 19 h, cent jours de cinéma espagnol : la Tante Tula, de M. Picazo.

SAMEDI 25 MAI

Le cinéma des plasticiens : 15 h, prolongement de la pratique picturale ; 17 h, Texte/Image/Discours critique ; cent jours de cinéma espagnol : 19 h, le Bourreau, de L. G. Berlanga ; 21 h, Neuf lettres à Berthe, de B. M. Patino.

DIMANCHE 26 MAI

15 h, et 17 h, Le cinéma des plasticiens (Performances/Actions) ; cent jours de cinéma espagnol : 19 h, la Chasse, de C. Saura ; 21 h, la Busca, d'A. Fons.

LUNDI 27 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Berkeley Square, de F. Lloyd ; 17 h, le cinéma des plasticiens (Perception de l'espace) ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : Fata Morgana de V. Aranda.

MARDI 28 MAI

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

2010 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, (H. sp.), 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Forum Denfert (H.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (F.) : Studio43, 9e (770-63-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Cité Internationale hsp, 14e (589-38-69) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Opéra, (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 5e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ;

LES FILMS NOUVEAUX

A. K., film français de Chris Marker : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA CAGE AUX CANARIS, film soviétique de Pavel Tchoukhrai, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE FIL DU RASOIR, film américain de John Byrum, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie (70 MM), 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FOU DE GUERRE, film franco-italien de Dino Risi : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MEILLEUR DE LA VIE, film français de Renaud Victor : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE, film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (575-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STEAMING, film britannique de Joseph Losey, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 8e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOLEUR DE DÉSIRS, film américain de Douglas Day Stewart, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

WITNESS, film américain de Peter Weir, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

هكذا من الأصل

CINEMA

Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *Maxéville, 9e (770-72-86)* ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; *Maxéville, 9e* (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), ***LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI*** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VOYAGE A CYTHERE (Grèce, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES 5 000 DOIGTS DU DOCTEUR T (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DERRIÈRE LE MIROIR (Suédois, v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

URGENCE (Fr) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12). Mer., ven., dim., mar. : Cris et chuchotements. Jeu., sam., lun. : les Fraises sauvages.

L. BUNUEL (v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55). Mer., jeu. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h, lun. 19 h : la Mort en ce jardin. Jeu. 20 h 30, sam. 16 h, 22 h 15, dim. 19 h 15, lun. 15 h : la Vie d'Archibald de la Cruz. Ven. 18 h 30, sam. 14 h, 20 h 15, dim. 17 h 15, lun. 17 h : Los Olvidos.

CHARLOT Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s. 20 h 30, sam.-dim. 15 h et 17 h : Charlot artiste peintre ; Charlot à l'asile ; Charlot brocanteur.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Cycle musical : mer. : Papa longues jambes ; jeu. : Stormy Weather ; ven. : les Rois du Jazz ; sam. : Hello Dolly. Cycle Paul Newman : dim. : De l'influence des rayons Gamma sur le comportement des marguerites ; lun. : Aventures de jeunesse ; mar. : Du haut de la terrasse. Salle II : mer. : Point limite zéro ; jeu. : la Poussière, la sueur et la poudre ; ven. : l'Empereur du nord ; sam. : Fantôme du paradis ; dim. : The Nickel Ride ; lun. : Next Stop Greenwich Village ; mar. : le Tournant de la vie.

M. DURAS : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). Mer., ven., dim. 17 h : India Song. Jeu. 17 h 30 : le Camion. Lun. 17 h : Aurelia Steiner.

JEAN-LUC GODARD Studio 43, 9e (770-63-40). Lun., mer. 22 h 10 : Paris vu par. Mer., sam., lun. 18 h 10, dim. 16 h 10 : Passion. Mer. 20 h 10, jeu. 18 h 10, sam. 22 h 10, lun. 18 h 10 : Week-end. Jeu. 20 h 10, dim. 22 h 10 : Je vous salue Marie. Jeu. 22 h 10, ven. 18 h 10, sam. 20 h 10 : Deux ou trois choses que je sais d'elle. Ven. 20 h 10, dim., mar. 18 h 10 : Prénom Carmen. Ven. 22 h 10, dim. 20 h 10 : Masculin féminin. Sam. 16 h 10 : Bande à part.

MARIN KARMITZ, éditeur de films à Paris. *Centre G.-Pompidou, salle* Garance (278-37-29). Mer., 20 h 30 : l'Or dans la montagne, d'E. Olmi. Jeu., 14 h 30 : l'Ombre rouge, de J.-L. Comolli ; 17 h 30, C'est la vie, de P. Vecchiali ; 20 h 30 : Regards et sourires, de K. Loach. Ven., 14 h 30 : Murmurs/Documenteur, d'A. Varda ; 20 h 30 : Ce répondeur ne prend pas de message, d'A. Cavalier. Sam., 14 h 30 : les Anges de fer, de Th. Brasch ; 17 h 30 : Qu'est-ce qui fait courir David, d'E. Chouraqui ; 20 h 30 : Mourir à trente ans, de R. Goupil. Dim., 14 h 30 : Interdit aux moins de treize ans, de J.-L. Bertucelli ; 17 h 30 : la Nuit de San Lorenzo, de P. et V. Taviani ; 20 h 30 : Yol, de S. Gören. Lun., 14 h 30 : le Mur, d'Y. Güney ; 20 h 30 : Dans la ville blanche, d'A. Tanner.

B. KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Ma vache et moi ; jeu. : Collège ; ven. : la Croisière du Navigator ; sam. : Fiancées en folie ; dim. : Les 3 âges ; lun. : le Mécano de la général ; mar. : Steamboat Bill Jr.

J.-P. MOCKY le Latina, 4e (278-47-86) ; Salle I. Mer. : Un couple ; jeu. : la Cité de l'indicible peur ; ven. : la Grande lessive ; sam. : l'Etalon ; dim. : l'Ombre d'une chance ; lun. : l'Ibis rouge ; mar. : le Piège à cons. Salle II. Mer. : Un drôle de paroissien ; jeu. : les Compagnons de la marguerite ; ven. : Solo ; sam. : l'Albatros ; dim. : Un linceul n'a pas de poche ; lun. : le Témoin ; mar. : A mort l'arbitre.

NUIT DU CINÉMA (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), sam. 21 h 30 : Meurtres sous contrôle ; Onibaba ; l'Etrangleur de *la place Killington* ; Chut, chut, chère Charlotte ; la Troisième partie de la nuit

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). Dim., 13 h 40 : le Genou de Claire. Dim 15 h 30 : la Collectionneuse. Lun., 15 h : la Marquise d'O. Sam., 16 : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau.

PROMOTION DU CINÉMA, (v.o.). Studio 28, 18e (606-36-07). *Mer. : Monsieur* de Pourceaugnac ; jeu. : Hors la loi ; ven. : *Louise l'insoumise ; sam. :* Electric Dreams ; dim. : Kaos.

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Utopia-Champo, 5e (326-84-65), 16 h, 22 h 40.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., sam., lun., 20 h, mer., dim., 15 h 45.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30. + Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar., 17 h 15 + sam., 0 h 40.

CASANOVA *(de Fellini) (It., v.f.) : Templiers*, 3e (272-94-56), dim., 17 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h 40 + dim., 22 h 05 ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., *v.o.) : Templiers*, 3e (272-94-56), lun., mar., 22 h + sam., 17 h 50.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; lun., 11 h 35.

LES DAMNÉS (*) *(It., v.o.) : Républic* Cinéma, 11e (805-51-33), t.l.j. sf mar., 19 h.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 05 ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 15 h 50 ; lun., 17 h 50.

ÉLÉMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 20 h.

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim.*, 19 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h 15.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h, ven., 23 h 50 ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., ven., mar., 14 h, *jeu.*, 20 h 30, dim. 22 h.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER *CHINOIS* (A., v.o.) : *Saint-Ambroise*, 11e (700-89-16), sam., 19 h 15.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 10.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) *(Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e* (271-52-36), dim., lun., 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), ven., mar., 20 h, sam., 17 h 45.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), *mar.*, 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-*Beaubourg, 3e (271-52-36)*, ven., sam., 0 h 15.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 21 h.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 22 h.

LE THE A LA MENTHE (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j., 22 h 5, sf dim.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), *sam.*, 22 h, dim., 19 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., 24 h.

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h.

LA VIE DE FAMILLE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h + sam., 23 h 50.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 22 MAI

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : A. Huber-Evesque, D. Evesque (Mozart, Schubert, Poulenc...).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : L. Robillard (Dupré, Widor, Reger).

☞ **Théâtre Champs-Elysées**, 20 h 30 : M. Perahia (Bach, Beethoven, Bartok...).

☞ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : E. Naoumoff (Bach, Mozart, Ravel...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : E. Magnan (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : Y. Hashimoto (Beethoven, Chopin, Schumann).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ensemble La Romanesca (Marini, Frescobaldi, Castello...).

Lucernaire, 20 h : V. Lespagnol, M. Turksma, C. Lindqvist.

Théâtre de la Bastille, 21 h : C. d'Alessio.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

JEUDI 23

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : S. Atherton, L. Cabasso (Bach, Boccherini, Wiener...).

☞ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 19 h 30 : Pelleas et Mélisande.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Cl. Helffer (Amy, Nigg, Baraque...).

Eglise Réformée d'Auteuil, 20 h 45 : M. Bouvard (Bach).

Salle Rossini, 20 h 30 : N. Duhamel, S. Lancen, M. Raison, Ch. Simonet, K. Nagatomi, Y. Goilav (Debussy, Dubois, Lancen).

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboim, R. Lupu (Mozart).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 45 : Musique et espérance (Debussy, Fauré).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ensemble vocal S. Caillat, dir. : S. Caillat (Schütz).

Palais des Congrès, 20 h 30 : Orchestre phiharmonique de Leningrad, dir. : M. Jansons (Beethoven, Tchaïkovski).

Théâtre de la Bastille, 21 h : voir le 22.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 22.

VENDREDI 24

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : D. Binder, Th. Dussaut (Meyer, Schumann, Brahms...).

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : R. Raytscheff, Chœurs de R. F., chef de chœur : J. Jouineau (Glinka).

Centre Mathis, 20 h 30 : G. Boucaret, S. Debreux-Renault (Sor, Tarrega, Villa Lobos...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Dallas Symphony Orchestra, dir. : E. Mata (Schubert, Griffes, Rodrigo...).

Théâtre de la Bastille, 21 h : voir le 22.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : J. Riano (Villalobos, Ponce, Lauro...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 22.

SAMEDI 25

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 19 h 30 : voir le 23.

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble choral Philomele (Mozart, Zelenka, Vivaldi : œuvres religieuses).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre des jeunes du Val-d'Oise.

Eglise suédoise, 18 h : Trio Mozart (Mozart, Beethoven, Martinu).

Théâtre de la Bastille, 21 h : voir le 22.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 22.

DIMANCHE 26

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble instrumental Euterpe, dir. : H. Simoun ; Ensemble choral Philomène, dir. : A. Lechevalier : Chœur mixte de Corseaux, dir. : R. Demieville (Mozart, Vivaldi, Scarlatti).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : D. Hovora, A. Moglia, E. Peclard (Schumann, Ravel).

Centre juif d'art et de culture, 15 h 30 et 20 h 30 : L. Grynszman, J. Rosemblum.

Théâtre 3 sur 4, 18h 30 : voir le 22.

LUNDI 27

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 19 h 30 : voir le 23.

Théâtre La Bruyère, 21 h : A. Kondratovitch (Chopin).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 22.

MARDI 28

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Y. Henry, B. Walter (Brahms, Debussy...) : 20 h 30 : M. Pollini (Bach).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : B. Girard, L. de Montety, M.-P. Talbot (Purcell, Bach, Beethoven...).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : G. Joy, P.-L. Aimard (Charpentier).

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Collard (Bach, Busoni, Brahms...).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ch. Larde, H. Dreyfus (Bach).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : M. Nordmann, B. Haudebourg.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur Iuventus Paedagogica de Prague, dir. : J. Kolar.

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Spirituals et Gospel Music.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Chœur et orchestre des grandes écoles, dir. : P. Rophe (Brahms, Poulenc, Mozart).

Ecole alsacienne, 18 h 45 : Sextuor Sartory, D. Raclot, L. Tsan-Hacquard (Tchaïkovski).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Paraschos (Bach, Chopin, Brahms...).

Eglise Saint-Médard, 21 h : A. Stocchetti, S. Pecot, J.-P. Cardon (Bach, Haëndel, Boismortier...).

FNAC Forum, 18 h : M. Rudy.

Orangerie de Bagatelle, 19 h : B. Engerer.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 22.

Festival de l'Ile-de-France

ABBAYE DE ROYAUMONT, le 26, à partir de 18 h : ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Charpentier).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), le 23 à 20 h 30 : Trio Nyx, Rouen Big Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 23, 24, 25, 26 à 22 h 30 : Les quatre étoiles.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 23 : Chants et tambours Bata ; le 24 : Danses et percussions indonésiennes ; le 26 : Meluswing.

ELDORADO (208-23-50), le 23 à 20 h 30 : les Infidèles, les Désaxés, les Bandits ; le 28 : Jason and the Scorchers, Ich Libido.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu, jeu. : M. Silva, ven. : G. Bonnard, sam : Foli, dim : Camel Afro Musique.

MERIDIEN (758-12-30) (lun., mar.), 22 h : D. Gillespie.

MOGADOR (285-45-30) les 22, 24, 25, 28 à 21 h : Sting.

MONTANA (548-93-08) (D) 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h, le 22 : G. Curbillon ; les 23, 24, 25 : M. Maria ; le 28 : M. Gowland Quartet.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 24 à 20 h 30 : Oku Omore-Ak 7 Band, Chicago Blues Ambassadors.

☞ **NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30, le 22 : A. Ginape ; le 23 : Bekummernis ; les 24, 25 : W. Breuker Kollektief ; le 27 : S. Jordan ; le 28 : D. Redman.

☞ **PETIT JOURNAL** (326-28-59), 21 h 30, mer : Watergate Seven + One, jeu : les Voix, ven. : Tabac Jazz Band, sam. : Swing At Six, mar : C. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Farmer, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

QUOTIDIEN (271-44-54) : les 24, 25 à 21 h 30 : L. Benhamou Quartet, Z. Fleishers.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Sextet, (dern. le 25) ; le 26 : M.A Guérin ; le 28 : P. Sellin, B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Joly Quintet, (dern. le 25) ; à partir du 27 : Azur.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h, les 22, 23 : S. Lourival, F. Perinimotto.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 20 h 30, mer. 14 h 30 et 20 h 30, jeu., et dim. 15 h : Les mille et Une Nuits.

THÉÂTRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle (dim., lun.), 21 h : L'amfiparnaso.

Le music-hall

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

FORUM (297-53-47) (D.,L.) 21 h : Groupe Illapu.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry la Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h : M. Tamayo (à part. du 23) (D.) 21 h 30 : J. Florence.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.) 20 h 30 ; dim. 17 h : D. Guichard.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (D.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Brazil en fête.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : les 22, 23, 24 25 à 20 h 45 : J.-G. Ploteau ; à 22 h 30 : J.-P. Zedman. II : 21 h : G. Gain.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (Mar, D.), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

A.-DEJAZET (887-97-34) (mer.) 18 h 30, dim. 18 h 45 : Le bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses.

AMERICAN CENTER (335-81-50), les 23, 24, 25 à 21 h : S. Skura, L. Kraus.

BASTILLE (357-42-14) (dim., lun.) 19 h 30 : Esprit de clair de Lune ; le 28 à 21 h : Nouvelles.

CENTRE BOSENDORFER (553-20-60), le 23 à 21 h : P. Gatti.

CENTRE MANDATA (589-01-60), le 28 à 20 h 30 : Bharata Natyam.

THÉÂTRE 14 (545-49-77), les 22, 23, 24, 25 à 20 h 45 : Les traits tirés - L'encontre.

TH. DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Cie Raffinot (dern. le 25).

Grâce au concours de Van Cleef et Arpels et du Champagne Mumm

Gala « Un Bal Masqué » à l'Opéra

Le Conseil Pasteur Weizmann et l'Association pour le rayonnement de l'Opéra ont décidé de joindre leurs efforts pour l'organisation d'un gala, le jeudi 30 mai, qui s'inscrit déjà dans la lignée des représentations historiques du palais Garnier.

L'exception sera de règle ce soir-là : reprise du « Bal Masqué » de Verdi, avec le ténor japonais Taro Ichihara dans le rôle principal, grand souper et bal... masqué, au son du célèbre orchestre de Peter Duchin.

Cette soirée de gala, placée sous le haut patronage du Président de la République et la présidence effective de Mme Simone Veil, est donnée au profit des recherches sur le cancer poursuivies conjointement à l'Institut Pasteur et à l'Institut Weizmann des Sciences, sous l'égide de la Ligue Nationale Française Contre le Cancer. La recette en sera entièrement dévolue aux recherches sur le cancer grâce au concours de Van Cleef et Arpels et du champagne Mumm, prestigieux « sponsors » qui assurent généreusement le financement de la soirée.

Signalons qu'en huit jours cette représentation du « Bal Masqué » a affiché complet : il ne reste plus à vendre le moindre strapontin.

COMMUNICATION

A LUXEMBOURG

Compromis pour la présidence de la CLT

De notre correspondante

Luxembourg. – M. Pierre Werner, ministre d'Etat honoraire du Luxembourg, soixante et onze ans, a été élu mardi président du conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) en remplacement de M. Mathias Felten, soixante-seize ans, démissionnaire.

Le choix fait par les vingt-sept actionnaires de la CLT (seize Luxembourgeois, huit Français et trois Belges) est le fruit d'un compromis laborieux. M. Gaston Thorn, ancien président de la Commission des communautés européennes, cinquante-six ans, soutenu dans l'élection à la présidence par le groupe Bruxelles-Lambert (actionnaire majoritaire du consortium Audiofina, lui-même majoritaire au sein de la CLT), a été nommé vice-président et directeur général du conseil d'administration. Un accord est intervenu au sein du conseil d'aministration pour que M. Thorn succède à M. Werner à la fin du mandat de ce dernier.

On assiste donc à une redistribution des cartes au sein de la CLT dont le bureau a été élargi. Il se compose désormais de MM. Pierre Werner, président ; Jean-Pierre de Launoit, vice-président ; Gaston Thorn, vice-président et directeur général ; Jacques Rigaud, administrateur délégué ; Gust Graas, administrateur, directeur général ; Jules Felten, secrétaire du conseil.

Si le président Werner s'acharnait, mardi soir, à préciser qu'il veillerait à ce que l'harmonie soit préservée au sein de la compagnie, nul ne doutait que l'élection de M. Thorn au poste de directeur général n'ira pas sans poser de problèmes à M. Graas, à qui la CLT doit une large part de son essor. Les chiffres soumis au conseil d'administration par le président démissionnaire en témoignent : la CLT a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 10781463233 francs luxembourgeois (environ 1,6 milliard de francs français), en progression de 9 % par rapport au chiffre d'affaires de 1983. La société a pu comptabiliser un bénéfice d'exploitation de 3 003 194 974 francs luxembourgeois, soit + 9,2% par rapport à 1983 ; le bénéfice net a atteint 1013676010 francs luxembourgeois (environ 156 millions de francs français).

DANIÈLE FONCK.

[M. Jacques Rigaud se félicite ouvertement du compromis intervenu à la tête de la CLT. La présence de deux hommes importants dans la politique luxembourgeoise renforce d'ailleurs indirectement le rôle de l'administrateur délégué qui aura pour charge de maintenir l'équilibre entre les différentes tendances. La candidature à ce poste de M. Jacques Pomonti ne semble plus d'actualité. La position de M. Rigaud paraît confortée par son récent rapprochement avec M. André Rousselet, président de Canal Plus et principal actionnaire français de la CLT.

On apprend par ailleurs, de source luxembourgeoise, que les négociations sur le satellite de télévision TDF 1 seraient sur le point de reprendre directement entre les deux gouvernements. Elles seraient menées, côté français, par M. Georges Fillioud en personne. Une information qui n'est ni confirmée, ni démentie au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, où l'on reconnaît toutefois qu'il est urgent d'arriver à une solution définitive sur un problème qui est la pièce maîtresse de tout le débat sur les télévisions privées. – *J.-F. L.*]

Le magazine « Black » interdit en Côte-d'Ivoire

Black, magazine mensuel édité en France à destination de la communauté noire dans le monde, vient d'être interdit d'importation en Côte-d'Ivoire. Les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) ont averti son éditeur, M. Alain Barach, de cette décision par une lettre du 6 mai 1985. « *A la suite d'une demande du ministère de l'information en Côte-d'Ivoire,* est-il écrit, *Edi Presse/Abidjan ne pourra importer le titre* ». L'interdiction est à dater du 22 avril, mois précisément où *Black* a sorti une enquête – pour le moins critique – sur les pratiques politiques dans ce pays.

Lancé en septembre 1980, bimestriel avant de devenir mensuel deux ans plus tard, ce magazine, édité par un jeune Français et rédigé entièrement par une petite équipe de journalistes africains et antillais (une douzaine), veut favoriser l'émergence d'un véritable journalisme. Appelant un chat un chat ; il n'a pas peur de dénoncer scandales financiers et assassinats : une bouffée d'air frais pour beaucoup de pays africains dont la presse est soigneusement contrôlée.

Musique, mode, sport, politique, le journal traite de tout ; la couverture est élégante, le style « branché », volontairement anecdotique, mais le subjectivisme teinté d'ironie cache un travail sérieux, certains dossiers sont même « explosifs ». Après son enquête sur la Côte-d'Ivoire, *Black* récidive ce mois-ci avec un autre dossier chaud sur le Togo, auquel *le Canard enchaîné* vient de faire écho. Sera-t-il interdit lui aussi ? Le magazine, qui vend à 22000 exemplaires environ, a doublé en quelques mois ses ventes sur les Antilles et en Côte-d'Ivoire, son plus gros client en Afrique.

Black pourra-t-il survivre ? M. Barach l'espère dans la mesure où son marché n'est pas qu'africain. Il n'est d'ailleurs pas le seul journal interdit en Côte-d'Ivoire : *Afrique-Asie* se plaint dans son numéro daté 20 mai-2 juin d'avoir subi le même sort ces derniers temps.

CATHERINE HUMBLOT.

Une décision de la Cour européenne de justice

LA FRANCE CONDAMNÉE POUR L'APPLICATION DE L'« ARTICLE 39 bis »

La Cour de justice de la Communauté européenne, saisie d'un recours introduit par la Commission de Bruxelles au sujet de l'article 39 *bis* du Code général des impôts français, vient de condamner la France pour manquement aux règles de libre circulation des marchandises inscrites dans le traité de Rome.

Si l'article 39 *bis* du Code général des impôts prévoit l'autorisation, pour les éditeurs de journaux d'information générale et politique, de constituer en franchise d'impôt une provision pour acquisition de matériel, la loi de finances réserve en effet le bénéfice de cet article aux seules entreprises qui font imprimer leurs journaux en France.

Parmi les attendus de l'arrêt rendu, début mai, par la Cour européenne, on retiendra le dernier : « *Il apparaît ainsi que la disposition fiscale critiquée par la Commission, du fait qu'elle incite les entreprises de presse à faire fabriquer leurs imprimés en France plutôt que dans d'autres États membres, est de nature à freiner les importations de produits imprimés originaires de ces États et qu'elle doit dès lors être qualifiée de mesure d'effet équivalant à une restriction quantitative, interdite par l'article 30.* »

● *Nomination d'un nouveau PDG à CBS-France.* – M. Henri de Bodinat, ancien directeur général du groupe publicitaire Saatchi Compton France, exercera, à compter du 1er août, les fonctions de président de CBS-France. M. Alain Lévy, qui occupait ce poste auparavant, vient d'être nommé à la tête de Polygram France. CBS-France, qui emploie actuellement trois cents personnes – principalement dans l'industrie musicale, – a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de plus de 400 millions de francs ; le chiffre d'affaires du groupe mondial CBS s'est élevé pour la même année à 45 milliards de francs, et 1,8 milliard de bénéfices nets dans la télévision, la musique et la presse.

● *Grève des journalistes et animateurs de Radio-France-Provence.* – Cinq journalistes sur six et cinq animateurs sur six de Radio-France-Provence sont en grève depuis le mardi 21 mai pour protester contre le manque d'effectifs, alors que les programmes de la station vont passer de cinq heures quarante-cinq minutes quotidiennement à seize heures à partir du 3 septembre. Un déficit auquel s'ajoute, selon les grévistes, l'absence d'une politique des programmes. Les grévistes demandent la création de deux postes supplémentaires de journalistes et de deux correspondants à Gap et à Toulon.

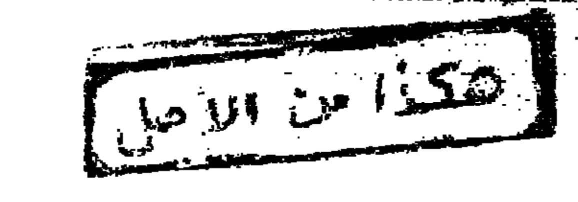

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Le gouvernement force l'allure

Le gouvernement a décidé de faire vite. A la publication du rapport Bredin, immédiatement après sa remise au premier ministre, succède, deux jours après, celle de l'avis du Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA). Ce mercredi 22 mai, le premier ministre profitera de son quart d'heure mensuel télévisé pour s'exprimer sur le dossier, fixer les objectifs et le calendrier. Les arbitrages pourraient être rendus dans les semaines qui viennent et le projet, rectifiant la loi de juillet 1982, serait déposé devant le Parlement dès la fin juin.

On reconnaît là la marque d'une « politique d'image » chère à M. Laurent Fabius mais, au-delà, il faut bien admettre que la nature du dossier mérite qu'on ne tarde pas trop. Les téléspectateurs attendent, à tort ou à raison, une traduction rapide de ce débat en images concrètes sur leur petit écran. Or la modification des réseaux techniques, la mise en place des sociétés et, surtout, la production des programmes vont demander, selon les scénarios retenus, un délai de neuf à dix-huit mois.

Tous les arguments sont désormais sur la table et, rassemblés entre le rapport Bredin et l'avis du CNCA, ils apparaissent relativement convergents. Certes, les responsables politiques de l'opposition se sont empressés de dénoncer à nouveau la mainmise de l'Etat sur l'audiovisuel et la trop grande prudence de la libéralisation. A quelques mois des élections, ils s'apprêtent à politiser le débat. Mais les professionnels de la communication sont, dans l'ensemble d'un avis différent. Ils savent que le marché de la télévision privée n'est viable que s'il est strictement réglementé par la puissance publique. Ils s'inquiètent d'une éventuelle interférence des échéances politiques sur un secteur d'activité économique qui a rapidement besoin d'ouverture pour ne pas s'asphyxier.

Les arbitrages ne seront toutefois pas faciles. Les professionnels s'alarment déjà du poids économique des différentes propositions de M. Bredin. Le partage horaire entre réseaux nationaux et émissions locales ne compromet-il pas la cohérence et l'équilibre des futures chaînes ? La coexistence de deux réseaux et d'une vingtaine de stations indépendantes est-elle viable sur un marché qui ne couvre pas l'ensemble du territoire ? Les quotas de programmation et de production originale, les taxes sur les recettes n'entravent-ils pas la rentabilité de l'exploitation ? Certains mettent en cause l'influence de M. Jack Lang. L'ambition culturelle prendrait le pas sur l'économie.

Sur les deux premiers points, l'avis du CNCA permet peut-être de corriger ou d'assouplir les recommandations de M. Bredin. Mais sur la défense de la création, la résistance des pouvoirs publics sera sans doute plus forte. Les quotas prévus par M. Bredin ne sont guère différents de ceux qui régissent le service public ; les prélèvements pour les fonds de soutien ne sont pas de simples taxes, mais une sorte d'épargne automatique qui ne peut que renforcer la richesse de la télévision privée.

L'ensemble est solidaire d'une politique de développement des industries de programmes, inscrite dans le IXe Plan, et dont sont déjà tributaires Canal Plus et les réseaux câblés. On voit mal comment les télévisions privées pourraient s'y soustraire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le Conseil national de la communication audiovisuelle préconise un seul réseau national

Le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) rend publique sa copie ce mercredi 22 mai. Elle est composée d'un avis général déjà ancien, puisque daté du 26 mars, et d'une étude économique confiée à un groupe d'experts indépendants. Cette étude très fouillée, dont seul un résumé est publié, répond directement à la question de M. Laurent Fabius sur la viabilité économique des futures télévisions privées.

Sur les options essentielles, on ne trouvera pas de divergences entre le rapport de M. Jean-Denis Bredin et l'avis de ce petit parlement de l'audiovisuel, représentatif des différentes sensibilités sociales, professionnelles et culturelles. Maintien intégral d'un service public mieux coordonné face à la nouvelle concurrence, partage équitable et progressif du marché publicitaire, pas de remise en question des grands projets audiovisuels du septennat (câble, satellite, Canal Plus) ; enfin, priorité absolue à la sauvegarde et au développement de la création : il y a, à l'évidence, des objectifs qui font aujourd'hui consensus.

En revanche, les conclusions du CNCA sont plus prudentes. Il n'y a place que pour un seul réseau national assorti de quelques « fenêtres » de programmation locales ; face à ce réseau, aucune station locale indépendante ne peut être viable, estime le Conseil. Enfin, l'autorité publique nécessaire pour réglementer ce nouveau marché serait mieux garantie par des concessions attribuées par l'Etat que par de simples autorisations délivrées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Moins libéral en apparence que le rapport Bredin, l'avis du CNCA repose en fait sur la même logique. Si l'on veut que les télévisions privées offrent des programmes de qualité, il faut leur assurer une rentabilité, éviter qu'elles ne soient sans cesse menacées de disparition par une concurrence trop vive. C'est la leçon essentielle de l'étude économique, qui fouille avec une grande précision les comptes d'exploitation de tous les scénarios possibles. A partir des chiffres communément admis (2 milliards de francs de réserves publicitaires nationales et 800 millions de francs, au grand maximum de publicité locale), les experts se sont surtout attachés à mesurer l'incidence des frais financiers sur les cinq premières années de fonctionnement des futures télévisions.

Confrontées aux réseaux publics, les stations locales indépendantes ne trouvent jamais l'équilibre et sont condamnées à la disparition. Un réseau d'échange de programmes réunissant une quinzaine de grosses stations indépendantes peut être viable après cinq années de déficit et un capital de départ de 1,2 milliard de francs. Deux réseaux nationaux pourraient trouver un relatif équilibre si leur partage de l'audience (60 %-40 %) est très réglementé : toute concurrence sauvage condamnerait le réseau dominé à une disparition rapide.

Selon cette étude, le scénario qui assure la meilleure rentabilité à la télévision privée est celui d'un unique réseau de télévision national, qui capterait au moins 50 % de son audience potentielle. Il peut assurer son équilibre financier dès la cinquième année d'exploitation. Encore faut-il réunir au départ un minimum de 1 milliard de francs. Aucun groupe français de communication ne peut aujourd'hui investir à lui seul une pareille somme dans la télévision. On peut donc raisonnablement prévoir que, dans les semaines qui viennent, l'ensemble des partenaires vont se retrouver autour du tapis vert des négociations.

J.-F. L.

Les réactions

● *LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE : une agression.* L'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale (USPQR) exprime « *solennellement* » sa « *réprobation devant un document qui constitue une agression sans précédent contre la presse quotidienne régionale* ». « *Il est en effet suggéré*, indique un communiqué, *une disposition légale excluant la presse quotidienne régionale du nouveau développement audiovisuel du pays souhaité par le président de la République, sous le prétexte incroyable qu'elle pourrait constituer un danger pour la démocratie locale (...).* » L'USPQR « *répète* », d'autre part, son « *désaccord formel quant à la préconisation d'ouvrir à la publicité télévisée le secteur de la distribution et de l'immobilier*, « dont la presse quotidienne régio- » nales tire une part substantielle de » ses recettes publicitaires » *reconnaît le rapport* ».

● *FO : déréglementation.* Les conclusions du rapport Bredin « *confirment les inquiétudes* » de Force ouvrière « *face au processus délibéré de déréglementation de l'audiovisuel* ». Force ouvrière « *s'interroge d'abord sur l'existence effective de besoins nouveaux parmi les téléspectateurs, sur la nécessité de créer d'autres chaînes alors que le service public (...) est de plus en plus éclaté et soumis à la pression des intérêts mercantiles et partisans* ». La création de deux chaînes nationales ne desservant que dix-sept millions de téléspectateurs en utilisant les moyens de l'établissement public TDF « *viole*, selon FO, *le principe fondamental d'égalité des citoyens face au service public* ».

● *LES PUBLICITAIRES : jugement nuancé.* M. Jacques Bille, délégué général de l'Association des agences-conseil en publicité (AACP), a résumé la première impression des publicitaires en déclarant « *approuver le raisonnable* », « *s'inquiéter du flou* » et « *regretter le trop prudent* ». M. Bille se félicite d'une « *analyse réaliste du marché publicitaire et des dangers d'assèchement* », ainsi que de l'interdiction d'interruption des émissions télévisées par des messages de publicité, lesquels apparaîtraient selon lui comme « *des pièges à téléspectateurs, qui desserviraient l'image de la pub* ». Il s'inquiète, en revanche, de la distinction juridique entre concessions et autorisations, qui « *place entre les mains du gouvernement le destin des chaînes nationales* » et regrette « *le partage d'une fréquence par deux types de télévision – nationale et locale, – néfaste à la publicité* ».

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

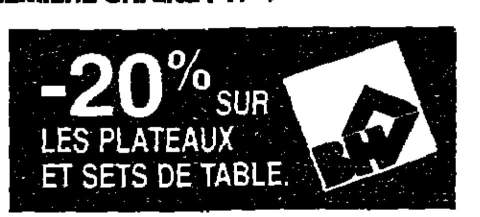

20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Feuilleton : Dallas.
21 h 25 L'histoire secrète du pétrole : Bataille pour l'or noir.
Série proposée par J. M. Charlier.
N° 3. Le temps des batailles pour l'or noir. 1930, les premiers craquements ébranlent l'empire pétrolier le plus fort du Moyen-Orient. 1940 : la ruée allemande vers l'Ouest. Le bombardement du port de Rotterdam ; en France, des installations pétrolières sont aussi pilonnées. Un documentaire très sérieux.
22 h 30 Cote d'amour.
Avec Tears for Fears, Indochine, Rick Sprinfield, Working Week, John Parr.
23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 45 Téléfilm : Le deuxième couteau.
D'après P. Besson, réal. J. Dayan, avec F. Marthouret, P. Bouchitey, A. Stewart...
Un polar rapide et sophistiqué qui se déroule dans le milieu littéraire parisien. Bien ficelé, bourré de clins d'œil et diablement rigolo.
22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : sauve qui peut (la solidarité entre automobilistes) ; super demerds (la débrouillardise face à la crise) ; le gueuloir (vous n'êtes pas contents ? dites-le) ; banco à l'Est (comment placer son argent à l'Est) ; Madame est servie (les gens de maison).
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Spécial Henri Salvador. Avec Fabienne Thibeault, et quelques sketches des « Salves d'or ».
22 h 5 Journal.
22 h 25 Téléfilm : le Pantin immobile.
De P. Pelot, réal. M. Guillet. Avec B. Penot, M. Epin, G. Surugue...
Lorrain, parti faire « le tour du monde », revient après onze ans d'absence dans son village natal, abandonnant Sergio à qui il avait promis « le grand voyage ». Il retrouve ses amis installés. Sergio, parti à sa recherche, rencontre un couple désœuvré et décide de faire la route avec lui.
23 h 20 Espace francophone : « Fraternité matin », la Côte-d'Ivoire au quotidien.
Un magazine de D. Gallet.
Le quotidien ivoirien Fraternité Matin *fête cette année son vingtième anniversaire. Le magazine « Espace francophone » présente de l'intérieur la vie d'un grand journal africain, les débats de son comité de rédaction, ses reportages sur le terrain, sa fabrication, sa diffusion, ses difficultés et ses espoirs.* (Lire notre article sur l'interdiction de la revue *Black* en Côte-d'Ivoire.)
23 h 50 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 30, Belle et Sébastien ; 18 h, Le club des puces ; 18 h 5, Pic et Pat ; 18 h 10, BD 3 ; 18 h 20, Rocking chair ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, **Légitime violence**, film de S. Leroy ; 22 h 35, **Notre histoire**, film de B. Blier ; 0 h 30, **les Princes**, film de T. Gatlif ; 2 h 5, Aventure sur les grands fleuves : le Mékong.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **L'échappée belle** : *Désir du désert.*
21 h 30 **Pulsations** : recherche musique à Lyon.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : les espions de Sa Majesté.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : *Symphonie-Passion*, de Dupré ; *Symphonie n° 5 en fa majeur*, de Widor ; *Prélude et fugue en sol mineur n° 3*, de Dupré ; *Impromptus op. 90 n° 1 et 2*, de Schubert ; *Introduction et Passacaille en ré mineur, Ode funèbre n° 1*, de Reger ; *Sonate sur le psaume 94 en ut mineur*, de Reubke, par Louis Robilliard, orgue.
22 h 30 **Les soirées de France-Musique** : feuilleton Ray Charles ; à 0 h, Proust ethnomusicographe « portrait présumé de Vinteuil ».

Jeudi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12 h 35 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 30 Droit de réplique.
Les réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius.
20 h 35 Série : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo. Réal. Robert Hossein, avec L. Ventura, M. Bouquet, C. Jean
Dernier épisode. Javert sur les barricades est fait prisonnier par les révolutionnaires et le jeune Gavroche. Jean Valjean traverse les égouts, réapparaît pour le mariage de Marius et de Cosette, et meurt.
21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Au sommaire : Falachas, la tribu perdue en Israël ; rien ne se perd ; le retraitement des ordures ; sur la piste des assassins du pape ; Brésil : l'après Tancredo.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Etoiles à la une.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Feuilleton : Theodor Chindler.
L'histoire d'une famille allemande 1912-1918, d'après B. von Brentano, réal. H. W. Geissendorfer.
La première guerre mondiale, à travers le destin personnel des membres d'une famille moyenne.
15 h 50 Document : Des hommes, les marins-pêcheurs.
La Gironde, ses marins et ses poissons.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 30 Spécial Loto sportif.
20 h 35 Cinéma : Arriva Sabata.
Film italien de T. de Micheli (1970), avec A. Steffen, P. Lee Lawrence, E. Fajardo, A. Mayo (rediff.).
Des pilleurs de banque ont des ennuis à cause d'une grasse somme d'argent qu'ils ont volée.
22 h 5 Alain Decaux, l'histoire en question.
Clemenceau le Tigre.
Le trajet politique de Georges Clemenceau : jeune parlementaire sous la IIIe République (où il siège à l'extrême gauche), Poincaré le désigne en 1917 comme président du conseil.
23 h 20 Histoires courtes.
L'anniversaire de Georges, *de P. Traon.*
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 25 Questions au gouvernement au Sénat.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20 h 40 Film polonais : la Perle de la couronne.
Film de K. Kutz (1971), avec O. Lukassewicz, L. Kowolik, F. Pieczka, J. Englert, M. Opania, J. Coota (v.o. sous-titrée).
Vers 1930, dans un village de Haute-Silésie, le propriétaire allemand d'une mine qui ne rapporte pas assez, décide de l'inonder et de licencier le personnel. Les mineurs entament une grève dure. Par un cinéaste qui fut assistant de Wajda et Kawalerowicz, une fresque sociale à la gloire du prolétariat polonais, et de ses luttes pour l'identité nationale.
22 h 35 Témoignages.
Avec Guy Hennebelle, de la revue Ciném'action, *Alexandre Smolar, représentant Solidarité, Claude Lelouch, réalisateur, et Jean-Loup Passeke.*
23 h 10 Journal.
23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **les Mots pour le dire**, film de J. Pineiro ; 10 h 30, **J'ai le droit de vivre**, film de F. Lang ; 12 h, Les enfants d'Hollywood ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 30, L'hôtel en folie ; 14 h, **T'es folle ou quoi ?**, film de M. Gérard ; 15 h 30, **la Femme publique**, film de A. Zulawski ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, *Zénith* ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, **Erendira**, film de R. Guerra ; 22 h 20, **Scum**, film d'A. Clarke ; 0 h 20, **Appelez-moi Bruce**, film de E. Hong ; 1 h 20, Le défi de Betty Quinn.

FRANCE-CULTURE

12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **Peintres et ateliers** : l'atelier d'art Brenner ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Robinson », d'Alain Hervé ; 14 h 30, **Hollywood revisited**, de Radio-Canada ; 15 h, **La cérémonie des mots** : portraits croisés ; 15 h 30, **Musicomania** : « Turandot à Bercy », ou les stratégies du grand spectacle ; 17 h, **Le pays d'ici**, en direct de Dax ; 18 h, **Subjectif** : Agora (avec J.-J. Lubrina) ; 19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la médecine sportive ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Patrice Montal.
20 h 30 **Victor Hugo tribun** : plaidoirie contre la peine de mort.
21 h 30 **Vocalyse** : vertige et voix.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : les espions de sa Majesté.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 30, **Les Provinciales** : Radio Côte-d'Azur présente un concert : œuvres de Mozart, Schubert, Haendel, Moniuszko, Rachmaninov, Verdi, Rossini, Borodine, par J. Monarcha, basse et M. Dedieu-Vidal, piano ; 14 h 2, **Repères contemporains** ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : Essai sur une forme : l'oratorio, derniers avatars : œuvres d'Honegger, Stravinsky, Schoenberg ; 17 h, l'art du piano de Jorge Bolet ; 18 h 2, **Côté jardin**, magazine de l'opérette ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; 19 h 15, **Rosace** : magazine de la guitare ; 20 h 4, **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; 20 h 15, **Avant-concert**.
20 h 30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : *Symphonie n° 83 en sol mineur « La Poule », Symphonie concertante pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre en si bémol majeur*, de Haydn ; *le Bourgeois gentilhomme*, de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. R. Daugareil, violon, M. Strauss, violoncelle, J.-L. Capezzali, hautbois, C. Carry-Colas, basson.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Back to Bach ; à 0 h, Proust ethnomusicographe « Vers l'essence ».

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 MAI

– *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil national de l'UDF, est l'invité de l'émission « Cinq minutes, 5 questions », sur Canal Plus, à 8 h 5.

SCIENCES

OUVERTURE, MODERNISATION, EQUIPEMENT

Le ministère de la recherche veut développer les sciences humaines et sociales

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, devait présenter, mercredi 22 mai, au conseil des ministres, une série de mesures destinées à assurer le développement des sciences de l'homme et de la société. Le ministre part de la constatation que ces disciplines souffrent d'un excessif morcellement, du trop grand cloisonnement entre les disciplines et d'un isolement par rapport au reste de la société et à la réalité internationale. Si certaines d'entre elles – comme l'histoire, la démographie, l'économie mathématique, l'anthropologie ou la linguistique – ont connu un développement important, beaucoup souffrent encore d'un manque de moyens et de cohésion. Le ministre estime que ce n'est pas à son administration de déterminer les axes à donner à la recherche, mais qu'il lui appartient d'assurer aux chercheures et aux grands organismes qui les emploient (CNRS, universitis, organismes spécialisés comme l'INSERM pour la médecine, l'INRA pour l'agriculture...), les moyens de mener une politique dynamique (1). C'est pourquoi les mesures préconisées répondent à un souci d'ouverture, de modernisation et d'équipement.

L'ouverture se fera en direction des sciences exactes, des milieux socio-professionnels et de l'étranger. Des chercheurs en sciences de l'homme seront associés aux grands programmes technologiques (notamment sur l'électronique, les biotechnologies, les moyens de transports, l'énergie) qui peuvent intéresser des juristes, des économistes, des sociologues ou des spécialistes de la gestion... Ces disciplines seront aussi plus directement associées aux programmes touchant aux conséquences sociales et économiques des mutations technologiques, à la vie de l'entreprise, aux problèmes d'emploi.

Aide à la recherche

La recherche à l'intérieur des entreprises – ou dans des opérations associant ces dernières, les organismes de recherches et l'administration – sera encouragée. Un effort sera fait pour que les entreprises soient mieux informées des travaux existants et susceptibles de les aider dans leur propre stratégie, en particulier pour une meilleure connaissance des pays étrangers.

La formation linguistique des jeunes chercheurs devra être améliorée et un plus grand nombre d'entre eux devront aller perfectionner leur formation dans des laboratoires étrangers. *2 % seulement des étudiants* de ce secteur (parmi lesquels beaucoup de linguistes) sont inscrits dans des universités étrangères, ce qui est très inférieur à la situation des Allemands ou des Britanniques. Les aides du ministère seront réservées en priorité aux centres de recherche qui feront un effort particulier pour mieux coordonner leurs efforts et pour assurer l'intégration des jeunes chercheurs dans une équipe.

Soucieux d'atténuer le déséquilibre Paris-province (70 % – et, dans certaines disciplines, 90 % – des activités de recherche sont concentrées dans la capitale), les pouvoirs publics encourageront la constitution de pôles de recherche suffisamment structurés dans les grandes villes universitaires de province, comme cela a commencé à se faire avec la Maison de la géographie à Montpellier, la Maison des sciences de l'homme à Lyon, les centres de recherche sur les pays arabes et musulmans à Aix ou sur les pays ibériques à Bordeaux, l'institut de recherche et de création artistique à Marseille. De même, l'initiative de la région Languedoc-Roussillon de créer un observatoire régional du changement économique est considérée comme un exemple à suivre.

Enfin, un effort particulier sera fait pour améliorer les conditions d'hébergement et d'équipement, en particulier dans le domaine des bibliothèques et des divers moyens d'accès à l'information (revues, archives, cartes, résultats d'enquêtes...). Les sciences humaines auront une place importante dans la grande bibliothèque scientifique de prêt qui sera installée à Nancy. Un catalogue collectif des ouvrages sera élaboré, en commençant par ceux de géographie, d'histoire, d'économie et de sociologie. Une vingtaine de postes d'ingénieurs et de techniciens seront créés pour accélérer l'informatisation de la documentation et la constitution de banques de données.

F. G.

(1) La recherche en sciences de l'homme et de la société regroupe plus de 20 000 personnes, dont 3 500 au CNRS, 13 000 enseignants-chercheurs dans les universités et plus de 3 000 personnes à temps plein dans les divers établissements publics (INRA, INSEE, INED, INRP...).

ESPACE

Les Etats-Unis envisagent la fabrication de navettes plus petites et moins chères

Washington. – Le Pentagone et la NASA envisagent de réaliser une navette spatiale de seconde génération, « *plus petite et plus légère que l'actuelle* », a déclaré, mardi 21 mai, l'administrateur de l'agence spatiale américaine, M. James Beggs.

Columbia, Challenger, Discovery, et bientôt Atlantis : les navettes américaines lancées depuis 1981 sont, de l'avis de tous, une réussite, mais elles ont aussi fait l'objet de critiques aux Etats-Unis. Notamment de la part du Pentagone, qui a souligné à plusieurs reprises que la navette « *reste un système très complexe* », mal adapté à ses besoins. Le département de la défense, estimant qu'il lui fallait un « *lanceur plus souple, plus disponible et plus flexible que ne peut l'être la navette* », demandait que soient construites des fusées lourdes.

Il semble que ses arguments aient été entendus puisque M. Beggs a annoncé, d'une part, l'étude d'un nouveau véhicule spatial « *plus souple d'emploi et moins cher* » que les « shuttles » existants, et, d'autre part, la réalisation d'une fusée de forte puissance, « *avec des possibilités similaires à celles des Saturn-5* » employées pour la conquête de la Lune.

Cette fusée pourrait être utilisée pour lancer des éléments de grandes structures qui seront assemblés en orbite et contribueront à la construction de la station orbitale que les Américains envisagent de réaliser d'ici à 1995. Pour assister cette future station, la NASA compte aussi développer des OMV (orbital manœuvring vehicle), véritable « taxis de l'espace » destinés à cueillir les satellites proches de la station pour assurer leur entretien ou leur ravitaillement en carburant. En outre, des OTV (orbital transfer vehicle) seront utilisés pour transporter du matériel et, éventuellement des équipages, de la station spatiale vers l'orbite géostationnaire. – (*AFP.*)

ÉDUCATION

● *Une commission de terminologie créée au ministère de l'éducation nationale.* – Une commission de terminologie de l'éducation vient d'être créée au ministère de l'éducation nationale, afin d'établir l'inventaire des lacunes de la langue française dans le domaine des nouvelles disciplines comme la technologie ou l'informatique. Elle doit aussi recueillir, réviser et fixer les termes nécessaires pour désigner des réalités nouvelles et favoriser leur diffusion auprès des utilisateurs. Dans cette nouvelle instance siègent notamment des responsables du ministère, le commissaire de la langue française et un représentant du conseil international de la langue française.

ÉCHECS

Le championnat du monde sera limité à vingt-quatre parties

Le championnat du monde d'échecs qui opposera une seconde fois le tenant du titre, le Soviétique Anatoly Karpov à son compatriote Garry Kasparov, commencera le 2 septembre. Il sera limité à vingt-quatre parties, les nulles étant prises en compte. Le vainqueur sera désigné soit immédiatement après six victoires, soit d'après le plus haut score obtenu à l'issue des vingt-quatre parties.

En cas de match nul (12 à 12), le champion du monde gardera son titre et, s'il perd, il aura droit à un match revanche dans les trois mois suivant sa défaite. Telles sont les décisions – copie conforme des propositions de Karpov (*le Monde* daté 18 mai) – qu'a annoncées à Tunis M. Campomanes, président de la *Fédération internationale des échecs*, à l'issue de la réunion du comité exécutif de la FIDE.

Reste le lieu de la rencontre. On sait que Marseille, Londres et Moscou sont candidates. Le comité exécutif a recommandé Marseille en priorité, mais il semblerait que le problème de la salle où pourrait se dérouler le match ne soit pas résolu, ce qui compromettrait gravement les chances de cette ville, d'autant que Karpov et Kasparov souhaitent tous les deux jouer à Moscou. Il n'y aurait donc pas de grande surprise si M. Campomanes annonçait dans une quinzaine de jours que la capitale soviétique accueillera à nouveau le championnat du monde...

● *Le tournoi interzonal de Tunis.* – Le grand maître soviétique Arthur Youssoupov (vingt-cinq ans) a remporté le tournoi interzonal de Tunis, avec 11,5 sur 16. Youssopov, son compatriote Alexandre Beliavsky et le Hongrois Lajos Portisch sont désormais qualifiés pour le tournoi des prétendants au championnat du monde de 1986, qui aura lieu à Montpellier (France) du 12 octobre au 3 novembre prochain. Un match en six parties sera disputé en URSS, entre les deux Soviétiques Alexandre Tchernin et Victor Gavrikov, pour désigner le quatrième prétendant pour Montpellier. Les deux derniers tournois interzonaux se dérouleront en juin au Mexique et en juillet en Suisse.

RELIGION

LA FIN DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU BENELUX

L'amorce d'un dialogue

Louvain-la-Neuve. – Le voyage de Jean-Paul II au Benelux s'est terminé, mardi 21 mai, comme il avait commencé : sous le signe de la contestation. Aux Pays-Bas, des jeunes avaient manifesté bruyamment dans la rue leur désaccord avec certaines prises de position de l'Eglise catholique, dans le domaine éthique ou politique. En Belgique, les deux derniers jours furent marqués par les interventions critiques des étudiants de l'université catholique de Louvain, aussi bien la section flamande que wallone.

A Louvain, lundi, dans l'ancienne université flamande, Mlle Els Gryson, étudiante en théologie, a expliqué au pape comment elle rêvait d'une « *Eglise prophétique* », en citant comme modèle le théologien de la libération Jon Sobrino, auquel l'université a récemment décerné un doctorat *honoris causa*. Demandant que les jeunes puissent « *assumer leurs responsabilités* » en tant que laïcs, Mlle Gryson a ajouté qu'ils sont « *à la recherche d'une morale libératrice* » qui remplacerait « *commandements et interdits* ». « *Oui*, conclut-elle, *il arrive que l'Eglise soit un obstacle supplémentaire à leur foi.* »

Contestation féminine

Le lendemain, à Louvain-la-Neuve, université francophone qui s'est séparée de Louvain il y a quinze ans, Mlle Véronique Oruba, présidente de l'assemblée générale des étudiants, est allée encore plus loin que sa sœur flamande, puisqu'elle a remplacé le discours qu'elle avait soumis préalablement aux autorités par un nouveau texte, beaucoup plus dur. « *Certaines de vos prises de position à l'égard des peuples d'Amérique latine et de la théologie de la libération nous surprennent*, a-t-elle dit. *En effet, nous estimons que le Nicaragua comme la Pologne, le Salvador comme le Chili, sont des pays où les gens se battent pour traduire les principes auxquels l'Eglise est fondamentalement attachée, principes de justice et de liberté, de démocratie et du respect des droits de l'homme.* (...) *Nous voudrions que l'Eglise universelle s'engage plus radicalement à leurs côtés en reconnaissant, sans réserve, la théologie de la libération comme témoignage de l'Evangile.* »

De notre envoyé spécial

Ses paroles furent applaudies par une partie des étudiants et huées par un petit groupe de membres de l'Opus Dei qui se sont déchaînés lorsque Mlle Oruba a déclaré : « *Nous sommes inquiets de savoir que l'utilisation de moyens contraceptifs peut mettre des couples en marge de l'Eglise.* » Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur, nous a dit par la suite que « *des commandos de l'Opus Dei, venus de l'étranger, ont suivi le pape tout au long du voyage* ». « *Ils se comportent de façon parfaitement incorrecte*, ajouta-t-il, *et cela me rappelle d'autres régimes de sinistre mémoire.* »

Quant à Jean-Paul II, il a suivi ce discours attentivement, en souriant de temps à autre. Ensuite, il a embrassé Mlle Oruba, qui est d'origine polonaise, et l'a félicitée pour son « *bon discours* ». « *J'espère que vous l'avez compris* », lui dit-elle. « *Oui, répondit le pape, encore que mon français ne soit pas parfait. Mais j'ai écouté...* »

Cet échange étonnant entre le pape et Mlle Oruba marque un changement significatif dans le style des voyages pontificaux. Lors de la plupart des vingt-cinq voyages précédents, Jean-Paul II était pratiquement le seul à parler. Quelques paroles de bienvenue, puis de longues homélies dans lesquelles le pape développait sa pensée, sans réplique. A partir du voyage en Suisse (juin 1984), cependant, où les protestants surtout, puis les théologiens de l'université de Fribourg, avaient insisté pour lui exposer leur point de vue, le déroulement des voyages a sensiblement changé. Ce n'est pas encore le dialogue ; plutôt une succession de monologues.

ALAIN WOODROW.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ÉGLISE

Obsèques religieuses pour un ancien Grand Maître

Richard Dupuy, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, a eu droit à des obsèques religieuses, mercredi 22 mai, à l'église Saint-François-de-Sales à Paris, comme il en avait exprimé le désir avant sa mort. L'archevêché de Paris a autorisé cette célébration en raison des « *dispositions de foi catholique manifestées publiquement* » par le franc-maçon.

Il peut paraître loin, en effet, le temps où les loges veillaient au chevet de leurs adeptes mourants pour empêcher qu'on leur donne les derniers sacrements... Le Père Michel Riquet, jésuite, commentait mardi au micro de RMC : « *Toutes les loges ne sont pas hostiles à l'Eglise, puisqu'elles n'acceptent que des gens qui croient en Dieu et en l'immortalité de l'âme, et s'interdisent par ailleurs toute discussion politique ou théologique.* » « *Voilà*, a-t-il ajouté, *ce que beaucoup de bons catholiques n'ont pas compris, mais que le Vatican reconnaît.* »

Le Code de droit canon entré en vigueur en janvier 1983 ne frappe plus d'excommunication automatique tout franc-maçon, mais l'adhésion à la franc-maçonnerie reste un « *péché grave* », rappelait en novembre 1984 la Congrégation pour la doctrine de la foi. En février dernier cependant, *l'Osservatore Romano* avait condamné la double appartenance à l'Eglise et à une Loge, « *les principes de la franc-maçonnerie étant inconciliables avec la foi catholique* ».

MÉDECINE

Le premier vaccin contre la piroplasmose du chien va être commercialisé

Un vaccin contre la piroplasmose du chien – une maladie parasitaire transmise par les tiques – sera mis sur le marché français dans quelques mois. Mis au point par le docteur Yves Moreau (Institut Mérieux), ce vaccin, le premier de ce type existant dans le monde, protégera les trois cent mille à quatre cent mille chiens qui, chaque année, en France, souffrent de cette maladie mortelle dans un cas sur vingt. Les seules régions concernées par la piroplasmose sont l'Aquitaine, la région Rhône-Alpes, une partie de l'Est de la France et la région de Vannes (Morbihan).

Jusqu'à présent, on essayait tant bien que mal de prévenir l'infestation du sang par le parasite au moyen de bains et de colliers. Lorsqu'un chien est atteint, les vétérinaires prescrivent des « piroplasmicides », médicaments très toxiques.

Ce vaccin, dont le taux de protection ne sera pas total – « *il devrait en tout cas permettre d'atténuer fortement la symptomatologie* » nous a déclaré le docteur Moreau – s'appelera « *Pirodog* ». Commercialisé par l'Institut Mérieux, il a reçu l'agrément des ministères de la santé et de l'agriculture. Nécessitant un rappel annuel, son prix de vente sera élevé.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions datées du 22 mai, les secteurs psychiatriques pour adultes ne comprennent pas sept mille mais soixante-dix mille habitants, les secteurs pour enfants comprenant, pour leur part, environ deux cent mille personnes.

SPORTS

M. NELSON PAILLOU RÉÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE

Président du Comité national olympique et sportif français depuis 1982, M. Nelson Paillou a été réélu pour quatre ans à ce poste par le conseil d'administration du CNOSF, renouvelé au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 21 mai à Paris.

La composition du conseil a subi d'importantes modifications. Parmi les dirigeants des fédérations olympiques, M. Philippe Farkouh (tir) n'a pas été réélu, tandis que MM. André Coret (haltérophilie) et Georges Pfeifer (judo) ont retrouvé le siège perdu en 1982. Sur les vingt élus de ce collège, onze le sont pour la première fois en raison des changements à la tête des fédérations. Il s'agit de MM. Pierre Abric (escrime), René David (basket-ball), Michel Bernard (athlétisme), Jean Fournet-Fayard (football), Germain Simon (cyclisme), André Leclercq (volley-ball), Philippe Lecot (canoë-kayak), Robert Telliez (aviron), Roger Felzines (gymnastique), Jean-Louis Monneron (voile) et Jean-François Chary (équitation). Dans le collège des fédérations non olympiques, M. Jean-Marie Balestre (sports automobiles) n'a pas été réélu. Une seule femme siège parmi les trente-six administrateurs du CNOSF, Mme Catherine Basle (gymnastique volontaire).

● FOOTBALL : *Coupe de France.* – Le Lille OSC disputera les demi-finales de la Coupe de France avec Monaco, Toulouse et le Paris SG, les 1er et 4 juin. Le 21 mai en quarts de finale retour, les nordistes ont éliminé l'AS St-Etienne en marquant deux buts dans les six dernières minutes de la rencontre. La saison des « Verts », qui ont été barrés par Rennes pour l'accession en première division, se termine ainsi sur une fausse note car sur leur terrain ils avaient pris l'avantage sur les Lillois (1-0).

● CYCLISME : *Tour d'Italie.* – Au terme de la cinquième étape du Giro (Val Gardena-Vittorio-Veneto), conclue le 21 mai par un sprint tumultueux, l'Italien Roberto Visentini a gardé le maillot rose de leader conquis la veille dans la première étape de montagne. Le Français Bernard Hinault, vainqueur en 1980 et 1982, était deuxième au classement général.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3971

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■					■	
IV			■				■		
V			■						
VI		■		■					
VII				■	■			■	
VIII								■	
IX						■			
X			■			■	■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Commande une division dans une unité de terre. – II. N'est donc pas éprouvée mais a certainement beaucoup de « *peine* ». – III. Bureau du chef. Lèche donc en faisant le beau. – IV. Dans Toulon comme dans Toulouse. Un nom sur lequel on peut mettre un « blanc ». Symbole chimique. – V. Partie de l'Asie. Traduisit donc par signes. – VI. Notabilité birmane. – VII. Nom suédois de « Turku ». Prend la main sur la figure. – VIII. Genre de plateau où règne une chaude atmosphère. – IX. Territoire des Papous. Est toujours à la fête. – X. Fluide glacial. Pour les amateurs de culture à l'ancienne. On y roule en toute sécurité. – XI. Pour qui être grosse n'a jamais été un problème.

VERTICALEMENT

1. *C'est un mal pour un bien.* – 2. Pousse aux extrémités. Peut être *sûr que le favori arrivera en tête.* – 3. Personnel. Chef de bande italien. – 4. *Spécialiste de la prise de sang.* Premier roi des Israélites. – 5. C'est la lutte finale. « Signes » de deuil. – 6. Titre féodal. – 7. Tranche de vie. *On y trouve la nappe et le couvert.* – 8. Note. Abréviation chromosomique. Ancien foudre de guerre. – 9. Faisait des plats avec des reliefs.

Solution du problème n° 3970

Horizontalement

I. Figaro. Ri. – II. Opération. – *III. Oslo. Esse.* – *IV. Te. Ma. Ost.* – V. Bigame. EE. – VI. A tâtons. – VII. Léger. Abd. – VIII. Asti. *Ou.* – IX. Et. Ivan. – X. Emérite. – XI. Rose. Eres.

Verticalement

1. Footballeur. – 2. Ipséité. – 3. Gel. Gaga. Es. – 4. Aromates. Me. – 5. Râ. Amortie. – 6. Ote. En. Ivre. – 7. Iso. Sa. Air. – 8. Rosse. Bonté. – 9. Inétendu. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 MAI

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Exposition James Tissot au Petit Palais », 16 heures, hall d'entrée.

« Le quartier de Montreuil, sa paroisse du XVIIIe, à Versailles, l'orangerie de Mme Elisabeth, la maison des *Italiens* », *14 h 30*, devant la paroisse Saint-Symphorien, rue de Montreuil (par Saint-Lazare).

« Le village de Charonne », 15 heures, devant Saint-Germain-de-Charonne, place Saint-Blaise.

« Exposition Archéologie et projet urbain », dans les thermes du musée de Cluny, 15 heures, cour du musée.

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge.

« La cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevski, 13 h 30, 12, rue Daru.

« La cristallerie de Baccarat », 15 heures, devant l'entrée, 30 *bis*, rue de Paradis (Marion Ragueneau).

« L'inquisition, origine, histoire », 15 heures, métro Rue-du-Bac (carte d'identité) (C.A. Messer).

« Le Marais, les hôtels de Sens et d'Aumont, de Beauvais et d'Angoulême », 15 heures, métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

« *Le Marais*, quartier Saint-Antoine, les hôtels de Soubise et Sully », 14 h 30, *métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau)* (G. Botteau).

« *Hôtels* de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Le Marais, hôtels *et jardins*, place des Vosges », 14 h 30 métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cours et jardins de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Le village de Saint-Germain-des-*Prés* », *15 heures, portail église* Saint-Germain-des-Prés (Paris et son histoire).

« Les maquettes de nos places fortes, *chefs-d'œuvre* de Vauban, quitteront-elles Paris ? », 15 heures, devant les Invalides (côté Place Vauban).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la façade à gauche (Mathilde Hager).

CONFÉRENCES

VENDREDI 24 MAI

1, rue V.-Cousin (Bachelard), 19 h 30 « La recherche de l'éveil spirituel » (Hélène Figlio).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « La réincarnation et l'homme total ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 22 mai :

DES ARRÊTÉS

● *Fixant* l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie Génie électrique et informatique industrielle.

● Fixant *l'organisation des* études conduisant au diplôme universitaire de technologie Hygiène *et* sécurité.

● Modifiant *l'annexe II* du décret du 12 novembre 1984 relatif aux instituts universitaires de technologie.

MODE

Jean-Charles de Castelbajac à Troyes

L'exposition « *Jean-Charles de* Castelbajac pour Troyes », qui se *tient jusqu'au 1er juillet au Musée* d'art moderne de la ville, est une *première française dans* sa conception et sa réalisation. L'*ancien archevêché qui, depuis* deux ans, sert de cadre à la très *riche* collection *de peinture et* de sculpture de l'industriel Pierre Levy, *consacre au créateur* ses salles d'apparat.

Yves *Taralon, décorateur du* comité Colbert, a choisi l'ambiance *d'un atelier d'artiste* « chaude et intimiste » pour mettre *en valeur les vêtements,* simplement couchés et fixés à plat par de grosses *punaises, sur des* panneaux d'aggloméré blanc inclinés faisant face au transept de la cathédrale. Chacun des douze thèmes est illustré par un mannequin-sculpture habillé de pied en cap, dominant la scène du haut de son socle.

Dans l'entrée, dix variantes du thème « couvertures » ; elles ont *joué un rôle important dans l'en*fance de Castelbajac, quand, *pensionnaire, transi de froid, il* s'en faisait *un* nid. Elles servent *de fil conducteur,* façon Charlie Brown, à la manifestation, à partir de l'invitation : *un agrandissement* en couleurs de son blouson *favori.* Jalonnent ensuite son itinéraire : la couleur, le sport, les *matières naturelles,* les tissages *à la main,* les matériaux hétéroclites, *le bestiaire,* les finals, les peintures et les dessins de l'artiste, *enfin ses créations pour* la maison, autant de facettes d'un talent au bouillonnement contrôlé.

A trente-cinq ans, Jean-Charles de Castelbajac peut être considéré *comme une réponse de* la créativité française aux jeans. *Sa famille possède ce merveil*leux outil de production qu'est *une unsine de vêtements de tra*vail, à Limoges, société présidée *par sa mère, Jeanne de Castel*bajac, qui coupe et taille aussi les *modèles de son fils. Ici, ni triche* ni esbroufe. Les clients, ruraux, *industriels ou ouvriers, exigent* la qualité des matières, *« les seules qui durent »,* en coupes sobres et confortables, à l'élégance naturelle. Grâce à *l'entreprise* limousine, Jean-Charles a pu constituer les *archives* de quinze ans de travail, quelque trois mille à quatre mille vêtements, à partir des dessins, car il vit volontiers un crayon à la main.

Marié à Catherine Chanbers, *ancien mannequin californien,* père de deux garçons, il se dépasse *sans se prendre au sé*rieux, tandis qu'elle collec*tionne... ses modèles.* Les croquis lui servent de brouillons, *à reprendre en vrai,* au contact des matières, ciseaux et épingles. Le tissu joue pour lui un rôle considérable. *« C'est l'âme du vêtement »,* dont il recherche toujours l'authenticité. Cette exposition lui donne l'occasion de faire le point et constitue une *mine d'or* pour tous ceux, amateurs ou professionnels, qui s'intéressent à la mode et aux modes de vie.

De sa collaboration avec Michèle Rosier, – et ses combinai*sons de ski aux couleurs vives,* – Jean Charles a extrapolé, dès 1972. *Il a fait passer les tenues* de jog à la rue. Ses manteaux *matelassés font encore le tour du* monde dès les premiers frimas.

Ses couleurs se retrouvent sur le drapeau du musée qu'il vient *de dessiner : bleu ciel, jaune et* rouge, disposés en tiers, signi*fiant aussi bien l'initiale de* la ville que la forme de son T-shirt.

Simplicité et chaleur figurent dans les bures cisterciennes, les *lins écrus et les cotons de serpil*lères, pauvres mais ourlés de *soie sauvage, tandis que* d'extraordinaires tissages à la main de Véronique de la Taillade composent, à partir de six cents échantillons de couleurs, une fête impressionniste à la Monet. Et puis, il y a *la robe Bande Velpeau,* quand ce merveilleux bandage était tissé en laine et coton crêpés. Le jeu de vérité se confirme dans la beauté des blousons, des hauts cruciformes qu'Eliakin a pigmentés à la main comme les dessins rupestres de Lascaux. La vie quotidienne, la chasse, s'épinglent en doublure feuille morte dans un imperméable en toile de bâche. La broderie des fils à vif court en surface des gazes de lin, détournées du fromage. Il y a des vêtements – sac en cuir plongé, la veste en serviette – éponge de chambre d'hôtel. Les très seyantes robes et vestes en toile de Jouy bleue sur fond écru, reprennent l'imagerie de La Fayette ou de Robinson Crusoé. Les blousons masculins, incrustés d'une tête de cheval dans le dos, témoignent de l'élégance intemporelle des tapisseries.

Encore des parkas boîtes à malices. Comme les griffes, qui reprennent des danseuses de Degas en doublure d'imperméable, ou les incrustations de vitraux. Les chandails Vichnou en soie, à quatre manches, sont un hommage à la cité des bonnetiers, comme le patchwork Manhattan repris du manteau noir mat et brillant en paravent d'alcôve.

Les légendes du humoristiques, ponctuent les panneaux. Les lampes-cubes, le linge de maison imprimé de poèmes, les porcelaines de Limoges et les verres à trois pieds en cristal de Baccarat, composent un environnement classique d'une facture moderne.

Depuis ses débuts, Jean-Charles a confié le dessin de ses *finals* à ses amis peintres. Ainsi l'art porté trouve-t-il son expression dans des rencontres avec l'histoire ou le siècle : Lascaux, Bayeux ou la Belle au bois dormant voisinent avec Bardot, James Bond, Babar et Marsupilani, Tomato Soup ou Coca-Cola.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ *Les modèles du créateur se trouvent dans sa boutique au* 22, place du Marché-Saint-Honoré à Paris, stand des Galeries Lafayette.

EN BREF

AUDITIONS

BIP-BIP. – L'Ecole internationale de mimodrame de Paris Marcel Marceau organise des auditions en juin et septembre. Les candidats devront être âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Les études durent trois ans et sont sanctionnées par un diplôme pour *les meilleurs élé*ments. Elles comportent (outre l'apprentissage du mime) de *la* danse classique, et moderne, de *l'art dramatique, de l'escrime et* même de l'acrobatie.

★ *Ecole internationale de mimodrame* de Paris Marcel Marceau, 17, rue René-Boulanger, 75010 Paris. Tél. : (1) 209-65-86.

EXPOSITION

MIGNONNE, ALLONS VOIR RONSARD. – Du 12 juin au 8 septem*bre, aux* Serres d'Auteuil (pavillon des Kentias), une exposition fera revivre Ronsard. Dans un décor végétal, recréé autour d'un jardin Renaissance, orné de roses mais aussi de simples et d'autres plantes chantées par le poète, des panneaux retraceront sa biographie, son enfance, ses études, ses voyages, et son amour de la nature qui apparaît dans toutes ses œuvres.

LOISIRS

VIVEMENT DIMANCHE ! – Le dimanche 2 juin, même – surtout – s'il fait beau, il vaudra mieux rester en Ile-de-France. Le conseil régional d'Ile-de-France organise ce jour-là une Journée tonique. Toutes les bases de loisirs seront ouvertes, les démonstrations, jeux, rencontres sportives, se succéderont. On pourra s'initier au tennis, au trampoline, au football américain, au tir à l'arc, à la varappe, à moins que l'on ne préfère un baptême de l'air *en mont*golfière, une promenade dans les jardins, la découverte de cent cinquante-cinq monuments illuminés ou de la station de production d'eau d'Orly, la visite d'une serre d'orchidées à Boissy-Saint-Léger, d'une roseraie à L'Hay-les-Roses, d'*un site archéo*logique à Saint-Maur ou des randonnées en forêt. *Pour tous ren*seignements complémentaires, on *peut appeler, à partir du 27 mai,* le (1) 828-40-50 ou composer sur *Minitel le 615-91-77 à partir du* 26 mai.

TRANSPORTS

MISE EN VENTE D'UN TITRE DE TRANSPORTS JOURNALIER A PARIS. – La SNCF et la RATP vendent, depuis le 15 mai, en région parisienne, un nouveau titre de transports, « formule 1 ». Il s'agit d'un forfait valable un seul jour permettant un nombre illimité de voyages sur tous les modes de transports collectifs (métro, autobus, trains de banlieue, RER), à l'exclusion des cars APTR. « Formule 1 » est seulement valable dans les trois premières zones tarifaires. En vente aux guichets SNCF et RATP, ce forfait coûte en deuxième classe 18 F (zones 1 et 2), 17 F (zones 2 et 3) ou 23 F (zones 1, 2 et 3) ; et en première classe 27 F (zones 1 et 2), 26 F (zones 2 et 3) ou 34 F (zones 1, 2 et 3).

CARNET DU Monde

Naissances

– Marie, Hubert et Catherine GIRAUD *ont la* joie de faire part de la naissance de

Camille, Marie, Anne,

le 18 mai 1985.

– M. Jean-Benoît HENRIET et Mme, née Annick DELESTRE laisse à Claire la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

le 15 mai 1985.

38, avenue Hoche,
75008 Paris.

Décès

– *Le général Pierre-Louis Cassou,*
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Roumanoff
et leurs enfants,
M. et Mme Stewart Cudley,
M. et Mme Jean-Pierre Cassou
et leur fils,
M. et Mme *Georges Cassou,*
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gracia CASSOU,
née Cohen,

survenu à Eilat (Israël), le 15 mai, dans sa soixante-dixième année.

L'inhumation a eu lieu au Mont-des-Oliviers à Jérusalem, le vendredi 17 *mai.*

Pierre-Louis Cassou,
44, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

– Mme Robert Deluzenne,
Mme Roland Petit,
Mme Jacques Carlet,
Sa *famille et* ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Robert DELUZENNE,
dermatologue,
ancien chef de laboratoire
de l'hôpital Saint-Louis,

survenu le 20 mai 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée *par l'abbé Berliet, le vendredi 24 mai,* à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption à Paris-16e.

Ni fleurs ni couronne.
Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Ribéra
75016 Paris.
6, rue de la Source,
75016 Paris.

– Mgr Favreau, évêque de Nanterre,
Ses amis prêtres, religieuses et laïcs,
Le Conseil pastoral et la Communauté de Saint-Joseph de Villeneuve-la-Garenne, sa paroisse.
Mme Paul Dujardin,
sa mère,
Ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et petits-neveux,
Et tous les membres de sa famille,
invitent à partager leur peine, leur espérance et leur prière, lors de la célébration des obsèques de

Roger DUJARDIN,
prêtre du diocèse de Nanterre,

décédé à Senlis le 20 *mai* 1985, en sa cinquante-septième année, en la cathédrale de Senlis, le jeudi 23 mai, à 15 h 45, ou lors de la célébration du samedi 1er juin, à 11 h 30, en sa paroisse de Villeneuve-la-Garenne, 15, rue Dupont-du-Chambon, (92390).

Mme Dujardin,
10, rue des Pigeons-Blancs,
60300 Senlis.

– Le Centre d'information civique et le Comité national de liaison défense-armée-nation
ont la tristesse de faire part de la mort du

général d'armée
Jean-Paul ETCHEVERRY,
membre du Comité
de patronage du CIC
et président
du Conseil national du CNL-DAN.

242 *bis*, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 20 mai 1985 à Paris, du

général
Jean-Paul ETCHEVERRY,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,

dont les obsèques seront célébrées le jeudi 23 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.

[Né le 18 août 1919 à Lorient, et ancien élève de Saint-Cyr, le général Jean-Paul Etcheverry a combattu en Indochine et en Algérie. Commandant, en 1962, le 8e groupe de chasseurs portés, il sert, à plusieurs reprises, en *état-major à Paris et à Grenoble, au sein de la* 27e division blindée alpine. Il commande, en 1972, la 3e division et, en 1974, avec le rang de général de corps d'armée, il dirige l'Institut *des hautes études de défense nationale* (IHEDN), le Centre des hautes études militaires (CHEM) et l'Enseignement militaire supérieur. En *1976, avec le rang de général d'armée, il com*mande le 1er corps d'armée et la VIe région militaire à Metz. Admis dans le cadre de réserve, le général Etcheverry préside le Comité national de liaison défense-armée-nation (DAN) à Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sous le pseudonyme de Jean-Paul Merville, dont l'un *la Grande Croisière* lui a valu le prix Raymond-*Poincaré en 1976, et dont d'autres, écrits sous* son nom véritable, attirèrent l'attention comme son pamphlet *Lettre ouverte à ceux qui la ferment.*]

– Le président-directeur général
Et le conseil d'administration,
Le personnel de la Compagnie immobilière de la région de Sarcelles (CIRS) et de la Compagnie immobilière de la *région parisienne* (CIRP),
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Pierre HURTIN,
diplômé de l'Ecole supérieure
de commerce de Lyon
et de l'université de Madrid,
directeur de la *CIRS,*

survenu accidentellement lors d'une course en mer, le 17 mai 1985.

Les obsèques auront lieu le 22 mai, à 15 heures, à Courseulles (Calvados), et un service religieux sera célébré le 24 mai, à 17 heures, en l'église Jean-XXIII, boulevard Maurice-Ravel, à *Sarcelles-Lochères.*

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean LÉON,

le 14 mai 1985, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les Rigals,
46250 Cazals.

– Mme Françoise Mafart
et ses enfants,
Le commandant Alain Mafart,
Le médecin des armées Bertrand Mafart,
son épouse et leur fils,
Mme Micheline Le Gad, née Mafart,
M. et Mme *Yves Le Gad*
et leurs enfants,
Mlle Janine Le Gad,
Les familles Mafart et Le Provost,
Mme Sonia Cristini,
Mme Sahatjian,

ont la douleur de faire part du décès du

médecin général
Yves MAFART (CR),
professeur de clinique
médicale et tropicale
du service de santé des armées,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 15 *mai* 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le vendredi 24 mai, à 16 heures, et l'inhumation à Saint-Hervé (Côtes-du-Nord), le samedi 25 mai.

– Nous apprenons la mort de notre *confrère,*

Pierre MAZARS,
critique d'art au Figaro,

décédé le lundi 20 mai 1985 à Paris, victime d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-quatre ans.

[Né le 21 mars 1921 à Mende (Lozère), Pierre Mazars entre, en 1947, au *Figaro littéraire dont il deviendra rédacteur en chef adjoint.* Ecrivain et critique d'art, membre du jury du prix Renaudot, il est appelé ensuite à succéder à Raymond Cognat comme critique d'art du *Figaro.* Il s'y distingue notamment en lançant une campagne pour l'évacuation de l'aile du pavillon de Flore au Louvre des services de la loterie nationale. De même était-il favorable à *l'évacuation du ministère des finances de la rue* de Rivoli. Enfin, il assumait la rubrique gastronomique du magazine du *Figaro.*

Outre ses chroniques d'art rassemblées dans A l'écoute des peintres, Pierre Mazars avait notamment publié *Voulez-vous chiner avec moi ?* des études sur des peintres tels que Jansem, Couteau et Mane Katz et des ouvrages relatifs au tourisme.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. François SAGLIER,
directeur des affaires juridiques
de MM. Lazard Frères et Compagnie,

survenu le 19 mai 1985.

Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse, à 8 h 30, le *vendredi* 24 mai, *suivi de l'inhumation au cimetière de* Montmorency (95).

De la part des familles
Saglier, Millet, Alix, Maisonnet, Bochet, Duhamel, *Haguenauer,* Bloit, Cahn, Delière, Guedon, de Pimodan, *D'Hour, Margallé.*
Et de tous ceux qui, le connaissant, ne pouvaient que l'aimer.

– MM. Lazard Frères et Compagnie ont le vif regret de faire part du décès de

M. François SAGLIER,
directeur des affaires juridiques,

survenu à Paris le 19 mai 1985.

Remerciements

– Mme Rosanna Lefranc

remercie les nombreuses personnes qui ont partagé sa douleur lors du décès de

M. Georges LEFRANC.

– Mme Roland Vernaudon
et ses enfants,
profondément touchés par les nombreux témoignages de *sympathie qui leur ont* été exprimés lors du décès de

M. Roland VERNAUDON,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

OIL EXPLORATION

International Service Compagny offers assignments Middle and Far East for

MUD LOGGERS

Minimum 2 years experience

Please send Biodata to:
REGIE PRESSE Nº 306.630 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

emplois régionaux

Société chimique spécialisée dans un secteur de pointe recherche

INGENIEUR DE PRODUCTION
Région Sud Est

Formation demandée :
- Diplômé école de chimie, génie chimique, ou équivalent grandes écoles.
- Débutant ou expérience industrielle 1 ou 2 ans.

Qualités nécessaires :
- Goût des relations humaines, aptitude à animer une équipe, Intérêt pour l'amélioration des techniques.

Evolution ultérieure :
- Gestion et direction de production ou recherche et développement de procédés.

Ecrire sous référence 2315 à Lévi Tournay Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris qui transmettra.

ORGANISME DE TOURISME recrute pour la formation de ces produits.

UN(E) ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

Pour vente séjours groupes et individuels.

- Expérience de la vente indispensable.
- Introduction dans le secteur souhaitée.

Ecrire à REGIE PRESSE Sous nº 306.631 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

La Centre d'informations financières organise un stage pour recruter des **CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)** (Pour Paris, banl. Ouest ou Nord)
- ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- Formation assurée :
- Rémunération motivante.

Tél. : 500-24-03 poste 41.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIEURS CONSEILS RECHERCHE

INGÉNIEURS

Spécial hydraulique urbaine 3 à 5 ans d'exp. pr postes R.P.

Adr. C.V. dét. avec photo à : SAFEGE B.P. 727 92007 NANTERRE.

Notre entreprise, PMI du secteur informatique, recrute son

DIRECTEUR ADJOINT

Diplômé de l'enseignement supérieur, son expérience professionnelle lui a permis d'acquérir une solide compétence à un poste similaire. Nous apprécierons ses qualités relationnelles et d'action pour prendre en charge rapidement la responsabilité administrative, financière et commerciale de la société.
Envoyer CV et prét. à MICROTEL SARL B.P. 90-91943 LES ULIS.

Rech. prof/Angl. nationalité Franç. Expérience pédag. + notions informatique. Appeler 824-13-23 les 23 et 24 mai.

DEMANDES D'EMPLOIS

J'offre à une entreprise performante 12 ans d'expérience dans la fonction personnel : gestion, formation, recrutement, droit du travail, bilan social.
De formation supérieure sciences humaines et juridique et bilingue anglais. J'ai exercé en qualité de Conseil et en entreprise (informatique, chimie).
Téléphonez-moi au 251-16-24.

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ 38 ans
- Comptabilité générale jusqu'à bilan.
- Paie.
- Déclarations sociales et fiscales

ETUDIE TTES PROPOSITIONS TEL : 363-06-47.

H. 26 ans, trad. com. espagnol, BTS Com. internat. ch. emploi, export, disp. déplac. ou instal. Espagne (16-43) 90-26-04.

PATRON-ANIMATEUR
PME-PMI
Ingénieur + gestionnaire, 15 a. expérience, organisat. manag. ventes, production et adminis. sans relation cherche direct. d'exploitat., D.G., S.G., consult. Ecr. s/nº 6.764 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE

Niveau de recrutement :
Option A (recrutement normal) :
BAC + 4 (Ingénieur, ESCAE, Maîtrise).
Option B (recrutement complémentaire) :
BAC + 2 et expérience professionnelle.

Durée des études 10 mois.
Début des études 16 septembre 1985.
Dossier de candidature à retirer avant le 10 juin 1985.

Renseignements : Tél. (56) 90-91-28 (poste 316).

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux — UPZ — UNION PATRONALE [illegible]

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES – SAINT-HONORÉ dans imm. rénové, ascenseur magnifique double séjour + 3 chambres, 130 m² GARBI. 567-22-88.

PRÈS ST-EUSTACHE Dans Maison LOUIS-XIV Elégant 115 m², 2 chbres, 4 m de haut, sur plafond + 15 m², mezzanine, poutres peintes. Park. loué. Px 1.800.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

5e arrdt

PANTHÉON 3 P.
refait neuf, imm. pierre de t. GD BALCON, SUPERBE VUE 5e ét. 930.000 F. 329-08-07.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
Vend 130 m² caract., achète 200 m² rive gauche. 703-32-31.

SAINT-SULPICE Beau 4 P., calme. 1.500.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

7e arrdt

RUE DU BAC
Vers Seine. LIBRE 5 P. 150 m² à repeindre. TRÈS BON IMM. 1.950.000 - 298-52-77.

LV. SUFFREN (HILTON) GDE CHBRE SERVICE, ds bel imm. 165.000 F. - 322-61-35.

9e arrdt

9e arrondissement, belle chambre, poutres, 14 m², 6e étage, sans ascenseur. 80.000 F. Téléphoner après 19 heures au 991-19-89.

11e arrdt

Mº VOLTAIRE
2 PIÈCES. 93.000 F
entrée, cuisine, gd débarras confort possible IMMO MARCADET. 252-01-82.

QUARTIER BASTILLE
Belles surfaces à rénover 30 à 150 m² sur grande cour clair et calme. 329-58-65.

13e arrdt

GLACIÈRE Beau 3 P., tt cft, excellent état. 675.000 F. 325-97-16.

14e arrdt

THÉATRE MONTPARNASSE grd 3 P., lumineux. 650.000 F. 2 r. ROCHELLE, jeudi 16/19 h.

15e arrdt

PROX. CHAMP-DE-MARS
Beau 3 p. cft, 6e ét. asc., 70 m²
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

MONTPARNASSE
Volume 3/4 P. + 2 terrasses 3/4 P., dble expo + terrasse 3 P., 80 m², séjour d'angle 2/3 P., 60 m², cour classée MATIMO. 272-33-25.

16e arrdt

RUE MICHEL-ANGE Bel imm. pierre-de-t., beau 2 p., tt cft en r.-de-ch. 48 m², sur vaste cour fleurs et jets d'eau l'été.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

RUE FAISANDERIE
Très beau studio, 50 m², ét. élevé luxueux. GARBI 567-22-88.

EXELMANS récent petit 2 p. tout confort, ascenseur. Prix : 465.000 F. 322-61-35.

17e arrdt

BESSIÈRES, sur rue calme PETITE MAISON 1925 175 m² + Terrasse. 900.000 F DORESSAY. 624-93-33.

18e arrdt

Mº LAMARCK balc., terrasse sur jardin 3 P., gde cuisine, entrée, w.-c., bains, penderie, chf. central sec. 640.000 F. 255-66-18.

MONTMARTRE, CARACTÈRE imm. p. de t. ravalé, studio, entrée, cuis., w.-c., débarras, terrasse, jardin. 169.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

JULES-JOFFRIN
Imm. récent, 3 pces, tt cft, gds balcons sur jardin, plein Sud. 490.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

IDEAL INVESTISSEUR
A rénover, 1 pce, entrée, cuis. w.-c. 87.000 F.
2 pièces, entrée, cuis., w.-c., 118.000 F.
IMMO MARCADET. 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE Appt standing. 160 m² s/jardin privatif aménagé, 145 m², calme, soleil, living 45 m² avec gde bibliothèque, 4 chbres dont une de 18 m², 2 s. de bns, 2 w.-c., cuis., nombreux rangements, 2 gds garages, 36 m², 2 caves, dans petite résid. pierre de taille 1964 Profession libérale autorisée Téléphone : 663-29-24.

91 - Essonne

GRIGNY 2
appts 5 pces, dernier étage, sans vis-à-vis, cuisine équipée, parking à 5 mn gare. 370.000 F. Tél. 906-47-64. après 18 heures.

95- Val-d'Oise

PARIS-NORD, 19 km, particulier vend urgence appartement 108 m², 6 pièces + bains + douche + dressing + séchoir et vide-ordures + grande cave, entièrement refait, gd cft. Fin 1984, cuis. équipée. Px sous valeur. 385.000 F. Reprise possible, crédit 190.000 F. Conditions à débattre. Tél. soir ou week-end. (3) 419-40-24.

Province

A vendre Leroy-Haricot, type F 5 avec sous-sol, 286 m² de terrain. Reprise de prêt PAP. Prix 530.000 F. Le Mans. Tél. 85-71-10, le soir après 19 h et le samedi matin. Proximité usines.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et cadres supérieurs déplacés. GRANDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. des appts 2 à 8 P., studios, villas, Paris et environs. 503-30-33.

Région parisienne

Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

MUETTE à la journée, min. 1 mois, gd studio, bns, cuis., terrasse, soleil. 520-31-07.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES Téléphone : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 8 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassade. 285-11-08.

terrains

FRÉJUS (Var) vend terrain 4.000 m², constructibles, une seule villa, 250 m². 400.000 F. Téléphone : (94) 53-20-67.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS, 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels Particuliers
562-16-40.

GROUPE DORESSAY
3, r. du Vieux-Colombier-6e rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

ACHÈTE COMPTANT
toutes surfaces même à rénover Paris ou portes Tél. 252-01-82, même le soir.

maisons individuelles

BAGES, 6 km NARBONNE, partic. vend maison de village entièr. restaurée, 3 étages + terrasse. Prix : 900.000. 258-67-66 ou (68) 40-02-52.

Centre Bretagne, 10 km de Carhaix, pavillon 3 pièces principales, w.-c., téléphone, terrain 1.100 m². 130.000 F comptant, plus crédit gratuit. 1.500 F par mois Tél. (16-1) 797-24-81 après 18 heures.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM DE Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

propriétés

Dans petit bourg très résidentiel, à 15 min. du centre-ville du HAVRE, à vendre BELLE MAISON 9 pièces principales (290 m²) sur sous-sol, garages, propriété de 3.000 m², calme, lumière, aménagement intérieur de qualité, cuisine équipée, cheminée, s. de bns, salle d'eau + 2 w.-c. Bonne isolation thermique avec chauffage économique. PRIX 1.000.000 F à débattre.
Téléphone : (35) 20-14-80.

TOURAINE, 200 KM DE PARIS. DEMEURE caractère, 8 P., cft, communs, joli jardin ombragé. Cab. CHATET 37150 Francueil.

viagers

Libre, gd séjour + 2 chbres, tt cft, près av. Trudaine 340.000 + 3.300. F. Cruz 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Libre. pte d'Asnières, beau 2 P., tt cft, 5e ét., asc. Prix 160.000 F + 700 F. par mois. Viagers. F. Cruz. 266-19-00.

F. CRUZ
Téléphone : 266-19-00
8, rue La Boétie, 8e
Conseil 47 ans d'expérience
Prix rente indexé garanti
étude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TELEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraire) Possibilité de stationnement
AGECO 294-95-28.

Siège social, constitution Stés. Télex. Secrétariat. Tous services. 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation TIME BURO (1) 346-00-55.

fonds de commerce

Ventes

Sur un simple coup de fil
VENDEZ ACHETEZ
commerces, propriétés entre particuliers
IFIC
Partout en France
Tél. : (1) 561-91-91.

boutiques

Ventes

VENDRE OU LOUER
BOUTIQUES-LOCAUX
C.W.I. 338-16-50.

MURS DE BOUTIQUES Bien placées (17e) rentabilité 7 %. Actes en mains
Mº 4 CHEMINS. Entrepôt 1.500 m², rentabilité 10 % actes en mains. Locataire 1er ordre. ICH 742-08-00.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Vends 2 colliers, petites perles de culture de très belle qualité, expertise jointe, neufs, jamais portés, prix exceptionnel. Long. 78 cm : 5.000 F. Long. 42 cm : 2.500 F. Tél. 622-29-75, jusqu'à 14 h et à partir de 19 h.

Arts

Achète tableaux, meubles F. JOURDAIN. Tableaux photos Edward STEICHEN. T. S. JOURDAIN 335-43-98.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Cours

LECTURE RAPIDE
Juin 85, formation sérieuse et efficace (statistiques derniers stages s/demande). Prix modérés. rens. (ap. 19 h.) 506-03-67.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark Prix posée : 99 F le m² Téléphone : 658-81-12.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS AU PRIX DE GROS
Revêtements muraux tte 1re qualité. Très gd choix de coloris avec + de 130 réf. disponibles immédiat. de nos 8 magasins (échantillon gratuit).
A PARTIR DE 130 F.
le rouleau de 5,50 m X 0,91 m. TECHNIQUES ET DÉCORS PARIS, 48, r. Truffaut-17e. Métro ROME et 15, rue Chevreul 11e, métro NATION. BOULOGNE, 41, r. des Tilleuls et NICE, TOULOUSE, LYON, ROUEN, STRASBOURG. Tél. Paris (1) 387-28-02.

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 190 F.
le rouleau (7,80 m x 0,91 m). Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon – (7) 860-02-54.
Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Pianos

PIANOS PROMOTIONS MAGNE
Avant inventaire fin mai TARIFS « BASSE SAISON »

DIETMANN	22.990 F.	19.990 F.
MAGNE	29.700 F.	23.800 F.
EUTERPE	39.600 F.	33.200 F.
IBACH	51.190 F.	44.500 F.

12 % SUR LES AUTRES PIANOS
OU CRÉDIT GRATUIT 10 MOIS
OCCASIONS RÉVISÉES

RAMEAU Chenonceaux	19.900 F.
PLEYEL Marigny	26.000 F.
FORSTER 1/4 Queue	50.000 F.
BECHSTEIN 1/4	110.000 F.
BOSENDORFER 1/4	129.500 F.

PIANOS MAGNE-BOSENDORFER 17, av. Raymond-Poincaré 75116 PARIS
Agent des GRANDES MARQUES GARANTIE DE 10 ANS
Livraison et entretien dans toute la Fance
Financement de 1 à 6 ans
TÉL. AU 553-20-60.

Perdu-trouvé

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de Perles double rang. fermoir Or et diamants. Récompense : 10 % de la valeur. Téléphoner au (3) 462-36-35, poste 1602 ou 1502.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit au 735-26-85. 1re consultation gratuite.

Stages

TROUVER SA VOIX (STAGE) Formation par la technique de la voix : pour mieux réussir la vie physique et psychique de l'Homme dans le monde : Profes. social, familial, artistique (théâtre, musique, chant). Le stage commence le 8 juin, est réparti sur 4 samedis de 9 h à 12 H de 14 h 30 à 17 h 30 : dirigé par Mme Sandri 1er prix international de chant, docteur d'Etat ès-sc.-humaines, créatrice de la thérapie locale d'après sa thèse sur la science de la voix.
Prix : un samedi 450 F. Réservation : Tél. 203-65-46, de 13 h à 18 h. ou (60) 30-06-28.

Enseignement

L'anglais en Angleterre et aux Etats-Unis: St Giles Colleges

Enseignement solide et approfondi dans des colleges reputés, contrôles par l'Etat, a Londres, Brighton, Eastbourne ou San Francisco. Taux de succes superieur a la moyenne. Diplômes de Cambridge Proficiency First Certificate.

St Giles Colleges
[illegible]

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council). £16,00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel exclusif).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel. 843-51212. Télex: 96454 ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tel (3) 959.26.33 (Soirée) pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CEDRES Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF, Métro Louis-Aragon. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surène, 75008 PARIS Téléphone : 265-12-28.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Directeur technique :
DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 et son équipe de moniteurs.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul :
1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans, stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier.
Téléphone : (79) 64-28-58.

YOUGOSLAVIE
dans l'île de BRAC à SPLITSKA, charmante petite cité en bord de mer : 2 locations dans villa neuve.
1 appart. 3 ch., 6 lits, 1 s-d-b, 1 cuis. complète, 1 terrasse. 15 jours : 4.650 F, 1 jour : 310 F.
1 appart. 4 ch., 2 s-d-b, 1 cuis., s-à-m 40 C, 1 terrasse. 15 jours : 6.375 F, 1 jour : 425 F.
Renseig. complémentaires : Ecr. s/nº 6.744 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROVENCE-GORDES Loue juillet-août, maison plein sud, grand terrain, terrasses, vue panoramique sur Lubéron, calme. Tél. h. repas (90) 72-03-36 (90) 76-14-06.

DEAUVILLE (14) A louer 2 pièces tout confort 35 m² dans immeuble standing, balcon, proximité commerces. Du 16/06 au 15/09/85. Tél. : le soir après 20 h : 368-29-40. Le week-end (16)-31 98-30-59.

Loue juin et septembre studio grand standing (4 personnes maximum) 50 mètres de la mer à Fréjus-plage. Tél. (94) 51-29-95.

GOLFE DU MORBIHAN A louer Mobil sur 1.000 m² totalement clos. 800 m des plages et 1,5 km du Golfe. Idéal pour 4 personnes. Téléphone : 304-42-41.

A louer à La Baule, à 1 km 5 de la mer, villa confortable pour 8 personnes 3 ch. (1 ch. avec lits jumeaux, 2 ch. avec lits 2 personnes), séjour, grande cuisine, salle-d'eau, w.c. indépendant, véranda jardin. 5.000 F + charges : 400 F. Téléphoner au (16.40).60-54-98 le soir (sauf week-end Pentecôte absent) ou écrire à M. Busnic 123, av. Guy-de-la-Morandais. LA BAULE 44500.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 58 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

A louer juil., août, sept. 29 S. Morgat, jolie villa, séj. 3 ch. jardin. T. (98) 81-93-67.

Cannes méridiens, près Croisette, studio luxe, 2 pers. Juin. 4.000 F + charges. Tél. 660-41-36 après 19 h.

Loue juil. 6 km Aix-les-Bains, belle villa tt cft avec grand parc 8.000 F. Tél. à partir de 20 h. (79) 09-61-00.

Grasse (près) Vieux mas, pleine nature, 2 chbres, cft, juil. sept. 532-22-66 rep.

Bateaux

Cause maladie vends sloop, 9 m, acajou, 2 cie, 7 voiles, moteur D. Volvo, gros équipement électronique. 150.000 F Visible Lorient. Tél. : (1) 627-59-33.

Vedette 6 M FAIRLINE 4e cat., cuisine, 4 couchettes + w.-c. indép., nombr. access., état except. avec remorque. 100.000 F à débattre. Visible 94 JOINVILLE Téléphone : (1) 885-37-91.

Vend planche à voile neuve, CRIT 320 emballée. Voile GAASTRA 5.50, Wishbone, mat alu, dérive, aileron, footstraps, pied de mât réglable. Valeur 8.200, vendue 5.000 F MORINEAU 249-00-40.

Accessoires-auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. 331-73-58. Mº Tolbiac.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre 2 cv 6, club juillet 82, beige, 47 000 km. bon état. Prix : 19.000 F à débattre. Téléphone : 020-16-56.

de 8 à 11 C.V.

R18 Turbo, 35.000 km, année 1981. Argus 44.800 F, prix demandé 43.000 F. Tél. 938-84-45, après 20 h. ou tél. : 896-19-21.

Peugeot 504 GL 78, excellent état., moteur, amortisseurs, embrayage neuf. (factures). Px 16.000 F. T. 264-27-35.

Vends MERCEDES 240 D 78 98 000 KM, état impeccable. Prix : 30 000 F. Téléphone : 781-69-68.

Part. vend MG BGT ann. 68, parfait état, prix à débattre. Tél. 732-20-14 (le soir).

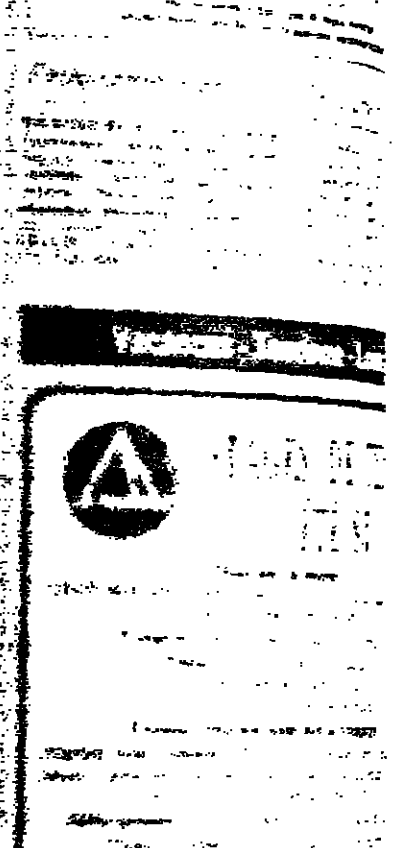

هكذا من الأصل

économie

CONJONCTURE

LOURD DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN AVRIL

Un nouveau plan de rigueur à l'horizon 86 ?

Voici donc à nouveau posé – et avec quel acuité – le problème de nos échanges extérieurs. La rigueur de l'hiver explique en partie des achats très importants de produits énergétiques. Avec les beaux jours ces importations vont diminuer. Elles resteront cependant assez élevées pour entretenir chaque mois un déficit supérieur à 15 milliards de francs. Après s'être chauffés, les Français vont rouler et consommer beaucoup d'essence sur les routes.

A l'inverse, les exportations risquent de progresser moins vite qu'en 1984, année bénie pour les industriels, qui ont bénéficié d'une demande mondiale particulièrement forte (+ 9 %), tirée notamment par la très forte expansion américaine.

Les tendances actuelles ne sont donc plus aussi favorables. Beaucoup avaient pensé il y a quelques mois, à la lecture de plusieurs bons résultats, que la France avait rétabli l'équilibre de ses échanges extérieurs. C'était prolonger imprudemment les conséquences d'une période de reprise exceptionnelle aux Etats-Unis qui par définition ne pouvait pas durer. La vérité est que la balance commerciale de la France reste – si l'on ne tient pas compte des aléas mensuels – déficitaire d'environ 2 milliards de francs par mois, un déficit qui apparaît structurel. Les prévisions faites par l'INSEE pour cette année sont d'ailleurs celles d'un déficit de 25 milliards de francs.

Après deux ans de rigueur (le Plan Mauroy-Delors date de mars 1983), ce déséquilibre est inquiétant. Il se produit alors que le pouvoir d'achat des ménages a baissé (de 0,7 % en 1983 puis encore en 1984), ce qui est sans précédent en France et alors que la consommation des Français a pratiquement stagné l'année dernière. Quant aux investissements, leur reprise n'est pas telle qu'elle ait entraîné de considérables achats de biens d'équipements

Les critiques de ceux qui, comme les communistes ou l'aile gauche des socialistes, estiment que la rigueur n'est pas le bon moyen de redresser la situation vont redoubler. D'autant plus que l'organisme de conjoncture du patronat – l'IPECODE – prévoit, si le dollar ne baisse pas, un nouveau déficit commercial d'une vingtaine de milliards en 1986.

Plus qu'une critique du plan de rigueur, c'est probablement le bien-fondé de la petite relance de fin 1985 qui se trouve posé. Les chiffres semblent montrer que la France est encore trop déséquilibrée dans ses finances intérieures et extérieures pour se payer le luxe – si l'on ose dire – d'alléger ses impôts et ses cotisations sociales. Ces baisses, qui vont commencer de produire leurs effets durant l'été et à la rentrée risquent d'aggraver le déséquilibre de nos paiements extérieurs.

C'est peut-être un nouveau plan de rigueur qui se profile à 1986, en même temps que sera révisé – la chose est inévitable – la parité du franc par rapport à celle du deutschemark.

ALAIN VERNHOLES.

Le commerce extérieur de la France a été lourdement déficitaire en avril : de 1,77 milliard de francs en chiffres bruts, de 4,2 milliards de francs en chiffres corrigés des variations saisonnières.

Les importations se sont élevées le mois dernier à 83 669 millions de francs et les exportations à 81 900 millions de francs. Après correction des variations saisonnières, nos achats à l'étranger atteignent 81 843 millions (+ 2,2 % en un mois, + 15 % en un an) et nos ventes 77 628 millions de francs (– 2,2 % en un mois, + 14,6 % en un an).

Ce très mauvais résultat s'explique essentiellement par un déficit énergétique important (– 19,3 milliards de francs), largement supérieur à ce qu'il a été en 1984 (– 15,6 milliards de francs en moyenne mensuelle), et même au cours du premier trimestre de cette année (– 17,2 milliards de francs).

L'excédent agro-alimentaire est normal : 2,1 milliards de francs. Il correspond exactement au surplus mensuel moyen dégagé l'année dernière, mais est un peu inférieur aux très bons résultats du premier trimestre 1985 (+ 2,5 milliards de francs par mois en moyenne).

L'excédent des échanges industriels est, lui aussi, satisfaisant : + 9 milliards de francs en avril contre + 8,1 milliards en moyenne mensuelle l'année dernière (+ 7,8 milliards en moyenne mensuelle au premier trimestre 1985).

Les résultats d'avril enregistrent la vente de cinq Airbus pour un total de 1,8 milliard de francs après huit appareils de même type en mars pour 3,3 milliards de francs.

Par zone, notre commerce extérieur est déficitaire de 6,7 milliards de francs vis-à-vis de la CEE après – 5,5 milliards en mars et – 6,6 milliards en avril (– 6 milliards de francs en avril 1984).

En revanche, les résultats s'améliorent nettement avec les Etats-Unis : avril a enregistré un excédent de 1,9 milliard de francs, après + 1,5 milliard en mars, + 200 millions en février, – 1 milliard en janvier.

Tous comptes faits, sur les quatre premiers mois de l'année, le déficit du commerce extérieur de la France atteint 15,1 milliards de francs.

Des pas de géant

Fête de l'exportation à l'Elysée. Le président de la République a, le mardi 21 mai, décoré de l'ordre de la Légion d'honneur ou du Mérite une trentaine de responsables d'entreprises – dont deux femmes – au titre du commerce extérieur. La liste de cette promotion avait été publiée au Journal officiel du 16 mai. Ainsi, le chef de l'Etat a de nouveau été mobilisé au service de la compétition internationale comme naguère il exalta les vertus guerrières de la conquête de marchés mondiaux.

L'enjeu reste il est vrai essentiel pour l'équilibre du pays et pour la crédibilité officielle, même – ou peut-être surtout – quand il s'agit de ramener à un seul chiffre – et non plus à deux – un déficit commercial qui faillit en 1982 frôler les trois unités.

Dans son allocution de mardi, M. Mitterrand a d'ailleurs oublié fort logiquement d'évoquer cette année funeste quand, après avoir souligné le lourd déséquilibre qu'il avait trouvé à son arrivée aux affaires – les échanges extérieurs étaient pourtant en voie de redressement au cours du premier semestre 1981 – il salua le résultat de 1984 : 19 milliards de francs de solde négatif selon lui, ou plutôt 25 milliards après révision statistique.

Ce chiffre est d'ailleurs, toutes choses égales, le résultat prévu pour 1985, ce qui correspond à ce fameux déficit structurel de 2 milliards de francs par mois, que seule une adaptation nécessairement lente des structures industrielles permettrait d'effacer. Ainsi, « la rudesse de l'effort », citée pour le proche passé par le chef de l'Etat, ne peut qu'être maintenue en ce qui concerne « les deux objectifs assidûment recherchés par le gouvernement », la conquête des marchés extérieurs et la reconquête du marché intérieur.

La tâche est difficile, compte tenu de la fragilité persistante de la balance commerciale et de sa très grande sensibilité aux aléas internationaux. « Il ne faut pas, a déclaré le président de la République, se réjouir plus qu'il ne convient des résultats obtenus. » Certes. Des « pas de géant » ont, d'après lui, été accomplis dans le domaine économique. Mais cette allusion gulliverienne n'empêche pas que les échanges restent d'argile.

M. B.

Le CNPF ne s'attend pas à un redémarrage des investissements dans les prochains mois

« L'activité de ce premier semestre 1985 continuera de stagner sur un palier bas », constate le CNPF, dans son analyse de conjoncture sur l'économie française. Une atonie qui s'explique par un essoufflement des ventes françaises à l'étranger que ne vient pas compenser une réelle amélioration de la demande intérieure. Sans oublier, bien sûr, les investissements, dont le CNPF attend toujours la reprise.

« Aucun véritable redémarrage ne peut être espéré dans les prochains mois », affirme M. Guy Brana, président de la commission économique du CNPF, le 22 mai, se fondant sur les perspectives exprimés par les investisseurs, et qui se révèlent plus modérés qu'en 1984. Les grandes entreprises nationales prévoient un recul de 5 % en 1985 par rapport à 1984, tandis que le secteur concurrentiel table sur une progression de 1 % (dont une croissance de 3 % pour l'industrie), et le logement sur une baisse de 3 %.

D'où les différences selon les secteurs industriels. Optimisme du côté de la chimie (+ 5 % en 1985), du papier-carton (+ 7 %) et des industries électriques et électroniques (+ 3 % à 5 %), qui ont déjà, en grande partie, de façon marquée, assuré la progression des investissements industriels en 1984. Stagnation, par contre, pour la sidérurgie (contre une progression de 35 % en 1984), le textile-habillement (respectivement + 2,5 % et + 11 % en 1984), l'automobile et la mécanique. Dégradation, enfin, pour le bâtiment et les travaux publics, pour les ciments et chaux (– 10 % à 15 %) et pour le raffinage pétrolier (– 7 %).

Et comme un leitmotiv, le CNPF rappelle la solution qu'il préconise depuis deux ans pour favoriser la modernisation de l'appareil productif français : l'incitation fiscale à l'investissement.

REPÈRES

Dollar : mieux disposé à 9,37 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar s'est légèrement raffermi, passant, à Paris, de 9,30 F à 9,37 F, et, à Francfort, de 3,05 DM à 3,07 DM. Paradoxalement, l'annonce d'une révision, en baisse, de la croissance du PNB américain, au premier trimestre 1985 (0,7 % au lieu de 1,3 %), n'a pratiquement pas affecté la tenue du « billet vert » : un certain nombre d'analystes attendaient un chiffre encore plus défavorable (une diminution du PNB le cas échéant) et ont été, relativement, rassurés. En outre, de nombreux experts prévoient une reprise de l'économie des Etats-Unis au second semestre. En tout cas, la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique s'est officialisée, à la fin de la semaine dernière, par la réduction du taux d'escompte fédéral.

Défaillances d'entreprises : stabilité

Au mois d'avril 1985, 2 170 défaillances d'entreprises ont été enregistrées après correction des variations saisonnières, contre 2 307 en mars, 1 737 en février et 2 254 en janvier. Depuis le début de l'année, la moyenne mensuelle (2 117) est proche de celle de 1984 (2 085), à un niveau élevé. Si les défaillances s'accroissent dans les services, elles se stabilisent dans l'industrie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3710	9,3760	+ 180	+ 195	+ 330	+ 360	+ 890	+ 990
$ can.	6,8004	6,8075	+ 32	+ 53	+ 57	+ 93	+ 161	+ 257
Yen (100)	3,7402	3,7437	+ 118	+ 129	+ 228	+ 245	+ 707	+ 755
DM	3,0490	3,0526	+ 116	+ 126	+ 227	+ 242	+ 685	+ 729
Florin	2,7014	2,7044	+ 64	+ 72	+ 129	+ 141	+ 432	+ 470
F.B. (100)	15,1561	15,1715	+ 144	+ 193	+ 251	+ 349	+ 758	+ 1009
F.S.	3,6251	3,6299	+ 150	+ 164	+ 290	+ 311	+ 883	+ 946
L (1 000)	4,7690	4,7764	– 108	– 89	– 225	– 186	– 707	– 624
£	11,9012	11,9169	– 269	– 222	– 521	– 446	–1 225	– 1054

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4
DM	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8
Florin	7 1/2	8	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	9	10	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 1/8	9 3/8
F.S.	3 1/4	4 1/4	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	12 1/4	13 1/4	12 3/8	12 3/4	12 1/2	12 7/8	13	13 3/8
£	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 9/16	12 11/16	12 1/4	12 3/8
F. franç.	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 3/16	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

AUX ÉTATS-UNIS

Le Pentagone et les contractants de la défense règlent leurs comptes

La marine américaine a annoncé, le mardi 21 mai, qu'elle avait mis fin à des contrats en cours, pour près de 1 milliard de dollars, avec General Dynamics, une société accusée par le secrétaire à la marine de pratiques commerciales anormales et « cyniques ». D'autre part, alors que le scandale des contractants de la défense est depuis plusieurs semaines sur la place publique, le Sénat a adopté, mardi, un amendement qui introduit de nombreuses limites aux modes de passation des contrats par le Pentagone.

Correspondance

Washington. – Fournisseur exclusif des sous-marins nucléaires Trident, constructeur notamment des avions de chasse F-16, l'un des avions les plus appréciés des armées de l'OTAN et le programme industriel le plus rentable de l'histoire de l'aviation mondiale, fabricant des chars M-Abrams et pourvoyeur des missiles de croisière Tomahawk, devenus l'un des composants essentiels de la course aux armements renouvelée avec l'Union soviétique, le groupe General Dynamics est l'interlocuteur industriel numéro un du Pentagone. Il n'en est pas moins l'objet d'une douzaine d'enquêtes, dont certaines considérées comme criminelles, conduites sous des chefs d'accusation multiples, par différentes administrations, dont le département de la défense, celui de la justice, l'administration fiscale, le comité des services armés de la Chambre des représentants, la commission de contrôle des opérations de Bourse, le service d'investigation de la marine, un grand jury fédéral, etc.

Les vicissitudes de General Dynamics ne seraient que péripéties si elles n'étaient devenues le révélateur d'abus et de corruption beaucoup plus larges dans les cercles liés aux industries de la défense. Ce sont parfois de petites choses qui ont les plus grandes conséquences. Le chien de l'un des présidents de General Dynamics porte sa part de responsabilité : les notes de plusieurs milliers de dollars présentées pour son entretien et réglées par l'administration de la marine ont été l'un des éléments qui ont éveillé les soupçons de l'un des services d'enquête, puis de la presse.

M. David S. Lewis, le président du groupe, âgé de soixante-sept ans, qui avait annoncé son intention de prendre sa retraite, a maintenant fort à faire pour expliquer pourquoi sa firme achète des bijoux pour les offrir à la femme de l'amiral Hyman G. Rickover, aujourd'hui en retraite, comment comment se fait-il se fait que sa filiale construction navale a négocié l'embauche du sous-secrétaire d'Etat à la marine, M. George A. Sawler, alors qu'il était encore (et devait le rester plusieurs mois) en position d'approuver différents contrats de la marine avec cette entreprise ? Sans compter quelques explications de fond sur les calculs de coûts des produits livrés à l'administration.

Au cours d'une audition devant un comité parlementaire, le plus haut responsable financier de General Dynamics, M. Gorden E. MacDonald, a déclaré sous serment que la firme n'entretenait pas deux jeux de documents comptables différents pour tromper la marine sur l'exécution d'un coûteux programme de construction de sous-marins, ce qui n'a pas empêché le sénateur démocrate du Wisconsin, M. William Proxmire, de conclure publiquement : *« Les dénégations ne lavent rien »*.

Ce genre d'enquête n'a rien de nouveau. Mais c'est l'ampleur prise par les événements et le fait qu'ils commencent à devenir incontrôlables qui donnent aux évènements récents une importance exceptionnelle. Il y a plus de quatorze ans que General Dynamics est régulièrement accusée de surcharger les coûts de ses travaux de défense, et il est bien rare qu'un grand contractant n'ait pas au moins un contentieux en cours dans l'un de ses services avec l'administration. Mais l'Agence de contrôle des contractants de la défense estime qu'elle a cinq fois plus de cas depuis 1980. Elle en avait déféré 26 au Pentagone en 1982, et il y en avait 125 pour l'année fiscale 1984. L'année dernière, le département de la défense a suspendu ou éliminé 454 de ses contractants, contre 79 en 1980. Cependant, jusqu'ici, il s'était agi, dans l'ensemble, de moyennes ou petites entreprises. Les grands interlocuteurs du ministère n'avaient été que rarement pris ouvertement en flagrant délit.

Le financement d'un coiffeur

Soudain, l'on découvre en même temps que telle firme trouve normal d'envoyer sur un programme militaire une note de 12 333 dollars pour le financement de places aux matches sportifs du forum de Los Angeles, et se défend simplement en affirmant que *« cela soutient le moral des travailleurs »* (deux places par personne financées par le département de la marine). Telle autre envoie une addition de 10 173 dollars pour couvrir le déficit... de son coiffeur maison. Une troisième réclame 160 000 dollars de taxes payées... à un gouvernement étranger pour des opérations *« en rapport avec les affaires commerciales »*, etc.

Au début du mois d'avril, le comité des services armés de la Chambre des représentants, en *passe d'être débordé par* les multiples découvertes d'autres administrations, a envoyé quatorze contrôleurs du département de la défense et du service général de la comptabilité de l'État chez sept, des plus grands industriels de la défense : General Dynamics, ICS, Sperry, Newport News Shipbuilding, Bell Helicopter, McDonnell Douglas, Rockwell International et Boeing. Le 5 avril, le Pentagone a décidé de geler les paiements à General Dynamics en attendant d'avoir récupéré 154 millions de dollars qu'ils estime avoir indument payés sur une série de contrats. Quarante-cinq parmi les cent plus grands fournisseurs d'armements des États-Unis se trouvent maintenant sous le coup d'investigations criminelles. Officieusement, il est dit, dans les milieux de la défense, que les parlementaires et les fonctionnaires chargés de la surveillance et du contrôle, furieux de s'être trouvés ridiculisés par des révélations faites de toutes parts en dehors de leurs propres services, sont maintenant résolus à faire un exemple, envoyant en prison au moins un président de société et faisant sauter au moins un amiral ou un général.

La suite des événements risque d'être d'autant moins calme que tout ce monde vit sous la menace des révélations à tiroirs d'un ancien directeur de la division marine de General Dynamics, résident actuellement en Grèce, sous le coup lui-même depuis 1983 d'une enquête fédérale pour pratiques illégales.

Une vaste corruption

Affirmant n'avoir observé que des pratiques courantes, et disposer des preuves d'une vaste corruption dans l'industrie américaine de la défense, M. Takis Veliotis, aujourd'hui écarté de la tête du groupe, déclare avoir fourni les neuf dixièmes des enregistrements et des preuves dont il dispose au département de la justice, et une autre partie à un journaliste qui prépare actuellement un livre sur le sujet. Il resterait cinq heures d'enregistrements particulièrement accusateurs pour la haute direction de General Dynamics et pour de hauts responsables de l'administration.

En sûreté dans une banque, ces enregistrements seraient, a annoncé M. Veliotis, qui aurait déjà subi trois tentatives d'assassinat, rendus publics s'il venait à mourir ou si le département de la justice *« ne jouait pas le jeu »*.

Cette affaire intervient au moment où le budget de la défense est mis en question. Le Pentagone vient donc de décider de changer les règles de procédure pour l'approbation des factures des entreprises, réclamant un engagement personnel et la signature des dirigeants pour confirmer la véracité des coûts. Il vient aussi de réduire de son propre chef les avances sur travaux qui sont consenties aux fournisseurs des armées, faisant immédiatement une économie de 2 milliards de dollars pour l'année fiscale en cours et affirmant que cela encouragerait les compagnies à travailler plus vite et mieux. Du coup, le Trésor public économisera 230 millions de dollars en taux d'intérêt.

Mais personne ne se fait vraiment d'illusion sur la portée des sanctions actuellement prises à l'encontre des firmes qui, non contentes d'avoir vu le budget militaire américain plus que doubler en sept ans, ont abusé de la situation. A la fin du mois de mars, l'armée de l'air annonçait la suspension des contrats de General Electrics avec la défense à la suite d'une fraude de 800 000 dollars sur la construction de têtes nucléaires. Elle réclamait par ailleurs le remboursement de 168 millions de dollars pour des paiements qu'elle considérait injustifiés sur la construction de moteurs d'avions pendant une période de six ans. (Son concurrent Pratt and Whitney se voit réclamer 40 millions de dollars pour la même période.)

Le 10 avril, il était néanmoins annoncé que la firme était à nouveau habilitée à contracter pour des travaux de défense en raison des changements qu'elle avait décidé de faire dans certaines de ses procédures comptables.

En réalité, si les fournisseurs du Pentagone dépendent de lui, l'inverse est aussi vrai, d'autant plus qu'ils sont souvent en situation de monopole, ou de duopole, vis-à-vis de lui. General Dynamics est seul, à construire – et à réparer – les sous-marins nucléaires Trident. General Electrics est seule à fournir les équipements électroniques qui guident les missiles Minuteman et vient encore récemment d'emporter la « grande guerre des moteurs » contre Pratt and Whitney, recevant les commandes de moteurs pour les trois plus importants avions de combat américains, les F-14, F-15 et F-16, soit les trois quarts des nouvelles commandes de moteurs de l'armée de l'air. C'est également elle qui travaille sur les satellites de communication militaires. On se souvient des vicissitudes de firmes comme Lockheed, qui, dans les années 70, se trouva accusée de surcharger ses prix de revient et de corrompre des personnalités étrangères, comme ce fut également le cas de Northrop.

Quelques directeurs changèrent dans le premier cas. Le président s'éloigna, dans le second, pour reprendre sa place au bout d'un an. Une grande firme comme General Motors, qui n'est que marginalemnt intéressée par des contrats militaires, a annoncé que pour assurer l'avenir en utilisant les vastes réserves dont elle dispose (8,6 milliards de dollars en argent frais), elle ne rêve que d'électronique et de devenir, elle aussi, l'un des grands contractants de la défense. De grands concurrents étrangers ne verraient pas non plus d'un mauvais œil la possibilité d'introduire un peu plus de compétition dans ce système fermé.

Certains responsables américains ne sont pas sans poser la question, puisqu'un général de l'armée de l'air leur a répondu il y a quelques jours : *« Les milieux américains de la défense ne peuvent pas admettre, d'une manière générale, de voir leur système d'armements dépendre de l'étranger. Mais nous ne pouvons pas non plus continuer de les acheter chez nous à des fournisseurs. dont les coûts, la qualité des produits et les délais de livraison laissent à désirer. »*

JACQUELINE GRAPIN.

PREMIER ÉCHEC DU SPÉCIALISTE DES «RAIDS BOURSIERS»

M. T. Boone Pickens renonce a prendre le contrôle d'UNOCAL

M. T. Boone Pickens, spécialiste américain des « raids boursiers », vient de connaître son premier échec depuis quatre ans. Après la décision de la cour suprême du Delaware donnant raison à sa dernière victime, la société pétrolière UNOCAL *(le Monde* du 21 mai), M. T. Boone Pickens a conclu un accord à l'amiable avec la société et annoncé qu'il retirait l'offre publique d'achat qu'il avait lancée afin d'en prendre le contrôle.

Aux termes de l'arrangement conclu, la société de M. Pickens pourra revendre au prix fort à UNOCAL un tiers des actions qu'il avait déjà acquises en Bourse, réalisant un profit d'environ 170 à 185 millions de dollars. En revanche, il conservera le reste, soit 16 millions d'actions, sur lesquelles il pourrait, de l'avis des analystes boursiers, subir une perte de 225 à 255 millions de dollars, à laquelle il faut ajouter les frais divers engagés par M. Pickens pour lancer l'opération.

Au total donc, selon le *Wall Street Journal*, cet échec pourrait lui coûter de 75 à 130 millions de dollars. C'est peu, comparé aux sommes gagnées depuis 1982 par M. Pickens, grâce à une série de coups de Bourse contre les sociétés Supron Petroleum, Cities Service, General American, Superior Oil, Gulf Oil et Phillips Petroleum, soit au total près de 1 milliard de dollars. Mais cet échec, créant un précédent, pourrait néanmoins gêner considérablement M. Pickens dans la suite de ses opérations.

L'ALGÉRIE OBTIENT DEUX EMPRUNTS POUR 700 MILLIONS DE DOLLARS

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a obtenu les deux plus importants emprunts que ce pays ait jamais lancés sur le marché international, soit un total de 700 millions de dollars.

Ces deux emprunts, d'un montant respectif de 500 millions de dollars et 50 milliards de yens (soit environ 200 millions de dollars), ont été signés le 20 mai, à Paris, entre la BEA et des banques françaises et japonaises. Ils sont destinés à financer le plan de développement quinquennal (1985-1989) de l'Algérie.

Le plus important de ces emprunts est un eurocrédit à taux flottant organisé par la Banque arabe et internationale d'investissement avec le Crédit lyonnais, la Banque nationale de Paris, Paribas et la Société générale comme co-chefs de file.

ACCORD ENTRE LE JAPONAIS SHARP ET PHILIPS DANS LES CRISTAUX LIQUIDES

Le néerlandais Philips et le japonais Sharp viennent de conclure un accord de coopération permettant à Sharp de transférer sa technologie dans les cristaux liquides à Philips. Le japonais livrera également l'équipement et les systèmes de production pour la fabrication des cristaux liquides.

Philips transférera à Heerlen, dans le sud-est des Pays-Bas, ses activités dans ce secteur, actuellement situées en Suisse, ce qui permettra la création de deux cents à deux cent cinquante emplois en 1987 et 1988.

C'est également avec un japonais, Stanley, que Renault a signé un accord de coopération pour l'implantation en Lorraine d'une usine de cristaux liquides. Mais ce projet est actuellement « gelé » par la direction de la Régie.

● **Chevron renonce à vendre ses activités en Italie à la First Arabian Corp.** – La compagnie pétrolière Chevron a annoncé qu'elle ne céderait pas ses actifs en Italie – mille sept cents stations-service, une usine de lubrifiants et des participations dans deux raffineries – à la société First Arabian Corp, du groupe Tamoil, comme il était prévu par un accord de principe annoncé en février dernier (*le Monde* du 23 février). Les négociations ont, semble-t-il, achoppé sur la reprise de la participation de 23,5 % que Chevron détenait dans une raffinerie milanaise et que Tamoil ne souhaitait pas conserver.

Le ralentissement de la croissance

(Suite de la première page.)

Le problème pour M. Reagan est que les élus n'entendent pas faire porter l'austérité sur les seules dépenses civiles, mais également sur celles du Pentagone, dont les sénateurs (majoritairement républicains) ont déjà limité la progression au taux d'inflation, tandis que les démocrates qui dominent la Chambre refusent même cette augmentation-là.

Le corollaire du ralentissement de la croissance étant le tassement des rentrées de l'Etat, l'effort en cours de réduction du déficit risque d'avoir des effets moins concluants qu'espéré, et la poursuite de l'effort de réarmement d'en pâtir d'autant en 1986 – année où vingt-deux sénateurs républicains sont soumis à réélection.

Sauf à recourir à un accroissement de la pression fiscale, ce qu'il se refuse toujours à faire, M. Reagan doit aujourd'hui compter avec la perspective d'une perte de crédibilité de sa politique de «paix par la force». On semble d'ailleurs en être suffisamment conscient à Moscou pour que M. Gorbatchev ait pu déclarer, dès la mi-mai à une délégation de la Chambre des représentants, que pour marquer des points à Genève, l'URSS n'aurait *«peut-être»* qu'à *«attendre que les choses empirent»* pour l'économie américaine.

Le deuxième moyen de réduire le *déficit commercial est de faire* descendre le taux du dollar à un niveau plus raisonnable par une révision des mécanismes monétaires internationaux, ou au moins par des interventions ponctuelles des banques centrales que le Sénat appelait la semaine dernière de ses vœux. Jusqu'à présent, et spectaculairement encore au sommet de Bonn, M. Reagan rejette cette démarche comme contraire au respect des lois du marché et préfère tabler sur l'effet en retour d'une reprise européenne favorisée par... le développement des exportations vers les Etats-Unis.

L'impuissance et l'inquiétude croissante des responsables industriels américains risquent pourtant de confronter la Maison Blanche à une pression aussi puissante que celle qui s'est renforcée en faveur des mesures protectionnistes. Si évidemment dangereux soit-il, ce troisième moyen de limiter le déficit commercial a en effet des partisans de plus en plus actifs dans des industries comme la sidérurgie ou l'habillement, dans les milieux syndicaux et parmi les parlementaires *confrontés à des menaces* immédiates dans leurs circonscriptions.

Là encore, M. Reagan est en principe décidé à tenir bon, mais il n'a pu obtenir à Bonn – faute d'y avoir transigé sur les questions monétaires – l'accord sur l'ouverture des négociations commerciales qui lui aurait permis de canaliser le courant protectionniste. Les agriculteurs ont ainsi déjà obtenu un début de soutien à leurs exportations, qui constitue certes un tir d'avertissement pour la France et l'Europe, mais que l'administration s'était déjà largement résignée à accepter avant même l'échec du sommet de Bonn – tout comme a été accepté juste après l'arrêt de la progression des dépenses militaires.

Faute de définir une politique cohérente et des priorités au lieu de se laisser porter et d'ouvrir la porte à des concessions imposées sur des principes proclamés, M. Reagan semble en réalité flotter devant un ralentissement de la reprise *dépassant* aussi bien les *prévisions* que le souhaitable.

Flottement

Cette impression de flottement est d'autant plus forte que c'est parallèlement la confusion qui domine sur les grands fronts de politique étrangère. Déjà forte au Proche-Orient, où la récente tournée de M. Shultz n'a pas apporté d'indications sur les intentions réelles de Washington, croissante vis-à-vis des sandinistes, qui se portent diplomatiquement bien devant des sanctions américaines, elle paraît maintenant sérieuse dans les relations avec l'URSS.

Avant-hier hostile à un sommet qui ne permettrait pas de décision concrète, ouvert hier, jusqu'à en être devenu demandeur, à l'idée d'une simple prise de contact avec M. Gorbatchev, M. Reagan ne peut plus cacher aujourd'hui que le dirigeant soviétique n'est apparemment pas pressé de le rencontrer. Embarrassée par ce retournement de situation, la Maison Blanche laissait comprendre, mardi, que les chances d'une rencontre à l'automne prochain s'étaient réduites, en raison, a-t-on fait dire, de difficultés qu'aurait encore M. Gorbatchev à assurer son autorité.

Ces difficultés sont peut-être réelles mais Washington, en tout cas, en a des grandes face à un homme qui a fait vieillir M. Reagan, qui donne le sentiment d'avoir tout son temps et qui ne semble pas plus décidé à céder d'un pouce aux négociations de Genève qu'à s'y donner le mauvais rôle de celui qui claque les portes.

Légèrement érodé déjà, le charisme du président Reagan tenait à l'optimisme national qu'il avait si bien su incarner pendant la campagne électorale de 1984, grâce à l'amélioration continue des indicateurs économiques. S'il se confirmait demain que M. Reagan ne devait plus avoir à citer de chiffres aussi excellents que ceux dont il a pu se prévaloir hier, deux autres marques de sa présidence – l'accentuation des injustices sociales et l'absence de toute percée diplomatique – pourraient alors peser plus lourdement sur sa popularité et, partant, sur son autorité.

L'une et l'autre seront en jeu la semaine prochaine lorsque M. Reagan présentera personnellement au pays son projet de réforme fiscale en préparation depuis dix-huit mois. Le dossier est bon. Il devrait plaire, mais il n'est pas encore prouvé qu'il ravive un charme fatigué.

BERNARD GUETTA.

● **Les prix ont augmenté de 0,4 % en avril.** – L'indice du coût de la vie a progressé aux Etats-Unis de 0,4 % en avril, par rapport à mars, contre 0,5 % entre mars et février. Pour les quatre premiers mois de l'année, la hausse du coût de la vie ressort ainsi à 4,2 % l'an contre 4 % en 1984 sur la même période. – *(AFP.)*

En URSS

APRÈS SES ENTRETIENS A MOSCOU

Le secrétaire américain au commerce fait preuve d'optimisme

De notre correspondant

Moscou. – Le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldridge, a quitté Moscou mercredi 22 mai, après avoir obtenu de ses interlocuteurs soviétiques de vagues promesses que la tâche des firmes américaines en URSS serait facilitée. M. Baldridge venait de participer pendant deux jours aux travaux de la commission mixte américano-soviétique, un organisme qui ne s'était plus réuni depuis 1978, et il avait été reçu lundi, pendant un peu plus de deux heures, par M. Gorbatchev.

Tous les responsables américains de passage s'efforcent actuellement de présenter leur visite à Moscou comme ayant entraîné des résultats concrets. M. Baldridge n'a pas manqué à cette nouvelle règle lorsqu'il a affirmé, mardi, au cours d'une conférence de presse, que *« son objectif avait été atteint, qui était de rétablir le mécanisme pour traiter et résoudre les problèmes économiques et commerciaux* [entre les deux pays] *après une interruption de sept ans »*. Le mécanisme, en effet, c'est-à-dire l'activité de quelques fonctionnaires des deux pays, était en sommeil. Sa remise en marche entraînera-t-elle pour autant une forte reprise des échanges, en plus des achats de blé par Moscou qui sont liés aux aléas de la récolte soviétique ?

Le secrétaire américain au commerce a fait preuve d'un optimisme qui semble de nature surtout politique et illustre, comme il l'a indiqué lui-même, la volonté du président Reagan d'instaurer *« une relation de travail plus constructive avec l'URSS »*. Il faut, en effet, beaucoup de bonne volonté pour voir autre chose que des paroles encourageantes dans la promesse de M. Nikolaï Patolitchev, ministre du commerce extérieur, d'*« écrire à tous les organismes soviétiques concernés »* pour les inviter à considérer *« selon leurs mérites »* les offres des firmes américaines. La même remarque vant pour l'engagement de permettre aux hommes d'affaires américains d'avoir un meilleur accès aux officiels soviétiques susceptibles de traiter avec eux.

Les Soviétiques ont nié avec la dernière énergie avoir pratiqué une quelconque discrimination ces dernières années à l'encontre des sociétés d'outre-Atlantique. M. Baldridge s'est montré philosophe à ce propos. Son but n'était pas d'obtenir un aveu de culpabilité de la part de ses interlocuteurs, mais de faire en sorte que ceux-ci recommencent à signer des contrats.

Quelques gestes

En contrepartie, le secrétaire américain au commerce s'est déclaré prêt à faire quelques gestes, qui d'ailleurs ne dépendent pas uniquement de lui. Le Congrès va être invité à abroger une loi vieille de trente-quatre ans qui interdit l'importation de fourrures soviétiques aux Etats-Unis. M. Baldridge a également donné quelques assurances aux Soviétiques qui avaient été échaudés par les divers embargos décrétés après l'invasion de l'Afghanistan et la proclamation de l'état de guerre en Pologne. Un texte est à l'étude au Capitole qui affirmerait l'« inviolabilité » des contacts passés avec l'étranger. *« Cela ne joue pas dans le cas d'embargo décidé pour des raisons de sécurité nationale »*, a précisé le secrétaire au commerce.

M. Baldridge n'avait, en fait, pas grand-chose à offrir. Il n'est pas question de toucher à l'amendement Jackson-Vanik de 1974, qui a retiré à l'URSS le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée (qui lui avait été accordée deux ans auparavant) tant qu'elle s'oppose à l'émigration de ses citoyens juifs. Il n'est pas davantage question d'autoriser l'exportation de technologies avancées ou de produits considérés comme « stratégiques ». Le rétablissement des vols d'Aéroflot vers les Etats-Unis ne semble pas pour demain, même si des *« discussions préliminaires »* sont prévues. Interrogé à propos du projet de rencontre, cet automne, entre MM. Reagan et Gorbatchev, M. Baldridge a enfin reconnu que *« le sujet avait été abordé mais pas discuté de façon pratique »*.

L'accroissement du commerce entre les deux pays dépend du climat politique général. En attendant, Pepsi-Cola a signé, mardi à Moscou, un accord qui devrait lui permettre de doubler ses ventes en URSS dans les cinq années à venir. Les Soviétiques préfèrent, dit-on, le Pepsi au Coca parce qu'il est plus sucré.

DOMINIQUE DHOMBRES.

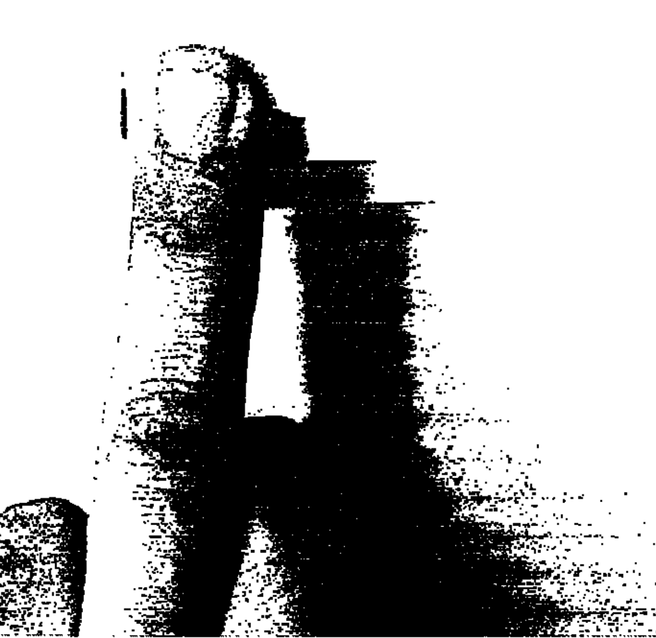

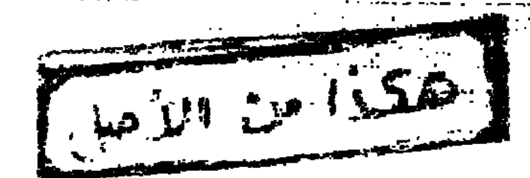

SOCIAL

Remous autour de la carte de tiers-payant pharmaceutique

D'ici à la fin mai, vont sortir les *premières cartes santé-pharma* résultant d'un accord entre des syndicats de pharmaciens et la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) : elles *permettront* aux assurés sociaux bénéficiant d'une assurance complémentaire maladie de ne pas faire l'avance des frais de pharmacie. Cette création va ouvrir un nouvel épisode des disputes entre assureurs et mutualistes autour du tiers-payant.

Dès mai 1983, un accord de principe avait été signé entre la FFSA, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France et l'Union nationale des pharmacies de France, pour organiser ce «tiers-payant» – sur la base d'accords conclus auparavant avec des sociétés mutualistes dans de nombreux départements. Resté lettre morte jusqu'au début de 1984, il a ensuite mis seize mois à entrer dans les faits, le temps de mettre au point un système permettant de réunir tous les régimes obligatoires et tous les régimes complémentaires, de trouver le mode de traitement adapté et de déterminer les informations à porter sur la carte.

Celle-ci comporte notamment le numéro INSEE de l'assuré, l'identification de son régime obligatoire, celle de son assureur complémentaire, le code propre à la société d'assurance, le pourcentage des dépenses (ticket modérateur) laissé à la charge de l'assuré et le numéro de son contrat d'assurance complémentaire. Au verso, une piste standardisée selon les normes ISO contient les mêmes informations, ce qui permet d'utiliser la carte tant avec un « fer à repasser », comme celui qu'emploient la plupart des commerçants pour les cartes de crédit, qu'avec des appareils plus élaborés. Le client n'aura qu'à présenter sa carte d'assuré social en même temps que la carte santé-pharma. Les factures établies par le pharmacien seront adressées directement à la caisse d'assurance-maladie d'une part, à l'assurance complémentaire de l'autre, ou bien transmises à un organisme intermédiaire (1), qui se *fera payer* et créditera ensuite le compte du pharmacien. Celui-ci *aura affaire à un système unique et* non à une multitude d'organismes, mutuelles ou assurances.

Double concurrence

Une association « santé-pharma » réunira l'ensemble des adhérents. Propriétaire de la norme déposée à l'Institut national de la propriété industrielle, elle garantira les procédures d'agrément des façonniers afin d'éviter tout piratage.

Au départ, seules la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France et des représentants des assureurs désignés par la FFSA figureront au conseil d'administration. Mais le système se veut universel, c'est-à-dire susceptible d'accueillir tous les partenaires publics et privés : mutuelles et caisses nationales d'assurance-maladie aussi bien que sociétés d'assurance, d'un côté, médecins et auxiliaires médicaux aussi bien que pharmaciens de l'autre.

Il est aussi évolutif sur le plan technique : la carte à embossage et à *piste pourra d'ici à quelques années* remplacée par une carte à mémoire.

Cependant, il s'est heurté déjà à deux projets concurrents. Le premier, immédiat, est interne au camp des assurances : la société ouest-allemande DKV, installée en France depuis 1983 et couvrant déjà cent mille personnes, souhaite créer sa propre carte, baptisée carte verte permettant une lecture directe des données et une transmission immédiate par réseau Transpac. M. Reinhard Matzel, directeur de DKV, s'appuie sur un argument technique : il juge « *primitive* », voire « *rétrograde* » la carte santé-pharma – qui a, en revanche, l'avantage d'être utilisable par toutes les officines ne disposant pas de terminaux informatiques. Mais une négociation est en cours avec la FFSA : DKV pourrait rentrer dans l'assocition.

La seconde concurrence, à plus long terme, mais plus radicale, vient de la Fédération nationale de la *mutualité française* (FNMF). Celle-ci avait déjà étudié en 1984 les *modalités d'un* réseau de tiers-payants informatisé pour l'ensemble des professions de santé avec IBM. Le mois dernier, la FNMF et la Caisse *nationale* d'assurance-maladie des travailleurs salariés ont décidé d'étudier la mise en œuvre de systèmes communs de tiers-payants utilisant ultérieurement l'informatique et la carte à mémoire. La formule aboutirait à exclure de fait les sociétés d'assurance : à la FNMF on ne cache pas qu'il s'agit d'« *un choix politique* ». Aussi l'initiative a-t-elle reçu l'approbation de la petite sœur ennemie, la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, qui y voit « *un pas en avant très positif* » vers l'exclusion des assurances de la couverture complémentaire maladie...

GUY HERZLICH.

(1) De tels organismes, créés généralement sous l'égide de banques, existent dans sept departements.

● **M. Le Pors critique les mesures salariales qu'il avait dû « assumer ».** – Ancien ministre de la fonction publique, M. Anicet le Pors (PCF) s'est montré sévère, le 20 mai, à l'occasion d'un débat sur les rémunérations des hauts fonctionnaires, à l'égard de plusieurs mesures gouvernementales qu'il avait dû « *assumer* » en leur temps. Évoquant la « *désindexation des salaires* », il a parlé de « *mauvais coup à une vraie politique de rémunération* » et s'en est pris à la distinction entre la hausse des salaires en masse et la hausse en niveau, lui reprochant d'aller « *dans le sens de l'irrationalité et de l'injustice* ».

● **Nettoyeurs de la RATP : la Régie proposera un plan social.** – La direction générale de la RATP a annoncé le 20 mai aux syndicats qu'elle proposerait un plan social à la mi-juin, à l'occasion de la modernisation du nettoiement du métro. La RATP prévoit, en effet, de mettre en place un système robotisé de nettoiement du réseau, et de confier cette tâche, actuellement assurée par seize entreprises, à une grande société. Le syndicat CFDT de la Régie annonce la tenue pour le 22 mai d'une assemblée générale des nettoyeurs du métro, afin de « *forcer la RATP à ouvrir des négociations* ». Selon le syndicat, cette restructuration risque d'aboutir à mille suppressions d'emploi.

AUTOMOBILE

Renault : l'attente est de rigueur

La deuxième journée du comité central d'entreprise de Renault, mardi 21 mai, à laquelle le nouveau PDG, Georges Besse, assistait pour la première fois, a donné lieu à l'énoncé des handicaps responsables des pertes du constructeur automobile (12,55 milliards en 1984). Sans apporter de prévisions sur les solutions à choisir, M. Stéphane Doblin, directeur central de la planification, a notamment mis en lumière la perte de compétitivité enregistrée par le groupe face à ses principaux concurrents (*le Monde* du 21 mai).

Dans un communiqué publié à l'issue de la séance du matin, la direction générale s'est contentée de souligner la forte dégradation des résultats et de la capacité d'autofinancement de l'entreprise, mettant en cause le niveau des prix sur le marché français, « *le plus bas des quatre grands marchés européens* ».

La Régie fonde ses espoirs sur le rajeunissement de sa gamme « *dont la situation sera favorable en 1986* », mais exclut en revanche « *en raison de la stagnation probable des marchés dans les deux ou trois ans à venir, de pouvoir s'appuyer sur un développement substantiel des volumes de production pour permettre le redressement à moyen terme* ».

Pleine de bonnes intentions, la Régie affirme avoir l'intention de « *contrôler ses prix de revient, d'assurer la qualité et la rentabilité des produits futurs* (éventuellement par des coopérations avec d'autres constructeurs) et maîtriser la mutation technologique des cinq prochaines années. Pas un mot, en revanche, sur les suppressions d'emplois qui apparaissent en filigrane derrière le constat dressé par la direction. Les seuls départs chiffrés restent donc ceux qu'a programmés M. Bernard Hanon dès octobre 1984, grâce à des préretraites, des retours au pays de travailleurs immigrés et des départs volontaires. Soit 10 000 suppressions d'emplois, qui porteraient les effectifs de Renault à 88 000 personnes à la fin de 1985.

CONSOMMATION

UNE DIRECTIVE DE LA CEE VA RENFORCER LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT EN CAS DE PRODUIT DÉFECTUEUX

De notre correspondant

Bruxelles. – Les Dix se sont mis d'accord le 21 mai pour harmoniser leurs législations concernant la responsabilité encourue par le fabricant ou l'importateur en cas de dommages provoqués par un produit défectueux. La directive, qui devrait se traduire dans plusieurs Etats membres par un renforcement sensible de la protection du consommateur, sera formellement approuvée lors d'un prochain Conseil des ministres. Elle instaure une responsabilité quasi automatique du fabricant : celui-ci, pour s'en dégager, devra prouver que le consommateur – et non le produit – est à l'origine du dommage. Sa responsabilité financière sera engagée jusqu'à un plafond de 70 millions d'ECU, soit 475 millions de francs.

La directive ne prévoit pas, à ce stade, d'extension « *aux risques de développement* », c'est-à-dire à la responsabilité de l'industriel qui introduit sur le marché un produit nouveau qui, faute d'avoir été suffisamment mis à l'épreuve, se révèle dangereux. Les législations nationales pourront inclure des clauses relatives aux risques de développement, mais la directive n'en fait pas une obligation.

Ph. L.

TRANSPORTS

Air Inter conservera son monopole jusqu'en l'an 2000

La convention qui sera signée à la fin du mois de juin entre la compagnie Air Inter et l'Etat réaffirmera le principe de l'exclusivité de cette compagnie sur le réseau aérien intérieur français jusqu'au 31 décembre de l'an 2000.

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, a communiqué, le 21 mai, cette information au Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM) en fondant cette décision sur la nécessité d'« *accompagner le considérable effort d'investissement auquel Air Inter s'apprête au cours des prochaines années avec le renouvellement progressif de la totalité de sa flotte moyen-porteurs* (Caravelle 12 et Mercure) *par une vingtaine d'Airbus A-320* ».

Cette convention prendra la suite des conventions en vigueur entre 1967 et 1974 et entre 1974 et 1980. Elle verra la compagnie aérienne s'engager « *dans le cadre de ses impératifs financiers* » sur un certain niveau de qualité de service : ponctualité, régularité, capacité, fréquence et horaire. Au plan tarifaire, « *le document confirmera la possibilité pour Air Inter de moduler, sous réserve de l'accord de l'autorité de tutelle, des tarifs en fonction des caractéristiques des différentes lignes* ».

Enfin, la compagnie s'attachera à l'amélioration de la productivité et au maintien d'« *une situation financière satisfaisante, notamment en matière d'autofinancement* », malgré un ralentissement prévisible de la croissance moyenne du trafic.

Au cours de la réunion du CSAM, M. Auroux a rappelé l'hostilité du gouvernement français à l'égard de la déréglementation menée par les Etats-Unis dans le transport aérien. « *La concurrence débridée*, a-t-il déclaré, *entraîne une instabilité des réseaux, une dégradation des conditions d'emploi pour les personnels, un affaiblissement financier préoccupant des entreprises et des dégradations du niveau de sécurité.* » La règle du jeu en matière d'ouvertures de lignes intérieures restera donc « *un seul transporteur par ligne* ».

Le ministre a annoncé une refonte du code de l'aviation civile afin de l'adapter aux exigences de la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI). Dans ce cadre, certaines autorisations – par exemple en matière d'avion-taxi – seront déconcentrées au niveau des commissaires de la République.

M. Auroux a confirmé que le Conseil supérieur de l'aviation marchande serait prochainement réformé. Compétent pour émettre des avis sur le transport aérien civil, il sera présidé par un président nommé par décret et non plus par le ministre de tutelle. Sa composition aujourd'hui strictement professionnelle sera enrichie par l'entrée de représentants des organisations syndicales représentatives dans le transport aérien, d'un conseiller régional et d'un conseiller général. Le CSAM devrait être présidé par M. Jacques Ducoux, président de section honoraire au Conseil d'Etat, et actuel vice-président de ce conseil.

AL. F.

Aux Etats-Unis

UN GROUPE DIRIGÉ PAR M. ICAHN VEUT RACHETER LA COMPAGNIE TWA

Un groupe d'investisseurs dirigé par le financier new-yorkais Carl C. Icahn propose à la direction de la compagnie aérienne TWA de racheter la totalité du capital de la société au prix de 18 dollars par action. Le dernier cours du titre s'était établi à Wall Street à 17 dollars. Le montant de la transaction s'élèverait à 446 millions de dollars (4,1 milliards de francs). M. Icahn et ses partenaires détiennent actuellement 25 % du capital de TWA. Ils demandent que leur proposition soit soumise aux actionnaires.

De son côté, la direction de la compagnie continue à chercher une parade pour empêcher le groupe Icahn de s'approprier le capital et pour le contraindre à revendre les actions déjà acquises. Elle a engagé plusieurs procédures judiciaires pour s'opposer à cette prise d'assaut.

TWA a réalisé en 1984 un bénéfice de 29,9 millions de dollars (280 millions de francs) et un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars (33 milliards de francs).

RECTIFICATIF. – Dans le supplément sur les carrières de l'exportation (*le Monde* du 22 mai) l'article sur la construction navale intitulé « Le règne du sur-mesure » mentionnait le nom de l'armateur Bergesen. Celui-ci n'est pas originaire de Hongkong mais Norvégien.

ÉTRANGER

Les États-Unis demandent à la Banque asiatique de développement de favoriser le secteur privé

Tokyo. – La dix-huitième réunion annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD) (1) tenue à Bangkok au début du mois de mai a confirmé de la façon la plus claire l'approche idéologique des États-Unis à l'égard des institutions de financement international du développement et la volonté de Washington de faire pression sur elles, politiquement et financièrement, pour orienter le développement des pays du tiers-monde dans le sens d'une « démocratie capitaliste », selon les termes mêmes du représentant américain à la BAD.

Pour M. Roger, « *les États-Unis rejettent absolument l'idée d'une économie du développement* ». Le message américain est double : les pays intéressés adoptent une économie de marché et ils empruntent des capitaux privés, ou ils devront se passer des crédits des États-Unis : la BAD (tout comme la Banque mondiale et d'autres institutions de financement multilatéral) modifie sa politique de prêts pour favoriser le développement du secteur privé de ses clients (par opposition aux prêts destinés aux gouvernements et garantis par eux) ou bien elle aussi risque de connaître des problèmes de crédits encore plus graves que ceux qu'elle connaît aujourd'hui.

Les Etats-Unis qui, après le Japon, fournissent les plus grosses contributions au financement de la BAD, se trouvent en retard de plus de 90 millions de dollars pour 1984 et pour l'année en cours dans le refinancement du Fonds de développement asiatique (l'organisme de prêt à faible taux d'intérêt de la Banque), ce qui entraîne un retard dans les contributions des autres pays, liées à celles des Etats-Unis.

De notre correspondant

Projets menacés

Par rapport aux prévisions initiales 1983-1986, le Fonds a plusieurs centaines de millions de dollars d'arriérés de contribution (sur un total de 3,2 milliards pour les quatre années considérées), ce qui menace plusieurs projets de développement des infrastructure dans les pays les moins développés de la région. Confronté aux pressions américaines et, partant, aux menaces qui pèsent sur son rôle sinon sur son avenir même, le conseil d'administration de la Banque – et tout particulièrement son directeur japonais, – a paru, jusqu'à présent, incapable de définir une politique coordonnée.

Se référant à la volonté américaine d'utiliser la Banque asiatique pour le développement du secteur privé, la *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, écrivait récemment : « *Au cours des dernières années, l'essentiel du financement par le secteur privé l'a été sous forme de prêts bancaires à taux d'intérêt élevé qui ont créé un endettement considérable* (...). *Certains directeurs de la BAD ont du mal à imaginer comment le secteur privé pourrait être attiré par le type de projet infrastructurel de base que soutient le Fonds de développement asiatique* ». La BAD prête aux pays les plus pauvres (Bangladesh, Laos, Népal, Sri-Lanka, Pakistan, Birmanie) à des taux d'intérêt qui, dans certains cas, ne dépassent pas 1 % sur des périodes allant jusqu'à quarante ans.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Créée en 1966, la Banque asiatique de développement est un organisme de coopération régionale, appuyé sur des contributions internationales qui, comme la Banque mondiale, est chargée de financer des projets de développement. La BAD a quarante-cinq membres ; depuis sa création, elle a financé six cent onze projets pour un montant de 13 milliards de dollars.

JAPON

● **Les Japonais financent un deuxième pont sur le Bosphore.** – Dans le cadre de la visite du premier ministre turc au Japon, un accord a été signé entre les deux pays pour l'octroi d'un prêt de 206 millions de dollars (1,9 milliard de francs) à la Turquie afin de financer la construction d'un deuxième pont à péage sur le détroit de Bosphore (*le Monde* du 2 mai). Cet ouvrage de 1,5 kilomètre, sera construit par un groupe d'entreprises japonaises, turques et italiennes. Il devrait coûter 550 millions de dollars (5 milliards de francs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA ROCHETTE CENPA

1984 a été une étape marquante pour La Rochette Cenpa, tant pour sa branche papier-carton que pour son activité pâte à papier. La première enregistre un *déficit de 363,3 MF* tandis que la seconde réalise un bénéfice de *206,7 MF* ; mais ces deux chiffres recouvrent des situations moins opposées qu'il n'apparaît.

Pour la société-mère holding, la perte s'établit à 194,6 MF après 245,1 MF de provisions nettes sur les filiales et 15,9 MF de reprise de réserve de réévaluation (contre, en 1983, une perte de 188,5 MF après 216,1 MF de provisions nettes sur les filiales et 13,4 MF de reprise de réserve et provision spéciale de réévaluation).

La perte consolidée (part du groupe) est de 328,8 MF, contre – 206,9 MF en 1983 (La Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, filiale à 39 %, étant consolidée par mise en équivalence).

Dans le papier-carton, une profonde restructuration industrielle a été menée en 1984, entraînant la cession ou la fermeture de cinq usines, la réduction de moitié des effectifs holding et d'autres allégements d'effectifs dans les activités conservées. La quasi-totalité des pertes 1984 résulte soit de ces opérations (coûts de cession ou de fermeture, pertes d'exploitation jusqu'à la date de la cession ou de la fermeture, indemnités de licenciement), soit de l'activité carton pour boîtes pliantes, pour laquelle des discussions sont en cours avec plusieurs acquéreurs en vue d'une cession.

Le chiffre d'affaires consolidé papier-carton s'élève à 1 748 MF, en progression de 11,1 % à structure comparable. La MBA d'exploitation est de – 50,5 MF et la perte nette consolidée de 363,3 MF (contre – 216,5 MF en 1983).

Pour accompagner les mutations industrielles opérées en 1984, la branche papier-carton fait l'objet d'une restructuration financière qui comporte 80 MF de concours nouveaux à taux réduit sous forme de prêts participatifs et d'obligations convertibles et des aménagements de taux et échéances sur divers crédits antérieurs, de manière à adapter les charges d'intérêt et de remboursement au nouveau périmètre d'activité du groupe. Ces concours nouveaux seront attribués à une holding intermédiaire dénommée ROCPAR, appelée à regrouper toutes les filiales papier-carton, hormis le carton pour boîtes pliantes. En cas de conversion de la totalité des obligations, la participation de La Rochette-Cenpa dans ROCPAR ne sera pas inférieure à 65 %.

Par ailleurs, la société LA ROCHETTE HERMITAGE bénéficiera d'abandons de créances de sa société-mère La Rochette-Cenpa, du report au-delà de 1987 des échéances de remboursement sur les prêts qui lui ont été consentis par le pool bancaire et le Crédit national, ainsi que d'abandons ou capitalisations d'intérêts sur ces prêts.

Les investissements de l'exercice 1984 se sont élevés à 141,8 MF et ont permis notamment d'augmenter de 20 000 tonnes la capacité de production de cannelure mi-chimique de La ROCHETTE-VENIZEL et de rénover la caisserie de LA ROCHETTE–ATLANTIQUE.

Il faut citer également le rapprochement intervenu au début de 1985 entre la société SOFRATUBE et ROCHETTE-CARTON TRANSFORMÉ. Le nouvel ensemble, dénommé SOFRATUBE-RCT, occupe une position significative sur le marché français du tube.

L'ensemble ROCPAR, centré sur deux filières principales, l'emballage en carton ondulé et le tube, et disposant dans ces métiers d'équipements compétitifs, devrait dégager en 1985 un résultat équilibré pour un chiffre d'affaires consolidé d'environ un milliard et demi de francs, et reprendre son développement sur des bases assainies.

Pour la pâte à papier, LA CELLULOSE DU RHONE ET D'AQUITAINE (CDRA) a enregistré en 1984 d'excellents résultats. Le chiffre d'affaires s'élève à 1 392 MF, en progression de 38 %. La MBA d'exploitation est de 287,7 MF et le bénéfice net de 206,8 MF (contre une perte de 123,7 MF en 1983).

Ce redressement résulte des progrès de production et de productivité réalisés dans les usines, du relèvement des prix de vente et de la hausse du dollar.

A la suite d'une cession intervenue en 1984, la participation de LA ROCHETTE CENPA dans le groupe SOULIER, spécialisé dans la récupération de vieux papiers, est désormais détenue par la CDRA, qui rassemble ainsi « l'amont » de l'industrie papetière : exploitation forestière, pâte à papier et fibres recyclées. Le groupe SOULIER a enregistré de très bons résultats en 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé de la CDRA s'élève à 2 041 MF, la MBA d'exploitation à 356,8 MF et son bénéfice net consolidé à 206,7 MF.

Les résultats obtenus dans la pâte en 1984 ne doivent cependant pas faire perdre de vue qu'il s'agit d'une industrie cyclique dont les prix de vente sont, de surcroît, influencés par les variations monétaires. A ce double point de vue, l'exercice 1985 se présente dans des conditions nettement moins favorables.

Mais il demeure que l'outil de production de LA CELLULOSE DU RHONE ET D'AQUITAINE est maintenant compétitif. L'usine de Tarascon se situe au rang des meilleures unités internationales. L'usine de Saint-Gaudens devrait l'y rejoindre au terme d'un plan de développement et de modernisation dont les premières étapes ont été franchies avec succès puisque Saint-Gaudens a contribué pour environ 40 % aux bénéfices pâtes enregistrés en 1984.

***

Il est rappelé que l'AGE de La Rochette-Cenpa en date du 30 juin 1983 ayant constaté la perte de la moitié du capital a décidé de poursuivre l'activité. A fin 1984, les capitaux propres de la société sont négatifs de 503,3 MF.

En dépit de cette situation, La Rochette-Cenpa se trouve à la tête de deux ensembles industriels qui, après ces restructurations, devraient disposer des moyens nécessaires pour poursuivre leur développement.

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

Réuni le 10 mai 1985 à Reichshoffen, le conseil d'administration a arrêté les comptes du trois centième exercice de la *Société* qui seront soumis à l'assemblée générale du 28 juin prochain.

En augmentation de 20 % contre 3 % en 1983, le chiffre d'affaires 1984 totalise 1,988 milliard de francs.

Le montant des exportations (391,2 millions), en progression de 39 %, représente 19 % des facturations totales.

Après déduction de 21 000 000 de francs au titre de l'impôt sur les sociétés, d'une annuité d'amortissement de 65 800 000 F, d'une provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise de 1 341 00 F et constitution de diverses provisions, les résultats du groupe DE DIETRICH ont été arrêtés à la somme de 23 164 000 F.

Comparés à ceux de l'exercice précédent, ils se présentent comme suit, en milliers de francs :

	1983	1984
Bénéfice de l'exercice, plus-values comprises	10 639	19 268
Redistribution des filiales	2 891	3 896
TOTAL	13 530	23 164
Cash-flow hors plus-values de cession	71 986	82 067

L'augmentation du chiffre d'affaires au cours des six derniers mois de l'exercice et l'intensification des efforts de *l'ensemble du personnel* pour améliorer son efficacité dans chacun de ses domaines d'activité ont contribué au redressement des résultats du premier semestre.

Les investissements de l'exercice totalisent 52 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 43,50 F par action dont 14,50 F d'avoir fiscal, représentant une distribution de 9 769 000 F.

A fin avril 1985, le chiffre d'affaires s'élève à 737 323 000 F, en progression de 10 %.

En milliers de francs	1984	1985	%
Division Equipement Ménager	235,3	267,0	+ 13
Division Equipement Thermique	163,9	193,6	+ 18
Division Equipement Chimique	56,1	64,9	+ 16
Division Matériel Ferroviaire et Mécanique	209,0	208,3	–
Activités Forestières et Agricoles	-3,8	3,5	– 8
	668,1	737,3	+ 10,3

L'évolution du chiffre d'affaires est globalement conforme aux prévisions, malgré un ralentissement saisonnier des exportation de biens d'équipement ménagers et thermiques (appareils de caisson et chaudières de chauffage central).

Confiant *dans son avenir*, le groupe compte engager en 1985 un programme d'investissements de 70 millions de francs.

groupe cic

BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Banque transatlantique s'est tenue le 20 mai 1985 sous la présidence de M. Philippe Aymard et a approuvé les comptes de l'exercice 1984 se soldant par un bénéfice net de 16 655 945,74 francs (comprenant 1 250 039,23 francs de plus-values nettes à long terme à porter à la réserve spéciale), contre 15 222 620,75 francs (dont 616 011,02 francs de plus-values nettes à long terme).

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1984 à 11,50 francs par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 5,75 francs) contre 11 francs l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor *étant de 5,50 francs). Le dividende* sera mis en paiement à partir du 3 juin 1985.

L'assemblée générale ordinaire a *nommé administrateurs* M. Jean Beliard, en remplacement de M. Charles Lucet, et M. Jan-Arne Farstad, senior vice-président de la Banque de Montréal à Londres, en remplacement de M. Thomas Joseph Wacker. Elle a également renouvelé les mandats de M. Jacques Machizaud *et de* la Banque de Montréal, représentée par M. J.-H. Warren.

CAMPENON BERNARD

Le Conseil de *Surveillance, dans sa* dernière créance, a examiné les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires total du Groupe *a atteint 6 709 MF HT. Il* marque, par rapport à l'année précédente, une progression de l'ordre de 9 %.

Le résultat consolidé du Groupe est du même ordre de grandeur que celui de 1983, avec un bénéfice de 16,1 MF (part du Groupe) contre 15,6 MF l'année précédente. La société-mère CAMPENON BERNARD *réalise un* bénéfice de 23,5 MF, en retrait par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 32,4 MF, du *fait* des concours apportés dans le cadre d'importantes mesures de restructuration à diverses filiales en situation difficile.

Le carnet de commandes à la fin de l'année 1984, légèrement *supérieur* à 6 milliards de francs, est *en* augmentation de 12 % sur son niveau à la fin de l'année *précédente*.

Néanmoins, vu l'incertitude persistante de l'évolution du marché tant en France qu'à l'étranger, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1984.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (IDI)

Société anonyme au capital de 871 596 400 F

Au cours de sa séance du 7 mai, le conseil d'administration de l'IDI a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1984. *Le bénéfice net s'élève à* 104,4 MF se décomposant en 50,9 MF relatifs à l'exercice 1984 (30,2 MF de bénéfice d'exploitation *et 20,7 MF de* profits *sur opérations* en capital) et 53,3 MF relatifs à des exercices antérieurs par reprise sur écart de réévaluation.

L'accroissement de l'activité de service, la bonne tenue des marchés financiers et l'accès au second marché de certaines participations permettent d'envisager l'exercice 1985 sous des auspices favorables et donc le versement d'un *dividende en 1986. Le rythme* d'investissements du groupe IDI en 1985 devrait être soutenu avec une accentuation *dans* les domaines de la *haute technologie* et de la reprise d'entreprises par leurs cadres par la technique du LMBO. Pour amplifier sa vocation de partenaire privilégié *des entreprises moyennes* performantes, le groupe IDI étoffe sa gamme d'outils d'intervention par *l'accès à la Bourse de sa filiale* commune avec la Compagnie financière de Suez, l'UAP, le Crédit lyonnais et divers institutionnels : la Compagnie d'investissements Astorg (anciennement Produits chimiques du Sud-Est : PCSE).

L'ensemble formé par l'IDI et ses filiales, ou sociétés affiliées : SOPROMEC-IDI, IDICA, Cheverny Associates, Finovectron, Finovelec, Ancelle investissements (FCPR), CITA, Compagnie d'investissements Astorg, compte s'affirmer comme l'un des principaux intervenants du capital-*risque en France*.

Sicav du Crédit Mutuel
situation au 29 mars 1985

Epargne Industrie Actions Françaises Monory - CEA		**Epargne Long Terme** Obligations Françaises Plus-values à Long Terme
1 544,46	Actif net (en millions de F)	124,6
456,93	Valeur liquidative (en F)	1 146,71
23,25	Dernier dividende global (en F)	18,79
29 mars 1985	Date de paiement	29 mars 1985
+ 21,31 %	Taux annuel de rendement actuariel (dernier dividende global inclus)	+ 21,42 %

Dépositaire: Caisse Centrale du Crédit Mutuel

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Embauche de 10 000 personnes

Croissance persistante des commandes enregistrées et du C.A.

La première moitié de l'exercice, c'est-à-dire la période du 1er octobre 1984 au 31 mars 1985, a été marquée pour Siemens par des taux de croissance à deux chiffres pour les commandes enregistrées et le chiffre d'affaires, l'embauche de 10 000 personnes et un rapport bénéfice net/C.A. de 2,4 %.

Commandes enregistrées

Avec 87,9 milliards de francs, le montant des commandes enregistrées a connu une croissance de 11 %, qui atteint même 15 % si l'on exclut l'activité Centrales électriques. Les ordres pris en R.F.A. se chiffrent à 42,8 milliards de francs, soit une hausse de 4 %. Mais les impulsions décisives ont été données par l'étranger : les commandes enregistrées dans les pays tiers ont progressé de 18 % pour s'établir à 45,1 milliards de francs. Durant la première *moitié de l'exercice, d'importantes commandes ont été passées par Singapour pour* des installations de commutation de données, l'Indonésie pour des autocommutateurs électroniques numériques et des centrales diesel, le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite pour des *postes de distribution, Taiwan pour des centraux numériques en conteneurs et la Chine pour* l'équipement électrique du laminoir à chaud de Bao Shan.

En milliards de francs	du 1.10.83 au 31.3.84	du 1.10.84 au 31.3.85	Variation
Commandes enregistrées	79,5	87,9	+11%
Marché allemand	41,2	42,8	+ 4%
Marché étranger	38,3	45,1	+18%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Siemens a fait un bond de 33 % pour atteindre 81,7 milliards de francs, et ce en raison notamment de la facturation des deux centrales *nucléaires Gundremmingen C et Grohnde. Mais, même abstraction faite* de l'activité Centrales électriques, le taux de croissance ressort à 10 %. Les ventes en Allemagne fédérale se sont élevées à 45,6 milliards de francs soit un accroissement de 7 % si l'on omet le secteur Centrales. Avec 36,1 milliards de francs, les facturations à l'étranger marquent une progression de 8 %. *Les divisions Composants, Energie électrique et Automatisation, Communication et Informatique* ainsi que Technique *médicale ont réalisé des taux* de croissance supérieurs à la moyenne dans leurs affaires internationales.

Siemens envisage pour l'ensemble de l'exercice en cours un montant de 150 milliards de francs *pour les commandes enregistrées* comme pour le chiffre d'affaires.

En milliards de francs	du 1.10.83 au 31.3.84	du 1.10.84 au 31.3.85	Variation
Chiffre d'affaires	61,3	81,7	+33%
Marche allemand	27,8	45,6	+64%
Marché étranger	33,5	36,1	+ 8%

Commandes en carnet

Au 31 mars, les commandes en carnet totalisaient 185,3 milliards de francs, et les stocks, pratiquement inchangés, 61,3 milliards de francs.

En milliards de francs	30.9.84	31.3.85	Variation
Commandes en carnet	180,7	185,3	+ 3%
Stocks	60,6	61,3	+ 1%

Personnel

Grâce à la progression des commandes nouvelles, Siemens *a pu augmenter* de 10 000 personnes ses effectifs, qui atteignent désormais 338 000. L'embauche de 7 000 personnes en R.F.A. et de 3 000 à l'étranger a permis de porter les effectifs respectifs à 231 000 et 107 000. Cette évolution devrait se ralentir sensiblement au cours des mois à venir. *Durant ces six premiers mois, Siemens a occupé en moyenne 332 000 personnes à l'échelle mondiale, soit 4 % de plus que l'an dernier à* pareille époque. Avec 28,8 milliards de francs, les frais de personnel ont augmenté de 10 %.

	30.9.84	31.3.85	Variation
Personnel en milliers	328	338	+ 3%
Allemagne	224	231	+ 3%
Etranger	104	107	+ 3%

	du 1.10.83 au 31.3.84	du 1.10.84 au 31.3.85	Variation
Effectifs moyens en milliers	321	332	+ 4%
Frais de personnel en milliards de francs	26,2	28,8	+10%

Investissements Bénéfice net

Avec 4,1 milliards de francs, les investissements de Siemens durant ce premier semestre ont progressé de 48 % par rapport à la même période de l'exercice précédent et seront encore vigoureusement *renforcés dans les six mois à venir.* Le bénéfice net pour la *période considérée* s'est établi à 2,0 milliards de francs contre 1,3 précédemment, ce qui correspond à un rapport bénéfice net/C.A. de 2,4 %; ce rapport était de 2,3 % pour l'ensemble de l'exercice écoulé.

En milliards de francs	du 1.10.83 au 31.3.84	du 1.10.84 au 31.3.85	Variation
Investissements	2,8	4,1	+48%
Bénéfice net	1,3	2,0	+56%
en % du C.A.	2,0	2,4	

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 29 mars 1985: 100 FF = 32,750 DM.

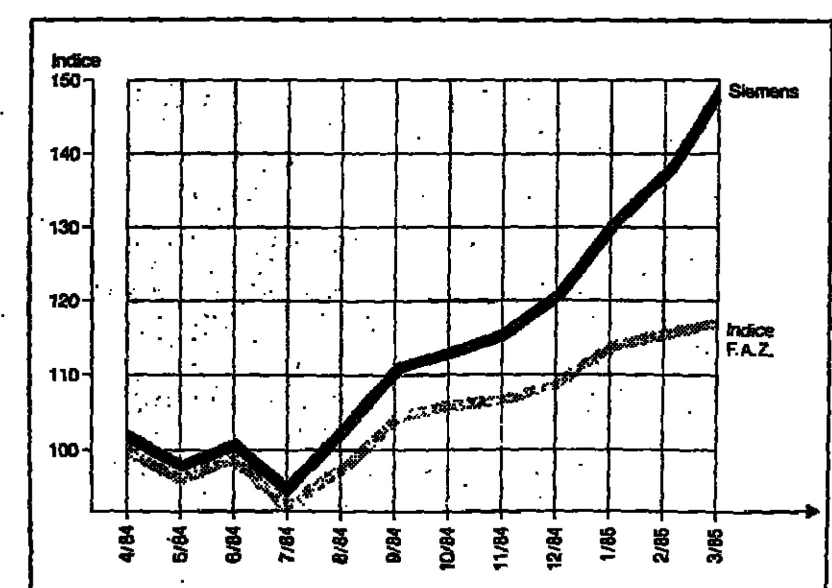

Hausse accélérée du cours de l'action Siemens

Le relèvement du dividence de 8 à 10 DM ainsi que la possibilité *d'acquérir des actions nouvelles à* un prix intéressant ont, durant les mois précédents, provoqué une hausse particulièrement forte du cours de l'action Siemens. Dès l'exercice 1983/84, la confirmation du solide potentiel d'innovation et de rentabilité de la société avait engendré une *montée en flèche des cours. Tandis que le cours* de l'action Siemens *augmentait de 47,9 % d'avril* 1984 à mars 1985, l'indice des actions de la Frankfurter Allgemeine Zeitung a progressé, dans le même temps, de 15,6 %.

Siemens AG
En France:
Siemens Société Anonyme

ÉTRANGER

Industrialisation rurale à la chinoise

(Suite de la première page.)

Il existe en Chine un système de permis de résidence, le *hukou*, et de tickets de rationnement, afin de contrôler la circulation des ruraux, car le gouvernement craint l'exode massif de paysans vers les villes comme dans les autres pays du tiers-monde. M. Zhu estime qu'on pourra ainsi réduire la main-d'œuvre paysanne de 5 % à 10 % par an.

Cette « voie de la construction socialiste à la chinoise », cette « industrialisation rurale à la chinoise » se surajoute au réseau d'usines dépendant de l'Etat. Elle se fonde essentiellement sur les entreprises « collectives », qui appartiennent aux collectivités locales (préfecture, district, bourg, village), et à un secteur privé encore embryonnaire mais encouragé.

Capitalisme municipal

Ce système « collectif » a une allure de capitalisme municipal. Ainsi voit-on des cadres ruraux sans aucune formation théorique, et dont l'origine paysanne saute aux yeux, créer des usines, se tranformer en chefs d'entreprise, acheter, vendre, emprunter, user de la « débrouille » et des « relations » — la « porte de derrière » en chinois — se livrer à une concurrence sauvage, rechercher les matières premières que le plan ne leur fournit plus et en négocier le prix... Certaines usines sont modernes, d'autres sont des ateliers qui semblent sortis tout droit d'un roman de Dickens.

Le bourg de Jiangdu, soixante-cinq mille habitants, possède vingt-quatre usines employant six mille cinq cents ouvriers. L'an dernier, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 78 millions de yuans (un yuan, ou renminbi, vaut environ 0,35 dollar américain) et un bénéfice de 8 millions, soit quatre fois plus qu'en 1978. L'objectif national fixé pour l'an 2000 est déjà atteint ! En dehors de l'artisanat et de la transformation des produits agricoles, activités traditionnelles, on trouve des usines de confection, de mécanique, une fabrique de guidons de vélo, etc. Cette dernière emploie sept cents ouvriers ; elle fournit les grandes usines de cycles et exporte même vers la RFA, le Bangladesh, Hongkong, fournissant au bourg des ressources en devises jalousement entassées à la banque et dont il pourra se servir pour importer le matériel nécessaire à sa modernisation. La productivité, bien qu'ayant triplé en six ans, demeure faible — environ quinze guidons par ouvrier et par jour, — les installations désuètes, les matières premières chères et difficiles à trouver. Le bourg en tire cependant le quart de ses revenus industriels. Les salaires sont médiocres — environ 50 yuans de salaire de base, plus les primes — mais le revenu annuel par habitant dans le bourg est passé, depuis 1978, de 299 à 502 yuans.

Le maire, M. Shi Changyan, n'est pas peu fier. Ses revenus ont doublé l'an dernier ; son usine de matériel de levage fait de la publicité à la télévision nationale : il a engrangé 8 millions en devises en 1984. Si son apparence, engoncé dans sa vareuse Mao et sirotant son thé dans le complexe administratif du bourg — qui ressemble étonnamment à l'ancien « Yamen » impérial, séparé du commun des mortels par une enceinte, — semble bien traditionnelle, son comportement, son discours, sont ceux d'un « entrepreneur ». Ce terme à la mode désigne aussi pudiquement les « anciens capitalistes ». Il parle chiffre d'affaires, investissements, fait visiter les usines avec la fierté du chef d'entreprise. Mais il est aussi fier d'avoir créé des écoles techniques (télévision, commerce, mécanique), d'envoyer des stagiaires dans des instituts spécialisés, de faire venir des professeurs et des experts de la ville. Il se livre à un véritable discours électoral sur les « Dix grandes choses » réalisées en 1984 (terrain de sports, jardin, hospice, goudronnage de rues, etc.) et sur celles qu'il projette pour 1985. Plus rien à voir avec l'apparatchik traditionnel.

Un directeur à 20 dollars par mois

Au bord du Yangtse, nous voilà dans le district de Hanjiang, 780 km², cinq cent quarante mille habitants pour 520 000 mous (2) de terres cultivables. Si l'on veut donner à chaque cultivateur 1 hectare, superficie minimale rentable, il faut créer de nombreux emplois. Le district en est d'autant plus conscient qu'il ne touche guère de subventions du gouvernement central. Il doit compter sur ses propres forces, utiliser ses revenus, emprunter, faire payer les entreprises existantes. Avec les restrictions de crédit actuelles, il ne peut plus compter sur les banques. Le chef-lieu du district, Guazhou, compte 40 % de ruraux, qui fournissent le tiers de son revenu (2,3 en 1978), les ouvriers, presque tous d'anciens paysans, travaillent dans trente ateliers, dont une usine de travail du jade. A elle seule, elle a rapporté au bourg, l'an dernier, 1 million de yuans de devises, qu'elle a prêtés à d'autres entreprises pour qu'elles se développent. Les conditions de travail y défient les normes de sécurité.

L'usine de confection voisine s'est lancée dans la fabrication de complets occidentaux pour hommes et femmes, la mode actuelle en Chine, même si elle peut nous paraître un rien ringarde. Le nouveau directeur nous raconte comment son prédécesseur, un fonctionnaire municipal incompétent qui avait conduit l'entreprise à la faillite, a été affecté comme ouvrier à l'usine de traitement des eaux. Pour redresser la situation, il a cherché un produit vendable sur le marché local, a engagé deux dessinateurs, lancé ses agents de vente sur les routes, augmenté les salaires à la pièce (environ 60 yuans par mois), établi des relations de coopération avec l'Institut du vêtement de Nankin, qui lui a fourni les informations nécessaires.

Ce type de relations est spécifique de la réforme. Ne sachant rien du monde extérieur, y compris des provinces voisines, sans connaissances techniques et commerciales, sans idées sur ce qu'ils peuvent produire, sur le marché disponible, ces cadres bureaucrates, jusqu'à présent chargés d'appliquer les ordres venus d'en haut, ont besoin d'apprendre ce qu'ils doivent faire. Les instituts de recherche des grandes villes leur fournissent informations, savoir-faire, techniciens et formateurs, en échange d'un pourcentage du chiffre d'affaires qui peut aller de 1 % à 10 %. Une façon pour ces instituts de devenir eux aussi rentables. Ce qui explique pourquoi, d'un bout à l'autre de la Chine, ateliers et usines, entreprises privées, collectives ou d'Etat, fabriquent des produits identiques.

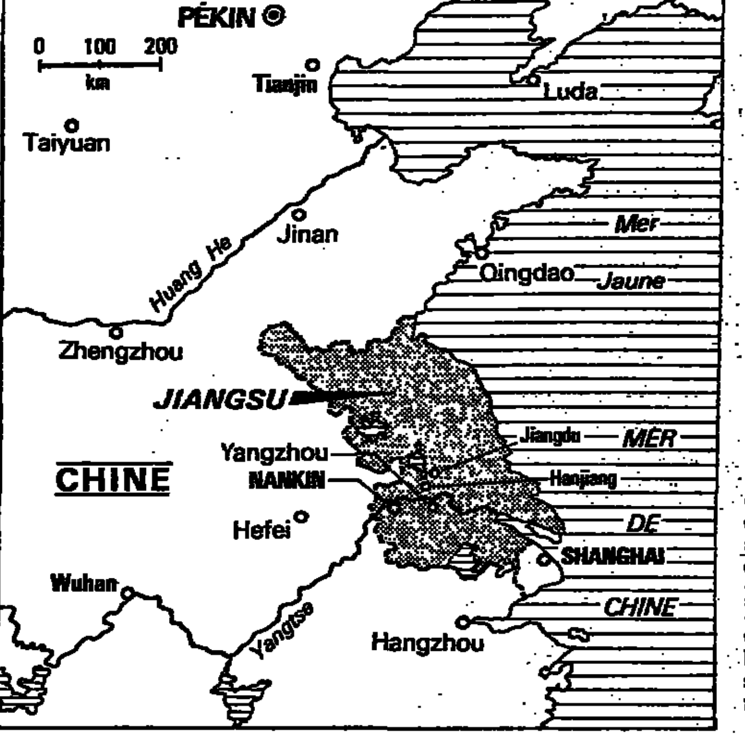

A quelques kilomètres de là, au bout d'une levée de terre, le village de Junqiao a modernisé en 1982 un petit atelier entouré d'une mare de boue et pompeusement baptisé Usine de produits en cuir, de chapeaux et de chaussures du bourg de Guazhou. Ses cent quarante ouvriers, tous paysans du cru, produisent maintenant vingt mille paires de chaussures par an.

Le directeur, ancien agent de vente, M. Wang Wenxi, qui gagne 55 yuans par mois, annonce un chiffre d'affaires d'un demi-million. Il vend dans plusieurs provinces, grâce à ses agents ambulants, et à des « relations ». « *Je suis ouvert à une coopération avec l'étranger,* nous dit-il, reprenant le leitmotiv d'aujourd'hui. *Il suffit de me fournir les modèles, le cuir et de me payer !* » Il pense sans doute à la chaussure de luxe faite à la main, qui se vend si cher en Europe...

Mais si ses produits sont cousus main, par des ouvriers assis sur des caisses posées à même la terre battue, dans des halls mal éclairés, si ses chaussures sont cirées à la main une par une avant d'être mises en boîte, si les semelles en caoutchouc sont rainurées une à une à la main, la qualité laisse à désirer : lourds brodequins, au cuir épais et manquant de souplesse, objets de convoitise encore en Chine, mais invendables au dehors. Une productivité trop faible (plus de deux jours par ouvrier et par paire de chaussures) empêche le produit d'être compétitif, malgré des salaires très bas : 30 yuans pour un apprenti (six seulement pendant les six premiers mois), 50 pour un ouvrier qualifié.

Cependant, pour un village pauvre qui ne savait que faire de sa main-d'œuvre, c'est un moyen de l'employer sur place tout en se donnant des revenus substantiels. Pour cela, l'usine a emprunté à la banque (à 0,6 % par mois) et a recruté deux retraités d'une usine de chaussures de Shanghai. Originaires de la région, trop à l'étroit dans leur logement urbain, ils sont venus dare-dare, attirés par un salaire rondelet s'ajoutant à leur retraite, par une maison et un lopin de terre. Ici, ils font figure d'experts, d'intellectuels avec leur complet et leurs lunettes cerclées de métal, face à ces paysans qui découvrent les machines. C'est aussi un moyen original et bon marché de lutter contre la très grave pénurie de techniciens que connaît la Chine, encore plus dramatique dans les campagnes. D'autant que l'Etat n'est pas prêt à se priver de ses diplômés. Pour se moderniser, tous les moyens sont bons.

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

NOUVEAUX CAPITALISTES ET NOUVEAUX RICHES

(2) Un mou équivaut à 1/15e d'hectare.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 mai

Bien orienté

Le boom de Wall Street n'a pas produit mardi à la Bourse de Paris un effet d'entraînement aussi sensible que celui attendu. Le marché a continué de consolider ses positions avec, toutefois, une tendance à se raffermir au fil des cotations. Mais ce fut surtout en raison du nombre limité des baisses. Pour la plupart, les hausses n'ont pas revêtu une grande ampleur et celles de qualité se comptaient sur les doigts de la main (CSF, Bouygues, Moët, Moulinex).

A la clôture, néanmoins, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,9 % environ. Mais de l'avis général, la réaction n'était pas très « musclée ». A cela, une bonne raison : la réponse des « primes » avait lieu ce jour. Ces fameuses « primes » ne pèsent plus très lourd aujourd'hui. Tout l'intérêt se concentre sur la liquidation du lendemain.

Or cette liquidation s'annonce excellente avec 6 % de hausse. Qui plus est : tous les indices sont à leurs plus hauts niveaux de toujours. L'on ne saurait dans ces conditions s'étonner de la relative modération manifestée rue Vivienne à emboîter le pas au marché américain, dont quelques-uns craignent la concurrence si, d'aventure, il confirmait ses bonnes dispositions. Cela étant, la progression observée n'en était pas moins jugée « intéressante ». Le bâtiment a été recherché.

La devise-titre n'a guère varié et s'est traitée entre 9,75 F et 9,79 F contre 9,72 F-9,80 F.

Repli de l'or à Londres : 316,50 dollars l'once contre 323,30 dollars.

A Paris, le lingot a baissé de 1,9 % pour revenir à 94 650 F (– 1 850 F). Le napoléon a reproduit son précédent cours de 561 F.

NEW-YORK

Record battu, mais...

Wall Street a encore amélioré, mardi, sa performance établie en début de semaine. Mais la progression enregistrée n'a pas été, et de loin, comparable à la précédente. La tendance a été très irrégulière. Un moment même, le plancher des 1 300 points fut enfoncé.

A la clôture, cependant, l'indice des industrielles inscrivait un nouveau record à 1 309,69 (+ 4,81 points), après avoir, notons-le, atteint la cote 1 316,08. Le bilan de la journée n'a pas reflété ce résultat. Sur 2 044 valeurs, 815 ont baissé, 764 ont monté et 465 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les analystes étaient, pour le moins, assez perplexes. Pour les uns, le marché digérait sa hausse précédente, autrement dit, consolidait ses positions, avant de reprendre son ascension. Pour les autres, l'effort exercé était disproportionné, compte tenu des perspectives économiques. Le PNB, révisé pour le premier trimestre, ne progresse que de 0,7 %, c'est-à-dire au rythme le plus lent depuis la fin 1982. La nouvelle était attendue, donc anticipée, mais elle augure mal de l'avenir.

Bref, les avis étaient très partagés. Mais le nombre de pessimistes était supérieur à celui des optimistes. Parmi les premiers, certains faisaient remarquer que le niveau des liquidités était assez bas et que les investisseurs institutionnels à la recherche de placements à haut rendement étaient plus tentés de s'orienter vers le marché obligataire plutôt que vers la Bourse des actions actuellement au plus haut.

VALEURS	Cours du 20 mai	Cours du 21 mai
Alcoa	34 1/8	34
A.T.T.	24 1/8	24
Boeing	64 1/2	63 3/4
Chase Manhattan Bank	60 1/4	59 7/8
Du Pont de Nemours	58 3/4	58 1/4
Eastman Kodak	43 1/8	43 7/8
Exxon	52 3/8	52 7/8
Ford	43	43 5/8
General Electric	61 3/8	61 1/4
General Foods	65 7/8	65 7/8
General Motors	70 3/8	70 5/8
Goodyear	29 7/8	29 3/4
I.B.M.	132 3/4	133 1/8
I.T.T.	34 3/8	34 1/4
Mobil Oil	30 1/4	31
Pfizer	49 5/8	49 3/4
Schlumberger	40 1/8	40 1/2
Texaco	37 5/8	37 1/4
U.A.L. Inc.	46 3/4	48 1/8
Union Carbide	39 1/4	39 1/2
U.S. Steel	29 1/2	29 1/2
Westinghouse	33 7/8	34 7/8
Xerox Corp.	50 1/8	50

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DES CANADIENS DANS LE COURTAGE AMÉRICAIN. – Nesbitt Thomson, un des cinq plus grands courtiers en valeurs mobilières du Canada, a signé un accord de principe portant sur la prise de contrôle de la société d'investissement bancaire et de courtage Fahnestock de New-York.

C'est la première fois qu'un courtier canadien se porte acquéreur d'une firme américaine. La vente, qui devrait être conclue le 27 juin prochain, permettra à Nesbitt Thomson de devenir actionnaire majoritaire de Fahnestock.

THOMSON-CSF. – Le groupe émet un emprunt de 2 619 000 F d'obligations de 600 F nominal convertibles en actions à tout moment, à partir du 1er janvier 1986, au gré des porteurs, à raison d'une action pour une obligation. D'une durée de huit ans, six mois et quatre jours, à compter du 27 juin 1985, les obligations ont un intérêt de 8,25 % versé le 1er janvier, le premier coupon étant de 25,50 F. Le remboursement s'effectuera par tous moyens à compter du 1er janvier 1991, ou par des *rachats en Bourse ou par annulation des* obligations converties en actions. La date de jouissance est fixée au 27 juin 1985.

La souscription est réservée du 23 mai au 5 juin courant aux actionnaires (une obligation pour trois actions de 70 F nominal). A compter du 6 juin, la souscription sera ouverte au public.

Dans les milieux financiers, on indique que le groupe Thomson SA, majoritaire dans Thomson-CSF, exercera son droit prioritaire de souscription pour conserver le contrôle de sa filiale.

STÉPHANE KELIAN. – Ce chausseur de luxe va faire son entrée sur le second marché de la *Bourse de Lyon, le 30 mai* prochain. La société, implantée à Romans (Drôme), capitale de la chaussure de luxe, va mettre à la disposition du public 42 799 actions (10 % du capital) au prix minimum de 210 F l'action.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	20 mai	21 mai
Valeurs françaises	119,6	120,4
Valeurs étrangères	106,8	106,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 mai	21 mai
Indice général	221,9	223

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 mai .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 mai	22 mai
1 dollar (en yens)	250,15	250,55

BOURSE DE PARIS Comptant 21 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	1 915
5 %	46 20	1 507
3 % amort. 45-54	....	2 416
Emp. 7 % 1973	8120	..
Emp. 8,80 % 77	117 80	8 776
9,80 % 78/93	97 90	6 431
8,80 % 78/86	98 10	3 882
10,80 % 79/94	100 20	7 693
13,25 % 80/90	106 35	12 814
13,80 % 80/87	106 92	8 242
13,80 % 81/89	109 95	4 902
16,75 % 81/87	112 73	11 665
16,20 % 82/90	118 85	5 725
16 % juin 82	119 70	15 211
E.D.F. 7,8 % 61	145	4 968
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 80	12 800
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	103 10	4 832
CNB Paribas	103 60	4 632
CNB Suez	104	4 832
CNI janv. 82	103 05	4 632

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	125	128
A.G.F. (St Cent.)	1556	1618
Agr. Inc. Madag.	76 50	81
Amrep	51	51
André Roudière	371	375
Applic. Hydraul.	365	364
Arbel	87	83 50
Artois	1098	1100
Ar. Ch. Loire	13 75	13 90
Austedat-Rey	104	105
Avenir Publicité	1070	1075
Bain C. Monaco	332 40	334 70
Banania	524	523
Banque Hypoth. Eur.	340	339 50
B.G.I.	290	289
Blanzy-Ouest	536	528
B.N.P. Intercontin.	180	180
Bénédictine	2650	2650
Bon-Marché	240	240
Calf	563	565
Cambodge	330	343 20 d
C.A.M.E.	134 90	130
Campenon Bern.	190	188
Caout. Padang	526	526
Carbone-Lorraine	290	278 o
Carnaud S.A.	747	749
Caves Roquefort	1448	1450
C.E.G.Frig.	370	365
C.E.M.	54	51
Centen. Blanzy	1085	1096
Centrest (Ny)	115	118
Cerabati	47	48
C.F.C.	295	295
C.F.F. Ferrailles	385	381
C.F.S.	600	559 o
C.G.V.	280	273
Chambon (M.)	487	487
Chambourcy (M.)	1180	1264
Champex (Ny)	143	142 90
Chim. Gde Paroisse	89 80	87 50
C.I. Maritime	530	550
Citram (B)	170 50	177 30
Clause	720	719
Cofradel (Ly)	565	568
Cogifi	360	362
Comiphos	235 10	243
Comp. Lyon-Alem.	350	350
Concorde (La)	498	492
C.M.P.	16	16
Conte S.A. (Li)	68	65
Crédit (C.F.B.)	311	310
Créd. Gén. Ind.	550	550
Cr. Universel (Cie)	662	670
Créditel	154	154 90
Darblay S.A.	432	447
Derty Act. d. p.	1160	1120
De Dietrich	515	600
Degremont	139	140
Delalande S.A.	918	910
Delmas-Vielj. (Fin.)	815	847
Dév. Rég. P.d.C (Li)	200	204
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1285	1290
Drag. Trav. Pub.	159 80	159 80
Duc-Lamothe	186	190
Eaux Bass. Vichy	1600	1600
Eaux Vittel	1124	....
Ecco	4600	4780
Economats Centre	530	522
Electro-Banque	359	358
Electro-Financ.	560	570
Elf-Antargaz	334	331
E.L.M. Leblanc	344	345
Enelfi-Bretagne	180	180
Entrepôts Paris	381 50	388
Epargne (B)	1206	1170 o
Escaut-Meuse	660	660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	933	940
Europ. Accumul.	58 50	59 60
Eternit	1144	1150
Exsor	1695	1696
Fam. Vichy (Ly)	202 90	220 d
Finalens	200	193 10
FIPP	116	111 40
Fnac	409 80	409 80
Focep (Chât. eau)	900	880
Foncière (Cie)	320	320
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2100	....
Foncina	286	286
Forges Strasbourg	280	288
Forinter	1105	1090
Fougerolle	83 20	86 50
France I.A.R.D.	181	178
France (La)	1730	1730
Frankel	220 80	229 80
Fromageries Bel	1269	1250
From. Paul Renard	740	770
GAN	2530	2650
Gaumont	550	528 o
Gaz et Eaux	1550	1550
Genty S.A.	450	....
Gér. Arm. Hold.	75	75
Gerland (Ly)	782	790
Gévelot	289 60	299
Gr. Fin. Constr.	286	286
Gds Moul. Corbeil	174 20	....
Gds Moul. Paris	424	441
Groupe Victoire	1500	1463
G. Transp. Ind.	200 10	194
H.G.P.	9020	9000
Hutchinson	269	265
Hydro-Energie	320 80	....
Hydroc. St-Denis	110	116
Immindo S.A.	318	325
Imminvest	217	....
Immobail	426	....
Immobanque	672	690
Immob. Marseille	4130	4200
Immofice	450	450
Industrielle Cie	1706	1774
Invest. (Sté Cent.)	990	1000
Jaeger	223	214
Lafitte-Bail	424	424
Lambert Frères	65	62 40 o
Lampes	135 50	135
La Brosse-Dupont	249 60	245
Lille-Bonnières	380	383
Locabail Immob.	682	682
Loca-Expansion	310	309
Locafinancière	406	406
Locatel	320	319
Lordex (Ny)	133	132 90
Louis Vuitton	780	789
Louvre	950	980
Luchaire S.A.	480	483
Machines Bull	49 10	49 10
Magasins Uniprix	158	161 70
Magnant S.A.	66 30	63 60 o
Maritimes Part.	193	191
Marocaine Cie	68	68 60
Métal Déployé	408 70	410
M. H.	89	....
Mors	171	188
Naval Worms	175	187
Navig. (Nat. de)	112 30	116 80
Nicolas	470	451
Nobel Bozel	9 80	9 50
Nodet-Gougis	104	103
OPB Paribas	188 60	189 90
Optorg	165	163
Origny-Desvroise	190	185
Palais Nouveauté	500	499
Paris France	201	209
Paris-Orléans	162 20	165
Part. Fin. Gest. Im.	680	680
Pathé-Cinéma	258	255
Pathé-Marconi	146	....
Piles Wonder	710	738 d
Piper-Heidsieck	485	490
P.L.M.	207	206 50
Porcher	196	200
Prouvost ex-Lain.R.	222	224 60
Providence S.A.	584	570
Publicis	1990	1979
Raff. Souf. R.	201	201
Ressorts Indust.	127	130
Révillon	460	460
Ricqlès-Zan	222 50	280 60
Rochefortaise S.A.	173 90	170
Rochette-Cenpa	50 20	50
Rosario (Fin.)	225 60	215
Rougier et Fils	94	91 50
Rousselot S.A.	1360	1365
Sacer	53 75	....
Sacilor	15 75	18 d
SAFAA	270	....
Safic-Alcan	373 50	389 40
SAFT	547	....
Saunier-Duval	29 60	28 40
Saint-Raphaël	89 10	89 10
Salins du Midi	368 90	365
Santa-Fé	157	159
Satam	160	159
Savoisienne (M)	81	....
SCAC	215	215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	452	455
S.E.P. (M)	200	208 d
Serv. Equip. Véh.	38 50	38 60
Sicil	77 50	77 50
Sicotel	360	360
Sintra-Alcatel	566	555
Sovam	165	164 60
Sph (Plant. Hévéas)	309	....
SMAC Acieroid	128	130
Sté Générale (c. inv.)	500	600
Sofal financière	553	533
Soffo	260	256
Soficomi	635	653
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	880	845
Soudure Autog.	156	150
Sovabail	670	643
Speichim	134 70	134 70
S.P.I.	536	546
Spie Batignolles	230 50	230 50
Stemi	435	437
Taittinger	1250	1280
Testut-Aequitas	545	565
Tour Eiffel	371 50	373
Ufiner S.M.D.	105	....
Ugimo	320	318
Ugine Gueugnon	44	44 60
Unibail	743	773
Unidel	130	130
U.A.P.	3680	3640
Union Brasseries	124	125
Un. Imm. France	387	389
Un. Ind. Crédit	520	520
Usinor	5 65	5 70
U.T.A.	700	700
Vicat	306 80	....
Virax	126	121
Waterman S.A.	380	380
Brass. du Maroc	162	162
Brass. Ouest-Afr.	29 50	30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	328	....
Akzo	309	....
Alcan Alum	235	245
Algemene Bank	1258	1280
American Brands	655	655
Am. Petrofina	560	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	125 20	....
Banco Central	103 50	104
Banco Santander	81	81
Bco Pop Espanol	107	107
Banque Ottomane	976	....
B. Régl. Internat.	33890	33200
Barlow Rand	55	53
Blyvoor	72	77
Bowater	33 80	....
Br. Lambert	319 10	306
Caland Holdings	96	96 50
Canadian-Pacific	420 50	421 30
Commerzbank	530	565 d
Dart. and Kraft	945	960
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	311	311
Dresdner Bank	700	725
Femmes d'Auj.	44 50	47
Finoutremer	245	....
Gén. Belgique	300	290 10
Gevaert	555	555
Glaxo	155	....
Goodyear	270	283
Grace and Co	405	....
Gulf Oil Canada	139	138
Hartebeest	55 50	54
Honeywell Inc.	570	600
Hoogoven	168	174
I. C. Industries	312	312
Int. Min. Chem	394	....
Johannesburg	1000	....
Kubota	13 10	12 50
Latonia	248	248
Mannesmann	510	510
Marks-Spencer	16 90	....
Midland Bank Plc	44	45
Mineral-Ressourc.	84 45	81 55
Noranda	111 30	108 50
Olivetti	30 95	30 95
Pakhoed Holding	180 50	175 10
Pfizer Inc.	485	480
Pirelli	13 90	....
Procter Gamble	614	625
Ricoh Cy Ltd	35 70	35 80
Rolinco	191 60	192 30
Robeco	205 40	206 60
Rodamco	387	387
Shell fr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	233	210
Sperry Rand	521	516
Steel Cy of Can.	149 90	....
Stilfontein	82	80
Sud. Allumettes	242	....
Tenneco	420	....
Thorn EMI	56	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17 60	17 95
Vieille Montagne	851	....
Wagons-Lits	498 20	475 c
West Rand	48 90	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1745
Calberson	347 20	347 20
C.D.M.E.	740	740
C. Equip. Elect.	307	307
C. Occid. Forestière	162	162
Dafsa	252	260
Dauphin O.T.A.	1900	1900
Filipacchi	645	637
Guy Degrenne	769	757
Merlin Immobilier	345	343
Métallurg. Minière	269 50	275
M.M.B	420 10	419 90
Navale-Delmas	430	435
Om. Gest. Fin.	305	305
Petit Bateau	330	330
Petrofigaz	729	730
Pochet	1737	1750
Poron	340	334
S.C.G.P.M.	315	315
Sofibus	233	236
Sovac	1050	1049

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	256	275 d
Borie	295	....
Cellulose du Pin	115	110
C.G.M.	....	....
Cochery	20	29 10 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	501	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	81	....
Mic	202	201
Profilés Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	125 20	....
Ripolin	38 10	....
Rorento N.V.	126 90	127 30
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	140	128 60
Thann et Mulhouse	98	....
Total C.F.N.	35 40	....
Ufimex	351 20	....

SICAV 21/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	291 55	278 33
Actions-Investiss.	280 46	267 73
Actions sélectives	415 47	396 63
Aedificandi	433 72	414 05
A.G.F. 5000	304 61	290 80
Agfimo	451 51	431 04
A.G.F. Interfonds	359 99	343 67
Altefi	209 47	199 97
A.L.T.O.	180 79	172 59
Amérique Gestion	470 16	448 84
A.M.I.	243 24	232 21
Assoc. St-Honoré	12580 56	12498 06
Associc	23031 73	23031 73
Bourse-Investiss.	332 74	317 65
Bred Associations	2345 49	2338 47
Capital Plus	1450 17	1450 17
Colombie (ex W.L.)	759 61	725 16 ◆
Convertimmo	306 36	294 58
Cortal court terme	10627 75	10627 75
Cortexa	943 20	900 43
Credimer	389 28	371 63
Croiss. Immobil.	435 92	416 15
Démeter	12187 14	12187 14
Drouot-France	410 12	391 52
Drouot-Investiss.	792	756 09
Drouot-Sécurité	192 18	183 47
Drouot-Sélection	128 75	122 91
Energie	238 88	228 05 ◆
Eparcic	57774 68	57659 35
Eparcourt Sicav	6967 51	6940 58
Epargne Associations	23039 30	22970 39
Epargne-Capital	8506 18	8441 78 ◆
Epargne-Croiss.	1386 80	1323 72
Epargne-Industr.	499 64	476 98
Epargne-Inter	632 56	603 88
Epargne-Long-Terme	1219 73	1164 42
Epargne-Oblig.	180 96	172 75 ◆
Epargne-Unie	940 18	897 55
Epargne-Valeur	356 98	340 79
Eurobilg	1182 82	1180 46
Euroic	8527 58	8140 89
Euro-Croissance	426 09	406 77
Europe Investiss.	1225 06	1169 51
Financière Plus	21336 63	21294 04 ◆
Foncier Investiss.	763 64	729 01
Foncival	186 12	177 68
France-Garantie	282 05	276 52 ◆
France-Investiss.	471 32	449 95
France-Net	112 76	110 22
France-Obligations	390 59	384 92
Francic	281 95	269 16
Fructidor	235 73	225 04
Fructifrance	504 21	481 35
Fructivar	69601 94	69430 65
Fructi-Associations	1150 18	1147 86
Fructi-Première	11719 85	11546 66
Gestilion	61860 61	61706 34
Gestion Associations	120 14	117 21
Gestion Mobilière	570 65	544 77 ◆
Gest. Rendement	462 76	441 78
Gest. Sél. France	466 58	445 42
Haussmann-Epargne	1112 90	1112 90
Haussmann Oblig.	1414 69	1350 54 c
Horizon	886 51	841 27
I.M.S.I.	444	423 87
Indo-Suez Valeurs	635 58	606 76
Ind. française	12561 62	12315 31 ◆
Interoblig.	10483 47	10080 26
Intersélect France	327 58	312 73
Intervaleurs Indust.	447 63	427 33
Invest. net	12376 63	12361 93
Invest. Obligataire	14637 15	14607 93
Invest. Placements	828 03	790 48
Japacic	121 88	116 35
Laffitte-crt-terme	114817 37	114817 37
Laffitte-Expansion	676 26	645 59
Laffitte-France	234 49	223 84

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Japon	225 67	215 44
Laffitte-Oblig.	141 79	135 36
Laffitte-Placements	114452 11	114337 77
Laffitte-Rend.	189 63	180 27
Laffitte-Tokyo	937 80	895 27
Lion-Associations	11344 56	11344 56
Lion-Institutionnels	22553 03	22496 79
Lionplus	60152 13	59558 56
Livret portefeuille	490 87	476 57
Mondiale Investissem.	343 23	343 23
Monecic	58330 75	58330 75
Multi-Obligations	429 27	409 80
Mutuelle Unie Sél.	114 10	108 93
Natio.-Assoc.	6319 86	6307 35 ◆
Natio.-Epargne	12676 35	12549 85 ◆
Natio.-Inter.	921 44	879 66
Natio.-Obligations	464 87	443 89
Natio.-Placements	61704 88	61704 88 ◆
Natio.-Valeurs	541 86	517 29
Nord-Sud Développ.	1037 54	1035 47
Oblicoop Sicav	1179 36	1156 24
Oblifon	1137 60	1086 01
Obligam	156	152 71
Orient-Gestion	113 99	108 82
Pareurope	617 01	589 03
Paribas Epargne	13280 08	13227 15
Paribas Gestion	543 58	518 93
Patrimoine-Retraite	1359 79	1333 13
Phenix Placements	238 14	236 96
Pierre Investiss.	507 27	484 27
Placement crt-terme	59644 55	59644 55
P.M.E. St-Honoré	307 27	293 34
Prof Association	20256 75	20256 75
Province Investiss.	324 35	324 35
Revenus Trimestriels	5474 81	5393 90
Revenu Vert	1034 27	1034 27
St-Honoré Pacifique	420 56	401 49
St-Honoré Rendement	12680 99	12598
St-Honoré Technol.	685 01	653 95
Sécur. Mobilière	400 10	381 96
Sél. court terme	11439 60	11354 44
Sélec. Mobil. Div.	341 69	333 36
Sélection-Rendem.	174 05	169 80
Sélect. Val. Franç.	230 49	220 04
Séquanaise Associat.	58909	58909
Séquan. court terme	56921 79	56921 79
Séquan. Oblicroiss.	53909 30	53909 30
Sicav-Associations	1214 39	1211 97
S.F.I. fr. et étr.	473 09	461 64
Sicavimmo	590 54	563 76
Sicav 5000	244 21	233 14
Silvafrance	396 21	378 24
Silvam	330 32	315 34
Silverente	215 39	205 62
Silvinter	342 11	326 60
S.I.-Est	1104 72	1054 63
S.I.G.	798 84	762 27 ◆
S.N.I.	1071 29	1022 71
Sofrinvest	455 02	434 39
Sogeparqne	356 65	343 76
Sogevar	873 25	833 65
Sognter	1099 04	1049 20
Soleil Investiss.	421 14	402 04 ◆
Technocic	1112 74	1062 28
U.A.P. Investiss.	354 56	338 48
Uni-Associations	110 31	110 31
Unifrance	304 63	290 82
Unifoncier	856 44	817 60
Uni-Garantie	1263 21	1237 23
Unigestion	696 29	664 72
Uni-Japon	1092 78	1043 23
Uni-Régions	1902 25	1815 99
Unirente	1859 12	1797 99
Univer	153 42	153 42
Univers-Obligations	1157 96	1119 98
Valorem	399 10	381
Valorg	1281 90	1280 62
Valréal	69639 17	69570 60

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1848	1850	1847	– 0 06
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
1488	Electricité T.P.	1500	1500	1500	....
1066	Renault T.P.	1070	1070	1070	....
1676	Rhône-Poul. T.P.	1690	1690	1690	....
1245	St-Gobain T.P.	1248	1248	1248	....
1239	Thomson T.P.	1280	1279	1279	– 0 07
275	Accor	276	278 50	278 50	+ 0 90
660	Agence Havas	621	620	620	– 0 16
510	Air Liquide	648	648	648	....
775	Als. Superm.	844	849	849	+ 0 59
154	A.L.S.P.I.	143 80	143	143	– 0 56
305	Alsthom-Atl.	305	309	309	+ 1 31
200	Applic. gaz	197	190 10	193	– 2 03
1130	Arjom. Prioux	1117	1125	1125	+ 0 71
890	Aux. Entrepr.	966	1000	1000	+ 3 51
1410	Av. Dass.-Br.	1470	1440	1420	– 3 40
340	Bail-Equipem.	363 50	368 90	368 90	+ 1 48
720	Bail-Investiss.	781	775	775	– 0 76
665	Cie Bancaire	612	618	619	+ 1 14
230	Bazar H.-V.	258 50	265	266	+ 2 90
280	Béghin-Say	280	280	280	....
505	Bic	532	550	552	– 3 75
380	B.I.S.	405 80	413	419	+ 3 25
1100	Biscuit (Géné.)	1150	1150	1150	....
1890	Bongrain S.A.	1910	1915	1920	+ 0 52
690	Bouygues	800	850	850	+ 6 25
2490	B.S.N.	2451	2462	2470	+ 0 77
2170	Carrefour	2225	2230	2235	+ 0 44
900	Casino	985	999	999	+ 1 42
830	Cedis	783	802	802	+ 2 42
610	Cetelem	720	720	720	....
845	C.F.A.O.	967	960	958	– 0 93
143	C.F.D.E.	147 50	150	151	+ 2 37
720	C.G.I.P.	815	828	825	+ 1 22
480	Chargeurs S.A.	588	592	592	+ 0 68
60	Chiers-Châtill.	57	56 20	56 10	– 1 57
315	Ciments franç.	360	351	352	– 2 22
1320	C.I.T. Alcatel	1375	1368	1368	– 0 50
1070	Club Méditerr.	527	530	532	+ 0 94
162	Codetel	157 80	158 50	159 50	+ 1 07
290	Cofimeg	290	293	294	+ 1 37
265	Coles	284	275	275	– 3 16
182	Compt. Entrepr.	188	190	189 70	+ 0 90
445	Compt. Mod.	458	450	460	+ 0 21
795	Créd. Foncier	890	888	888	– 0 22
320	Crédit F. Imm.	319	314	314	– 1 56
680	Crédit Nat.	745	758	758	+ 1 74
285	Crouzet	287	297	297	+ 3 48
2200	Damart-Servip	2300	2301	2301	+ 0 04
1250	Darty	1350	1350	1350	....
995	Docks France	1120	1149	1140	+ 1 78
215	D.M.C.	260	260	257 50	– 0 86
610	Dumez	691	710	725	+ 4 92
625	Eaux (Gén.)	629	625	635	+ 0 95
240	Elf-Aquitaine	222	222	222 50	+ 0 22
230	– (certific.)	221	215	215	– 2 71
1370	Epeda-B-Faure	1390	1410	1415	+ 1 79
3100	Essilor	2581	2595	2595	+ 0 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	Esso S.A.F.	567	550	548	– 1 61
1210	Eurafrance	1480	1560	1580	+ 6 84
960	Euromarché	990	985	985	– 0 50
885	Europe n° 1	911	875	880	– 3 40
1230	Facom	1255	1250	1250	– 0 39
775	Fichet-Bauche	780	751	751	– 3 71
200	Financial	210 50	214	214	+ 1 66
380	Fives-Lille	389	386	386	– 0 77
55	Fonderie (Gén.)	60 50	61	61 90	+ 2 14
85	Freyssinet	86 30	86 10	86 10	– 0 23
300	Francarep	311	311	311	....
375	Gal. Lafayette	395	400	400	+ 1 26
750	Gén. Géophys.	748	770	770	+ 2 94
285	GTM-Entrepose	308	307	308	....
295	Guyenne-Gasc.	298	298	298	....
1650	Hachette	1897	1900	1900	+ 0 15
435	Hénin (La)	455 20	458	458	+ 0 61
112	Imétal	122 80	127	127	+ 3 42
440	Imm. Plaine-M.	454	447	447	– 1 54
1770	Inst. Mérieux	1730	1710	1711	– 1 09
520	Interbail	492	496	496	+ 0 81
2330	Intertechnique	2010	2085	2085	+ 3 73
240	J. Lefebvre	239 50	238	238	– 0 62
1020	Lab. Bellon	1044	1010	1016	– 2 68
510	Lafarge-Coppée	545	545	540	– 0 91
1120	Labon	1135	1140	1140	+ 0 44
2120	Legrand	2200	2220	2220	+ 0 90
725	Lesieur	688	680	680	– 1 16
380	Locafrance	426	426	428	+ 0 46
770	Locindus	795	797	796	+ 0 12
735	Lyonn. Eaux	793	792	792	– 0 12
215	Mais. Phénix	254 50	254 90	254 60	....
890	Majorette (Ly)	820	808	808	– 1 46
118	Manurhin	143	144 90	144	+ 0 69
210	Mar. Wendel	233	245	248	+ 6 43
1700	Martell	1760	1759	1760	....
1800	Merlin-Gerin	2005	2000	2000	– 0 24
1960	Metra	1811	1800	1800	– 0 60
930	Michelin	960	980	981	+ 2 18
2200	Midi (Cie)	2559	2560	2569	+ 0 39
245	Midland Bk S.A.	237	235	235	– 0 84
91	M.M. Penarroya	89 30	89 10	90	+ 0 78
1690	Moët-Hennessy	1901	1930	1930	+ 1 52
535	Mot. Leroy-S.	573	583	584	+ 1 91
104	Moulinex	98 50	99 70	99 60	+ 1 01
780	Mumm	763	755	755	– 1 04
416	Navig. Mixtes	424	418	418	– 1 41
89	Nord-Est	88 10	88	89	+ 1 02
530	Nordon (Ny)	565	569	559	– 1 06
162	Nouvelles Gal.	164 50	166	166 50	+ 1 21
690	Occident. (Gén.)	707	715	716	+ 1 13
295	Olida-Caby	238	234 50	234	– 1 68
1110	Omn. F. Paris	1180	1180	1180	....
225	Opfi-Paribas	240	239	239	– 0 41
2430	Oréal (L')	2510	2526	2527	+ 0 67
150	Papet. Gascogne	143	148	148	+ 3 49
1180	Paris-Réescomp	1180	1225	1225	+ 3 81
390	Pechelbronn	418	440	447	+ 6 93
785	Penhoet	810	810	808	– 0 12
700	Pernod-Ricard	754	758	757	+ 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Pétroles (Fse)	274 90	274 90	275 30	+ 0 14
85	– (certific.)	67	67 15	67 05	+ 0 07
127	Pétroles B.P.	123	125	125 40	+ 1 95
360	Peugeot S.A.	340 50	339	339	– 0 44
68	Poclain	69 90	74 60	74 50	+ 6 58
620	Poliet	612	649	649	+ 6 04
193	Pompey	192 50	200	200	+ 3 89
505	P.M. Labinal	528	540	540	+ 2 27
2000	Presses Cité	2195	2195	2195	....
1160	Prétabail Sic.	1210	1210	1218	+ 0 66
340	Primagaz	375	375	361	– 3 73
225	Printemps	254	256	256 20	+ 0 86
1350	Promodès	1390	1405	1405	+ 1 07
275	Radiotechn.	295	290	292	– 1 01
95	Raffin. (Fse)	93	93	93	....
1320	Redoute (La)	1439	1440	1439	....
1730	Roussel-Uclaf	1770	1731	1730	– 2 25
1390	Roussel-C.N.L.	1343	1343	1343	....
2230	Rue Impériale	2315	2310	2310	– 0 21
188	Sade	190	190 10	190 10	+ 0 05
1680	Sagem	1760	1765	1765	+ 0 28
760	Salvepar	715	695	695	– 2 79
345	St-Louis B.	340	339 90	340	....
2290	Salomon	2330	2360	2360	+ 1 28
665	Sanofi	737	745	750	+ 1 76
300	S.A.T.	302 50	305	306	+ 1 16
505	Saupiquet Cie	500	510	510	+ 2
170	Schneider	184	184	183 30	– 0 42
94	S.C.O.A.	105 10	106 80	106 70	+ 1 52
137	S.C.R.E.G.	133 90	135 60	136	+ 1 56
410	Seb	411	414	414	+ 0 72
350	Sefimeg	359	358	356	– 0 83
1330	S.F.I.M.	1445	1450	1450	+ 0 34
88	S.G.E.-S.B.	66	65	65 70	– 0 45
675	Sign. Ent. El.	655	649	650	– 0 76
645	Silic	658	670	670	+ 1 82
415	Simco-U.P.H.	455	447	447	– 1 75
235	Simnor	237 80	237	237	– 0 33
1850	Skis Rossignol	1550	1560	1560	+ 0 64
645	Siminco	662	664	665	+ 0 45
2940	Sodexho	2760	2760	2760	....
465	Sogerap	463	461	462	– 0 21
490	Sommer-Allib.	562	551	551	– 1 95
485	Source Perrier	538	540	539	+ 0 18
300	Synthelabo	323	319 90	319 90	– 0 95
585	Talcs Luzenac	582	582	582	....
2500	Tél. Elect.	2405	2350	2340	– 2 70
585	Thomson-C.S.F.	548	556	553	+ 0 91
2220	T.R.T.	2265	2265	2265	....
440	U.F.B.	520	525	526	+ 1 15
720	U.I.S.	760	758	757	+ 0 93
380	U.C.B.	360	348	354	– 1 66
250	Valéo	206	211 50	211 50	+ 2 66
112	Vallourec	111 80	111 80	111 80	....
2490	V. Clicquot-P.	2500	2501	2501	+ 0 04
1110	Viniprix	950	935	945	– 0 52
1020	Elf-Gabon	1045	1050	1050	+ 0 47
187	Amax Inc.	162 50	163	162 10	– 0 24
395	Amer. Express	445	447 10	447 30	+ 0 51
205	Amer. Teleph.	233 40	237 50	237 40	+ 1 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Anglo Amer. C.	141 40	139 90	139 90	– 1 06
910	Amgold	886	885	880	– 0 67
645	BASF (Akt)	681	679	677	– 0 58
690	Bayer	717	713	710	– 0 97
435	Buffelsfont.	419	410	410	– 2 14
22	Charter	24	23 65	23 50	– 2 08
520	Chase Manh.	579	586	586	+ 1 20
375	Cie Pétr. Imp.	374 10	377	377	+ 0 77
52	De Beers	52 85	52 55	52 55	– 0 56
1520	Deutsche Bank	1570	1579	1579	+ 0 57
89	Dome Mines	89 50	87	87	– 2 79
270	Driefontein Cld	258 50	252 30	254	– 1 74
535	Du Pont-Nem.	575	587	580	+ 0 86
825	Eastman Kodak	628	638	635	+ 1 11
81	East Rand	78 60	76 50	76 80	– 2 29
345	Electrolux	331	322	322	– 2 71
305	Ericsson	317	319	319	+ 0 63
505	Exxon Corp.	512	515	515	+ 0 58
405	Ford Motors	420	422	422	+ 0 47
280	Free State	285	281 80	281 80	– 1 12
142	Gencor	144 70	143	142	– 1 86
280	Gén. Belgique	300	291 50	290 10 c	+ 1 78
565	Gén. Electr.	594	606	604	+ 1 68
665	Gen. Motors	691	703	696	+ 0 72
69	Goldfields	68	66 70	66 70	– 1 91
35	GdMetropolitain	36 65	36 70	36 70	+ 0 13
155	Harmony	151 20	147 70	147 70	– 2 31
31	Hitachi	30 60	31 40	31 30	+ 2 28
880	Hoechst Akt.	723	718	719	– 0 55
95	Imp. Chemical	93 10	92 40	92 40	– 0 75
130	Inco. Limited	141	142	142	+ 0 70
1220	IBM	1300	1314	1315	+ 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	103 90	104	104	+ 0 09
315	ITT	335 50	336 40	335 50	....
57	Matsushita	59 60	60	60 c	+ 0 97
985	Merck	1018	1034	1033	+ 1 47
755	Minnesota M.	765	778	778	+ 1 69
280	Mobil Corp.	305 20	297	300	– 1 70
24440	Nestlé	25220	25200	25200	– 0 07
120	Norsk Hydro	122 90	123 50	125	+ 1 70
1060	Petrofina	1067	990	1001 c	– 2 07
870	Philip Morris	867	856	855	– 1 38
152	Philips	155 50	155	155 50	....
290	Pres. Brand	281	272	273 50	– 2 86
315	Président Steyn	303 80	291 50	292	– 3 88
400	Quilmès	379	370	373 80	– 1 37
1100	Randfontein	1098	1060	1050	– 4 37
565	Royal Dutch	578	576	576	– 0 34
74	Rio Tinto Zinc	76 90	76 50	76 30	– 0 78
182	St Helena Co	189 80	181 60	181 60	– 4 32
370	Schlumberger	392	388	387	– 1 27
80	Shell transp.	91	90 80	90 80	– 0 21
1730	Siemens A.G.	1778	1785	1787	+ 0 50
183	Sony	180 50	183 50	183	+ 1 55
205	T.D.K.	209 60	206 30	206 30	– 1 57
15	Toshiba Corp.	14 90	14 85	14 90	....
975	Unilever	970	978	978	+ 0 82
385	Unit. Techn.	395	400	400	+ 1 26
985	Vaal Reefs	945	917	930	– 1 58
460	West Deep	454	449	461	– 0 66
340	West Hold.	352	345 50	346 50	– 1 84
430	Xerox Corp.	489	489	489	....
1 96	Zambia Corp.	2	1 96	1 97	– 1 60

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 241	9 312	8 950	9 550
ECU	6 837	6 837	....	....
Allemagne (100 DM)	306 110	305 050	295	310
Belgique (100 F)	15 148	15 158	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 100	270 140	260	280
Danemark (100 krd)	84 950	84 980	80	88
Norvège (100 k)	105 630	105 850	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 893	11 896	11 550	12 250
Grèce (100 drachmes)	6 910	6 930	6 400	7 800
Italie (1 000 lires)	4 765	4 779	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 700	362 250	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105	105 200	101	108
Autriche (100 sch)	43 375	43 430	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 415	5 415	5 300	5 800
Portugal (100 esc.)	5 350	5 365	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 785	6 803	6 550	6 900
Japon (100 yens)	3 709	3 725	3 590	3 740

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/5
Or fin (kilo en barre)	96250	94500
Or fin (en lingot)	96500	94650
Pièce française (20 fr)	561	561
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	558
Pièce latine (20 fr)	554	546
Souverain	702	691
Pièce de 20 dollars	3900	3820
Pièce de 10 dollars	2020	1960
Pièce de 5 dollars	1405	.....
Pièce de 50 pesos	3630	3580
Pièce de 10 florins	578	579

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA « DIASPORA » FRANÇAISE

La majorité perdra neuf sièges pour la représentation des Français de l'étranger

Les résultats officiels globaux des élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE), qui ont eu lieu dimanche 19 mai (*le Monde* daté 22 mai) parmi les nationaux expatriés (environ un million et demi de personnes, dont près d'un million immatriculées dans nos consulats), n'avaient pas encore été fournis par le Quai d'Orsay, ce mercredi matin.

Toutefois les chiffres donnés par des organisations s'occupant des expatriés, notamment l'Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE), fondée en 1980 et proche de l'actuelle majorité présidentielle, indiquent un léger recul en sièges des positions de celle-ci au cours du scrutin.

La totalité des sièges du CSFE (137) étaient à pourvoir ; 46 appartenaient depuis les élections de 1982 (et non 1983 comme nous l'avons indiqué hier par erreur) à des élus favorables à la majorité présidentielle, dont 42 membres de l'ADFE.

Deux élus du Front national

Les premiers résultats du vote, auquel les expatriés auraient participé en plus grand nombre qu'en 1982, font apparaître que l'ADFE n'a que 34 élus, auxquels il convient d'ajouter un membre du Mouvement de radicaux de gauche (Belgique), une personne proche des communistes (Algérie) et un « indépendant » sympathisant de la majorité. En Allemagne de l'Ouest où 14 sièges étaient à pourvoir, l'ADFE a perdu 2 sièges sur les 4 qu'elle détenait depuis 1982. En revanche, les socialistes et leurs alliés se sont bien maintenus au Maghreb, semble-t-il, et ont gagné un siège en Afrique orientale.

Tous les autres élus, une centaine, seraient membres ou proches de l'opposition, y compris plusieurs « indépendants » dont une tentative d'organisation avait été récemment court-circuitée par les opposants au gouvernement. Le Rassemblement pour la République (RPR) paraît être en tête pour le nombre d'élus. Parmi les nouveautés, on note l'élection de plusieurs candidats patronnés par M. Raymond Barre (Maroc, Belgique) et celle des deux seuls candidats présentés par le Front national de M. Le Pen (Québec, Gabon).

Sans attendre les résultats définitifs du scrutin du 19 mai, on peut pronostiquer qu'aux élections sénatoriales de 1986 les quatre parlementaires que le CSFE enverra à la Chambre haute seront pour trois d'entre eux membres de l'opposition, un seul venant du Parti socialiste, lequel aura alors deux représentants des Français de l'étranger au Sénat, compte tenu de celui dont il dispose déjà et dont le siège ne sera pas soumis à renouvellement en 1986. A partir de l'an prochain, les expatriés seront représentés à Paris par 12 sénateurs contre 8 actuellement. Les élections de 1986 ne porteront que sur quatre sièges.

J.-P. P.-H.

En Afghanistan

DES ATTENTATS AURAIENT FAIT SIX MORTS A KABOUL

Islamabad *(Reuter)*. — Des attentats apparemment dirigés contre l'armée et la police ont fait six morts la semaine dernière à Kaboul, a-t-on appris dans les milieux diplomatiques occidentaux, mardi 21 mai. D'autre part, une activité aérienne très intense a été notée à l'aéroport de Kaboul, des avions de transport AN-12 ayant embarqué des troupes à destination de Jalalabad (est de l'Afghanistan) entre le 14 et le 16 mai. Selon les mêmes sources, les forces soviétiques ont miné et piégé le couloir d'Anjuman, à l'extrémité nord-est de la vallée du Panshir, au nord de Kaboul.

Le défilé prévu le 27 avril à Kandahar, dans le sud du pays, pour marquer l'anniversaire de la prise du pouvoir par les communistes, a dû être annulé parce que les maquisards ont tiré au mortier sur le terrain où il devait se tenir, tuant trois lieutenants-colonels, affirment les mêmes sources diplomatiques. Dans la même région, quatre équipages de chars et leurs véhicules ont rejoint la résistance la semaine dernière, tandis qu'à Kulchabad, une dizaine de conseillers soviétiques ont été tués.

En outre, des fonctionnaires escortés de soldats afghans ont entrepris, mardi 14 mai, le recensement de la population de la partie est de Kaboul en vue, semble-t-il, de la distribution de passeports internes semblables à ceux utilisés en URSS.

Sur le vif

Maroquin

Pisani, ministre ! Ministre de quoi ? De la Nouvelle-Calédonie. Qu'est-ce que vous dites de ça ? Il y en a un qui doit l'avoir amère aujourd'hui, c'est le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon. Vous vous rappelez, celui qui s'est fait virer par les autochtones. Ils l'ont débarqué-embarqué sur un rafiot direction Terre-Neuve. Ça mériterait bien un portefeuille, ça.

Non, c'est vrai ! Pourquoi la Nouvelle-Calédonie et pas la Réunion. Ou Wallis-et-Futuna. Ou la Guadeloupe, ça pète là aussi. Ou encore les Kerguelen, un coin drôlement explosif peuplé de manchots qui se prennent pour des pingouins. Ou, enfin, l'îlot de Clipperton, au large du Chili. Là, il n'y a que des cailloux perdus au loin dans l'océan. Ils s'ennuient forcément. Ils ont besoin qu'on s'occupe d'eux.

Vous me direz : mais on s'en occupe. Il y a un ministre pour ça, le ministre des DOM-TOM, comment il s'appele déjà... Ah, oui ! : Lemoine. Et ben, non, justement, il n'est pas ministre, lui. Il n'est que secrétaire d'État. Le conseil à l'Élysée, il n'y a droit qu'un mercredi sur trois, alors que Pisani va y trôner toutes les semaines. Il n'est pas fier, Lemoine. Dans le temps, on démissionnait pour moins que ça.

Remarquez, le plus vexé, c'est pas lui. C'est moi. Il ne faut tout de même pas oublier que j'ai été l'envoyée spéciale de *Géo* dans l'île Saint-Louis, où les caldoches du quai de Béthune écrasent de leur mépris hautain de colons, étalés dans des hôtels particuliers somptueux, les misérables canaques empilés dans les loges, les arrière-boutiques et les aparts vétustes, délabrés de la rue Budé. J'ai enquêté pendant des semaines. J'ai rencontré les représentants des deux communautés. J'ai fait un rapport de quatre feuillets à double interligne. J'ai proposé un référendum immédiatement suivi d'un partage de l'île dans le sens de la largeur. A l'ouest de la rue des Deux-Ponts, l'État souverain des petits commerçants et des concierges socialistes. A l'est, rattaché à la République, le département réservé aux riverains, aux aristocrates blancs comme lys.

Alors, qu'est-ce qu'il attend, Mitterrand, pour me filer un maroquin ? Allez, m'sieur le président, ne soyez pas chien, donnez-moi le strapontin que vient de quitter Yvette Roudy. Comme ça, nous deux Lemoine, on se tiendra compagnie.

CLAUDE SARRAUTE.

La visite de A. Chareh

LE LIBAN A ÉTÉ AU CENTRE DES ENTRETIENS FRANCO-SYRIENS

Le Liban a été au centre des entretiens qu'a eus mardi 21 mai, à Paris, M. Farouk el Chareh, ministre syrien des affaires étrangères. Arrivé en début d'après-midi dans la capitale française, le ministre syrien a été reçu pendant quarante-cinq minutes à l'Élysée par le président de la République. Rien n'a filtré de ces entretiens, que M. Chareh s'est contenté de qualifier de *« fructueux et constructifs »*.

Dans la soirée, le ministre syrien a rencontré à deux reprises son homologue français, M. Roland Dumas. Si avant de dîner donné en son honneur au Quai d'Orsay, l'essentiel des entretiens entre les deux hommes a été consacré aux relations bilatérales, notamment culturelles et économiques, la séance de travail du soir a été consacrée au Liban.

Du côté français, M. Roland Dumas a insisté sur la nécessité de la réconciliation nationale libanaise, reprenant l'idée qu'il avait lancée à Vienne de la convocation d'une nouvelle conférence interlibanaise.

Le ministre français a rappelé à ce sujet la proposition faite par les Dix lundi à Bruxelles. M. Chareh, soulignant lui aussi la nécessité d'une réconciliation interlibanaise s'est toutefois bien gardé d'en préciser les modalités. En fait, Damas, qui a pratiquement toutes les cartes au Liban, ne voit sans doute pas l'intérêt d'une nouvelle conférence qui se tiendrait sous les auspices internationals, alors que la Syrie s'estime en mesure de parrainer seule la réconciliation au Liban. Une perspective qui a l'évidence n'enchante pas Paris.

Les deux ministres ont d'autre part eu un entretien en tête à tête, au cours duquel aurait été évoqué le cas des deux diplomates français détenus à Beyrouth depuis le 22 mars. Les entretiens politiques franco-syriens se poursuivent ce mercredi à l'issue du dîner que donne M. Chareh en l'honneur de M. Roland Dumas.

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1985 a été tiré à 434939 exemplaires

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition accuse le gouvernement d'avoir volontairement sous-évalué le déficit budgétaire pour 1983

Face aux difficultés qu'elle éprouve à contester sur le fond la politique économique du gouvernement, l'opposition met en cause l'honnêteté des ministres dans la gestion des fonds publics. Non qu'elle les accuse de « piquer » dans la caisse, mais elle assure qu'ils utilisent des moyens illégaux, voire contraires à la Constitution, pour manipuler les chiffres, afin de présenter le bilan *« le moins mauvais possible »*. Le dossier du RPR et de l'UDF n'est pas vide, loin s'en faut. S'il n'est constitué que d'un seul document, celui-ci est de poids : le rapport de la Cour des comptes sur l'exécution de la loi de finances pour 1983, qui est particulièrement *sévère pour les ministres qui ont eu* la responsabilité de son application : MM. Jacques Delors et Henri Emmanuelli.

L'attaque avait commencé dès le mois de décembre dernier, lorsque *le Point* avait publié des extraits de rapport de la Cour des Comptes. Elle a repris, le mardi 21 mai à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion de la loi de règlement dont l'objet est de constater la façon dont le budget primitif et les éventuels collectifs (un seul en 1983) ont été exécutés. Elle devrait redoubler, du moins le RPR l'a promis, losque le Sénat se saisira à son tour de ce texte.

Au Palais-Bourbon, déja, les orateurs chiraquiens n'ont pas mâché leurs mots. M. Michel Noir (RPR, Rhône), en défendant une motion d'irrecevabilité, c'est-à-dire en jugeant le projet contraire à la Constitution, a traité les ministres de *« frères Willot de la comptabilité publique »*. Mais sur tous les points qu'il a soulevés M. Pierre Bérégovoy et M. Emmanuelli avaient déjà clairement répondu au cours d'une audition devant la commission des finances.

L'argumentation de M. Noir repose essentiellement sur l'affaire du prélèvement des PTT (1). La Cour, il est vrai, dans son rapport, affirme qu'il n'est pas *« conforme aux dispositions de la loi organique du 2 janvier 1959 »*. Mais depuis, saisi du projet de budget pour 1985, le Conseil constitutionnel a estimé que cette pratique n'était pas contraire à la Constitution, lorsqu'elle répond à certains critères qu'il devrait être amené à préciser, l'opposition ayant annoncé son intention de le saisir de cette loi de règlement. Cela n'a pas empêché la Cour des comptes de maintenir son interprétation lors d'une audition devant la commission du Sénat, au mois de mai, ce qui a fait dire à M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) que la Cour s'était *« substituée au Conseil constitutionnel »*.

Des errements traditionnels

M. Noir critique aussi sévèrement la comptabilisation au titre de 1982 des avances d'actionnaires de l'État à Sacilor et à Usinor.

Si les communistes se sont associés aux socialistes pour repousser la motion d'irrecevabilité, en revanche, ils se sont abstenus lors du vote sur la loi elle-même, laissant les seuls socialistes l'approuver. M. Dominique Frelaut (PC, Haut-de-Seine) a affirmé que les conditions d'application de ce budget, qu'ils avaient voté, traduisaient un changement d'orientation de la politique qui avait été mise en œuvre au début du septennat.

En fait, et M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur général de la commission des finances, n'a pas manquée de le rappeler, l'exécution du budget de 1983 a été marquée par la continuation des errements que la commission et la Cour des comptes ne cessent de condamner depuis des années. Ils ont, peut-être, été cette fois un peu plus nombreuses que par le passé, et surtout ils ont tous été dans le même sens : renvoyer un maximum de dépenses sur 1984 et attirer en 1983 un maximum de recettes. Le but en est évident : réduire autant que faire se peut le déficit budgétaire. Déjà de 117,7 milliards de francs, soit 3 % du PNB dans le budget primitif, il est passé à 137,8 milliards soit 3,3 % dans le projet de loi de règlement.

De toute façon, pour l'État, ce qui n'est pas dépensé une année devra l'être l'année suivante, mais il ne fallait pas s'éloigner d'un objectif politique fixé par le président de la République.

THIERRY BRÉHIER.

(1) En 1983, une fraction de l'excédent du budget annexe des PTT, deux milliards de francs, a été affectée au budget de l'État. Dans le budget de 1985, il est prévu dans les comptes des PTT la constitution d'un fonds de réserve de 2,2 milliards de francs, affecté au budget de l'État.

Cette amélioration des résultats des PTT est rendue en partie possible par une augmentation de la taxe téléphonique.

● *Mme Gisèle Moreau*, dont le rapport introductif à la réunion du Comité central a été partiellement rendu public, a souligné, mardi, au cours d'une conférence de presse, que le PCF n'entend pas *« attaquer le gouvernement ni le PS »*, mais *« constater des faits »*. *« Nous sommes disposés à souffler sur la braise »*, a-t-elle dit, pour développer les luttes sociales, qui *« ne sont pas au niveau exigé par les coups portés »* aux travailleurs par le gouvernement, qui *« va au devant »* des désirs du patronat.

● *Deux policiers tués au Pays basque espagnol.* — Les corps de deux policiers, victimes d'un attentat revendiqué par l'ETA militaire, ont été retrouvés, ce mercredi 22 mai, près de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol. — *(AFP.)*

NOUVEL ACCORD ENTRE LA CHINE ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Un accord de coopération économique et commerciale entre la Communauté et la Chine a été signé le mardi 21 mai à Bruxelles. Il remplace l'accord commercial conclu en 1978 et en étend la portée. Il s'agit d'un accord ouvert n'excluant aucune forme de coopération économique.

M. De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, a souligné qu'il dépendait maintenant des entreprises de la Communauté de tirer le meilleur parti des potentialités offertes par un tel accord et de jouer un rôle actif dans la modernisation de l'économie chinoise.

« Il faut aussi, a ajouté M. De Clercq, *que les entreprises de la Communauté comprennent mieux tout l'avantage qu'elles peuvent retirer d'une action plus concertée, plus communautaire. L'atout que représente la carte de visite communautaire face à l'action dynamique de nos concurrents directs n'est pas encore pleinement compris par toutes nos entreprises. »*

Le commerce avec la Chine a fortement progressé au cours des dernières années ; il a littéralement bondi de 1983 à 1984. Les importations de la CEE sont en effet passées de 2 665 millions d'ECU à 3 209 millions d'ECU. Les exportations de 2 755 millions à 3 511 millions d'ECU (un ECU = 6,80 F environ).

DOW CHEMICAL RACHÈTE A MONTEDISON UNE USINE DE RÉSINES

Le groupe Dow Chemical, un des grands de la chimie américaine et internationale (près de 100 milliards de francs de chiffre d'affaires), prend sa revanche. Eliminé au printemps 1984 de la course au rachat de la firme française Duolite (*le Monde* du 4 avril 1984), deuxième fabricant mondial de résines échangeuses d'ions (principalement employées dans la décontamination des circuits radioactifs des centrales nucléaires, le traitement des eaux et en hydrométallurgie et en pharmacie), il vient de conclure un accord avec la firme italienne Montedison. Cet accord prévoit la reprise des activités que Montedison exerce sur ce secteur très spécialisé, dans son usine de Fombio, en Emilie.

L'affaire est pratiquement réglée. En attendant l'accomplissement des formalités légales et la conclusion définitive de cet accord, Dow Chemical reprend immédiatement la commercialisation des résines Kastel fabriquées à Fombio.

Par cette acquisition, dont le coût est gardé secret, Dow Chemical va devenir le numéro deux européen de la spécialité, avec une part de marché proche de 20 % devant Bayer (RFA) et Mitsubishi (Japon). Mais le groupe américain sera encore loin d'atteindre la taille du nouveau groupe constitué l'an dernier par Rohm and Haas qui lui avait « soufflé » l'achat de Duolite. Ce nouvel ensemble industriel réalise maintenant 1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires dans les résines échangeuses d'ions, et couvre ainsi 55 % des besoins mondiaux.

Même grossi de Fombio, Dow Chemical ne doit pas avoir une part excédant 15 % (525 millions de francs de chiffre d'affaires). Mais le groupe se devait de réagir à l'offensive de Rohm and Haas pour se prémunir contre le danger de monopole.

● *Mort du professeur Bruno Molajoli.* — Ancien directeur général des Antiquités et Beaux-Arts d'Italie, le professeur Bruno Molajoli est mort à Rome le 19 mai. Il était âgé de quatre-vingts ans. Pionnier des grands travaux de restauration, de protection du patrimoine et de réorganisation des musées (notamment celui de Capodimonte, à Naples), amorcés dans les années 60, il était également l'auteur d'une centaine d'ouvrages d'histoire de l'art.

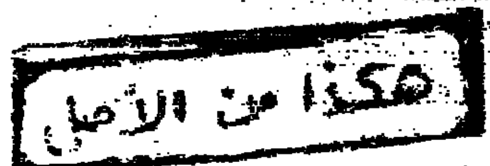

A B C D E F G